Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17792 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 9 AVRIL 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

70 milliards d'euros

Le produit des privatisations en France en milliards d'euros

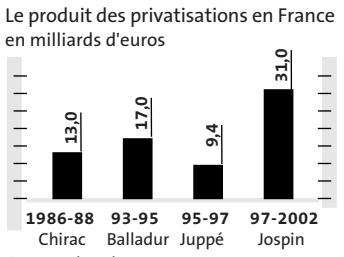

Source : Bloomberg

PRIVATISATIONS
70 milliards d'euros depuis 1986 p. 22 et 23

PATRICK DILS
Troisième procès d'un homme deux fois condamné p. 12

SUPPLÉMENT
Le Monde ÉCONOMIE
La fiscalité clivage droite-gauche
EMPLOI

POLLUTION
Alerte tardive de Total dans le Nord p. 13

MÉDIAS
Le groupe Kirch a déposé le bilan p. 24

LOGEMENT
Appartements vides à Paris. Les solutions de la Mairie p. 15

International 2
Union européenne 7
France 8
Société 11
Carnet 14
Abonnements 14
Régions 15
Horizons 16
Entreprises 22
Communication 25
Emploi-Annonces 25
Marchés 26
Aujourd'hui 28
Météorologie-Jeux .. 32
Culture 33
Radio-Télévision 37

Ariel Sharon continue sa guerre

Le secrétaire d'Etat Colin Powell commence sa tournée diplomatique et laisse un délai à l'offensive israélienne

LES ATTAQUES israéliennes en Cisjordanie se poursuivaient, lundi 8 avril, comme si le gouvernement d'Ariel Sharon avait obtenu l'accord des Etats-Unis pour prendre son temps avant d'amorcer le retrait souhaité par le président George W. Bush. En quittant Washington, dimanche soir, pour une tournée qui doit le conduire en fin de semaine, jeudi, à Jérusalem, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a déclaré qu'il s'attendait à ce que Tsahal commence à se retirer *« maintenant »* de Cisjordanie. Mais, pas plus que le président Bush ou que sa conseillère pour les questions de sécurité nationale, Condoleezza Rice, le secrétaire d'Etat n'a été très précis sur ce qu'il entendait par l'expression *« maintenant »* ou *« sans délai »*. Les dirigeants américains paraissaient disposés à accorder une certaine latitude à M. Sharon.

Le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz, a réclamé encore trois semaines de combats. Il a déclaré que les Palestiniens avaient eu 200 tués jusqu'à présent et les Israéliens 13. Une manifestation contre la politique de M. Sharon a réuni dimanche des milliers de personnes à Tel-Aviv, dont Avraham Burg, le président travailliste de la Knesset. La mobilisation est restée forte dans le monde arabe, particulièrement au Maroc. En France, des manifestations pro-palestiniennes et pro-israéliennes ont fait descendre des dizaines de milliers de personnes dans la rue.

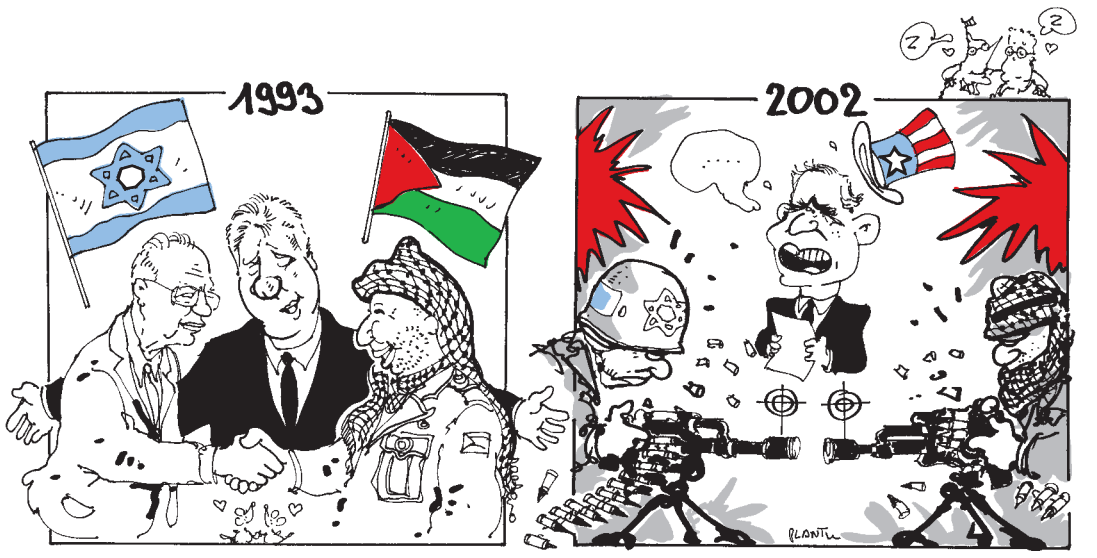

▶ Reportages et témoignages : selon l'ONU, « un désastre humanitaire »

▶ A Tel-Aviv, 15 000 Israéliens contre un « deuxième Liban »

▶ Immense défilé à Rabat pour les Palestiniens

▶ En France, des mobilisations antagonistes

Lire pages 2 à 5, page 11 et notre éditorial page 21

Lionel Jospin ajuste sa campagne

Les réponses des candidats au « Monde » sur leur patrimoine

EN RECUL, au premier tour, selon les derniers sondages, victime, disent certains de ses amis, d'une campagne *« brouillonne et technocratique »*, conscient que ses réunions thématiques ne sont pas assez percutantes, Lionel Jospin ajuste son discours. Il devrait insister désormais sur sa volonté d'apparaître comme le *« candidat du progrès social »*. François Hollande a invité les secrétaires fédéraux du PS à mener une campagne *« de proximité »* tandis que les personnalités les plus populaires du gouvernement – Jack Lang en particulier – font leur réapparition sur le devant de la scène.

Le Monde a interrogé les candidats sur leur situation patrimoniale et leurs revenus. Le *Journal officiel* a publié, samedi 6 avril, la déclaration de patrimoine du président sortant. Ses avoirs immobilier ont été réévalués.

CHARLES PLATIAU/REUTERS

▶ Le candidat du PS repense son discours

▶ Patrimoine et revenus des candidats

▶ Portrait : qui est Jean Saint-Josse ?

▶ La campagne à la télévision

Lire pages 8 à 10, 16 et 25, Pierre Georges page 38

SPORTS

Le XV de France vise la Coupe du monde

GUY JEFFROY/FLASH PRESS DPPI

EN DOMINANT largement l'Irlande (44-5), samedi 6 avril à Saint-Denis, le XV de France a bouclé le premier grand chelem de l'histoire du Tournoi des six nations. Le groupe dirigé par l'entraîneur Bernard Laporte tourne désormais ses regards vers la Coupe du monde, qui doit se dérouler en 2003 en Australie et en Nouvelle-Zélande. En tennis, Fabrice Santoro a offert à la France sa place en demi-finales de la Coupe Davis, où elle affrontera les Etats-Unis. Les autres résultats dans nos pages « Sports ». *Lire pages 28 à 31*

Sarajevo fête l'Oscar de Danis Tanovic, héros d'un pays triste

UN INSTANT de fierté dans un monde de désolation. Sarajevo a marqué, samedi 6 avril, le dixième anniversaire de l'éruption de la guerre en recevant Danis Tanovic, de retour d'Hollywood avec l'Oscar du meilleur film étranger, obtenu pour *No Man's Land*. *« Bravo Danis ! »* annonçaient les banderoles. Pour les Sarajéviens, l'heure n'est pourtant pas à la joie. Le pays reste divisé, l'économie moribonde, les criminels de guerre courent toujours.

Il y a dix ans, le 6 avril 1992, une manifestation populaire animait les rues de Sarajevo. Tandis que le nationalisme embrasait la Serbie et la Croatie, des milliers de Bosniaques brandissaient des portraits de Tito, le créateur de la Yougoslavie, et des affiches pacifistes. Les snipers de Radovan Karadzic, l'homme de Slobodan Milosevic en Bosnie, tiraient sur la foule. La première personne foudroyée fut Suada Dilberovic, une étudiante de 24 ans, sur le pont de Vrbanja. Aujourd'hui, le pont porte son nom et les Sarajéviens y ont déposé, samedi, des gerbes de fleurs. Assiégée trois ans et demi par l'armée serbe, Sarajevo a perdu 12 000 de ses citoyens et la Bosnie 200 000 habitants. Deux millions de personnes ont été jetées sur les routes de l'exode.

La ville a été réunifiée, l'aide économique est arrivée, les habitations ont été reconstruites, mais la vie demeure rythmée par les désillusions. Romano Prodi, le président de la Commission européenne, a regretté samedi que l'Europe n'ait *« pas arrêté »* la guerre. Mais il a aussi donné des leçons de démocratie, sans doute nécessaires, mais peu compatibles aux yeux des Bosniaques avec ce que tolère la communauté internationale de la part des nationalistes. Car, de façon aussi discrète que déterminée, le Parti démocratique serbe (SDS) a déjà commémoré la création de la « République serbe », ce territoire bâti par le nettoyage ethnique et parsemé de charniers. *« N'oublions pas Pale* [le village qui servit de quartier général aux nationalistes serbes], déclarait récemment Mirko Sarovic, le président de la « République serbe », à Banja Luka. *N'oublions pas l'endroit où nous avons pris nos décisions historiques ! »*

« Les leçons de morale de l'étranger, c'est emmerdant, dit Irma, journaliste sarajévienne. *Qui a toléré la purification ethnique ? Pas nous ! L'Europe, oui ! »* Pour ranimer la flamme, ne restait donc qu'à fêter l'Oscar d'un enfant de la guerre, cameraman de l'armée bosniaque exilé à Paris. *« L'Oscar de Danis*, ajoute Irma, *c'est le premier cadeau que nous recevons depuis dix ans, et ça réchauffe le cœur ! »* A Hollywood, Tanovic avait brandi son trophée en criant *« Pour la Bosnie ! »*. Pour ce film, pour ce mot, il est un peu devenu le premier héros national d'un pays qui n'en a plus, ou en a trop eu. Un pays triste.

Rémy Ourdan

MUSIQUES

Incorrigible Jean-Louis Murat

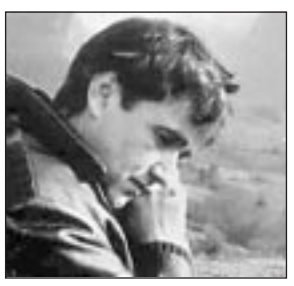

FRANCK COURTÈS

A L'AFFICHE du Printemps de Bourges, le chanteur refuse les compromissions de l'époque. *Lire pages 33 et 34*

ANALYSE

Impuissance européenne au Proche-Orient ?

IL EST TENTANT de crier haro sur l'impuissance des Européens au Proche-Orient en mettant en exergue l'*« humiliation »* qu'ils ont subie dans leur tentative manquée pour amener Ariel Sharon à composer. Il l'est tout autant pour les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze de s'adresser *mezza voce* un satisfecit, expliquant que la décision du président George W. Bush de réengager la diplomatie américaine dans le conflit israélo-palestinien doit beaucoup à l'influence de l'Union européenne. Dans le premier cas, le rôle de l'Europe serait dérisoire ; dans l'autre, elle serait une sorte de *deus ex machina* à l'ascendant discret mais déterminant.

Puisque, au Proche-Orient, l'Europe existerait à travers les Etats-Unis, il faudrait louer son influence quand l'administration américaine se rapproche de ses thèses, et stigmatiser Washington le reste du temps. Ces deux affirmations doivent être relativisées. C'est un fait qu'en acceptant que l'émissaire américain Anthony Zinni rencontre Yasser Arafat à Ramallah au lendemain du refus signifié à des Européens qui réclamaient la même chose, le chef du gouvernement israélien a confirmé le peu de cas qu'il fait de la diplomatie européenne.

Mais les Quinze n'ont pas tort de souligner que l'entrevue avec le général Zinni a été peu productive, et que M. Sharon, en faisant la sourde oreille aux admonestations du président Bush, a involontairement mis du baume sur la blessure d'amour-propre des Européens. Ceux-ci auraient-ils dû, en tout état de cause, s'abstenir ?

Laurent Zecchini

Lire la suite page 21

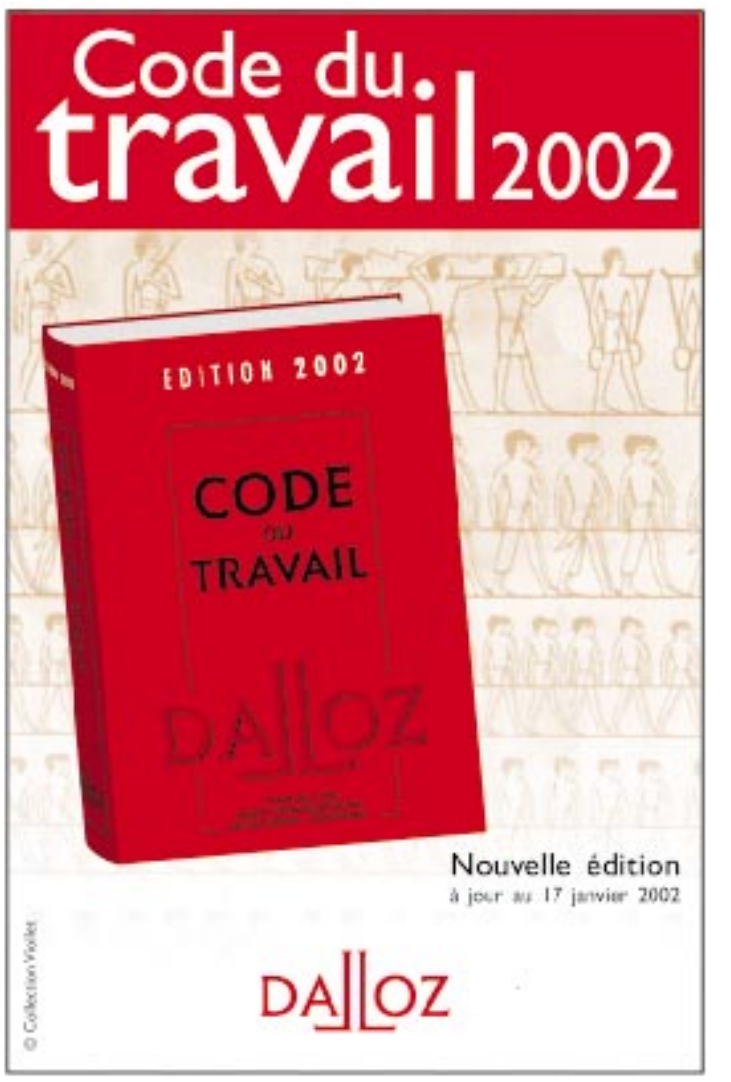

M 00147 - 409 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, a entamé, dimanche soir 7 avril, sa **TOURNÉE** au Proche-Orient sans se faire vraiment d'illusions sur ses chances de succès. Avant son départ, il a affirmé qu'il *« n'était même pas sûr d'obtenir un cessez-le-feu »*. Pour le moment, le gouvernement d'Ariel Sharon se refuse à obtempérer aux **DEMANDES DE RETRAIT** renouvelées tant par les Etats-Unis que par l'ONU. L'opération « Mur de protection » se poursuit avec intensité et le général Mofaz, chef d'état-major de l'armée israélienne, a estimé qu'il lui faudrait **ENCORE TROIS SEMAINES** pour mener à bien son action sur le terrain. D'autre part, la situation se tend à la **FRONTIÈRE NORD** avec le Liban en raison des attaques du Hezbollah. Ariel Sharon a estimé que la situation était *« devenue intolérable »*. Il a de nouveau été fait appel à des réservistes.

Israël est décidé à poursuivre plusieurs jours encore son offensive

Les appels répétés des Etats-Unis à un « retrait sans délai » sont ignorés. Colin Powell, qui entame une tournée dans la région, minimise la portée de sa mission, ne se disant pas certain d'obtenir un cessez-le-feu. De furieux combats ont eu lieu ce week-end

QUITTANT les Etats-Unis, dimanche soir 7 avril, pour une tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'est montré très prudent sur les chances de réussite de sa mission. Il a indiqué qu'il n'était *« même pas sûr de rentrer avec un cessez-le-feu »* et encore moins avec *« un traité de paix »*. Son arrivée à Jérusalem est prévue pour jeudi alors que rien, pour le moment, ne donne à penser que le gouvernement d'Ariel Sharon va amorcer un début de retrait des villes autonomes palestiniennes. Au contraire, les combats continuent avec toujours autant d'intensité.

▶ **Ariel Sharon a estimé,** dimanche 7 avril, qu'*« Israël se trouve à un point de non-retour car l'Autorité palestinienne ne combattra pas le terrorisme quels que soient les accords* [qui seront conclus] *et nous ne pouvons accepter de revenir à la situation qui prévalait avant le déclenchement des opérations »*. Sans préciser de date, il a ajouté qu'Israël *« ferait tout ce qu'il peut pour apporter une fin rapide à l'opération Rempart »*, également appelée *« mur de protection »*, en réponse au président Bush qui a insisté, samedi, pour un *« retrait sans délai »*, demande réitérée dimanche par sa conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice.

LES COMBATS CONTINUENT

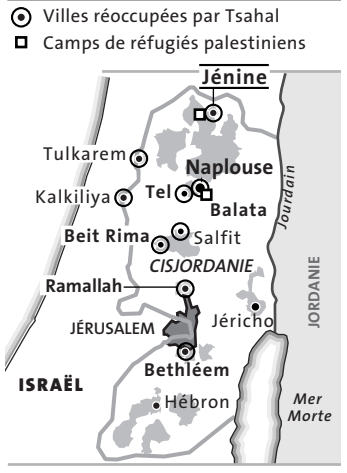

▶ **Le chef d'état-major, le général Shaoul Mofaz,** a estimé que l'offensive en Cisjordanie devrait durer *« au moins quatre semaines depuis le début de l'opération* (le 29 mars) *et qu'il serait préférable d'en disposer de quatre de plus pour une seconde phase »* sans préciser en quoi consisterait la seconde phase. Il a seulement indiqué qu'après la fin de l'offensive *« l'armée se déploierait différemment »*, ce qui implique qu'elle maintiendrait des positions en zone autonome palestinienne.

▶ **Le Conseil de sécurité des Nations unies** a de nouveau fait part de sa préoccupation face à l'intensification des attaques contre les villes palestiniennes demandant une nouvelle fois à Israël de retirer *« sans attendre »* ses troupes. Les quinze membres se sont réunis en consultations à huis clos à la demande de la Tunisie, agissant au nom du groupe des nations arabes. Il s'agit de la sixième réunion du Conseil de sécurité consacrée au Proche-Orient en dix jours.

▶ **A Bethléem,** dans l'église de la Nativité, la situation est toujours bloquée. Près de 200 Palestiniens, armés ou civils, sont toujours terrés à l'intérieur, depuis mardi 2 avril, avec 40 moines franciscains et quatre sœurs. Des tirs nourris ont éclaté, lundi matin, et un Palestinien qui tentait d'éteindre un incendie dans un bâtiment jouxtant la basilique a été tué.

▶ **A Jénine,** des hélicoptères israéliens ont tiré, aux premières heures de lundi, au moins 18 missiles contre le camp de réfugiés de Jénine, a rapporté la chaîne CNN. Tsahal a lancé un appel à se rendre aux militants palestiniens armés assurant qu'ils seraient traités correctement. Trente Palestiniens ont été tués lors de combats rapprochés à Naplouse. Des soldats, appuyés par des chars et des véhicules blindés, ont pénétré dans la nuit de samedi à dimanche à Beit-Rima, où des maisons ont été fouillées. L'armée a également pris, dimanche soir, le contrôle du village de Tel, près de Naplouse. Dans le sud de la bande de Gaza, deux Palestiniens ont été tués dans un échange de tirs près d'une colonie juive. D'intenses préparatifs ont lieu à Gaza pour s'opposer à une éventuelle intervention de Tsahal.

▶ **A la frontière avec le Liban,** les incidents armés impliquant le Hezbollah chiite se sont multipliés. Ces derniers ont à nouveau bombardé des positions de l'armée israélienne dans le secteur des fermes de Chebaa occupé par Israël, faisant deux blessés légers parmi les soldats israéliens. Quatre autres soldats ont en outre été blessés dans une attaque à Avivim, près de la frontière. M. Sharon a nommément mis en cause la Syrie et l'Iran. L'armée israélienne a annoncé, lundi, avoir lancé des ordres de mobilisation de réservistes qui seront déployés à la frontière sans en préciser le nombre. – *(AFP, Reuters.)*

Plus de 1 800 morts en dix-huit mois

Le chef d'état-major israélien, le général Shaoul Mofaz, a évalué, dimanche 7 avril, à 200 le nombre des morts Palestiniens et à 13 le nombre de soldats israéliens tués depuis le déclenchement de l'offensive le 29 mars. Toujours selon ce bilan, les blessés sont au nombre de 1 500 côté Palestiniens et de 143 chez les Israéliens. 1 413 Palestiniens ont par ailleurs été arrêtés, dont 361 figurent sur la liste des personnes recherchées, selon le général Mofaz. Ces chiffres ne tiennent pas compte des victimes du week-end, notamment à Naplouse et à Jénine. D'après un bilan établi par l'Agence France-Presse, au moins 1 810 personnes, dont 1 351 Palestiniens et 426 Israéliens, ont péri depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, c'est-à-dire depuis dix-huit mois. Toutefois, il est impossible d'établir de façon précise le nombre des victimes de l'opération « Mur de protection » du fait de la fermeture de secteurs déclarés « zones militaires fermées » et de l'impossibilité pour la presse de rendre compte de ce qui s'y passe.

La Croix-Rouge proteste contre « un comportement inacceptable »

GARDIEN des conventions de Genève qui régissent le droit de la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge a expliqué dans un communiqué en date du 5 avril pourquoi ses ambulances ne viennent pas au secours des blessés des territoires palestiniens :

« Suite à des incidents qui impliquaient des soldats des Forces de défense israéliennes et qui ont mis en danger la sécurité du personnel de la Croix-Rouge et à des attaques dirigées contre ses véhicules et ses locaux, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est aujourd'hui obligé de limiter au strict minimum ses déplacements en Cisjordanie.

» Plusieurs incidents l'ont conduit à prendre cette décision. En effet, ces deux derniers jours, des membres du personnel du CICR à Bethléem ont été menacés à bout portant, des coups de semonce ont été tirés en direction des véhicules du CICR à Naplouse et Ramallah, deux véhicules du CICR ont été endommagés par les tanks des Forces de défense israéliennes à Tulkarem, et on s'est introduit par effraction dans les locaux de l'institution dans cette ville.

» Ce comportement est tout à fait inacceptable, car il met en danger non seulement le travail des services médicaux d'urgence qui consiste à sauver des vies, mais aussi la mission humanitaire du CICR. »

SECOURS INTERROMPUS

Le CICR indique que son directeur général, Paul Grossrieder, s'est rendu dans la région pour rappeler aux autorités israéliennes *« les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, à savoir respecter la population civile et l'action du CICR »*.

L'organisation Médecins du monde a également indiqué avoir dû interrompre ses activités à Gaza et en Cisjordanie. *« Nos équipes sont empêchées depuis une semaine de porter les secours aux blessés. Quelle que soit l'intensité du conflit, le droit humanitaire doit être respecté, le libre accès aux victimes et la libre circulation du personnel soignant dans l'exercice de ses fonctions doivent être assurées »*, rappelle MDM.

[M'B'A ESCP-EAP]
L'ACCÉLÉRATEUR de carrière
L' **Executive M'B'A ESCP-EAP** à **Paris** est un programme de management conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme MBA bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.
Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.
ESCP-EAP
79 avenue de la République - 75011 Paris
Isabelle du Merle - Tél. : 01 49 23 22 89
E-mail : emba@escp-eap.net
Réunions d'information
• **25/04** - 8h15
• **16/05** - 18h30
www.escp-eap.net
ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.*
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Vu du QG d'Arafat : les chars s'amusent à écraser les voitures palestiniennes

SAMIR ABDALLAH, cinéaste français, membre de la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien, est toujours enfermé avec une quarantaine d'autres étrangers de différentes nationalités à l'intérieur du quartier général assiégé du président palestinien, Yasser Arafat. Joint dimanche 7 avril en fin d'après-midi, il raconte : *« Le courant électrique a été rétabli hier, mais l'eau est coupée depuis une semaine. Elle a été rétablie à deux reprises seulement, pour deux heures. Depuis deux jours, plus rien. Il n'est pas question de se laver. En début de soirée, les Israéliens ont autorisé des ambulances palestiniennes à nous livrer quelques produits alimentaires et de l'eau potable. Jusqu'alors, nous vivions sur des réserves qui s'amenuisaient. Aujourd'hui, par exemple, nous avons mangé du riz et des haricots. Un seul repas pour la journée. Il y avait eu plusieurs tentatives palestiniennes de nous faire parvenir des provisions depuis deux jours, mais l'armée israélienne l'a interdit. Lorsque les Israéliens disent qu'ils font parvenir des vivres, c'est faux. Tout est de provenance palestinienne.*

TÉMOIGNAGE

« Ils s'amusent à passer et repasser sur ces voitures pour les mettre en bouillie »

« PREMIERS SECOURS »

» Vous savez ce qui est arrivé hier ? Les Israéliens ont tiré sur une aile du complexe présidentiel. Quatre Palestiniens ont été blessés, dont un gravement. Il a été évacué par une ambulance du Croissant-Rouge palestinien vers l'hôpital, mais les Israéliens l'ont ensuite arrêté et nous n'avons pas de ses nouvelles. Les trois autres sont restés ici. Il y a un médecin qui s'occupe des premiers secours. Il y a peu de médicaments et on manque de matériel médical. Quelques minutes avant le bombardement israélien, nous étions dans la pièce qui a été touchée. Il aurait donc pu y avoir des étrangers blessés. Le président Yasser Arafat est venu nous voir après les tirs pour nous rassurer.

» Nous avons des nouvelles de ce qui se passe à Jénine et Naplouse, mais il faut les vérifier, parce que ce sont des gens qui appellent et nous ne savons pas si c'est vrai. Il y aurait de véritables massacres, des centaines de morts et de blessés. Malgré la fatigue, le rationnement et la situation sanitaire, tout le monde a le moral : nous-mêmes, M. Arafat et son entourage. Sept d'entre nous sont partis vendredi, mais nous avons l'intention de rester jusqu'à ce que les forces israéliennes se soient complètement retirées.

» Je vais vous raconter une scène caractéristique du comportement de l'armée israélienne : ce matin, un char a écrasé l'une des voitures palestiniennes qui sont garées devant le complexe présidentiel comme ça, sans motif sérieux. Ils s'amusent à passer et repasser sur ces voitures pour les mettre en bouillie. Cela fait partie de la guerre psychologique, sans doute. »

M. Na

Sous « un feu d'enfer », le camp de Jénine refuse de se rendre

« Un désastre humanitaire est en train de se préparer », dénonce une agence des Nations unies

L'AGENCE des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens (Unrwa) a appelé Israël, dimanche 7 avril, à *« mettre fin à l'horreur »* dans les camps de réfugiés palestiniens de Jénine et de Balata (Cisjordanie). *« Les forces armées israéliennes ont créé un champ de bataille infernal au sein des populations civiles »*, dans ces camps, a indiqué le commissaire général de l'Unrwa, Peter Hansen, dans un communiqué.

« Nous avons des informations qui relatent une horreur pure (...), *des hélicoptères qui tirent sur des zones habitées par des civils, des centaines de blessés en raison des bombardements systématiques de chars, des bulldozers qui ont rasé des maisons de réfugiés, la pénurie de médicaments et de nourriture »*, a ajouté M. Hansen. Selon Richard Cook, chef des opérations de l'Unrwa en Cisjordanie, *« un désastre humanitaire est en train de se préparer dans les camps de réfugiés de la Cisjordanie. Le nombre de pertes en vies humaines est alarmant »*, a ajouté M. Cook.

« NID DE TERRORISTES »

Réputé pour être un bastion des mouvements radicaux palestiniens et considéré par Israël comme un *« nid de terroristes »*, le camp de réfugiés de Jénine compte environ 10 000 habitants. Ils ont opposé une forte résistance à l'assaut des soldats israéliens durant le week-end.

Jamal Abou Al Haija, responsable du Mouvement de la résistance islamique Hamas à l'intérieur du camp, joint par téléphone par l'AFP, a affirmé qu'il y avait *« des dizaines de maisons détruites et des tués et des blessés que nous ne pouvons pas atteindre »*. A Jérusalem, le commandant de l'armée de l'air israélienne, le général Dan Halutz, a rejeté les accusations de massacre, affirmant que l'armée *« n'a pas recours à la force brutale »* et *« tente d'éviter la mort de civils innocents »*.

« Mais dans une situation de guerre, de combats, il y a des victimes des deux côtés, a-t-il ajouté. *Les terroristes utilisent des lieux sacrés pour tirer sur nos soldats, sachant que nous ne riposterons pas. A Jénine, ils tirent à partir de la mosquée »*, a-t-il précisé, avant de faire projeter un film vidéo où l'on peut voir la fumée de tirs déclenchés à partir du minaret d'une mosquée.

Dimanche matin, les correspondants militaires du quotidien israélien à grand tirage, *Yediot Aharonot*, faisaient état de combats particulièrement durs et sanglants dans le camp de réfugiés de Jénine, qui s'étend sur moins d'un kilomètre carré. D'après le journal, l'armée israélienne n'a réussi à y pénétrer qu'au bout de cinq jours. Voici le récit de Ron Leshem, correspondant du *Yediot Aharonot,* qui se trouvait samedi avec les troupes israéliennes engagées dans les combats du camp de Jénine :

« Le camp de réfugiés de Jénine refuse de se rendre. Après cinq jours de violents combats, sept soldats tués et 30 blessés, il y a toujours un feu d'enfer. La progression des forces est très difficile.

» Le muezzin crie en hébreu : "Soldats, sortez. Vous ne savez pas les surprises qui vous attendent ici. Nous vous tuerons ainsi que vos compatriotes. Tout votre pays sera à nous." Une petite fille sanglote ensuite dans le haut-parleur : "Héros (de Jénine) protégez-nous !" De son côté, l'armée, au moyen de porte-voix, appelle les hommes armés retranchés dans le camp à se rendre.

» Des bulldozers démolissent des maisons, enterrant parfois sous leurs décombres ceux qui ont refusé de se rendre. Des colonnes de fumée montent du camp. Les hélicoptères de combat tirent des roquettes. Les chars tirent au canon et à la mitrailleuse. Les rafales laissent une traînée de feu dans le ciel. Au sol, des centaines de charges explosives (placées par les Palestiniens) et des voitures piégées. Des dizaines de tireurs embusqués et des monceaux de ruines. »

TIREURS EMBUSQUÉS

« On nous avait dit que les combats seraient très difficiles ici. Que des soldats seraient tués dès les premières secondes [de leur approche du camp]. *Que les tireurs embusqués savaient viser. Nous ne pensions pas alors combien cela était vrai »*, raconte Stav, un soldat.

« Hen, un réserviste de 40 ans, conduit le véhicule blindé qui évacue les blessés et les morts. Il pénètre sans arrêt sur la ligne de front (...). *J'ai le sentiment,* dit-il, *que nous allons être coincés ici pour plusieurs jours encore.* [Le chef d'état major israélien, le général Shaoul] *Mofaz s'est vanté jeudi que le camp se rendrait au bout de quelques heures. Cela n'est pas arrivé. Il apparaît qu'il ne sait pas vraiment ce qui se passe dans les ruelles du camp »*, dit ce soldat.

D'après le général Dan Halutz, sept soldats israéliens ont été tués *« au cours des deux derniers jours »* à Jénine. Le ministre palestinien de la culture et de l'information, Yasser Abed Rabbo, a indiqué qu'une trentaine de Palestiniens au moins ont été tués pour la seule journée de samedi dans le camp. Le bilan pourrait être très lourd, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Une ONG israélienne évoque des « tortures »

L'organisation non gouvernementale (ONG) israélienne de défense des droits de l'homme B'Tselem a annoncé, vendredi soir 5 avril, qu'elle avait présenté à la Haute Cour un référé, lui demandant de statuer en urgence sur l'interdiction faite aux Palestiniens arrêtés dans le cadre de l'opération « Mur de protection » de bénéficier de l'assistance d'un avocat. Au moins 1 200 Palestiniens ont été arrêtés par les forces israéliennes. B'Tselem dit aussi avoir appris *« de source fiable »* que, dans le camp de rétention d'Ofer, près de Ramallah, les Palestiniens seraient *« soumis à des tortures, y compris le bris des os des doigts de pied. Il ne s'agit pas de cas individuels isolés »*, a déclaré au *Monde* un porte-parole de l'ONG.

Le conseiller juridique adjoint de l'armée en Cisjordanie, Yaïr Lotstein, a indiqué qu'il allait vérifier ces allégations. Suite à la requête de B'Tselem, il a ajouté que les personnes internées n'avaient pas le droit d'être assistées d'un avocat. L'ONG conteste la légalité de cette décision. – *(Corresp.)*

GORAN TOMASEVIC / AFP

ODD ANDERSEN / AFP

La bataille de Naplouse
Les combats les plus violents ont eu lieu, samedi 6 et dimanche 7 avril, dans la cité de Naplouse, la deuxième plus grande ville palestinienne de Cisjordanie. Des tirs d'obus et de mortiers ont visé le centre historique de la ville où les combattants palestiniens se réfugiaient dans le dédale de ruelles et de passages.

ODD ANDERSEN / AFP

Plus de trente Palestiniens auraient été tués. Les ambulances n'ont que très rarement pu franchir les barrages de blindés pour évacuer les blessés. Dans le centre, des groupes de Palestiniens se battaient maison par maison, sous le feu de snipers israéliens.

Dans Bethléem occupée, des rues sans joie aux allures de dernier matin du monde

La ville sous couvre-feu est déserte et le siège de l'église de la Nativité dure depuis une semaine

BETHLÉEM
de notre envoyé spécial

Le vent mauvais d'un hiver qui se prolonge souffle sur Bethléem pétrifiée. La ville du Christ est depuis une semaine soumise à un couvre-feu total par l'armée d'Israël. La biblique cité s'est figée dans le silence, et le dédale des rues sans joie marque la frontière d'un désert urbain, aux allures de dernier matin du monde. Impression trompeuse : la trentaine de milliers d'habitants de l'agglomération se terre dans les maisons, volets tirés sur l'angoisse.

Parfois annoncés par le cliquètement de leurs chenilles, des chars s'avancent avec lenteur, méthodiques et inquiétants. Ils circulent souvent par trois. Le premier promène son canon de gauche à droite, animal reniflant ses proies. Le troisième progresse, canon tourné vers l'arrière pour assurer la progression du troupeau. Les servants des tanks sont invisibles, claquemurés au sein de leur blindage. Puis le silence s'abat de nouveau.

Plus l'on s'avance et plus les signes de meurtrissures rappellent le passage des soldats israéliens, quand l'armée a brutalement investi Bethléem, en début de semaine dernière : devantures défoncées, piliers de maisons écroulés, voitures explosées, ordures traînées dans le vent qui persiste.

REPORTAGE

« Des combattants ? Il s'agit surtout de policiers », indique un avocat reclus de l'église

UN FEU DE PAILLE

« Mardi, les chars sont arrivés et se sont mis à tirer sans relâche. Au bout de la rue, il y avait encore des combattants palestiniens qui répliquaient. » Mitri Raheb, pasteur luthérien, sort pour la première fois de sa réclusion. Sa résidence, adjacente au temple, porte les stigmates de la « guerre ». C'est-à-dire d'un combat inégal où les forces israéliennes ont montré leur puissance de feu, face à une poignée d'activistes, dont la résistance ne fut qu'un feu de paille : *« C'est ça la lutte contre le terrorisme ? »*, interroge le pasteur, en désignant les destructions alentour.

En ce dimanche d'après-Pâques, le chapelain aurait aimé célébrer la messe. Les chrétiens de Bethléem (environ le tiers de la population) espéraient que les autorités d'occupation lèveraient le couvre-feu, comme cela avait été le cas vendredi. Espoir déçu : une manifestation de chrétiens, qui entendaient organiser une procession vers la place de la Nativité, lieu de naissance supposée du Christ, n'aura pu avoir lieu. En début de matinée, des véhicules de l'armée israélienne avaient annoncé par haut-parleur et en arabe que personne ne serait autorisé à sortir. *« Une semaine après la Passion du Christ, les premiers chrétiens devaient se terrer chez eux pour échapper aux persécutions. C'est comme si nous revivions aujourd'hui le même destin »*, avance Mitri Raheb. A ce moment, une longue rafale de mitrailleuse éclate, quelque part en ville.

Dans le complexe dit « de la Nativité », qui abrite l'église Sainte-Catherine et le couvent franciscain, quelque deux cents activistes palestiniens armés sont toujours retranchés. Jouissant de l'« hospitalité » de quarante pères franciscains et de six religieuses, certaines très âgées. Les Israéliens continuent d'affirmer que ces derniers sont des otages.

UN REPAS PAR JOUR

« Faux », affirme l'avocat Tony Salman, qui fait partie des reclus et qui a été joint par téléphone. *« Je me suis rendu dans le complexe après le début de la crise. Je peux vous assurer qu'il n'y a aucun otage ici. Quant aux combattants, il s'agit surtout de policiers de l'Autorité palestinienne qui se trouvaient aux abords de la place après l'arrivée des soldats israéliens. »*

Selon M. Salman, *« la situation se dégrade de jour en jour, en raison du manque de nourriture et de médicaments. Nous ne faisons plus qu'un repas par jour, essentiellement composé de riz et de spaghettis »*. Selon l'agence de presse vaticane Fidès, les Israéliens exercent par ailleurs une pression croissante sur les responsables franciscains chargés des Lieux saints, afin que ces derniers ordonnent *« à leurs frères et sœurs »* de l'église de la Nativité de quitter les lieux. Afin de permettre l'arrestation des combattants.

Les abords de la place restent quasi inaccessibles. Un petit groupe de journalistes qui s'y avançaient, dimanche 7 avril, a été repoussé par une poignée de soldats. *« Demi-tour ! vous devez quitter les lieux immédiatement ! »*, ont crié les hommes de Tsahal, mettant en garde les représentants de la presse étrangère contre des tirs supposés de snipers palestiniens : *« Fichez le camp, vous allez vous faire tirer dessus, ne touchez à rien, il y a des pièges explosifs ! »* Le groupe des reporters recule.

AU CENTRE DE LA VILLE

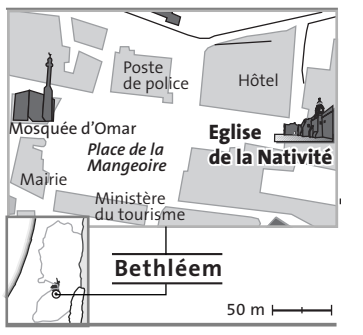

Plus tard, au coin d'une rue, la même patrouille se fait plus menaçante. Un sous-officier braque son arme... *« Contre le mur ! demi-tour ! vous ne vous rendez pas compte que c'est dangereux. Il peut y avoir des bombes cachées dans les épaves de voitures »*, s'écrie un soldat en désignant les carcasses de véhicules détruits qui bloquent la rue. En théorie, les journalistes sont interdits de séjour dans Bethléem, comme dans toutes les villes déclarées *« zone militaire »* par l'Etat juif. En réalité, ils sont ici tolérés. Même s'ils doivent se heurter à la dangereuse hostilité de soldats qui, à plusieurs reprises, n'ont pas hésité à tirer sur des reporters.

DES ENFANTS JOUENT

Le Père Jacob Abou Saad, prêtre catholique de rite melkite, est lui aussi un reclus parmi tant d'autres dans son église, située non loin de la place de la Nativité, dont on distingue au loin le clocher. Son presbytère est situé dans un lacis de ruelles et d'escaliers, havre isolé à l'abri de la violence alentour. *« C'est une situation douloureuse,* explique le prêtre ; *on sent bien que les Israéliens ne veulent pas entendre parler de paix avec les Palestiniens. Pas plus qu'ils n'acceptent que des patriarches ou des évêques puissent négocier la fin du siège du complexe de la Nativité. C'est honteux ! »*

Plus haut dans le quartier, profitant du passage des journalistes, des habitants sont sortis sur le pas de leurs portes. Des enfants se mettent à jouer dans la rue, défiant le couvre-feu. *« Chaque jour,* soupire Khader Shokeh, professeur à l'université d'Abou Dis, près de Jérusalem, *il y a des tirs, des grenades assourdissantes lancées par les soldats quand ils patrouillent dans notre rue. Mais on a stocké suffisamment de vivres et l'électricité n'a pas été coupée. On attend simplement que la question de la place de la Nativité soit réglée. A mon sens, et je vous le dis en tant que musulman, dans cette ville où chrétiens et musulmans vivent en harmonie, l'église de la Nativité, c'est un lieu saint. Il est normal que tout un chacun puisse y trouver asile. »*

Bruno Philip

Trois ONG appellent au respect des civils

Trois organisations de défense des droits de l'homme, Amnesty International, Human Rights Watch et la Commission internationale des juristes (CIJ) ont estimé, dimanche 7 avril, dans un communiqué commun, que *« les civils sont les principales victimes du tragique conflit qui fait rage depuis dix-hui mois »* et ont demandé qu'il soit mis fin *« au ciblage délibéré des civils et des personnes protégées par le droit humanitaire international »*.

Les trois organisations s'inquiètent du fait que les services médicaux ont pratiquement dû renoncer à leur mission et se disent également alarmées par la multiplication des attentats-suicides affirmant que *« ces actions ternissent la cause palestinienne et ne résoudront la situation en aucune manière ; elle augmentent seulement la peur et la méfiance des Israéliens ordinaires »*. – *(Reuters.)*

PROFIL MGR SABBAH, UN « MÉDIATEUR »

« C'est la première fois que, pour des raisons de guerre, on ne peut plus célébrer la messe à la basilique de la Nativité. » L'homme qui parle, économe de mots, est très affecté ce dimanche 7 avril. Patriarche latin de Jérusalem, né à Nazareth le 19 mars 1933, Mgr Michel Sabbah s'est imposé comme le leader naturel d'une communauté chrétienne de Terre sainte (300 000 fidèles) *« tétanisée »* par les événements.

Foi intransigeante, détestant la langue de bois, Michel Sabbah est de la trempe de ces patriarches d'Orient taillés pour les périodes de guerre. Mardi 2, dès le lendemain de l'occupation de Bethléem, il rassemblait porte de Jaffa trois cents chefs d'Eglise et religieux et se dirigeait vers le domicile d'Ariel Sharon dans la vieille ville. Le lendemain, il se heurtait à l'armée israélienne aux portes de Bethléem. Et samedi, il publiait un communiqué *« condamnant »* la thèse israélienne selon laquelle les trente franciscains et autres religieux enfermés dans la basilique étaient les *« otages de terroristes palestiniens »*.

Populaire dans la population palestinienne, soutenu par le Vatican et les chefs des treize rites chrétiens de Terre sainte, Michel Sabbah a des atouts pour s'imposer comme « médiateur » dans le *« piège »* tendu à la basilique de la Nativité. Les Israéliens assurent qu'ils ne porteront pas atteinte au droit d'asile des 200 Palestiniens enfermés.

Sa nomination comme patriarche, le 7 décembre 1987, avait été une décision personnelle du pape. Pour la première fois depuis la restauration, en 1847, du patriarcat latin, héritage des croisades, le titulaire n'était plus un diplomate italien effacé, mais un prêtre palestinien, formé à Rome, mais longtemps curé en Jordanie, au tempérament forgé par quarante ans de confrontation avec les Israéliens.

Le patriarche a dû accepter à contrecœur la reconnaissance d'Israël, en 1994, par le Vatican et la visite du pape à Jérusalem. Il a subi trop d'humiliations — des heures d'attente, malgré son passeport du Vatican, à l'aéroport de Tel-Aviv ou à la frontière jordanienne — pour ne pas concevoir une certaine rancœur contre l'*« occupant »* israélien. Mais il n'imagine pas l'avenir autrement que dans une paix des « braves », fondée sur le refus du terrorisme et la *« justice »* pour tous.

Henri Tincq

Tsahal se prépare à une « possible escalade » sur le front nord

BEYROUTH
de notre correspondant

La tension monte à la frontière sud du Liban, surtout dans le secteur sud-est au lieu-dit des fermes de Chebaa, aux confins des territoires libanais et syrien, occupé par Israël depuis 1967 et dont le Liban revendique la souveraineté. Le Hezbollah libanais, qui pilonne régulièrement les positions de l'armée israélienne dans ce secteur, a intensifié ses tirs depuis l'invasion des territoires palestiniens par l'armée israélienne, le 29 mars, détruisant, à l'en croire, un radar. Les représailles israéliennes, à l'artillerie et à l'aviation, n'ont pas tardé. Le face-à-face demeure néanmoins jusqu'à maintenant circonscrit dans l'espace et par sa violence.

Le reste de la frontière, délimité par la « ligne bleue » tracée par les Nations unies, demeure relativement calme, n'étaient deux tirs – de roquettes katiouchas, et de missile grad – contre le territoire israélien. Ces tirs *« incontrôlés »* auraient été déclenchés par des Palestiniens *« infiltrés »*, venus des camps de réfugiés du Liban. Onze Palestiniens ont en tout cas été arrêtés par petits groupes par l'armée libanaise au cours des trois derniers jours, à une vingtaine de kilomètres derrière la ligne frontalière.

Israël a annoncé, lundi 8 avril, avoir lancé des ordres de mobilisation de réservistes qui seront déployés à sa frontière nord en prévision d'une *« possible escalade »*.

L'armée libanaise ne s'étant pas déployée le long de la frontière sud après le retrait israélien, en mai 2000, de la partie du territoire libanais occupée depuis 1978, c'est le Hezbollah qui contrôle ce secteur. Selon les informations recoupées à plusieurs sources libanaises et onusienne, il y monte la garde pour empêcher les tirs des Palestiniens.

Les populations du Liban sud, chiites en majorité, sont en effet hostiles à tout tir dirigé contre le territoire israélien, qui ferait d'elles les cibles de brutales représailles israéliennes, comme au temps où les fedayins palestiniens lançaient des opérations anti-israéliennes à partir du territoire libanais. Le vieil antagonisme entre Libanais et Palestiniens a ainsi resurgi.

Rien ne fait aujourd'hui autant l'unanimité des Libanais que le problème palestinien qui les a tant divisés entre 1969 et 1990. Plus s'exacerbe le conflit en Palestine entre Israël et les Palestiniens, plus solide apparaît le consensus inter-libanais pour refuser *« l'implantation »* des Palestiniens au Liban et pour appuyer ceux-ci dans leur lutte pour obtenir leur Etat, du moment qu'elle ne se déroule plus au Liban, mais chez eux, en Palestine.

REDÉPLOIEMENT SYRIEN

Avec l'aval de la Syrie, le gouvernement libanais s'applique à ne pas perdre le contrôle de la situation dans la région limitrophe d'Israël. C'est dans ce contexte que Damas a commencé à procéder, le 3 avril, à un redéploiement de ses troupes au Liban, sur une ligne encore indéfinie, mais qui devrait dégager la côte, hormis le nord, ainsi que le versant ouest du mont Liban, repli qui aurait dû être opéré il y a dix ans, en vertu des accords interlibanais dits de Taëf, qui ont mis fin à la guerre civile.

Le Liban se tire d'affaire jusqu'à présent. Mais on craint déjà ici de voir s'estomper la belle saison estivale dont on rêvait déjà, avec un afflux vers les montagnes et les rivages libanais des touristes arabes qui évitent de se rendre en Europe et aux Etats-Unis depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001.

Lucien George

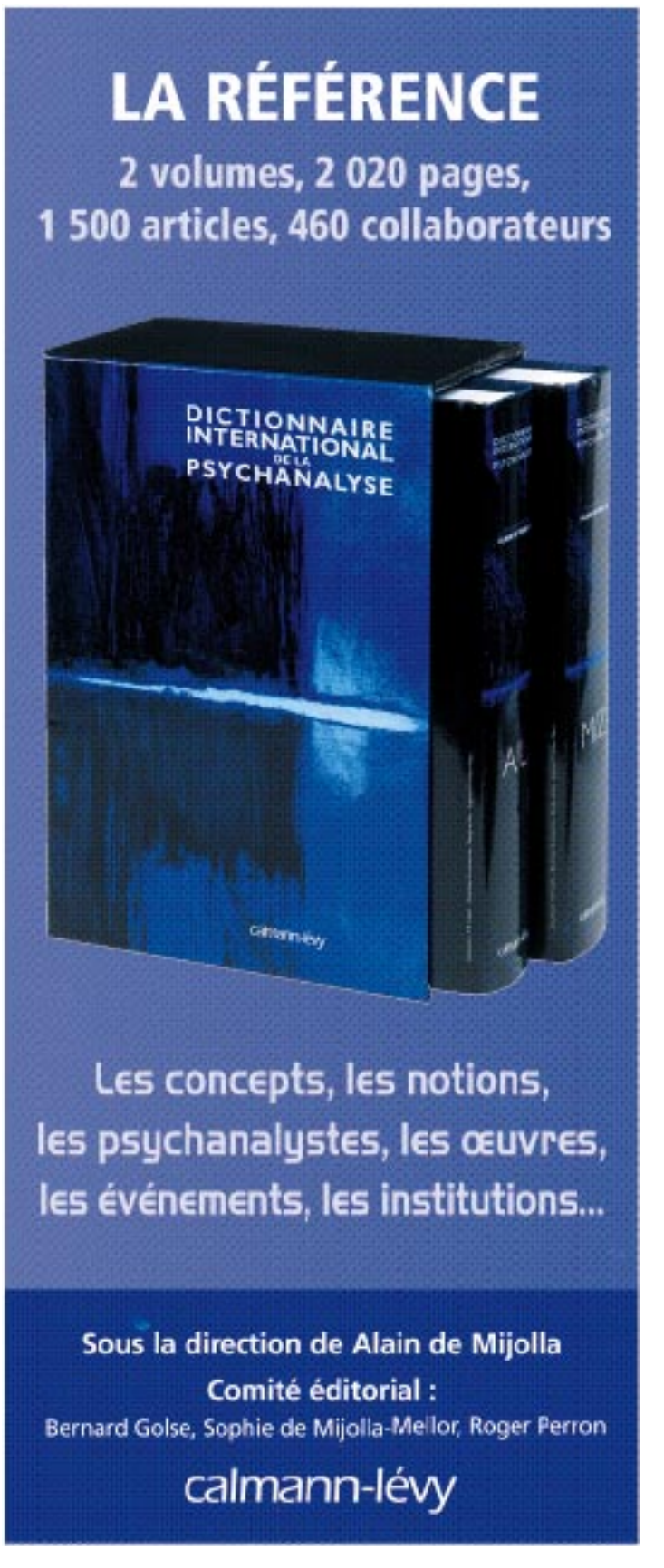

Pour Washington, « sans délai » ne veut pas dire « de façon chaotique »

Le président Bush aurait été surpris de constater que son appel solennel du 4 avril à un retrait « sans délai » des troupes israéliennes des territoires palestiniens n'avait pas été suivi du moindre mouvement en ce sens. Pourrait-il y avoir un début de confrontation entre les Etats-Unis et Israël ?

WASHINGTON
de notre correspondant

Colin Powell a quitté Washington, dimanche 7 avril, pour le Maroc, où devait commencer sa mission de recherche d'un cessez-le-feu et d'un retour aux discussions politiques au Proche-Orient. Outre le roi Mohamed, le secrétaire d'Etat américain devait rencontrer, au Maroc, le prince héritier saoudien Abdallah. Il doit se rendre ensuite en Egypte, pour des entretiens avec le président Hosni Moubarak, mardi 9 avril. Mercredi, M. Powell doit rencontrer ensuite ses partenaires européens à Madrid, où il pourrait rester jusqu'au jeudi 11 avril. C'est ce jour-là qu'il ira en Israël ; il passera aussi la journée du 12 sur le territoire de l'Etat juif et en Cisjordanie si, comme il paraît vraisemblable, il rencontre Yasser Arafat à Ramallah.

Ce calendrier, esquissé par M. Powell lui-même avant son départ, a une importance particulière par rapport à la question du retrait israélien de Cisjordanie. Le langage employé à ce sujet est d'une obscurité manifestement calculée pour qu'on ne sache pas si elle dissimule un désaccord ou bien, au contraire, un accord entre l'administration américaine et le gouvernement israélien. Depuis le discours de George Bush le 4 avril, Ariel Sharon est invité à ordonner le retrait des troupes israéliennes *« des villes palestiniennes, y compris Ramallah »*, qu'elles occupent depuis le 29 mars. Ce retrait était alors présenté comme faisant partie des objectifs de la mission confiée à M. Powell. Le lendemain, la Maison Blanche indiquait que le mouvement demandé à Israël devait intervenir *« le plus tôt possible ou sans délai »*.

« POINT CULMINANT »

Samedi 6 avril, en fin de matinée, lors d'une conférence de presse avec le premier ministre britannique, Tony Blair, qu'il recevait dans son ranch de Crawford, au Texas, M. Bush a répété à l'adresse des Israéliens : *« Retirez-vous sans délai ! »* Et s'ils ignorent cette demande ? *« Je n'attends pas d'eux qu'ils l'ignorent. J'attends d'eux qu'ils entendent l'appel de leurs amis, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne »*, a esquivé le président. Il s'est entretenu par téléphone, dans l'après-midi, avec M. Sharon. Démentant que le ton de l'entretien ait été brutal, comme cela avait été rapporté par certains journalistes, la conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale,

AFP

« Il est temps d'inverser la dynamique de la situation. Le message a été très clair »
CONDOLEEZZA RICE

Condoleezza Rice, a affirmé toutefois, dimanche matin, sur la chaîne ABC : *« Il est temps d'inverser la dynamique de la situation. Le message a été très clair. »* Cependant, a-t-elle ajouté sur CNN un peu plus tard, le président *« comprend que le retrait ne peut pas s'opérer comme sur un toboggan et de façon chaotique »*.

Autrement dit, M. Sharon est autorisé à prendre son temps, soit parce que les Etats-Unis n'ont pas ou ne veulent pas prendre les moyens de l'en empêcher, soit parce qu'il les a convaincus de le laisser faire. Usant lui aussi d'un langage énigmatique, M. Powell est pourtant celui qui a été le plus précis lorsqu'il a déclaré, sur NBC : *« Le président s'attend que quelque chose se produise qui va porter cette opération à une sorte de point culminant, à partir duquel nous pourrons observer un mouvement dans la direction opposée. »*

En quoi consiste ce *« point culminant »*, le secrétaire d'Etat ne l'a pas dit. Il a répondu nettement, en revanche, à la question de savoir s'il était envisagé d'user de l'aide américaine à Israël comme d'un moyen de pression pour obtenir de M. Sharon qu'il mette fin à l'opération « Mur de protection ». *« Nous n'envisageons ni réduction ni suspension de cette aide »*, a dit M. Powell. Il n'est pas question, non plus, de proposer au Conseil de sécurité de l'ONU, ou d'y voter, une troisième résolution qui comporterait des sanctions à l'encontre d'Israël pour non-respect des deux précédents textes l'appelant à cesser ses incursions en territoire palestinien.

Sauf à ce que les propos de M. Bush restent lettre morte et à ce que la mission de M. Powell échoue avant même d'avoir vraiment commencé, il va donc falloir qu'Israël satisfasse à la demande américaine, mais quand ? La date importante est-elle celle de l'arrivée du secrétaire d'Etat au Caire, mardi ? Ou bien seulement celle de son voyage en Israël, jeudi ? *« Nous verrons ce qui va se passer dans les deux prochains jours »*, a dit M. Powell, qui semblait donc attendre un mouvement significatif des Israéliens pour le moment où il s'entretiendrait avec M. Moubarak. Cependant, si le délai du « sans délai » fixé à M. Sharon est hypothétique, la perspective d'une rencontre du secrétaire d'Etat avec le président de l'Autorité palestinienne semble l'être un peu moins. *« Si les circonstances le permettent, je pense qu'il conviendrait que je voie M. Arafat »*, a-t-il déclaré.

Comme le dit un de ses prédécesseurs, Lawrence Eagleburger, qui a appartenu à l'équipe Clinton, le secrétaire d'Etat est *« dans une position terrible »*. Chargé d'une mission pour laquelle il dispose, a dit Mme Rice, d'un mandat *« très large »* et de *« la latitude de faire ce qu'il juge nécessaire »*, M. Powell portera la responsabilité d'un échec. En cas de succès, les honneurs, sinon le mérite, reviendront pour l'essentiel à M. Bush.

Or les critiques se font déjà entendre de la part de certains de ceux qui considèrent comme un signe de faiblesse l'engagement de l'administration dans une tentative d'apaisement entre Israéliens et Palestiniens. John McCain, sénateur de l'Arizona et ancien rival de M. Bush pour la candidature républicaine à la présidence, expliquait dimanche que l'exécutif devrait agir contre l'Irak comme il l'a fait en Afghanistan, sans se laisser intimider par *« ceux qui disent redouter la rue arabe »*.

Patrick Jarreau

VERBATIM

Face à l'Irak, « toutes les options sont sur la table »

Au cours de sa conférence de presse commune avec Tony Blair, samedi 6 avril, à Crawford (Texas), George W. Bush a déclaré au sujet de l'Irak :

« J'ai expliqué au premier ministre que la politique de mon gouvernement est de chasser Saddam Hussein du pouvoir et que toutes les options sont sur la table.

Tony Blair : A la question de savoir si la région, le monde et les Irakiens ordinaires se porteraient mieux sans le régime de Saddam Hussein, la seule réponse possible est "oui". Maintenant, comment avancer dans cette direction, cela se discute. (...) Ne rien faire n'est pas une option, c'est pourquoi nous considérons toutes les options possibles. (...)

On ne peut pas accepter une situation dans laquelle (...) il refuse de nous donner la possibilité d'examiner l'état d'avancement de ses armes de destruction massive, bien que la communauté internationale ait clairement indiqué qu'il devrait nous donner cette possibilité.

George Bush : Je devrais peut-être être un peu moins direct et un peu plus nuancé, et dire que nous sommes favorables à un changement de régime. (...) Je pense que "changement de régime" est un langage plus civil, non ? Permettez-moi pourtant de dire que le monde se porterait mieux sans *[Saddam Hussein]*. L'avenir sera meilleur sans lui.

Le pire serait de laisser cet homme se délier de son engagement et s'acoquiner avec un réseau terroriste. Vous auriez soudain un de ces obscurs réseaux terroristes qui disposerait d'un arsenal et pourrait créer une situation dans laquelle des nations deviendraient l'objet d'un chantage. Nous ne pouvons pas laisser cela arriver. A l'évidence, le premier ministre comprend cela clairement. (...) Je ne peux pas imaginer que les gens ne voient pas la menace *[qu'il représente]* et ne considèrent pas que Saddam Hussein doit rendre des comptes pour les engagements qu'il n'a pas tenus. Nous allons l'y obliger. (...)

Tony Blair : Après le 11 septembre, le président a montré qu'il agit de façon mesurée, sensée, mais ferme. C'est précisément ce dont nous avons besoin, aussi, dans cette situation. »

Ariel Sharon est convaincu d'avoir du temps, son chef d'état-major demande trois semaines

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Quelle lecture font les Israéliens des déclarations de Condoleezza Rice, conseillère du président George W. Bush, et du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, selon lesquels le retrait des forces israéliennes des territoires palestiniens doit commencer *« sans délai »* mais ne peut se faire *« en un jour »* ? La traduction locale de ces propos est que les Etats-Unis n'exigent pas un retrait israélien, mais seulement un *« début »* de retrait. Ils laissent un laps de temps à Israël pour poursuivre ses opérations. La preuve ? M. Powell n'arrivera sur place que jeudi, et il lui faudra quelques jours pour négocier un éventuel cessez-le-feu.

Ainsi, au moment opportun, a expliqué un « expert » à la télévision, *« Israël annoncera un début de retrait dans une ville où les opérations sont déjà terminées »*. Et Washington s'en dira fort satisfait...

Voilà pour la vision « optimiste » des choses. Mais à en croire le quotidien israélien *Haaretz*, le président américain a désormais *« accepté les conseils de son père »* de trouver un règlement du conflit israélo-palestinien dans un cadre régional, qui serait basé sur la proposition saoudienne de reconnaissance d'Israël par le monde arabe, en contrepartie d'un retrait total des territoires occupés.

La classe politique israélienne a jusqu'à maintenant superbement ignoré cette proposition. Mais à terme, note *Haaretz, « une confrontation avec Washington pourrait raccourcir la durée d'Ariel Sharon* [comme premier ministre]*, comme c'est arrivé à ses prédécesseurs Itzhak Shamir et Benyamin Nétanyahou »*.

Lundi, M. Sharon devait donner des éclaircissements, à la Knesset, sur le « projet politique » qui sous-tend les opérations militaires actuelles. En attendant, il a allumé quelques contre-feux. *« Parfois,* a-t-il déclaré, *il y a des désaccords. Dans le cas présent, il s'agit de désaccords entre amis. Nous n'avons aucune intention de rester en zone A* [autonome] *palestinienne. Mais notre activité s'y poursuivra jusqu'à ce que nous mettions fin au terrorisme »*.

Le chef d'état-major, Shaoul Mofaz a été plus précis. L'armée a *« besoin de trois semaines »* supplémentaires, au minimum. *« A quoi servirait-il de nous retirer* [des villes palestiniennes], a-t-il lancé, *si c'était pour y intervenir à nouveau »*, la *« terreur »* n'y ayant pas été *« éradiquée »*.

L'autre contre-feu est politique. M. Sharon est toujours soucieux de préserver sa coalition d'union nationale, seul moyen à ses yeux de résister aux pressions internationales et d'éviter que ne se creuse un dangereux fossé entre droite et gauche, comme ce fut le cas en 1982, après l'invasion israélienne du Liban.

Mais le premier ministre a, ce week-end, fortement « rééquilibré » sa coalition à droite. De fait, lundi devait être officialisée l'entrée au gouvernement du Parti national religieux, émanation des colons du Bloc de la Foi, le « messianique » Effi Eitam intégrant le cabinet de sécurité (*Le Monde* daté 8-9 avril). Et le retour au bercail d'un autre dirigeant d'extrême droite, Avigdor Lieberman, qui avait claqué la porte du gouvernement il y a trois semaines, ne fait plus de doute.

En imprimant ainsi une forte tendance de

Le premier ministre a fortement « rééquilibré » sa coalition à droite

droite à sa coalition, M. Sharon joue gagnant sur deux tableaux. Face à de potentielles pressions américaines aggravées, il fait quasiment figure de « centriste », obligé de composer avec une tendance « dure » numériquement imposante. La présence de toutes les formations d'extrême droite au gouvernement s'avérerait ainsi fort utile, pour résister aux pressions, ou pour leur faire assumer un repli tactique temporaire.

Cette présence, en revanche, rend la participation des travaillistes au gouvernement de plus en plus douloureuse. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès s'est demandé si *« Sharon voulait se débarrasser »* d'eux. Une menace qui laisse de marbre une droite persuadée que les travaillistes n'ont pas d'autre issue hors la coalition.

Le chef du parti, Benyamin Ben Eliezer, a d'ailleurs indiqué dimanche qu'une sortie du gouvernement n'était pas envisageable *« quand le pays est en guerre »*. Mais, avec la tournure que prennent les opérations militaires, les échos sur les méthodes utilisées par l'armée vis-à-vis de la population civile (en l'absence quasi-totale d'images) une frange croissante du parti se désolidarise de ses dirigeants.

Abraham Burg, le président du Parlement, a participé, à titre individuel, à la manifestation du mouvement La Paix Maintenant, samedi à Tel Aviv.

Lundi matin, Yossi Beilin, un des chefs de file de l'opposition travailliste, devait rencontrer Shimon Pérès pour l'exhorter à quitter la coalition. Avec, a priori, peu de chances de succès. Le quotidien de centre-gauche *Haaretz,* lui, a basculé. Pour la première fois depuis l'accession, il y a quatorze mois, d'Ariel Sharon à la tête du pays, son éditorial appelle *« le Parti travailliste à quitter ce gouvernement et prendre la direction du camp qui préfère la paix aux territoires »*.

Sylvain Cypel

15 000 Israéliens disent « non à un deuxième Liban » et dénoncent les travaillistes

TEL-AVIV,
de notre envoyée spéciale

Quinze mille personnes ont manifesté, samedi soir 6 avril à Tel-Aviv, contre les opérations

■ REPORTAGE

« Pour nous, pour notre bien, il faut partir. L'occupation nous corrompt »

menées par l'armée israélienne. C'est un record de mobilisation depuis le début de l'Intifada et cette manifestation a confirmé un réveil de la gauche amorcé il y a quelques semaines. Le 16 février, un rassemblement avait réuni dix mille personnes, malgré l'annonce le matin même d'un attentat.

Samedi, les manifestants ont défilé aux cris de *« oui à la paix, non à l'occupation »*, *« non à un deuxième Liban »*, *« la sortie des territoires »*, *« Israël-Palestine : deux Etats pour deux peuples »*. Cette fois, la manifestation a eu lieu en dépit du fait que *« nos fils, nos maris, nos pères, nos amis sont à la guerre »*, a souligné un des orateurs, Dany Yacobson, professeur d'économie.

Yaël a trois de ses fils à l'armée. *« C'est dur de manifester quand nos soldats sont là-bas, mais c'est justement pour cela qu'il faut qu'on sorte des territoires »*, dit-il. Ofer, 22 ans, a fini l'armée il y a quelques mois et risque d'être rappelé sous les drapeaux. Si ce devait être le cas, il n'est pas certain d'être prêt à dire non. *« C'est justement pour cela que je suis là. Avant de refuser de servir, je préfère utiliser mon droit démocratique pour faire changer les choses politiquement »*, explique-t-il.

« COMBIEN D'ENFANTS ? »

Le cortège, parti de la place Rabin, où fut assassiné le premier ministre, s'est étendu sur plusieurs centaines de mètres avant de rejoindre le ministère de la défense. Ce soir-là, son occupant était, plus encore que le premier ministre, Ariel Sharon, la cible privilégiée des manifestants. Le ministre, Benyamin Ben Eliezer, qui est également président du Parti travailliste, a été pris à partie.

Utilisant son diminutif, les manifestants hurlaient : *« Fouad, Fouad, combien d'enfants as-tu tué aujourd'hui ? »* Pour Rina, *« Ben Eliezer devrait être exclu du parti »*. Puis elle ajoute : *« De toute façon, le Parti travailliste n'existe plus. Il a trahi l'histoire d'Israël. »*

Abraham Burg, président de la Knesseth et candidat malheureux à la présidence du Parti travailliste

ELIZABETH DALZIEL/AP

Défilant avec les manifestants qui ont dénoncé le rôle du Parti travailliste, l'un de ses responsables, Abraham Burg, président de la Knesset, a estimé : « Notre parti doit sortir du gouvernement. »

contre Benyamin Ben Eliezer, était présent samedi soir. Pour lui, il n'y a aucun doute, *« le parti doit sortir du gouvernement tout de suite »*.

Nombre de manifestants dénoncent également Yasser Arafat et doutent des chances d'un accord. *« Je n'ai pas confiance dans Arafat. Il n'a pas fait le bien de son peuple. Il voyageait dans le monde entier et maintenait les Palestiniens dans la pauvreté*, explique Esther, militante pour la fin de l'occupation depuis 1969. *Mais peu importe. De toute façon, on n'a pas besoin de discuter, il faut sortir des territoires occupés et diviser Jérusalem. Pour nous, pour notre bien, il faut partir. L'occupation nous corrompt. »*

D'autres évoquent un problème majeur, celui du droit au retour des réfugiés, pierre d'achoppement des discussions entre les Palestiniens et le gouvernement d'Ehoud Barak. *« Là-dessus, il faudra discuter »*, remarque Esther, qui, à l'instar de la quasi-totalité des Israéliens, ne peut accepter le retour de près de 4 millions de personnes, qui remettraient en question l'existence même de l'Etat d'Israël.

Marina, la cinquantaine, est encore plus sceptique. *« Je ne suis pas sûre qu'ils veulent de nous ici, mais il faut essayer. Israël est assez fort pour essayer. Il faut leur donner un Etat et j'espère que ça suffira. Et s'ils veulent plus, alors on pourra leur faire la guerre, d'Etat à Etat. »*

Pour beaucoup, le retrait immédiat n'a pas besoin d'être négocié. Il suffit de partir et d'établir une frontière en bonne et due forme. Il s'agirait donc d'une *« séparation unilatérale »*, mais la formule recoupe des réalités totalement contraires. Pour ceux-ci, elle signifie peu ou prou un retour aux lignes de 1967. Pour d'autres, notamment l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou, c'est une frontière taillée sur mesure pour Israël qu'il faut tracer.

Catherine Dupeyron

ISTH
Préparation Grandes Ecoles de Commerce
> SÉSAME / ACCÈS / PRISM
> Bac+2, +3, HEC / TREMPLIN
Admission directe
STAGES PÂQUES & ÉTÉ
01 42 24 10 72
2, rue de Rémusat - 75016 Paris
isth-es.com
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ -

ebs
European Business School
3e CYCLES MASTER SPÉCIALISÉS
Finance / International / Ressources Humaines / Communication-Marketing
Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...
12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA
EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
www.masterebs.com

Gigantesque manifestation à Rabat pour les Palestiniens

Plus d'un million de Marocains se sont rassemblés, dimanche 7 avril, dans la capitale marocaine, donnant aux islamistes l'occasion d'une démonstration de force

RABAT
de notre envoyé spécial

Moustique qui pique, tout le Maroc le connaît sous le nom de *« Bziz »*. L'humoriste Ahmed

REPORTAGE

Une foule très mélangée, véritable mosaïque du Maroc, défile dans l'ordre

Senoussi, interdit de scène sous Hassan II et, malgré l'avènement de Mohammed VI, toujours *persona non grata* à la télévision marocaine, remonte l'avenue à grandes enjambées, la tête recouverte d'un keffieh. *« Le gouvernement est devant, ils sont partis les premiers*, s'écrie-t-il. *Ils font comme si c'était leur marche à eux ! »*

Dimanche matin 7 avril, à l'heure prévue pour la grande marche nationale de solidarité avec le peuple palestinien, le centre de Rabat est noir de monde. C'est plutôt d'un gigantesque rassemblement qu'il s'agit. Sont-ils plus d'un million de manifestants, comme le prétendront les organisateurs ? Impossible à évaluer.

« Gouvernement, va-t-en, ce n'est pas ta marche », scande la foule devant la grille, où se mêlent islamistes et militants d'extrême gauche. Des drapeaux palestiniens, des photos de Yasser Arafat, en vieillard à la lueur d'une chandelle, des portraits des « martyrs », enfants tués ou auteurs d'attentats suicides, mais aussi des bannières noires ou jaunes du Hezbollah, le « parti de Dieu », voguent sur la marée humaine. *« La Palestine résiste, le gouvernement marchande »*, crie la foule. Joignant l'index et le pouce en signe de nullité, elle conspue *« les régimes arabes »* comme étant *« zéro »*. George Bush est vilipendé comme *« complice des crimes d'Israël »*.

Devant la grille du Parlement, le chef de la direction générale de la sécurité nationale (DGSN) donne des instructions. Des policiers casqués accourent, boucliers et matraques à la main. Le portail en fer forgé s'entrouvre quelques instants mais, à la vue des manifestants qui redoublent de cris hostiles, les ministres renoncent à sortir de l'enceinte. Ils s'éclipseront, un par un, par une petite porte latérale. En place depuis quatre ans, et à cinq mois d'une élection législative, le « gouvernement d'alternance » du premier ministre socialiste Abderrahmane Youssoufi est au plus bas de sa popularité. De nouveau hué, le septuagénaire premier ministre ne parcourra qu'une cinquantaine de mètres, jusqu'à la gare centrale, avant d'abandonner définitivement.

Les autorités avaient donné leur feu vert à la manifestation. Mieux, sentant monter la pression, elles avaient préparé la marche, organisée par l'Association marocaine de soutien à la lutte du peuple palestinien, qui existe depuis trente ans. Tous les partis, tous les syndicats et organismes professionnels, l'ensemble de la société civile, avaient appelé à descendre dans la rue. *« Il y aura deux millions de manifestants »*, avait opiné, la veille, un homme du palais.

« VOLONTAIRES POUR LE DJIHAD »

Des manifestations spontanées, cris de colère de lycéens ou sit-in organisés par des militants, souvent de la mouvance islamiste radicale, avaient précédé la marche de dimanche. Après une manifestation, mardi, de 5 000 personnes dans le chaudron de Casablanca, la plus grande ville du royaume, le gouvernement avait prématurément envoyé en vacances écoliers et étudiants, décrétant – sous prétexte d'un *« trimestre trop long »* – la fermeture de tous les établissements d'enseignement. D'un bout à l'autre du pays, outragés par les événements au Proche-Orient, les activistes de la cause palestinienne ont réclamé *« l'ouverture de listes de volontaires pour le djihad »*. Ne pouvant y consentir, le régime traditionnellement le plus pro-occidental du monde arabe, pionnier du dialogue avec Israël, n'avait pas d'autre choix que de leur offrir un exutoire.

A l'arrivée, dimanche, c'est une foule mélangée, véritable mosaïque du Maroc, qui a défilé dans l'ordre alors que les forces de sécurité sont restées discrètes. Certes, il y a eu des violences symboliques, des drapeaux et effigies ayant été brûlés. Cependant, outre la colère (*« Martyrs, reposez en paix, nous arrivons »*), il y avait aussi de l'humour noir (*« Faites vos valises, la Palestine sans visa »*). Quoique fondus dans la masse, les islamistes ont de nouveau montré leur force. *« Il n'y a Dieu que Dieu, c'est pour lui qu'on vit, pour lui qu'on meurt »*, ont chanté leurs adeptes. Un cortège de vieillards a levé au ciel un portrait de Mohammed VI, pendant que fusaient, par-ci par-là, des cris faisant rimer, en arabe : *« Président du comité Al-Qods, reporte ton mariage »*.

A la tête du comité de la Conférence islamique chargée de veiller sur Jérusalem (Al-Qods), le jeune roi du Maroc doit concilier les passions de son peuple avec la Realpolitik. Dès ce lundi, il recevra, à Agadir, le secrétaire d'Etat américain, qui s'entretiendra aussi, à Casablanca, avec le prince héritier saoudien Abdallah, en séjour privé au Maroc. Puis Mohammed VI devra décider de la grande fête de son mariage, pendant trois jours à Marrakech, à partir de vendredi. Ses sujets n'ont guère le cœur aux réjouissances.

Stephen Smith

La Ligue arabe se borne à réclamer une réunion urgente du Conseil de sécurité

LE CAIRE
de notre correspondant

Trois cent trente millions de dollars d'assistance immédiate à l'Autorité palestinienne : c'est la seule mesure concrète adoptée par les ministres arabes des affaires étrangères réunis au Caire, samedi 6 avril. Il s'agit en fait d'une accélération de l'aide décidée par le sommet arabe de Beyrouth et qui prévoyait d'étaler cette somme sur six mois. Les mesures drastiques à l'encontre d'Israël demandées par les Palestiniens ont été écartées. Pas question pour l'Egypte ni pour la Jordanie de rompre les relations diplomatiques avec Israël, auquel ils sont liés par de traités de paix *« contraignants »*, selon l'expression d'un diplomate égyptien. *« Céder à ces demandes serait faire le jeu du gouvernement israélien qui soutient que les Arabes ne veulent pas la paix »*, a-t-il indiqué. Anticipant le refus du Caire et de la Jordanie, la Syrie et le Liban se sont abstenus de dépêcher leurs chefs de la diplomatie à la réunion de la Ligue arabe.

Les chefs de la diplomatie arabes ont également discrètement écarté une demande palestinienne de boycottage du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell si ce dernier ne rencontrait pas le président palestinien, Yasser Arafat lors de sa tournée régionale. *« C'est justement en le recevant que l'on pourra éventuellement le convaincre de rencontrer Arafat »*, a fait valoir l'un d'eux. Ils se sont bornés à réclamer une *« convocation urgente et immédiate du Conseil de sécurité de l'ONU »*, conformément au chapitre 7 de la Charte des Nations unies, qui autorise des mesures coercitives.

Malgré les déclarations de soutien à la résistance palestinienne et à M. Arafat, les Palestiniens n'ont pas caché leur déception. Le président du parlement palestinien, Ahmed Qoreï, a déploré l'absence de *« décision efficace pour arrêter l'agression israélienne »*.

Par ailleurs, un vaste mouvement semble se dessiner au sein des opinions publiques pour un *« boycottage de tous les produits israéliens et américains »*. Près des 90 % des internautes y sont favorables, selon un sondage de la chaîne satellitaire qatarie, Al-Jazira. Le syndicat égyptien des pharmaciens a officiellement décidé de ne plus vendre les médicaments des laboratoires américains *« ayant un équivalent »* ailleurs. L'association égyptienne des pilotes de ligne a demandé au ministre de l'aviation civile l'autorisation de ne plus assurer les vols vers Israël.

Alexandre Buccianti

Nombreux rassemblements de soutien dans le monde

OUTRE de nombreuses capitales et villes arabes, des manifestations de soutien au peuple palestinien ont été organisées samedi 6 et dimanche 7 avril dans plusieurs capitales et villes du monde. En voici quelques exemples :

En Belgique, plusieurs milliers de personnes, en majorité issues de l'immigration, ont manifesté dimanche après-midi à Bruxelles arborant de nombreux drapeaux palestiniens. A Rome, environ 5 000 personnes ont participé samedi à une manifestation, scandant l'*« Intifada jusqu'à la victoire »*. Quelque 5 000 personnes ont aussi défilé dans plusieurs grandes villes d'Allemagne, contre la présence de troupes israéliennes dans les territoires palestiniens, et environ 10 000 à Berne. En Espagne, entre 7 000 et 10 000 manifestants ont dit leur soutien aux Palestiniens dimanche à Barcelone. En Suède, entre 1 500 et 2 000 personnes ont défilé samedi à Stockholm et quelque 5 000 dimanche à Göteborg. Des centaines de manifestants pro-palestiniens se sont rassemblés samedi à New York.

A Djakarta, où quelque 5 000 musulmans indonésiens ont manifesté dimanche, plusieurs drapeaux israéliens ont flambé, tout comme à Athènes, où un millier de membres des communautés palestinienne et arabe de Grèce, venus manifester samedi soir devant l'ambassade d'Israël, ont brûlé un drapeau de l'Etat hébreu. Au Bangladesh, c'est une effigie du premier ministre israélien Ariel Sharon que les participants d'une manifestation anti-israélienne à Dacca ont enflammée dimanche. En Turquie, des milliers de personnes ont protesté contre la politique d'Israël, samedi à Ankara et Trabzon (nord), et dimanche à Istanbul et à Adana (sud). – *(AFP.)*

Nous développons des médicaments innovants contre le diabète.

Pour que même les diabétiques puissent oublier le temps, de temps en temps.

Notre challenge c'est la vie

Quoi de plus agréable que de pouvoir oublier le temps? Exercice difficile pour les diabétiques. Et le diabète touche un nombre croissant de personnes. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons à ces patients des médicaments qui leur permettent de contrôler leur maladie. En s'appuyant sur leur expérience et sur des technologies de pointe, nos chercheurs intensifient la lutte contre le diabète, pour les 142 millions de diabétiques dans le monde. Pour leur rendre la vie toujours plus facile.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Francfort et New York. www.aventis.com

L'Eglise catholique irlandaise gravement atteinte par un scandale de pédophilie

Trois mille témoignages de sévices

LONDRES
de notre correspondant

L'Eglise catholique irlandaise est rattrapée par son passé. Le premier scandale public suscité par les révélations d'abus sexuels commis sur des enfants par des membres du clergé irlandais remonte à 1994. Depuis, des centaines d'adultes ont fait connaître les sévices sexuels, voire les viols dont ils avaient été victimes, dans des institutions gérées par l'Eglise : collèges, orphelinats, centres d'apprentissage, maisons de redressement, hôpitaux.

Plus de 3 000 personnes ont proposé de témoigner des abus qui leur ont été infligés. En janvier dernier, l'Eglise et l'Etat se sont entendus pour les indemniser – en échange d'un abandon de leurs poursuites judiciaires – pour une somme qui pourrait s'élever à 500 millions d'euros, dont un quart sera versé par les congrégations religieuses. Ces violences et ces crimes ont, pour la plupart, cessé à la fin des années 1970.

PLAINTES SANS SUITE

Mais des sévices ont continué, ternissant gravement l'image de l'Eglise, à mesure qu'ils étaient rendus publics. Ils étaient le fait de prêtres ou d'enseignants d'écoles catholiques, parmi lesquels plusieurs ont été jugés et emprisonnés. Le cas le plus connu est celui du Père Sean Fortune, qui s'est suicidé en 1999 après avoir été inculpé d'abus sexuels sur 66 enfants. C'est à son propos que ce dossier, si embarrassant pour l'Eglise et, à un moindre degré, pour le gouvernement de centre droit, qui est proche d'elle, défraie à nouveau la chronique, après la diffusion par la BBC le 19 mars – puis par la télévision irlandaise le 2 avril – d'un documentaire accusant le Père Fortune d'avoir poussé au suicide quatre jeunes garçons et mettant en cause Mgr Brendan Comiskey, évêque de Ferns (sud-est de l'Irlande) pour n'avoir donné aucune suite aux plaintes formulées contre le prêtre dès les années 1980.

L'évêque, âgé de 66 ans, a été contraint de démissionner le 1er avril. Il a remis en personne sa démission au pape qui l'a acceptée samedi 6 avril. Dimanche, le cardinal Desmond Connel a reconnu à Dublin le *« terrible mal »* fait à des enfants par *« certains de ceux qui étaient nos frères »*. Il a présenté les excuses de l'Eglise aux victimes, lors d'une messe de commémoration du bicentenaire de l'ordre des Frères chrétiens. Cet ordre, pilier du système éducatif irlandais depuis deux siècles et présent dans une vingtaine de pays, est l'un de ceux dont la réputation a été flétrie par des actes pédophiles commis en son sein.

Le gouvernement a chargé le juge George Birmingham, l'un des plus respectés du pays, d'enquêter sur les actes pédophiles dont sont accusés plusieurs prêtres. Les victimes demandent que toute la lumière soit faite, rien de plus mais rien de moins. *« Je continue de croire en Dieu, mais je ne crois plus du tout dans les institutions de l'Eglise »*, déclarait au quotidien *Irish Times*, Marie Collins, une quinquagénaire qui habite Dublin. Un prêtre a abusé d'elle lorsqu'elle avait 13 ans.

Jean-Pierre Langellier

Italie : le congrès de l'Alliance nationale consacre la stratégie de « recentrage » de Gianfranco Fini

Silvio Berlusconi, Umberto Bossi : tous les caciques de la coalition au pouvoir à Rome ont participé aux Assises du mouvement du vice-président du conseil

BOLOGNE
de notre envoyée spéciale

Gianfranco Fini, vice-président du conseil, a été réélu au poste de président d'Alliance nationale (AN) lors du deuxième congrès de cette organisation à Bologne du 4 au 8 avril. Vivement acclamé, le leader qui avait convaincu le Mouvement social italien (MSI), en 1995, de se transformer de façon décisive en tournant la page de l'héritage encombrant de l'époque fasciste a une fois de plus réussi à imposer sa stratégie. *« Les examens sont terminés, maintenant nous pensons à gouverner »*, a-t-il dit. Le président du conseil, Silvio Berlusconi, accompagné de la moitié de son équipe ministérielle, a passé vingt-quatre heures au congrès à répéter devant deux mille délégués combien l'union dans sa coalition de la Maison des libertés (CdL) satisfait les promesses faites aux électeurs il y a dix mois. *« Nous sommes inébranlables ; avec Gianfranco nous fêterons bientôt le dixième anniversaire de notre mariage sans nuage et sans adultère, fondé sur un rêve commun : changer l'Italie »*, a commenté le chef du gouvernement.

Volontiers badin, rendant hommage au parterre en premier rang de *« belles jambes, mais ne le dites pas à ma femme Veronica »*, M. Berlusconi a défini en son vice-président le dauphin idéal qui pourrait lui succéder lorsqu'il quittera sa charge (à destination d'une présidence de la République qu'il semble convoiter).

M. Berlusconi a aussi eu des mots très durs pour les immigrés en situation irrégulière, *« 20 % des délits commis en Italie le sont par eux, qui sont une proie facile pour les organisations criminelles »*, a-t-il assuré. Les clandestins sont la cible de la sévère loi Bossi-Fini en discussion au Parlement.

AFP

« Le chef de l'exécutif [doit être] élu directement par les citoyens »
GIANFRANCO FINI

Le numéro trois du gouvernement, Umberto Bossi, le bouillant leader de la Ligue du Nord volontiers xénophobe et anti-européen, a, lui, adopté un ton conciliant pour parler du fédéralisme qui lui tient à cœur, devant ces mêmes délégués partisans à l'inverse d'un Etat fort, de *« la patrie et l'Europe des nations »*.

Tous les orateurs ont affiché leur unanimité sur le chemin des réformes et en particulier celle dite de *« l'article 18 »* (réforme du droit du licenciement) que le front syndical refuse en appelant à une grève générale le 16 avril.

Fin stratège doté d'une main de fer, Gianfranco Fini a rappelé à l'ordre les tendances de son mouvement qui restent trop ostensiblement attachées au passé national-socialiste du Mouvement social italien (MSI). D'autres « amis » ont dû baisser le ton, eux qui se battent pour l'implantation d'une *« culture de droite »* à l'école et à la télévision.

L'UGL, le syndicat proche d'AN *« entend bien faire grève le 16 avril contre la réforme de l'article 18 »* aux côtés des autres confédérations. La principale d'entre elles, la CGIL, et son secrétaire général, Sergio Cofferati, ont été largement pris à partie à la tribune du Congrès, qui réclame cependant au gouvernement *« que Gianfranco rouvre le dialogue social »*. L'intéressé rejouerait de bon cœur le médiateur qu'il a déjà été lors d'une récente grève de la fonction publique.

Détendu après quarante-huit heures de débats, M. Fini, sûr désormais de la maîtrise de son parti, s'est accordé un long répit pour répondre aux questions de la presse étrangère. *« Vous avez dû finalement renoncer à supprimer du logo d'AN le sigle MSI et la flamme tricolore qui l'accompagne ? »*, lui rappelle-t-on cependant. *« Si vraiment j'avais voulu faire passer cette initiative, imaginez-vous que je n'y serais pas arrivé ?* rétorque-t-il. *Il est normal que les militants soient attachés à leur passé. »*

La rumeur sur une telle initiative, qui se propageait depuis un mois, avait provoqué une massive levée de boucliers dans les rangs d'AN. Alessandra Mussolini, parlementaire d'Alliance nationale et petite-fille du Duce, a dressé en vestale le drapeau du souvenir. *« C'est notre patrimoine, pas question de l'abandonner. Mais parlons plutôt du présent, de l'article 18 et du Proche-Orient »*, lançait-elle dans les couloirs du Congrès. Elle s'est attirée le soutien de Donna Assunta Almirante, la veuve du fondateur du MSI, vénérée comme une relique et toute menue sous ses cheveux blancs.

Prohibé depuis des années, le mot « fascisme » est revenu par deux fois au micro, et cela fit visiblement plaisir à certains. A observer l'applaudimètre, on ne risquait pas de se tromper. Les plus appréciés des orateurs, qu'ils soient délégués de base ou dirigeants, ont été précisément ceux qui traduisaient le mieux, mais en termes d'aujourd'hui, la tradition passée. *« Nous sommes de droite, pas d'identité centriste »*, soulignent-ils avec fierté.

Danielle Rouard

A Salo, un Musée Mussolini... Pardon : un centre d'études !

L'ancienne capitale du Duce, sur les bords du lac de Garde, éprouve une certaine nostalgie

SALO (nord de l'Italie)
de notre envoyée spéciale

Sur les rives du lac de Garde, la bourgade de Salo, ancienne capitale mussolinienne, s'apprête à ouvrir son *« Centre d'études et de documentation sur la période historique de la République sociale italienne »*. Au départ, l'endroit devait être un musée ouvert au public et dédié au Duce, qui installa à Salo son éphémère « République » le 23 septembre 1943 et s'y maintint jusqu'au 18 avril 1945. Mais sous la poussée d'anciens résistants la commune, la province et la région, toutes gouvernées par le centre-droite, ont fini par s'accorder sur la notion, plus neutre, d'un *« Centre d'études »* réservé aux seuls chercheurs et étudiants.

■ REPORTAGE

« Il s'en entasse dans les caves (...) L'histoire de Salo cache encore des secrets ! »

L'*« association »* qui va gérer le Centre est présidée par le maire de Salo, l'avocat Giampiero Cipani, membre de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi. *« C'était un acte que la ville se devait de faire,* souligne-t-il. *Ces années passées, beaucoup de visiteurs, y compris étrangers, s'étaient étonnés du fait que Salo n'ait aucune mémoire de cette période historique. »* Pour le moment, les bureaux vont s'installer dans le magnifique Palazzo Fantoni, au-dessous de la bibliothèque municipale. Deux fonds de documents ont été acquis, la collection Duilio Susmel et les archives du maréchal Rodolfo Graziani, qui fut ministre de la défense de la République de Salo. Surtout, l'appel a été lancé aux habitants de confier au futur Centre les précieux souvenirs mis à l'abri par leurs ancêtres.

« Il s'en entasse dans les caves, des paperasses, des manuscrits, des billets, ça, je peux vous le dire, l'histoire de Salo cache encore des secrets ! », confirme un septuagénaire qui lit son journal tranquillement assis sur un banc en bordure du lac. *« Mais il faudra sans doute attendre encore pour que tous ces retraités que vous croisez sur le port acceptent de les livrer. Anciens partisans ou républicains, le temps de la haine est passé, ce n'est pas parce que nous avions combattu dans des camps adverses qu'aujourd'hui on ne se parle pas. »* Ecolier en primaire sous la République éphémère, *« j'étais déjà antifasciste et je le suis resté. Je suis un homme libre »*. L'ouverture du Centre d'études est pour cet homme *« une excellente chose, il faut que la jeunesse sache, nous n'avons pas oublié, mais bientôt nous ne serons plus là »*.

La *« haute classe »* mussolinienne et allemande séjourna six cents jours dans ces villégiatures de la rive ouest du lac de Garde. *« Ici,* reprend le vieil homme, *les familles avaient toutes la carte du parti fasciste, sinon elles n'avaient pas droit à un bout de pain. A part l'exécution par la Gestapo d'un jeune résistant, c'était tranquille ici, contrairement aux atrocités d'ailleurs ; ils ne se sont jamais tirés dessus, pourtant ils étaient si près les uns des autres. »*

La villa de la famille des comtes Feltrinelli, dont l'un des fils fut arrêté par la Gestapo et préféra s'ouvrir les veines plutôt que de survivre, avait été choisie par la Kommandantur pour y loger le Duce. Aujourd'hui, après avoir été rachetée par un trust étranger, c'est un hôtel « cinq étoiles » prisé par de riches Américains et Japonais qui acceptent de payer 925 euros pour passer une nuit dans la suite mussolinienne, qui donne sur le lac. Ce type de tourisme fait fureur, lancé habilement il y a quelques années par le syndicat des aubergistes ayant à sa tête un supporter de la République de Salo.

L'ANCIEN FIEF DU DICTATEUR

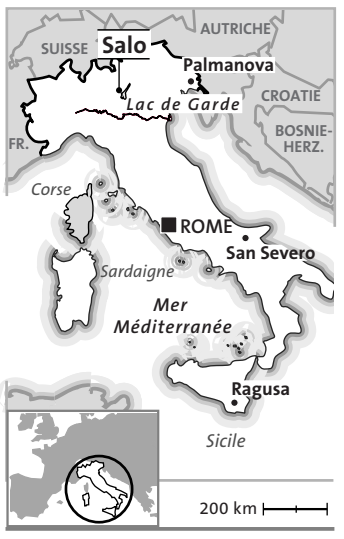

HALTES HISTORIQUES

Tout proche et devenu propriété d'Etat, voici l'immense château, le Vittoriale du poète Gabriele D'Annunzio, *« qui écrivait tous les discours de Mussolini »*, affirme le vieil homme. Deux cent vingt mille touristes s'y pressent chaque année. D'autres haltes historiques sont devenues écoles ou hôtels. *« Ici, c'est le QG de la Gestapo, là le siège des SS, là encore le commandement national des Chemises noires. Ici siégeait la Decima Mas, une division d'une cruauté terrible. »* Quelques kilomètres encore et *« voilà la demeure d'Herbert Kappler, qui fit massacrer de nombreux Juifs en 1944 aux Fosses Adréatines »* de Rome. *« La vraie histoire de Salo reste à découvrir,* dit le guide de ce voyage. *Espérons que le Centre y aidera. »*

D. R.

L'ancien dirigeant fasciste très « tendance »

Dans la Péninsule, les références à Mussolini ne manquent pas. A Udine (Nord), un viticulteur a sorti des bouteilles dont l'étiquette portait l'effigie de Mussolini ou d'Hitler ; face aux critiques, il a ajouté d'autres portraits, ceux de Lénine et de Staline. A Palmanova (Nord), à Ragusa (Sicile), à San Severo (Sud), des lieux ont été rebaptisés au nom de Mussolini. A Predappio (Centre), où le Duce est né, les gadgets à son image fleurissent, et dans le cimetière où il est enterré une « garde » mêlant vieux fascistes et jeunes crânes rasés se tient 24 heures sur 24 devant sa tombe. L'hebdomadaire de gauche *Diario* tient chaque semaine une rubrique dénonçant ces initiatives. Pour le nouvel an – et cela depuis longtemps –, les kiosques affichent à la vente des calendriers, des rééditions de discours et d'actualités du Duce. *« On a bien une députée qui s'appelle Mussolini »*, explique l'un des kiosquiers. Celle-ci revendique l'héritage de son grand-père et du MSI, le parti néofasciste d'après-guerre, comme le fait le ministre Mirko Tremaglia, ministre des anciens combattants dans l'actuel gouvernement Berlusconi. – *(Corresp.)*

Costa Rica : un psychiatre élu à la présidence

SAN JOSÉ. Le candidat conservateur Abel Pacheco a été élu président du Costa Rica en s'imposant dimanche 7 avril, avec plus de 58 % des suffrages, sur son adversaire du centre gauche, Rolando Araya, lors d'un second tour marqué par un taux élevé d'abstention. Abel Pacheco, âgé de soixante-huit ans, psychiatre, écrivain et ancien animateur de télévision, succédera le 8 mai, pour un mandat de quatre ans à Miguel Angel Rodriguez, élu en 1998 également sous les couleurs du Parti de l'unité sociale chrétienne (PUSC). M. Pacheco, au travers de ses émissions de télévision délivrant des conseils pratiques, a développé durant près de vingt ans des messages populistes qui ont largement contribué à sa notoriété. Il a également écrit six romans qui retracent la vie et les coutumes des différentes communautés composant ce petit pays d'Amérique centrale (3,8 millions d'habitants) dont les principales ressources sont le tourisme, le café, la banane et les plantes tropicales. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **VENEZUELA : le président Hugo Chavez a annoncé** dimanche 7 avril avoir destitué sept dirigeants de la Compagnie nationale des pétroles du Venezuela (PDVSA) et en avoir mis douze à la retraite. Tout dirigeant soutenant des actions de protestation à la PDVSA *« est automatiquement licencié »*, a-t-il expliqué. Les cadres de la compagnie protestent contre la nomination par le président vénézuélien d'une nouvelle direction il y a un mois. La Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV-opposition) a appelé à un arrêt de travail national de 24 heures mardi. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la Colombie a connu une nouvelle vague de violence** dimanche avec la mort de douze civils dans un attentat à la voiture piégée et l'assassinat d'un prêtre en pleine messe durant la communion. Un véhicule chargé de 50 kg de dynamite a explosé, tuant douze personnes en plein cœur de Villavicencio, une ville de 300 000 habitants située à 113 km au sud-est de Bogota. Quelques heures plus tôt, le prêtre Juan Ramon Nunez avait été abattu par deux tueurs au pied de l'autel au moment même où il donnait la communion aux fidèles à l'église de La Argentina, à 610 km au sud de Bogota. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : un prêtre italien pris en otage depuis octobre** dans le sud de l'archipel, le père Giuseppe Pierantoni, a été libéré, a annoncé lundi 8 avril la présidente philippine, Gloria Macapagal Arroyo. L'annonce intervient juste après l'arrestation de trois membres d'un groupe de ravisseurs ayant pris le nom de Pentagon. – *(AFP.)*

■ **COREE : Donald Gregg,** ancien ambassadeur américain à Séoul, s'est rendu ce week-end à Pyongyang. Il souhaite avoir des précisions sur la proposition de la Corée du Nord de reprendre les pourparlers avec les Etats-Unis transmise par l'émissaire du président sud-coréen Kim Dae-jung qui vient d'effectuer une visite dans ce pays. – *(Corresp.)*

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
CANAPÉS ● SALONS ● CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 *- 7 j/7*
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

...tellement extraordinaire
qu'on pense que vous l'êtes aussi.

Espace Suffren, nous avons tout de suite songé à vous quand la nouvelle Polo est apparue. Tellement exceptionnelle qu'ici aussi, on ne peut s'empêcher de penser que vous l'êtes aussi. C'est dire notre impatience de vous rencontrer... pour vous la faire découvrir.

Nouvelle Polo.
La surdouée de Volkswagen

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).
Consommations de la Polo TDI 75 CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 5,6 - 5,7 / 4,0 - 4,1 / 4,5 - 4,6 / CO_2 (g/km) : 122 - 124.
Consommations de la Polo 1.4 16S autom. CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 10,2 - 10,4 / 5,8 - 6.0 / 7,4 - 7,6 / CO_2 (g/km) : 178 - 182.

UNION EUROPÉENNE

Les électeurs Hongrois donnent un coup d'arrêt à la montée du nationalisme

Le premier ministre Viktor Orban est devancé par l'opposition socialiste au premier tour

LA PERCÉE TANT REDOUTÉE à Bruxelles de l'extrême droite aux élections législatives hongroises, dont le premier tour avait lieu dimanche 7 avril, a été contenue, grâce notamment à une mobilisation exceptionnelle de l'électorat. Alors que les négociations pour l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne touchent à sa fin, le taux de participation a atteint le très haut niveau pour la Hongrie de 71 %. La surprise de ce premier tour est venue du bon score du parti socialiste, le MSZP, arrivé en tête avec 41,24 % des suffrages devant le parti conservateur (Fidesz-MPP) du premier ministre sortant Viktor Orban.

Agé de 38 ans, coqueluche d'une partie de la droite européenne, M. Orban a mené une campagne à la tonalité très nationaliste, s'efforçant de couper l'herbe sous le pied au leader extrémiste antisémite Istvan Csurka et à son Parti de la justice et de la vie hongroise (MIEP), qui avait remporté 12 sièges en 1998. Le chef du gouvernement hongrois a suscité l'inquiétude de ses voisins d'Europe centrale et de nombreux dirigeants européens en relançant le thème de la défense des droits des populations de souche hongroise habitant hors des frontières nationales, notamment en Roumanie. Suscitant une vive réaction de la République tchèque, il avait aussi appuyé les droites autrichienne et allemande dans leur revendication d'une abrogation des décrets Benes au nom desquels les populations allemandes et hongroises

avaient été chassées de l'ex-Tchécoslovaquie après l'effondrement de l'Allemagne nazie en 1945.

Le commissaire chargé de l'élargissement, le social démocrate allemand Günter Verheugen, avait mis en garde vendredi 5 avril à Bruxelles contre les risques de *« soubresauts vers l'extrême droite ou l'extrême gauche »* dans les pays candidats à l'UE. *« Le système des partis dans les pays candidats est encore peu stable. Ce système des partis doit être stabilisé, il faut l'encourager, il faut le soutenir »*, avait-il souligné. Il appartient aux partis politiques européens, en multipliant les contacts, *« de faire en sorte d'éviter ces retours vers le totalitarisme communiste* (ou) *vers l'extrême droite, vers le nationalisme extrême qui a des racines »* dans ces pays, avait-il appelé. *« Il ne faut pas l'oublier »*. La mobilisation du premier tour de l'élection témoigne de la prise de conscience par les Hongrois de l'importance de l'enjeu qui leur était proposé. Emmené par l'ancien ministre des finances Peter Medgyessy, 59 ans, qui avait appartenu aux cadres dirigeants de l'ex-parti communiste avant la chute du rideau de fer, les socialistes, au pouvoir jusqu'en 1998, ont mené campagne contre les tendances autoritaires et nationalistes de Viktor Orban. Partisan d'une politique économique social-libérale, ils ont accusé le premier ministre sortant de dangereusement diviser le pays en l'éloignant des valeurs démocratiques de l'Union européenne. M. Medgyessy avait dirigé de 1990 à 1994 la filiale hongroise de Paribas, avant de revenir au gouvernement comme ministre des finances pour conduire les réformes nécessaires à l'intégration dans l'Union.

Le système électoral compliqué de la Hongrie ne permet pas de préjuger de la victoire d'un camp ou de l'autre dans deux semaines. M. Orban est condamné à obtenir la majorité absolue des sièges au parlement s'il veut se maintenir au pouvoir. Les socialistes peuvent compter en revanche sur l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ), qui a recueilli 6,1 % et est assurée de siéger au parlement. A l'extrême droite, le MIEP, sur lequel M. Orban aurait pu s'appuyer pour compléter une coalition, n'a pas été loin d'atteindre le seuil des cinq pour cent qu'il faut atteindre pour être représenté au parlement. Il a dû finalement se contenter de 4,43 % des voix.

Henri de Bresson

L'Europe a besoin d'une charnière franco-allemande mais l'élargissement et l'influence britannique obligent à des révisions

BRUXELLES
de notre bureau européen

Le plaidoyer du premier ministre, Lionel Jospin, la semaine dernière à Berlin, pour un *« contrat de confiance renouvelé »* entre la France et l'Allemagne, n'élude pas toutes les questions posées ces dernières années par les affrontements qui ont opposé les deux pays sur la manière de construire l'Europe de demain. Alors que la Convention sur la refondation de l'Europe a commencé ses travaux, que l'élargissement se profile pour demain, il n'est indifférent pour personne en Europe de savoir comment les dirigeants qui sortiront des urnes de part et d'autre du Rhin cette année appréhendent leur relation future.

ANALYSE

Leur entente est importante pour forger les compromis

Depuis le sommet d'Amsterdam, en 1997, où l'Union à Quinze avait pour la première fois buté sur la réforme des institutions européennes, la place centrale qu'a eue le moteur franco-allemand dans la construction européenne paraît à beaucoup révolue. S'il a encore un rôle, cela a souvent été pour éviter des avances européennes qui dérangaient les deux capitales : une fois pour retarder la libéralisation de l'électricité en France, une autre pour éviter un blâme à l'Allemagne pour la dérive de ses finances publiques. *« Ces pays se retrouvent plus sur leurs réticences que sur leurs espérances »*, déplore le député européen Jean-Louis Bourlanges.

Au fil de la construction européenne et de l'élargissement – l'Union comptera bientôt vingt-sept membres –, le poids des deux pays diminue. Le retour de la Grande-Bretagne dans le jeu européen atténue la prééminence du couple continental : Londres est incontournable pour bâtir une défense européenne ; si elle rejoint l'euro, elle aura une voix beaucoup plus forte au sein du conseil des ministres des finances, alors qu'elle peut encore être contournée au sein de l'Eurogroupe, qui réunit les pays de la zone euro.

Les milieux diplomatiques cherchent cependant à relativiser cette montée en puissance britannique. *« Que le Royaume-Uni ne soit plus sur la ligne Thatcher, c'est plutôt bien »*, explique un proche du président de la Commission, Romano Prodi. Un diplomate français note que *« l'Union est actuellement sans direction »* et toutes les alliances tissées, notamment par le premier ministre britannique, Tony Blair, n'ont pas eu d'effet d'entraînement à un sommet comme celui de Barcelone. *« Avec la Grande-Bretagne, on peut très bien administrer l'Europe. Mais là, nous devons aller de l'avant »*, commente pour sa part un conseiller à la chancellerie à Berlin, qui espère une reprise systématique des accords franco-allemands après les élections.

Car la vision *« classique »* sur la nécessité du moteur franco-allemand continue à dominer, même si, explique-t-on à Berlin, les poignées de main Mitterrand-Kohl à Verdun, *« c'est fini »*. *« Face à l'élargissement et à la Convention, l'Europe a besoin de force centrifuge. Car il y a un véritable danger d'explosion »*, explique le député européen Daniel Cohn-Bendit.

Un haut diplomate bruxellois, féru d'histoire, table sur la persistance du couple. *« Dans vingt ans, la France et l'Allemagne auront chacune 75 millions d'habitants et seront de loin les deux pays les plus peuplés d'Europe »*. Pour lui, la frontière du Rhin ne sépare pas les deux pays, mais l'Europe du Nord du monde latin. C'est entre ces deux pays que les compromis sont les plus difficiles, mais, lorsqu'ils sont faits, ils sont rejoints naturellement par leurs voisins. *« Il appartient à ces deux pays de voir comment réussir l'élargissement. Les sujets qui y sont liés, comme l'immigration, la réforme de la politique agricole commune (PAC), l'évolution des structures de l'Union, ce sont des affaires fondamentalement franco-allemandes »*, poursuit-il. *« Il faut que la France et l'Allemagne se mettent d'accord, si elles ne le font pas, elles iront dans le mur »*, estime un proche du président de la Commission, Romano Prodi. *« Demain, si ça repart, les autres en Europe ne diront plus rien. »*

> « L'Europe a besoin de force centrifuge. Car il y a un véritable danger d'explosion »
>
> **DANIEL COHN-BENDIT**

Le tout est de faire repartir la machine. *« On doit réapprendre à se parler sur les sujets intermédiaires, entre les débats philosophiques et le train-train quotidien. On ne l'a pas fait au cours des dernières années »*, analyse le conseiller allemand. Par souci d'efficacité, la chancellerie devrait *« réorganiser la boutique »* et renforcer, après les élections, ses pouvoirs en matière de politique européenne, aujourd'hui particulièrement émiettés, entre le ministère des affaires étrangères et le ministère des finances.

Côté français, un changement d'attitude est aussi indispensable. *« La France et l'Allemagne pourraient jouer un rôle moteur si elles avaient un projet commun. Mais, sur l'élargissement, les Français sont* out, *et, sur la Convention, ils sont sur la défensive »*, explique Daniel Cohn-Bendit, qui estime toutefois que ces deux sujets *« vont forcer les politiques français à faire des choix »*. *« Si on repart avec Védrine comme ministre des affaires étrangères, il n'y a aucune carte européenne à jouer »*, prévient M. Cohn-Bendit.

Au Parlement européen, qui a de plus en plus son mot à dire dans les affaires européennes, les Français ne digèrent pas le poids très élevé qui a été accordé, au sommet de Nice en décembre 2000, à l'Allemagne, seul pays à ne pas réduire le nombre de ses députés avec l'élargissement. Beaucoup trouvent que l'équilibre du couple est durablement brisé. *« Le décrochage de Nice, c'est la fin de la tutelle partagée entre la France et l'Allemagne*, déplore M. Bourlanges. *Les Allemands ont joué la carte de la prééminence solitaire, contre celle de l'influence partagée. Mais ils n'auront pas de force d'entraînement réelle. Le partenaire français reste incontournable. »*

Mais un diplomate français renvoie la balle dans le camp français : *« Le moteur franco-allemand a beaucoup tourné à l'avantage de la France. Il faut trouver de nouvelles lignes de compromis. »*

Arnaud Leparmentier

ÉCHOS

■ **PORTUGAL : « la première tâche est l'assainissement des finances publiques »**, a déclaré, samedi 6 avril, à Lisbonne, le nouveau premier ministre portugais, José Manuel Durao Barroso, lors de la cérémonie d'investiture de son gouvernement de coalition formé par le Parti social-démocrate (centre droit), vainqueur des élections du 17 mars, et le petit Parti populaire (droite populiste). Affichant la volonté d'*« équilibrer les finances publiques de manière durable »* d'ici à 2004, selon l'engagement pris par les pays de la zone euro, M. Durao Barroso a annoncé qu'il présenterait un budget rectificatif pour l'année en cours. Il a appelé l'opposition socialiste et communiste à *« un pacte national pour l'équilibre budgétaire »*. Le déficit public du Portugal, qui devait initialement être contenu à 1,1 % du PIB en 2001, aurait, selon des estimations, dépassé la limite des 3 % fixée par l'Union européenne.

■ **IMMIGRATION : les Quinze et les dix pays de l'ASEM** (Brunei, Chine, Indonésie, Japon, Corée du Sud, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) ont adopté, vendredi 5 avril dans l'île espagnole de Lanzarote, une position commune en matière de gestion des flux migratoires entre l'Asie et l'Europe et de lutte contre l'immigration clandestine. Les 25 pays ont convenu *« de partager le renseignement stratégique sur les flux migratoires, y compris l'information sur les itinéraires les plus fréquentés et les réseaux de trafic et de contrebande »*. Ils ont également *« souligné l'importance de la coopération sur le retour et la réadmission des immigrants illégaux »*.

HEC-ESSEC-ESCP

▶ **Stages intensifs**
Pré-rentrée, Noël, février, Pâques

▶ **Classes préparatoires annuelles "pilotes" 1e et 2e années, voies S et E**
HEC-ESSEC-ESCP-EML :
de 90% à 100% d'intégrés en voie S,
de 70% 80% d'intégrés en voie E

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé *www.ipesup.fr*

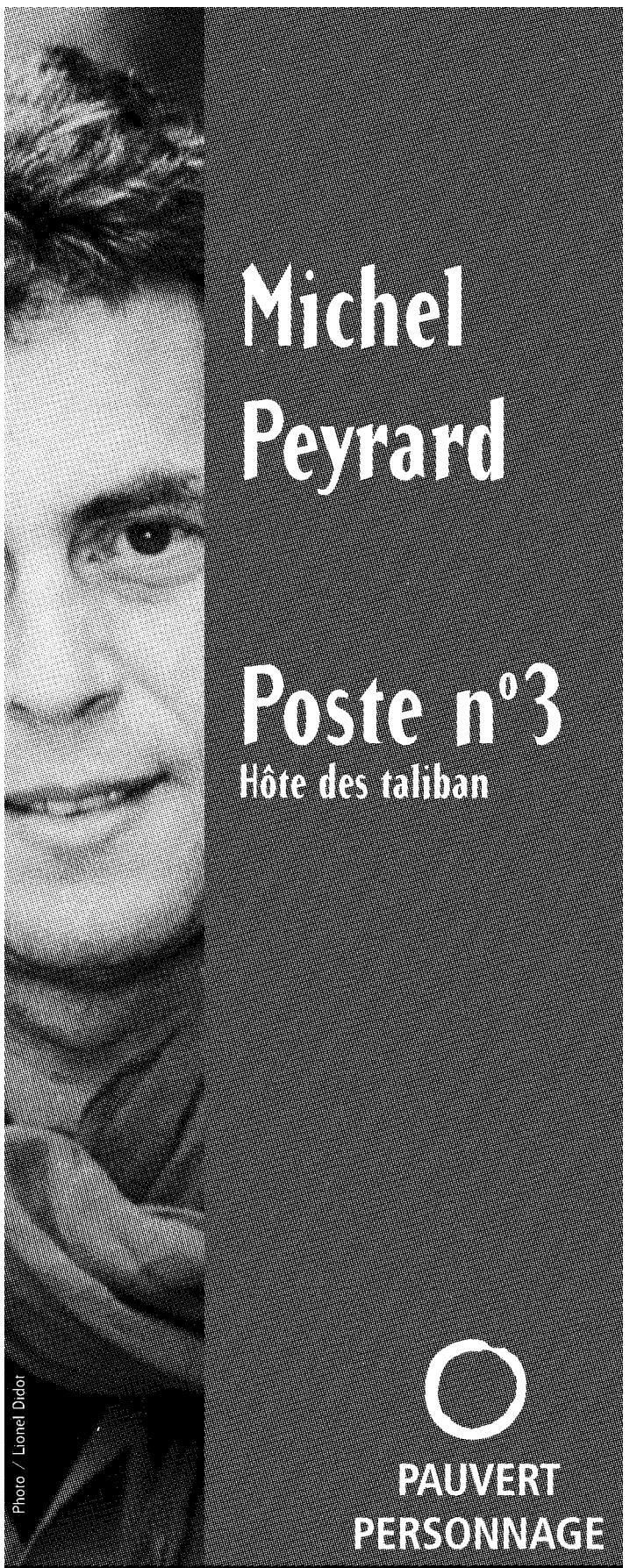

Cinq mois après sa capture par les taliban, Michel Peyrard nous livre un récit d'une rare sensibilité : lucide, émouvant, ironique, intelligent... Il y dévoile son credo de grand reporter mais aussi ses peurs, ses doutes... Pas de pathos ni de fausse modestie. Les aveux sincères d'un professionnel qui sait lire ce que révèle une guerre.

Patrick Poivre d'Arvor, *Paris Match*.

Le journaliste pour lequel toute la France s'est émue.

Ruth Elkrieff, *L'Invité de RTL*.

Une terrible et passionnante immersion dans le pays du " Grand Jeu " cher à Rudyard Kipling.

Patrice Trapier, *Le Journal du dimanche*.

L'avantage de Michel Peyrard, c'est qu'il a une plume, une vraie, assortie d'une réflexion lucide. On vit, de l'intérieur, le quotidien d'un journaliste confronté à l'attente, à l'incertitude, et l'on comprend mieux les mystères afghans.

Alain Laville, *Nice-Matin*.

Un document palpitant, éclairant. Là-bas, pendant sa captivité, Peyrard n'a jamais cessé d'être journaliste.

France Cavalié, *Télé 7 jours*.

Un livre très bien écrit. Une réflexion sur la guerre, sur ces situations extrêmes qui donnent de l'intensité à la vie.

Thierry Ardisson, *Tout le monde en parle*.

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

Deux nouveaux sondages sont venus confirmer un **TASSEMENT** des intentions de votes en faveur de Lionel Jospin. Selon l'institut CSA pour *Libération* et la *Dépêche du Midi,* le candidat socialiste ne recueillerait que **18,5 % DES VOIX AU PREMIER TOUR**, et ferait jeu égal avec Jacques Chirac au second. L'équipe du premier ministre-candidat a donc décidé de réajuster la campagne. Tout en continuant d'occuper le terrain de tous les médias, le premier ministre et les socialistes vont multiplier leur présence sur le terrain. François Hollande, le premier secrétaire du PS, souhaite *« une* **CAMPAGNE DE PROXIMITÉ** *et de présence physique »*. Désormais, les déplacements thématiques seront aussi l'occasion de tenir de **VÉRITABLES MEETINGS** où le candidat pourra mener campagne contre Jacques Chirac.

Lionel Jospin veut se relancer dans une « campagne militante »

Alors que deux sondages successifs le placent sous la barre des 20 % au premier tour, le premier ministre réajuste sa tactique. Il se présente désormais comme le « candidat du progrès social ». Dès lundi, il transformait ses déplacements thématiques en petits meetings politiques

ILS NE VEULENT PAS se laisser emporter par le pessimisme, malgré les deux ou trois sondages qui ont situé Lionel Jospin sous la barre psychologique des 20 % au premier tour. *« Ces sondages ont peut-être une vertu, celle de rappeler que le vote du premier tour ne peut pas être un vote de dispersion, car c'est au premier tour que se crée la dynamique pour le second »*, a même expliqué Pierre Moscovici, rédacteur du programme du candidat, lundi 8 avril, sur BFM. Mais, depuis quelques jours, les socialistes ont la gueule de bois. La campagne de leur champion n'est plus sur une pente ascendante. Les plus optimistes parlent d'un *« faux plat »*.

Les déclarations du 10 mars, dans l'avion qui le ramenait de la Réunion, présentant Jacques Chirac comme *« vieilli »* et *« usé par le pouvoir »*, ont plus durablement abîmé la campagne et l'équipe que ne l'imaginait le premier ministre-candidat. Alors que message initial était censé discréditer son rival et casser l'image consensuelle de la cohabitation, l'effet inverse s'est produit. M. Chirac s'est apparemment révélé moins marqué par les « affaires » que ne le prévoyaient les stratèges de M. Jospin. Le chef de l'Etat a su profiter des erreurs de communication du candidat socialiste, dont le slogan *« Présider autrement »* ne semble guère, pour l'instant, parler aux Français.

PHILIPPE DESMAZES/AFP

Lionel Jospin, dimanche 7 avril, lors d'un meeting au Zénith à Paris. A cette occasion, le premier ministre-candidat a réuni 4 000 élus socialistes pour vanter « l'action politique ».

Les socialistes ont donc décidé d'aménager leur campagne. D'abord en la recentrant sur le thème du progrès social. Dimanche 7 avril au Zenith, à Paris, devant 4 000 élus du PS auxquels s'étaient joints des députés européens de plusieurs pays, M. Jospin a amorcé le réajustement. Lui qui s'était positionné, dès sa déclaration de candidature, le 20 février, en candidat du deuxième tour, a choisi désormais de ne plus négliger le premier. Depuis son meeting de Dijon, le 28 mars, le slogan a été « socialisé ». Adieu le message initial, qui expliquait – pourtant clairement – que son *« projet n'était pas socialiste »*. Les cinq France qui brouillaient le message ont cédé la place au *« présider autrement une France plus juste »*. Alors que certains souhaitaient un discours sur la *« mondialisation moderne »*, le candidat a joué de la fibre patriotique et républicaine des élus en s'engageant à *« faire vibre davantage »* les couleurs du drapeau français *« en Europe et dans le monde »*. *« Je compte sur vous pour relayer mon projet, pour mobiliser*, martèle-t-il, *(...) pour faire voter à gauche pour le candidat socialiste que je suis au premier tour, puis pour les candidats de la gauche et des forces de progrès que je serai au deuxième tour »*. Des accents qui rappellent 1965, 1974 et 1981.

Au-delà de l'hommage à François Mitterrand et des attaques implicites contre M. Chirac, accusé de *« jouer avec les peurs des Français pour les attiser et en faire un instrument de conservation de son propre pouvoir »*, M. Jospin a insisté sur sa *« France plus juste »*. *« L'exigence de justice, je la porte en moi depuis toujours »*, a-t-il lancé, en marquant, comme le lui a conseillé le premier secrétaire du PS, François Hollande, sa différence face aux candidats de *« la protestation sociale »* ou de *« la régression sociale »*. Il s'est même un peu replongé dans l'histoire, en énumérant les lois sociales de la fin du XIXe et du XXe siécles. *« Où en serions-nous si l'histoire politique de notre pays n'avait connu que des mouvements de protestation ? »*, a-t-il demandé. Affichant son *« identité socialiste »*, il a affirmé : *« Nous sommes la gauche réelle, celle qui veut transformer le réel. »* Le propos fait mouche, la salle l'acclame.

RÉUNION DE « RECADRAGE »

Dimanche, après le meeting du Zénith et avant la réunion de « recadrage », M. Hollande a réuni les premiers secrétaires de fédérations. Il les a enjoints de mener *« une campagne de contacts, de proximité, de présence physique »*, une campagne *« militante »*, d'autant plus nécessaire, insistait-il, qu'avec la campagne officielle *« il n'y a plus d'images à la télévision »* se fondant sur le réseau des élus socialistes. Le tract de quatre pages, reprenant et simplifiant le projet du candidat autour de ses *« dix engagements »*, tiré à douze millions d'exemplaires, sera distribué sur les marchés, les lieux de travail, mais aussi en porte à porte et dans les cages d'escalier. Le PS a programmé 350 meetings d'ici au 21 avril, mais aussi plus de 3 000 petites réunions de proximité, dans des appartements, et même, selon Laurence Rossignol (Gauche socialiste), dans les caves des cités. *« Il faut être bien organisés et bien mobilisés et faire une campagne de premier tour »*, conclut le premier secrétaire du PS.

Enfin, les socialistes ont décidé de relifter les déplacements thématiques du candidat. Il en avait fait lui-même l'aveu, jeudi 4 avril, à Lorient, devant les socialistes bretons venus l'écouter en masse, en plein après-midi, au Palais des congrès. Dans une confidence inattendue, presque comme s'il se parlait à lui-même, M. Jospin avait expliqué qu'il ne supportait plus ces longs discours obligés, sérieux, prévus par son équipe pour ses déplacements *« thématiques »* et *« sectoriels »*, alors que les militants attendaient un discours de campagne (*Le Monde* du 6 avril). *« Je vais me frustrer moi-même »*, avait-il soupiré en prenant le discours qu'on avait rédigé à son intention.

M. Jospin l'a redit plus clairement, dimanche 7 avril, dans son Atelier de campagne, où se trouvaient réunis autour de lui François Hollande, Laurent Fabius, Martine Aubry, Pierre Moscovici, Jacques Séguéla et quelques autres. La réunion avait été décidée le mercredi précédent, pour préparer l'entre-deux tours. Les participants ont visionné les premiers spots de la campagne officielle, Jacques Séguéla a présenté son « matériel » de second tour. Mais évidemment, on a profité de la réunion pour réajuster la campagne. *« J'ai plus envie de meetings que de lire des textes »*, a affirmé le candidat. Acte I : lundi 8 avril, à Clermont-Ferrand, où le candidat devait parler des personnes âgées, on devrait sentir la différence.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

M. Chirac progresse dans deux sondages

Selon un sondage CSA publié, lundi 8 avril, dans *Libération* et *La Dépêche du Midi*, réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 1 003 personnes, Jacques Chirac recueillerait 22 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, devançant ainsi Lionel Jospin (18,5 %). Au second tour, ils seraient à égalité, avec 50 % des voix. M. Chirac gagne ainsi 2 points, au premier tour, par rapport au sondage CSA de la semaine précédente, et M. Jospin perd 1,5 point. Jean-Marie Le Pen arrive en troisième position à 11,5 % (- 0,5 point), suivi d'Arlette Laguiller à 8,5 % (- 0,5), à égalité avec Noël Mamère (+ 3,5 points). Jean-Pierre Chevènement est à 8 % (- 1). Jean Saint-Josse recueille 5 % des intentions de vote (+ 0,5 point), devant François Bayrou à 4,5 % (=), Robert Hue à 4 % (- 1) et Alain Madelin à 3 % (- 0,5).

Cette enquête confirme la tendance observée dans celle de la Sofres, rendue publique vendredi 5 avril, sur LCI, dans laquelle M. Chirac arrivait déjà en tête au premier tour avec 24 % des intentions de vote, devançant nettement M. Jospin, à 19 % (- 2).

Entre les deux favoris, une bataille de « plans médias »

LUNDI 8 AVRIL au matin, Lionel Jospin a passé deux heures devant la rédaction de *Elle* pour un entretien qui sera publié entre les deux tours. Il a enchaîné ensuite avec une interview à France-Info. Cette semaine, outre RMC et France 2, il donnera aussi un entretien au *Figaro*, avant de rencontrer le *Nouvel Observateur*, la semaine prochaine. A chaque déplacement – Clermont-Ferrand, lundi, le Grand-Quevilly, mardi, Bordeaux, jeudi – il se plie au jeu des questions des stations locales de France 3. Marie-France Lavarini, chargée de la communication, a donné dès le premier jour toute son importance à ce réseau. Au point que le directeur de la chaîne a glissé en riant, à *« Madame plan média »* du candidat socialiste : *« Mais, c'est une OPA ! »*.

M. Jospin mise, jusqu'au second tour, sur une occupation maximale des médias. Au grand dam de Jacques Chirac, obligé de coller à son adversaire. *« Ils nous copient ! »*, s'est-on écrié à l'« Atelier » le 4 avril, lorsque, après Lionel Jospin, le président de la République a répondu aux questions de trois radios chrétiennes, RCF, Radio Notre-Dame et KTO. *« Ils nous fatiguent »*, répond-on à l'Elysée où l'on ne manque pas de souligner la *« boulimie de com' »* de l'équipe Jospin. Pour autant, les conseillers de M. Chirac se sont vite inquiétés de cette compétition qui pousse les deux candidats à se succéder dans la presse. *« Les gens allument leur télévision et voient un jour Jospin et le lendemain Chirac, ou inversement,* explique un conseiller chiraquien, *dans les mêmes émissions, le même décor, avec les mêmes journalistes. Cela renforce le sentiment que Chirac ou Jospin, c'est du pareil au même... »*

PRIVILÉGIER LA PRESSE RÉGIONALE

Claude Chirac a donc longtemps cherché d'autres formats d'émission. Mais elle a dû y renoncer, chaque chaîne proposant les mêmes formats aux deux principaux candidats, dans un souci d'équilibre. M. Chirac a choisi de privilégier la presse régionale et les télévisions nationales, et programme systématiquement la fin de ses meetings avant 20 heures, afin d'offrir les images des vivats de ses supporters aux journaux télévisés.

Depuis le début de la campagne, Mme Lavarini est persuadée que les indécis seront la clé du scrutin. *« Quand une partie des Français est désintéressée de la politique, il faut trouver un moyen pour aller la chercher »*, répète-t-elle souvent. Entre les deux tours, elle a donc accepté des entretiens sur France-Culture, Canal +, Arte et M6, avec l'espoir secret que M. Chirac soit obligé de se plier au même exercice, *« pour qu'on voie la différence »*. Le président de la République a accepté l'émission d'Emmanuel Chain sur M6 juste après la publication d'un sondage, publié le 5 avril dans *Le Mond*e et réalisé par la Sofres pour RTL et TF1, qui montrait que, contrairement à 1995, son adversaire séduisait désormais davantage les jeunes que lui.

Les deux hommes gardent toutefois l'esprit fixé sur le duel télévisé qui les opposera, mardi 30 avril, entre les deux tours. Pierre Moscovici, pour M. Jospin, Dominique de Villepin et Claude Chirac, pour M. Chirac, travaillent déjà à ce rendez-vous qui les obsède. Et où, cette fois, les deux plans médias pourront se croiser.

Rle. B. et Ar. Ch.

Une semaine de cafouillages et de critiques internes sur une « campagne bureaucratique »

Personne n'a répondu aux attaques de la droite sur l'équilibre des comptes publics en 2004

EN SECRET, les collaborateurs de Lionel Jospin le confessent. A « l'Atelier », ce *« n'est pas l'ambiance de 1995. C'est plutôt 1988. »* En 1995, le candidat était le challenger. Il n'y croyait pas lui-même, a-t-il souvent expliqué. L'équipe jospiniste ne pouvait pas vraiment s'appuyer sur le PS, alors que M. Jospin s'était présenté contre Henri Emmanuelli, alors premier secrétaire, et le candidat voulait avant tout *« témoigner »*. Cette fois, toute les familles du PS se retrouvent rue Saint-Martin. De vieilles rivalités sont ravivées : Pierre Moscovici avait rêvé d'être directeur de campagne, et c'est Jean Glavany qui a eu le poste. Il s'agace qu'on ne voie en lui qu'un *« chef de gare qui règle l'horaire des trains »*, tandis que les amis du ministre des affaires européennes s'étonnent de trouver désormais des *« travailleurs »* dans tous les discours du candidat. Si tout le monde, devant M. Jospin, tait ses critiques, comme au dernier conseil politique, dès que l'intéressé est absent, les griefs s'expriment.

▶ **Mardi, au déjeuner, les « rocardo-jospinistes » dénoncent une campagne « brouillonne et bureaucratique ».** Mardi 2 avril, c'est le jour des critiques, plus ou moins subliminales. Lors du déjeuner du club jospino-rocardien Socialisme et démocratie, où quarante participants se retrouvent autour de Dominique Strauss-Kahn et de Pierre Moscovici, les mots *« bureaucratique et brouillonne »* sont partagés et repris à plusieurs reprises pour qualifier la campagne de M. Jospin (*le Monde* du 6 avril). *« Jospin est très bloqué dans son calendrier, on lui en fait trop faire »*, répètent les convives comme dans un *leitmotiv.*

▶ **« Mieux vaut moins et mieux », susurre le bureau national du PS**. Le soir, au bureau national du Parti socialiste, plusieurs responsables reprennent ces critiques. *« Trop de messages tuent le message »* disent les uns. *« Mieux vaut moins mais mieux »*, résument d'autres, citant Lénine. Pierre Mauroy, Martine Aubry, Julien Dray, Henri Emmanuelli soulignent qu'il faut mettre en avant les *« engagements sociaux »* qui permettront à M. Jospin de s'afficher comme le *« candidat du progrès social »*. Personne ne contredit les conclusions de la note d'avril de la Fondation Jean-Jaurès, que Dominique Strauss-Kahn doit présenter mardi 9 avril avec ses auteurs fabiusiens Henri Weber et Laurent Baumel, intitulée *« Une nouvelle alliance, une approche politique de la question sociale »*. Les auteurs expliquent que la gauche doit proposer une alliance entre classes moyennes et classes populaires, 60 % de la population active se retrouvant dans un *« salariat de l'exécution »*. Puisqu'il faut *« simplifier et resserrer le message »*, on dira que Lionel Jospin est *« le candidat du progrès social »*. Et on ne se laissera pas *« déprimer par les sondages »*.

▶ **Vendredi, personne ne répond à la note secrète de Bercy.** Le 5 avril, c'est le grand cafouillage. L'équipe de campagne assiste, muette, au tir groupé des lieutenants de Jacques Chirac qui exploitent une note de Berçy, révélée vendredi matin par le quotidien *Les Echos*, et qui explique qu'il ne sera pas possible de tenir l'objectif de l'équilibre des comptes publics en 2004 sans augmenter les impôts. En dehors d'un communiqué de Didier Migaud, porte-parole de la campagne sur les dossiers fiscaux et budgétaires, aucun ténor socialiste ne réplique. M. Strauss-Kahn s'est envolé pour Berlin avec M. Jospin. Laurent Fabius se tait. *« C'était pourtant facile de répondre : c'est la thématique habituelle de Bercy. C'était déjà celle de 1997 qui avait expliqué la dissolution »*, grince un responsable socialiste qui déplore ce « loupé ».

▶ **Dimanche, François Hollande souhaite aussi que de nouvelles têtes émergent.** Dimanche, François Hollande, qui n'a pas été suivi par le candidat sur son idée d'alléger les charges sociales des hauts revenus, explique qu'il faut faire monter de nouvelles voix, sans que sa proposition ne soit réellement relayée. Certains, en effet, rongent leur frein. En l'absence de M. Strauss-Kahn, c'est Jack Lang qui est apparu, mercredi soir, derrière le candidat, sur le plateau de France Europe Express, aux côtés de Martine Aubry, sacrée première ministre préférée des Français, d'après un récent sondage (*Le Monde* du 5 avril). Tout le conseil politique, sagement aligné, était là au complet, mais avec un effet « potiche » diversement apprécié. Dimanche, au Zénith, une trentaine de dirigeants, avec au premier rang le quatuor des « premiers ministrables » – M. Hollande, Mme Aubry, M. Fabius et « DSK » côte à côte –, mais aussi Ségolène Royal et Jack Lang, est là. *« Lionel Jospin n'est ni un bateleur, ni un semeur d'illusions, ni un démagogue, ni un populiste. C'est sa rigueur, son honneur, sa grandeur. on le créditera d'avoir mené une campagne que certains présentent comme trop sérieuse »*, explique le ministre de l'éducation nationale le même jour au *Journal du dimanche*. Comme pour s'en persuader lui-même...

> « Lionel Jospin n'est ni un bateleur, ni un semeur d'illusions, ni un démagogue, ni un populiste »
>
> **JACK LANG**

Ar. Ch. et M. N.

COURS GALIEN

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - ***Site internet : www.cours-galien.fr***
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

Le patrimoine de Jacques Chirac s'est accru de 25 % depuis 1995 pour s'élever à 1,72 million d'euros

Le château de Bity, sa résidence secondaire de Corrèze, et un appartement situé dans le 6 e arrondissement de Paris ont été réévalués, comme son portefeuille financier

LE PATRIMOINE du président de la République, s'élève, à la fin de son mandat, à 1 722 331 euros et quelques dizaines de centimes, soit 11,3 millions de francs, contre 8,3 millions de francs au début de son mandat, en 1995. En sept ans, le patrimoine de M. Chirac a augmenté de 36 % en francs courants et d'environ 25 % en francs constants (hors inflation). Cette évolution s'explique d'une part par la réévaluation de deux de ses trois biens immobiliers – le château de Bity (Corrèze) et l'appartement de 114 mètres carrés que M. Chirac possède dans le sixième arrondissement de Paris – et, d'autre part, par la progression du portefeuille financier des époux Chirac.

Dans une déclaration patrimoniale datée du 25 mars 2002 et publiée au *Journal officiel* du samedi 6 avril, comme en fait obligation la loi organique du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, M. Chirac détaille le montant de ses biens propres et celui des biens communs qu'il détient avec son épouse Bernadette, avec qui il est marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Le chef de l'Etat déclare des biens immobiliers d'une valeur de 893 809 euros (5,86 millions de francs). La *« résidence secondaire sise au lieu-dit Bity, commune de Sarran (Corrèze) »*, plus connue sous le nom de château de Bity, composée de dix pièces, de dépendances, d'un jardin et d'un terrain d'une dizaine d'hectares, est évaluée à 365 878 euros (2,4 millions de francs), soit deux fois plus qu'en 1995 (1,2 million). Cette propriété avait été achetée par le couple Chirac pour le prix de 200 000 francs en 1969 et classée, peu après, monument historique. L'estimation de la *« maison rurale de quatre pièces »* de Sainte-Féréole (Corrèze) est inchangée : 58 693 euros (385 000 francs).

ÉVALUATION PLUS CONFORME

L'appartement de la rue de Seine, acquis en 1982 en échange d'une propriété au Vésinet (Yvelines), est désormais estimé à 469 238 euros (3 077 999 francs), contre 2,2 millions de francs en 1995. De l'avis de professionnels de l'immobilier, cette évaluation est plus conforme aux prix du sixième arrondissement, l'un des plus chers de Paris.

Outre ces biens immobiliers, le couple Chirac détient des valeurs mobilières pour un montant de 651 356 euros, dont 643 734 euros de valeurs cotées en Bourse, soit 4,22 millions de francs contre 2,69 millions en 1995. Au titre des placements divers, M. Chirac déclare 50 parts d'un groupement foncier agricole, estimées à 7 622,45 euros (soit environ 50 000 francs, comme en 1995). M. et Mme Chirac déclarent être détenteurs de cinq comptes – courants ou d'épargne –, contenant un total de 51 466,34 euros, soit 337 597 francs.

Le chef de l'Etat déclare du *« mobilier meublant et objets d'art et de collections »* pour une valeur d'assurance de 125 700 euros (824 537 francs contre 750 000 francs en 1995). Il possède une 205 Peugeot de 1984, mais semble s'être séparé de sa 304 Peugeot de 1970. En décembre 2000, *L'Express* avait estimé le patrimoine de M. Chirac à 7 millions de francs ; un an plus tard, le mensuel Capital l'appréciait à *« plus de 15 millions de francs »*.

Claire Guélaud

Ce que dit la loi

Les lois organiques du 11 mars 1988 et du 19 janvier 1995 imposent aux élus et aux principales personnalités politiques de déposer une déclaration de patrimoine, certifiée exacte et sincère, au début et à la fin de leur mandat ou de leurs fonctions. Les principaux dirigeants d'entreprises publiques, d'organismes publics d'habitations à loyer modéré (OPHLM) et de sociétés d'économie mixte (SEM) doivent aussi le faire.

Les déclarations sont recueillies par la Commission pour la transparence financière de la vie politique (CTVP), sauf pour celles des candidats à l'élection présidentielle, qui doivent être déposées au Conseil constitutionnel. Elles restent confidentielles, à l'exception de la déclaration du candidat élu, qui est publiée au *Journal officiel*. La même obligation s'impose au chef de l'Etat à la fin de son mandat.

Le PCF, le FN et l'UDF en difficultés financières à la veille des élections

Le PS et le RPR disposent d'importantes réserves

LA COMMISSION nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP) a fait publier au *Journal officiel* du 4 avril les comptes des partis politiques au titre de l'exercice 2000. Ceux-ci sont en effet tenus de déposer leurs comptes chaque année. La CCFP a pour mission de les vérifier, mais ses pouvoirs de contrôle restent limités, en dépit des obligations issues de la loi de 1995. Sur les 208 formations tenues de déposer leurs comptes avant le 30 juin 2001, 45 ont bénéficié de l'aide publique. Cette dotation est proportionnelle pour moitié au nombre de parlementaires et, pour l'autre moitié, au nombre de voix obtenues au premier tour des élections législatives. Pour l'exercice 2000, ce sont donc les résultats obtenus aux législatives de 1997 qui ont primé dans les comptes présentés. Cette publication donne néanmoins un état des lieux financier des principaux partis à un an d'échéances électorales décisives.

Principal bénéficiaire, en 2000, de ces dispositions légales, le PS, qui, avec un budget de 305 millions de francs (46,5 millions d'euros), dispose d'un net avantage sur ses rivaux. Le montant des financements publics qui lui ont été attribués en 2000, soit 158,6 millions de francs (24,2 millions d'euros), représente l'équivalent du budget global du RPR pour la même année ; ce dernier a toutefois bénéficié de 110 millions de francs (16,8 M€) d'aides publiques. L'un et l'autre terminent cet exercice avec un excédent qui leur sera utile pour aborder les élections à venir : 26,9 millions de francs (4,1 M€) pour le PS, 11,4 millions de francs (1,7 M€) pour le RPR. Démocratie libérale, présidée par Alain Madelin, affiche pour 2000 un excédent de 15 millions de francs (2,3 M€).

Juste derrière, au premier rang des économes, on trouve la formation d'Arlette Laguiller, Lutte ouvrière (LO), qui, au titre de l'année 2000, a engrangé un excédent de 6,1 millions de francs (0,9 M€), bien que n'ayant disposé que de 4,6 millions de francs (0,7 M€) d'aides publiques.

La situation est, en revanche, nettement plus dégradée pour au moins trois des formations qui seront représentées dans les élections à venir. A droite, c'est l'UDF de François Bayrou, qui, avec un déficit de 4,6 millions de francs (0,7 M€), est en difficulté. A l'extrême droite, le Front national a dû surmonter la scission qu'a provoquée le départ de Bruno Mégret et d'une partie de ses militants pour créer le Mouvement national républicain (MNR). Ainsi, 48 de ses associations de financement départementales ont fait l'objet, à la demande du président du FN, d'un retrait d'agrément, ce qui éclaire l'ampleur des défections subies à cette occasion. Pertes militantes, mais aussi pertes financières, puisque le parti de Jean-Marie Le Pen affiche, en 2000, un déficit de 5 millions de francs (0,8 M€).

C'est pour le PCF que cet exercice budgétaire s'avère le plus périlleux. Le parti de Robert Hue annonce en effet, en 2000, des pertes s'élevant à 26,5 millions de francs (4 M€). Les prochaines élections pourraient constituer, pour lui, une épreuve déterminante, tant sur le plan politique que sur le plan financier.

Patrick Roger

L'état de la fortune des quinze autres candidats

LE MONDE a interrogé les candidats sur leur situation patrimoniale et leurs revenus. Trois candidats sont restés imprécis : Christine Boutin (Forum des républicains sociaux) dit posséder un patrimoine immobilier ; Alain Madelin (DL) déclare être propriétaire d'une maison à Brain-sur-Vilaine et d'une maison en indivision à Redon ; Daniel Gluckstein (Parti des travailleurs) doit rembourser pendant *« encore treize ans »* l'emprunt qui lui a permis d'acheter sa maison en région parisienne.

▶ **François Bayrou** (UDF) évalue son patrimoine à 491 673 euros (3,2 millions de francs). Il est propriétaire à Bordères (Pyrénées-Atlantiques) d'une ferme de 180 000 euros (1,18 MF), d'une maison de 38 000 euros (249 263 F) et de quelques hectares de terrain pour un montant de 45 000 euros (295 180 F). Le leader centriste possède un 2-pièces de 50 mètres carrés, dans le 7e arrondissement à Paris, acheté à crédit 1,5 million de francs en 1997 (228 673 euros). M. Bayrou n'a pas d'actions. En 2000, son revenu imposable était de 86 058 euros (564 503 F). Il a acquitté un impôt de 9 635 euros en 2001 (63 201 F).

▶ **Olivier Besancenot** (LCR) est propriétaire d'un logement de 26 m² dans le 18e arrondissement à Paris, acheté grâce à un prêt de la mutuelle des PTT, MGPTT, 42 685 euros (280 000 F).

▶ **Jean-Pierre Chevènement** (MDC) estime son patrimoine à 807 980 euros (5,3 millions de francs). Il est assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), à hauteur de quelque 760 euros (5 000 F). Outre un portefeuille financier évalué à 300 000 euros (1,96 million de francs), le leader du Pôle républicain possède quatre appartements en région parisienne : trois à Paris et un atelier à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour sa femme Nisa, sculpteur.

▶ **Robert Hue** (PCF) évalue son patrimoine à 365 800 euros (2,4 millions de francs). Il est composé d'un pavillon à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) et d'une résidence secondaire à Assier (Lot), évalués chacun à 182 900 euros (1,2 MF).

▶ **Lionel Jospin** (PS) possède une maison de 120 m² dans l'île de Ré, qu'il a achetée avec sa femme Sylviane pour un montant de 300 324 euros (1,97 MF). Son revenu imposable en 2000 était de 69 057 euros (452 984 F). En 2001, il a acquitté un impôt de 19 097 euros (125 268 F), un montant correspondant aux revenus déclarés par les époux Jospin dans leur déclaration commune.

▶ **Arlette Laguiller** (LO) a acheté sa Clio à crédit et elle a mis 3 050 euros sur son livret de caisse d'épargne. Locataire d'un deux pièces aux Lilas, l'ancienne salariée du Crédit lyonnais perçoit une retraite de 1 500 euros par mois (9 839 F).

▶ **Corinne Lepage** (CAP 21) évalue son patrimoine à 2 millions d'euros (13,11 millions de francs), dont 1,6 million d'euros (10,40 MF) de biens immobiliers. Elle possède plusieurs propriétés, dont un appartement à Paris dans le 8e arrondissement, acheté à crédit 6 millions de francs (914 694 euros) en 2000. Mme Lepage dispose avec son mari d'un fonds de capitalisation à hauteur de 137 204 euros (900 000 francs). Son capital professionnel s'élève à 265 215 euros (1,73 MF). Assujettie à l'ISF, Mme Lepage avait des revenus bruts d'environ 304 898 euros (2 MF) en 2000. En 2001, elle payé 121 349 euros (796 000 F) au titre de l'impôt sur le revenu.

▶ **Jean-Marie Le Pen** (FN) a indiqué à *L'Express* avoir payé, en 2001, 27 000 francs (4 116 euros) d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). M. Le Pen possède sa villa de Montretout (365 m², et un parc de 4 800 m² à Saint-Cloud, Hauts-de-Seine), officiellement évaluée en 1997 à 3,2 millions d'euros (21 MF). En 2000, son revenu imposable était de 291 950 F (44 507 €). Il a acquitté, à ce titre, un impôt de 27 560 F (4 201 euros) en 2001.

▶ **Noël Mamère** (Verts) et sa femme Françoise se sont constitué un patrimoine de plus de 700 000 euros (4,6 millions de F). Ils possèdent un appartement de 109 m² dans le 3e arrondissement à Paris (entre 244 000 et 274 400 euros, de l'ordre de 1,7 million de F) ; un studio à Bordeaux (entre 53 357 et 57 930 euros, environ 365 000 F), une maison en Corse (76 224 €, soit 500 000 F) et un portefeuille de valeurs mobilières de 334 059 euros. Leur revenu imposable était de 61 961 euros en 2000. En 2001, ils ont acquitté 13 667 euros d'impôt sur le revenu.

▶ **Bruno Mégret** (MNR) a acheté à crédit un appartement estimé à 380 000 euros (2,49 MF). Il n'a ni placements ni patrimoine professionnel. En 2001, il a payé un impôt sur le revenu de 6 054 euros (39 711 francs).

▶ **Jean Saint-Josse** (CPNT) possède, non loin de Pau, en indivision avec sa sœur, une maison qu'il évalue à 121 959 euros (800 000 F).

▶ **Christiane Taubira** (PRG) possède deux maisons à Cayenne estimées à 266 023 euros (1,74 MF), un pavillon à Montjoly (Guyane) de 54 881 euros (360 000 F) et des terrains agricoles 29 727 euros (195 000 F). Elle détient 51 832 euros (340 000F) en assurance-vie. En 2000, son revenu imposable était de 47 761 euros (313 298 F). En 2001, elle a acquitté un impôt de 2 568 euros (16 846 F).

C. Gu.

Quatre postulants assujettis à l'ISF

Jean-Marie Le Pen, Corinne Lepage, Jacques Chirac et Jean-Pierre Chevènement sont redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le président du Front national (FN), héritier du cimentier Hubert Lambert, est le plus fortuné des candidats à l'élection présidentielle. Son patrimoine est constitué, pour l'essentiel, de la villa de Montretout, à Saint-Cloud, officiellement estimée, selon le mensuel *Capital*, à 21 millions de francs (3,2 millions d'euros), mais évaluée par M. Le Pen à 10,5 millions de francs (1,6 million d'euros). Mme Lepage vient en deuxième position, avec un patrimoine de 2 millions d'euros (13,11 millions de francs), devant celui que vient de déclarer le chef de l'Etat (1,72 million d'euros, soit 11,3 millions de francs). M. Chevènement est loin derrière, avec un patrimoine de 807 980 euros (5,3 millions de francs).

François Bayrou n'exclut pas une nouvelle cohabitation

FRANÇOIS BAYROU serrant la main de « Supermenteur » : la scène a eu lieu, samedi 6 avril, dans un magasin parisien de la Fnac, où les auteurs des « Guignols », venus avec quelques-unes de leurs marionnettes, ont eu la surprise de voir surgir le candidat centriste. Le président de l'UDF a renoué, le lendemain, avec une configuration de campagne plus classique, en intervenant devant quelque 300 militants centristes réunis au parc de l'Ile-Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux. Jonquille à la boutonnière, le président de l'UDF, qui a récemment connu un léger frémissement dans les sondages, est venu leur délivrer *« un message unique »* : *« C'est le printemps ! »*, s'est-il exclamé, tout sourire, en soulignant que, après *« un hiver long et rude, la politique aussi a basculé dans le printemps »*.

Entouré de plusieurs élus UDF des Hauts-de-Seine, parmi lesquels André Santini, vice-président du conseil général et maire d'Issy-les-Moulineaux, M. Bayrou a de nouveau martelé son principal message de cette fin de campagne : face au *« rouleau compresseur »* des *« médias »* et des *« sondages »* qui se seraient *« mobilisés » en faveur de Jacques Chirac et Lionel Jospin, les Français,* a assuré le député européen, *répondent : "De ce choix-là, nous ne voulons pas". »*

Décidé à ne pas parler *« du second tour avant le premier »*, comme il le rappelle dans un entretien au *Figaro* du 8 avril, M. Bayrou continue de renvoyer dos à dos les deux chefs de l'exécutif, *« architectes et locataires d'un Etat habitué à décider de tout »*.

Interrogé sur une éventuelle cohabitation avec M. Jospin, s'il était élu président, le candidat centriste se borne à souligner que, *« dans l'hypothèse où la majorité n'est pas celle que le président souhaite, leur devoir réciproque est de travailler ensemble, en hommes de bonne volonté, et pas les uns contre les autres, comme chien et chat »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Yves-Marie Doublet, juriste et spécialiste du financement de la vie politique

« Les pays qui n'imposent pas de déclaration sont très rares »

En matière de déclaration patrimoniale, quelles obligations s'imposent au personnel politique dans les autres pays ?

Si la plupart des pays anglo-saxons et européens ont adopté des lois, certains, comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, s'en sont tenus à des codes d'éthique ou de bonne conduite. Les pays qui n'imposent pas de déclaration de patrimoine à leurs responsables politiques sont très rares : l'Autriche et les Pays-Bas en font partie. En général, les réglementations ont, partout, des assises fragiles.

Existe-il des sanctions ?

Pas toujours, et quand elles existent, la gamme des sanctions prévues est très ouverte. Il existe des régimes déclaratifs qui ne sont pas assortis de sanctions. C'est le cas de l'Espagne et des pays scandinaves, et à mon avis, pour des motivations diamétralement opposées. En Espagne, la tradition du secret me semble prévaloir. En Scandinavie, un contrôle social extrêmement fort et l'influence luthérienne expliquent que les sanctions n'aient pas besoin d'être prévues par les textes.

Il existe des systèmes où la sanction est d'ordre purement politique. Au Royaume-Uni, un parlementaire peut être suspendu de ses fonctions pour un temps s'il ne s'est pas acquitté de ses obligations. En Italie, il peut être poussé à la démission sous l'effet de la pression de ses pairs. En France, l'absence de dépôt de déclaration de patrimoine est sanctionnée par une inégibilité. C'est une sanction forte.

Qu'est-ce qui l'emporte de la confidentialité ou de la publicité des déclarations ?

Plusieurs systèmes coexistent dans l'Union européenne. Certains pays ont fait le choix de la confidentialité : c'est, en gros, le système français. Le seul cas où il y a publicité du patrimoine, c'est le cas du président de la République. La Belgique aussi a fait le choix de la confidentialité. D'autres pays ont choisi la publicité. Les déclarations y sont accessibles au public plus ou moins facilement, comme au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et, dans une certaine mesure, en Espagne. Certains Etats, enfin, sont à mi-chemin. Ils ont choisi la transparence pour certaines données et la confidentialité pour d'autres, comme en Allemagne.

Qu'en est-il aux Etats-Unis ?

Le système des *« blind trusts »* y va de pair avec des codes de bonne conduite. Le président américain n'est pas tenu de dire ce qu'il met dans son *blind trust*, un système de gestion fermé et indépendant sur lequel il n'a pas de prise pendant toute la durée de son mandat. Une fois l'an, son gestionnaire lui en rend compte. Dans un tel système, le délit d'initié est impossible.

Pourtant, il n'y a pas de modèle, même si certains pays, comme la Finlande, ont poussé loin les exigences de transparence en l'inscrivant dans leur Constitution. Le Royaume-Uni, lui, a institué un système de dénonciation et, depuis 1999, la loi y protège du licenciement un salarié qui dénonce des malversations. En Suède, celui qui met des bâtons dans les roues à un délateur peut être poursuivi pénalement. Un tel système paraît difficilement transposable en France, en particulier pour des raisons historiques.

Propos recueillis par C. Gu.

★ Yves-Marie Doublet a écrit *L'Argent et la politique en France* (Economica, 1997) ; *Le Financement de la vie politique* (coll. « Que sais-je ? » PUF, 1997).

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **Corinne Lepage et le *« monsieur de 70 ans »*.** Lors d'une rencontre, vendredi 5 avril, avec des étudiants de Sciences Po, Corinne Lepage, candidate du mouvement Cap 21, a regretté qu'*« on s'interroge très peu sur ce que souhaitent les jeunes »*. *« Ce n'est peut-être pas très normal qu'à 50 ans, je sois la deuxième benjamine »* – en fait la quatrième, après MM. Besancenot et Gluckstein et Mme Taubira – dans la course à l'Elysée, a fait remarquer la candidate.

Après avoir décliné ses propositions, Mme Lepage a répondu aux questions des étudiants sur son programme et sur son attitude à l'égard de la droite. Dans le chapitre écologique, *« n'aurait-il pas été possible de convaincre Jacques Chirac du bien-fondé de vos propositions »* au lieu de lancer une candidature solitaire ? Réponse de celle qui clame haut et fort que *« les idées neuves ne sont jamais majoritaires »* : *« Un monsieur de 70 ans, il ne comprend pas ce que je suis en train de vous dire »*, avant d'ajouter : *« Ou une dame de 70 ans, quels qu'ils soient... »*

ILS ONT DIT

■ **Philippe Séguin** (député RPR) : *« Le vote protestataire s'en donne à cœur joie. C'est comme si le premier tour était un bac blanc. Les lauréats sont déjà connus sur livret scolaire. La campagne ne commencera vraiment qu'entre les deux tours. »* (*Le Parisien Dimanche,* 7 avril.)

■ **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN), à propos de Bruno Mégret, qui l'a surnommé *« Jean-Marie Jospin »* : *« Ça, c'est le petit sous-marin de poche. C'est même le seul bâtiment que Chirac ait réussi à lancer pendant son septennat. »* (Europe 1, 8 avril.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO), au sujet des finances de son organisation : *« Ce n'est pas parce que* L'Humanité, *qui est financée par un grand capitaliste,* (...) *médit de moi en ce moment et parle du "magot d'Arlette Laguiller", que ça rend les choses vraies. Ce n'est pas parce que* Libération *recopie bêtement* L'Humanité *que ça reste vrai. »* (RTL, 8 avril.)

Noël Mamère garde confiance dans son résultat en dépit d'une campagne en dents de scie

Pour la première fois, un sondage crédite le candidat des Verts de 8,5 % des intentions de vote alors que les précédentes enquêtes d'opinion lui donnaient de 5 à 7 %

« EMPHYSÈME ! Oh fitronnier ! Quelle bande de peintres... » C'est dit gentiment, avec ses mots du Sud-Ouest, mais c'est souvent dit. Noël Mamère fait campagne pour les Verts et souvent malgré eux. En déplacement en Rhône-Alpes, vendredi 6 avril, le candidat a avalé sans broncher 450 kilomètres en voiture, un programme qui ne pouvait raisonnablement tenir en une journée. Comme d'habitude, les voitures s'égarent, la caravane perd 20 minutes pour sortir de l'aéroport, faute de trouver la caisse du parking. Le mot de bienvenue du secrétaire départemental des Verts de l'Ain est à l'image du tout : *« Bon, alors, ta visite est bien accueillie par les Verts de Rhône-Alpes. »* Le contraire était-il envisageable ?

THIERRY BOCCON-GIBOD

Noël Mamère à la manifestation de soutien aux Palestiniens, samedi 6 avril, à Paris. Le candidat (Verts) réclame l'envoi d'une force d'interposition internationale au Proche-Orient.

Un moment abattu, M. Mamère est pourtant reparti à avec confiance dans la campagne. A Bourg-en-Bresse, vendredi, un bref débat avec une salle de 250 personnes, avant le meeting du soir à Lyon, qui en a réuni plus de 700, donne la température. Le public le plébiscite sur le Proche-Orient. *« Sharon, après avoir été le boucher de Sabra et de Chatila, risque de devenir celui de Ramallah et de Bethléem. Il est en train de mettre l'incendie au Proche-Orient »*, lance le candidat, qui demande une intervention de la France et de l'Europe.

Marcel, 70 ans, « instit » à la retraite, vieux militant antinucléaire et pacifiste, trouve qu'il apporte *« une note nouvelle »* dans la campagne. *« Il a de la jeunesse, un allant sûr, peut-être même une certaine ferveur et que je sache, il est à l'abri des affaires »*, dit-il. Pour Nicole, sympathisante des Verts, *« le gros problème, c'est de faire passer les idées. Quand les gens me disent "la dernière chose dont les Verts devraient s'occuper c'est l'agriculture", ça prouve qu'ils n'ont rien compris »*.

Malgré cette difficulté réelle à se faire entendre, le candidat est dopé par les derniers sondages – celui de CSA paru dans *Libération* du 8 avril, le donne à 8,5 % – même s'il refuse de rêver publiquement de ce score. M. Mamère s'en tient à l'objectif des « + 5 % », barre fatidique jamais atteinte par les écologistes à la présidentielle. *« L'électorat Vert se décide toujours à la dernière minute »*, observe aussi Jean-Luc Bennahmias, son directeur de campagne, enfin débarrassé du cauchemar de la collecte des signatures.

Samedi, M. Mamère a soigné l'électorat jeune, lors d'une pseudo-rave organisée sur les quais de la Seine. Il est interdit de fumer, sauf du cannabis, comme l'indiquent les panneaux du « cannabistrot ». Des groupes clairsemés viennent, repartent, nez au vent. Les plus motivés sont allés écouter les débats sur le revenu d'autonomie pour les 18-25 ans, le sida ou la double peine. Le candidat explique : *« Rien ne dit que Lionel Jospin sera président de la République. Mais si c'est le cas, ce que nous souhaitons, plus mon score sera élevé, plus nous pourrons le convaincre de s'engager dans une politique plus ouverte »*. Il s'interroge sur l'utilité *« d'aller au clash avec Jospin »* avant le premier tour, comme l'y poussent les militants d'Act-Up. Avec la réouverture du tunnel du Mont-Blanc et le refus de sortir du nucléaire, les Verts ont pourtant des raisons de grogner. *« On arrêtera les pendules le 21 avril et on verra si on a le pouvoir de construire une nouvelle majorité »*, tempère le candidat.

Béatrice Gurrey

Noël Mamère, candidat des Verts à la présidentielle, au « Grand Jury RTL-"Le Monde" »

« Si les Verts font un score incontournable, Jospin cédera »

Le ministre des transports vient d'autoriser la réouverture progressive du tunnel du Mont-Blanc à tous les camions. Vous avez perdu ce combat ?

Non, le combat n'est pas perdu. Je peux vous annoncer que les Verts et les associations de la vallée de Chamonix prendront une initiative avant la fin de cette campagne électorale pour montrer notre détermination et notre refus d'une ouverture du tunnel à l'ensemble des camions. La désobéissance civile, ça existe.

En attendant, c'est le tunnel du Fréjus qui supporte l'essentiel du trafic...

Il faut qu'on change de logique. Il faut saisir la commission nationale du débat public pour réfléchir globalement au franchissement de l'ensemble du massif alpin et il faut que l'Europe se lance dans un grand emprunt pour lancer un plan Marshall du ferroutage.

Vous avez dit que la réouverture du tunnel serait un casus belli. C'est donc la guerre ?

C'est une expression pour signifier qu'il y a des sujets auxquels nous sommes attachés et qui ne peuvent faire l'objet d'aucune compromission. Je ne suis pas le candidat des Verts pour être dans une logique de rupture, mais pour être dans une logique de construction d'une gauche axée sur le développement durable. Cela fait cinq ans que nous partageons l'exercice du pouvoir : nous avons pris de la bouteille, nous avons appris ce sur quoi on peut gagner, comme sur la parité, sur les 35 heures, sur le pacs, même si nous n'avons pas gagné sur tout. Nous avons posé des jalons et maintenant, il faut franchir une étape politique.

C'est-à-dire ?

Si les Français veulent qu'on s'oriente vers une politique qui permette de prévenir plutôt que de réparer les dégâts, s'ils veulent qu'on améliore la qualité de leur vie, de leur alimentation, de leur santé, de l'air qu'ils respirent, il faut que le 21 avril, ils votent utile et qu'ils nous donnent du poids. La politique, c'est un rapport de forces. Si Jospin voit que les Verts font un score incontournable, il cédera sur le Mont-Blanc, comme il cédera sur le nucléaire.

A partir de quel score serez-vous incontournable ?

L'objectif que je me suis fixé et qui m'a été donné par les Verts, c'est de dépasser la barre fatidique de 5 % qui n'a jamais été franchie par un candidat écologiste. Bien sûr, j'espère faire plus et on verra le 21 avril au soir quel sera l'état des forces dans la majorité plurielle.

Souffrez-vous de la concurrence d'Arlette Laguiller ?

Non. Mme Laguiller propose le grand soir tous les matins. Elle ne veut surtout pas le pouvoir et quand elle en partage une petite partie, comme au Parlement européen, elle s'empresse de ne pas voter la Taxe Tobin et de la faire échouer, au motif que c'est un aménagement du capitalisme. C'est une logique totalement stérile. Moi, je ne suis pas un révolutionnaire, je suis un réformiste : la seule voie qui existe aujourd'hui pour transformer la société, c'est de la réformer, mais de la réformer par ses racines.

N'avez-vous pas le sentiment que les Verts sont plus mobilisés par les législatives que par votre campagne présidentielle ?

C'est vrai et c'est faux. C'est normal qu'ils pensent aux législatives, mais ça ne les empêche pas de faire la campagne présidentielle. Les Verts deviennent très écolos politiquement : ils ont compris que la somme des énergies, c'est mieux que les divisions.

Seize candidats, c'est trop ?

C'est beaucoup. Et c'est la preuve qu'il faut faire évoluer notre vieille République. Il est grand temps de réformer nos institutions, de permettre aux représentants du peuple de mieux contrôler l'action du gouvernement.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Virginie Garin

Bruno Mégret se rêve en Berlusconi français

JUSQU'AU 2 avril, jour de clôture des dépôts des parrainages, Bruno Mégret, le président du MNR (Mouvement national républicain), a cru qu'il serait le seul candidat de l'extrême droite. Il se voyait déjà faisant mentir les sondages qui lui accordent, au mieux, 2 % d'intentions de vote. Finalement, Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, est lui aussi candidat à l'élection présidentielle. M. Mégret n'en prétend pas moins récupérer les *« anciens électeurs de Philippe de Villiers, de Charles Pasqua qui n'est pas qualifié »* et de *« Jean-Marie Le Pen qui ne répond plus à leurs aspirations puisqu'il roule pour Jospin »*.

Pas de danger que lui, Bruno Mégret, participe à l'élection de Lionel Jospin *« le premier ministre le plus toxique »*. *« Je ne mets pas tout le monde sur le même plan, Jospin détruit la France, Chirac détruit la droite »*, explique-t-il à tous ceux qui trouvent chez lui beaucoup de mansuétude à l'égard du président de la République. En fait, il rêve d'être le Berlusconi français. *« Mon modèle c'est Berlusconi* [le président du conseil italien] *qui est en train de faire voter une loi qui impose la priorité pour les Italiens et les Européens en matière d'emploi »*, n'a-t-il cessé de répéter pendant le week-end. Aussi bien lors d'une conférence de presse, vendredi 5 avril, que lors d'un conseil national extraordinaire de son parti, le lendemain – conseil destiné à préparer les élections législatives où le MNR entend présenter des candidats dans toutes les circonscriptions – ou encore dimanche 7 avril sur TF1.

« RECONSTRUIRE LA DROITE »

« Il s'agit de reconstruire la droite française, la vraie droite, nationale et républicaine », explique M. Mégret, qui estime que *« la gauche court après l'extrême gauche et la soi-disant droite court après la gauche »*. *« Je veux rassembler et porter la droite au pouvoir comme en Italie, en Autriche ou au Danemark »*, rêve tout haut M. Mégret. Pour séduire les électeurs, il a choisi un slogan choc – *« Remettre de l'ordre en France »* – qui résume un programme où la préoccupation sécuritaire occupe le premier plan avec l'immigration, l'une et l'autre étant à son avis intimement liés. *« Il faut refuser cette mauvaise immigration. Une immigration qui ne s'intègre pas, qui développe intolérance et violence comme on le voit avec les attentats contre les synagogues et les agressions contre les juifs »*, lance-t-il. Et, à ceux qui lui rappellent qu'il est courant d'entendre scander, dans les manifestations du MNR, *« A Paris comme à Gaza, Intifada ! »*, il répond : *« Ceux qui criaient cela n'avaient rien à faire dans nos rangs. »*

Lors du conseil national de samedi, M. Mégret s'est expliqué. *« Nous ne prenons pas parti dans le conflit israélo-palestinien. Nous souhaitons une solution pacifique et négociée pour permettre à chaque peuple de vivre sur une terre. Chez nous, nous prenons parti pour nos compatriotes juifs victimes d'actes antisémites, issus de l'immigration islamique »*, a-t-il dit. Autrement dit, en la matière, aujourd'hui, l'adversaire principal de Bruno Mégret, c'est l'Islam.

Christiane Chombeau

Présidentielle 2002 sur Internet avec Wanadoo

Tous les mardis de 12 h à 13 h interpellez les acteurs de la campagne sur

wanadoo.fr

Michel Field leur pose vos questions.

WANADOO PORTAILS - RCS Paris B391 070 992

Quatre candidats défendent l'exception culturelle

TOUS les candidats avaient été invités, mais seuls Lionel Jospin, François Bayrou, Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement ont répondu, dimanche 7 avril, aux interrogations des milieux culturels représentés par les cinéastes Coline Serreau et Laurent Heynemann, le dramaturge Jean-Michel Ribes et le musicien Jean-Claude Petit, au cours d'un débat organisé au Cinéma des cinéastes, dans le cadre du Festival de Paris. Les quatre candidats se sont dits favorables à l'inscription de l'exception culturelle dans la Constitution française, et opposés à la privatisation d'une chaîne publique. Ils souhaitent aussi renforcer les enseignements artistiques à l'école et soutenir, devant les instances européennes, la baisse de la TVA sur le disque et le DVD.

M. Jospin, qui disposait de plus de temps que ses concurrents, a pu détailler son projet culturel : développement du système d'aide, convocation d'états généraux des industries culturelles, construction du grand auditorium de la Cité de la musique à Paris, création d'un Opéra à Lille, maintien du budget de la culture à au moins 1 % du budget de l'Etat. M. Hue et M. Chevènement ont fait valoir les dangers que fait peser le Pacte européen de stabilité sur le budget de la culture.

DÉPÊCHES

■ **PROCHE-ORIENT : Jean-Pierre Chevènement, candidat du Pôle républicain**, dénonce *« l'impuissance »* de la France qui, selon lui, *« se borne à guetter les réactions américaines »* dans le conflit au Proche-Orient. Dans une tribune publiée, lundi 8 avril, par *Libération*, il estime que les dirigeants français *« ont intériorisé depuis longtemps l'effacement de notre pays »* et que *« l'invocation à l'Europe n'est qu'un alibi à l'impuissance nationale »*. *« Une intervention extérieure est nécessaire »*, écrit M. Chevènement, car *« les parties en conflit ne pourront pas résoudre par elles-mêmes la tragédie qu'elles vivent »*. Il demande que la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, *« propose la réunion d'une conférence internationale »*.

■ **ANTISÉMITISME : François Bayrou dénonce, dans un entretien** au *Figaro*, lundi 8 avril, *« un nouvel antisémitisme qui s'en prend aux juifs de France parce qu'ils sont juifs, apparentés avec Israël »*. *« Qu'en 2002 l'on puisse dire de nouveau dans une rue de France "sale juif" à un garçon qui porte la kippa, c'est une honte pour notre nation »*, affirme M. Bayrou, qui précise que sa *« position est exactement la même quand ce racisme est anti-musulman ou anti-arabe »*.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen estime** que *« la devise de Vichy "Travail, famille, patrie" est compatible et complémentaire avec celle de la République »*. *« On a diabolisé ces trois mots alors que, pour qu'il y ait liberté, égalité et fraternité, il faut que soient mis à l'honneur le travail, la famille et la patrie »*, a déclaré le candidat du FN à la présidentielle, devant la presse, samedi 6 avril, à Dalhunden (Bas-Rhin), avant un banquet « national ». La place de la sécurité dans la campagne est un *« hommage »* à ses positions, a-t-il ajouté : *« C'est vrai que le discours s'est lepénisé, mais quel hommage du vice à la vertu ! »*

Deux élections cantonales partielles

DORDOGNE

Le Buisson-de-Cadouin (premier tour).

I., 2 978 ; V., 1 804 ; A., 39 42 % ; E., 1 730.

Françoise Wolters, div., m. de Buisson-de-Cadouin, 1 382 (79 88 %)... *ÉLUE*

Georges Mary, PCF, m. de Paleyrac, 348 (20 12 %).

[Françoise Wolters (div.) succède dès le premier tour à Bernard Lucas (div. d.), décédé le 21 janvier. Cette jeune retraitée de l'éducation nationale n'avait qu'un concurrent communiste. Ni le PS, qui compte, avec le PCF et le MDC, 32 sièges sur 50 dans l'assemblée départementale, ni la droite, minoritaire, n'ont présenté de candidat, chacun espérant l'attirer dans son camp.

15 mars 1998 : I, 2 981 ; V., 2 207 ; A., 25 96 % ; E., 2 100 ; Bernard Lucas, div. d., m., 1 271 (60 52 %) ; Michel Montagne, PS, adj. m., 458 (21 81 %) ; Georges Mary, PCF, m., 272 (12 95 %) ; Marcel Roux, FN, 99 (4 71 %).]

SOMME

Hornoy-le-Bourg (premier tour).

I., 4 662 ; V., 3 380 ; A., 27 50 % ; E., 3 253.

Daniel Capon, s., RPR, m. d'Hornoy, 1 687 (51 86 %)... *RÉÉLU*

Colette Michaux, PS, m. de Liomer, 1 365 (41 96 %) ; Serge Rabeuf, FN, 201 (6 18 %).

[Daniel Capon (RPR), conseiller général de ce canton depuis 1984, avait été réélu en mars 2001 au second tour avec 8 voix d'avance sur son adversaire socialiste, Colette Michaux. Cette élection avait été invalidée pour cause d'irrégularités. Dimanche, ce canton, situé dans la circonscription du député (PS) Vincent Peillon, a largement confirmé son vote pour le candidat du RPR.

11 mars 2001 : I, 4 604 ; V., 3 823 ; A., 16 96 % ; E., 3 571 ; Daniel Capon, RPR, m., 1 513 (42 37 %) ; Colette Michaux, PS, 1 290 (36 12 %) ; Jean-Jacques Iriarte-Arriola, PCF, 470 (13 16 %) ; Serge Rabeuf, FN, 298 (8 35 %).]

(Publicité)

AVIS AUX TCHÈQUES EN FRANCE

L'Ambassade de la République tchèque à Paris fait savoir que les élections à la Chambre des députés du Parlement de la République tchèque se tiendront les 14 et 15 juin 2002 à la section consulaire au 18, rue Bonaparte, Paris 6e - le 14 juin de 14 à 22 h et le 15 juin de 8 à 14 h.

Pour pouvoir voter à *la section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris*, il faut présenter une demande écrite pour être inscrit sur la liste spéciale d´électeurs. Cette demande doit être accompagnée de pièces (soit originales, soit copies légalisées) attestant :
l´identité du demandeur
la nationalité tchèque du demandeur
le domicile du demandeur dans la circonscription consulaire de *l'Ambassade de la République tchèque à Paris*

La demande doit être remise à *la section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris* au plus tard 40 jours avant la première journée des élections, à savoir **le 5 mai 2002 à 16h00 au plus tard.**

L´électeur inscrit sur la liste spéciale d´électeurs de *la section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris* peut voter également dans une autre circonscription électorale spéciale en dehors du territoire de la République tchèque ou bien dans une circonscription électorale sur le territoire de la République tchèque à condition qu´il possède la carte électorale.

Pour obtenir la carte électorale, l´électeur doit soit présenter au plus tard 7 jours avant la première journée des élections, à savoir **le 7 juin 2002 au plus tard**, une demande écrite avec sa signature légalisée à *la section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris,* soit se rendre personnellement au Consulat avant le 12 juin 2002.

La section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris signale que l´électeur, pour pouvoir voter, doit produire soit son passeport de voyage, diplomatique ou de service de la République tchèque en cours de validité, soit sa carte d´identité de la République tchèque en cours de validité. Dans le cas contraire, il ne sera pas autorisé à voter.

La circonscription électorale spéciale de *la section consulaire de l'Ambassade de la République tchèque à Paris* comprend le territoire de la France et de la Principauté de Monaco.

Pour tout renseignement : section consulaire, 18, rue Bonaparte, Paris, 75006, tél. 01.44.32.02.00, fax : 01.44.32.02.12 ou le www.mzv.cz/volby

SOCIÉTÉ

MOBILISATION

Les journées du samedi 6 et dimanche 7 avril ont été marquées par une série de manifestations liées aux événements au Proche-Orient. Dimanche, près de **200 000 PERSONNES** ont défilé à Paris et en province à l'appel des organisations représentatives de la communauté juive. Le cortège le plus imposant a rassemblé à Paris environ 100 000 personnes, venues dénoncer les **ACTES ANTISÉMITES** survenus en France ces derniers jours. Des manifestants ont également clamé leur hostilité à Yasser Arafat, à la **MANIÈRE DONT LA PRESSE** rend compte des événements, ainsi que leur soutien à l'offensive menée par le gouvernement Sharon. **DES VIOLENCES** ont marqué la fin du défilé. Samedi, environ 30 000 manifestants à Paris, et plusieurs milliers d'autres en province, ont apporté leur soutien aux Palestiniens.

Des manifestations en France ont fait écho au conflit du Proche-Orient

Après les cortèges de soutien aux Palestiniens, samedi, les instances représentatives de la communauté juive ont rassemblé près de 200 000 personnes, dimanche, contre les actes antisémites et par solidarité avec Israël. Le défilé parisien a été marqué par les actions violentes de quelques extrémistes

ENFANTS, retraités, célibataires ou familles nombreuses : les juifs de France ont manifesté en nombre, dimanche 7 avril à Paris, sous la bannière du Conseil représentatif des organisations juives de France (CRIF) *« contre le terrorisme et l'antisémitisme, avec Israël pour la paix et la sécurité »*. Le défilé a été marqué par les violences commises par quelques dizaines de jeunes extrémistes juifs venus à la Bastille pour la bagarre, à trente contre un, poignardant même un commissaire de police.

Ils étaient 120 000 environ selon le CRIF, 53 000 selon la police, à être descendus dans la rue pour dénoncer les actes antisémites se multipliant en France et pour clamer leur lien indéfectible avec la terre d'Israël. Trois candidats à l'élection présidentielle se trouvaient parmi eux : Corinne Lepage, François Bayrou (UDF) et Alain Madelin (DL).

« Après avoir racketté nos enfants, frappé nos femmes et nos vieillards, on brûle nos synagogues et nos livres sacrés », s'exclamait Albert, 38 ans, de Sarcelles. Certains manifestants réclamaient plus de sécurité autour des lieux de culte, d'autres trouvaient inadmissible de ne pouvoir aller prier sans être escortés par des CRS. La plupart dénonçaient *« l'amalgame »* consistant à transposer en France le conflit du Proche-Orient, un conflit pourtant omniprésent dans les slogans, sur les banderoles ou les tracts.

FRANÇOIS MORI / AP

A l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) , la manifestation parisienne a rassemblé environ 100 000 personnes, dimanche 7 avril. Les banderoles mêlaient des slogans de soutien à Israël et d'autres, hostiles à Yasser Arafat et à la manière dont la presse rend compte du conflit au Proche-Orient.

« SHARON COURAGE »

La manifestation n'avait pas encore commencé, place de la République, qu'une sono assourdissante scandait déjà *« Arafat ment ! Arafat tue ! »*, au milieu d'une foule dense et très tendue, parsemée de dizaines de drapeaux israéliens. *« On ne peut pas dissocier le peuple juif d'Israël,* explique Philippe, 35 ans. *On est Français, mais on a de la famille à Tel-Aviv ou à Jérusalem, et les gens qui meurent dans les attentats, c'est une partie de nous. »* Assassin, voleur, fanatique... Le nom du leader palestinien *« prix Nobel du terrorisme »* est décliné sur des centaines de pancartes. *« Arafat est responsable de toutes les tragédies d'Israël*, résume Emmanuel, 28 ans, vendeur de journaux. *Ça va va bientôt se terminer, on va l'éliminer, c'est la meilleure solution. »* Le nom du premier ministre israélien, Ariel Sharon, est presque aussi souvent cité sur les panneaux : *« Sharon courage »*, *« Sharon on t'aime »*, ou *« Bush, Sharon, les démocrates vous disent merci »*. Un dernier nom flotte sur une banderole de la Ligue de défense juive agitée par une adolescente sur le toit du camion sono : c'est celui du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qualifié de *« porte-parole du terroriste Arafat »*.

D'autres adolescents, un drapeau frappé de l'étoile de David sur le dos, scandent bruyamment *« Vivra Israël, vaincra Israël ! »*. Ceux-là n'ont pas le droit de parler aux journalistes. Un adulte leur rappelle que *« la presse, c'est la désinformation »* avant d'inviter le journaliste à *« dégager »* en le traitant de *« nazi »*. Une mère intervient pour calmer les esprits, tout en ajoutant que *« c'est pas l'envie qui* [lui]*manque de frapper aussi »*. Au sein du cortège, où des centaines de petits autocollants *« Non à la désinformation »* sont accrochés au revers des vestes, le traitement médiatique de la situation au Proche-Orient suscite une réprobation unanime. *« Les radios françaises ne disent pas la vérité et excitent la population des sympathisants palestiniens »*, s'offusque Israël, 74 ans, pour qui les jounalistes *« donnent de l'importance au moindre mort palestinien alors qu'ils ne parlent même pas des attentats en Israël »*. Katya, 48 ans, est excédée par *« ces médias pourris qui présentent les Palestiniens comme des victimes »*, alors qu'*« il n'y a pas plus respectable que l'armée israélienne »*. La preuve ? *« Si les soldats de Tsahal avancent maison par maison, dans les territoires occupés, c'est pour tuer uniquement les terroristes, sinon ils auraient bombardé tout le monde, comme les Etats-Unis en Afghanistan »*, analyse Shalom, 21 ans, étudiant français aux Etats-Unis. Tous le répètent : si Ariel Sharon est arrivé au pouvoir, c'est à cause de Yasser Arafat, à qui *« on a tout donné »* mais qui n'a su répondre que par une deuxième intifada.

Une caméra pointe son objectif ? *« Journalistes pro-terroristes ! »* gronde la foule. Plus loin, ce sont les photos de *Paris-Match* montrant des cadavres palestiniens qui scandalisent une manifestante. L'Agence France-Presse (AFP) est également dénoncée sur plusieurs pancartes comme l'*« Agence Française de la propagande palestinienne »*. *« Arafat gangster, AFP complice »*, résume Gérard Allouche, médecin anesthésiste à Enghien. *Le Monde* est particulièrement visé dans ce concert de critiques : *« Il arrive en tête pour la désinformation depuis plusieurs années »*, commente Georges, 66 ans. A quelques mètres, la une du quotidien est exhibée devant une caméra par une mère de famille. La page est barrée d'un énorme *« super menteur »*.

UN COMMISSAIRE BLESSÉ

Quand les manifestants arrivent place de la Bastille, vers 19 heures, quelques dizaines de jeunes excités les ont précédés depuis longtemps. Certains portent des blousons du Betar, ce mouvement proche de la droite nationaliste israélienne (*Le Monde* daté 7-8 avril), d'autres des tee-shirts jaunes de la Ligue de défense juive, organisation radicale. Pendant près de deux heures, ils prennent pour cible des Maghrébins passant par hasard sur la place ou dans les rues adjacentes. Courant par bandes, armés de casques ou de bouts de bois – souvenirs de pancartes – voire de petites battes de base-ball, les jeunes du Betar n'ont eu cure des rappels à l'ordre et des cris des manifestants pacifiques. Ils ont même frappé ceux qui tonnaient contre eux, leurs autres cibles privilégiées étant les CRS et les journalistes. Un commissaire de police a été grièvement blessé en s'opposant à une agression et un cameraman de la télévision espagnole Antena 3 a été passé à tabac.

Ces chasses à l'homme apparaissaient préméditées. Disposant de talkie-walkies pour éviter le réseau téléphonique saturé, ces jeunes extrêmistes, dont beaucoup paraissaient mineurs, se félicitaient des coups donnés en se tapant dans les mains, aux cris de *« Plus d'Arabes, plus de problèmes ! »*. *« Dispersez-vous dans le calme ! Ne répondez pas aux provocations ! »* s'égosillait un organisateur juché sur un camion, à 20 heures passées, tandis que les CRS, d'un pas morne et blasé, encourageaient les retardataires à rentrer chez eux.

Interrogé, lundi matin 8 avril par *Le Monde*, Roger Cukierman, président du CRIF, a jugé *« lamentable que des jeunes excités se permettent d'agresser des journalistes, des policiers, ou même leurs adversaires politiques. Ils ont terni une manifestation exemplaire où on a chanté La Marseillaise plusieurs fois. Ils se comportent comme ceux que nous combattons : si nous avons fait cette manifestation, c'est contre la stupidité de l'intolérance. »*

Alexandre Garcia et Piotr Smolar

Lionel Jospin contre le « communautarisme »

« Je refuse le communautarisme », **a lancé Lionel Jospin, dimanche 7 avril à Paris lors d'un rassemblement des élus socialistes. Commentant les manifestations des communautés musulmane et juive, le premier ministre a souhaité que** *« l'émotion soit constructive et respectueuse »*. *« Les juifs en France ne sont pas responsables de la politique de Sharon quoi qu'on en pense, et nos concitoyens arabo-musulmans* (...) *ne sont pas responsables des attentats aveugles menés par des groupes extrémistes »*, **a-t-il souligné.** *« Toute ma parole aujourd'hui comme premier ministre et candidat, et tout mon engagement demain seront orientés vers un langage de fermeté, d'unité, de respect, de raison. Je ne jouerai jamais des passions les unes contre les autres, j'essaierai de montrer un chemin de fraternité, de compréhension mutuelle et de progrès »*, **a-t-il ajouté en condamnant fermement** *« les actes antisémites »*.

Nouvelles agressions antisémites

De nouveaux actes antisémites ont eu lieu au cours du week-end. Dimanche 7 avril, à Marseille, l'école Gan Pardès, dont une classe avait été incendiée en octobre 2001, a été à nouveau prise pour cible. Des inconnus ont forcé les grilles et mis le feu à une cave remplie de matériel scolaire. Les murs de l'école avaient déjà été couverts de graffitis la semaine précédente. Samedi en soirée, toujours à Marseille, des coktails Molotov ont été lancés sur des policiers qui gardaient une synagogue du quartier du Merlan (XIVe arrondissement).

Par ailleurs, deux cocktails Molotov ont été lancés samedi contre la synagogue de Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise). Enfin, dimanche, cinq jeunes de 17 à 21 ans ont été écroués suite à l'incendie, jeudi 4 avril, d'une synagogue du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

En province

● **A Lyon**, la manifestation de dimanche a eu lieu dans le calme, conformément aux vœux des organisateurs qui voulaient faire de Lyon un « exemple » : 10 000 personnes ont défilé durant une heure trente de la place Bellecour aux abords de la préfecture, encadrées par un service d'ordre interne impressionnant. Le président du CRIF Rhône-Alpes, Alain Jakubowicz, avait assuré qu'il démissionnerait si des slogans hostiles aux Palestiniens étaient prononcés. Les manifestants se sont contentés d'arborer des pancartes contre l'antisémitisme et de brandir les drapeaux d'Israël mais aussi de la France et de l'Europe. L'essentiel des mots d'ordre était tourné vers la France : *« Français, réveillez-vous, la France est en danger »*, *« les juifs sont dans la rue, les républicains sont avec eux »*.

● **A Marseille,** plus de 10 000 manifestants ont défilé à l'appel du CRIF, derrière les banderoles *« halte à l'antisémitisme »*, *« synagogues brûlées, République en danger »* ou *« Israël a le droit de se défendre »*. Une centaine de contre-manifestants pro-palestiniens se sont approchés de la fin du cortège provoquant des affrontements au cours desquels deux manifestants ont été blessés à l'arme blanche.

● **D'autres cortèges** ont été organisés à Toulouse (3 000 à 5 000 personnes), à Strasbourg (environ 3 000) mais aussi à Bordeaux, Montpellier et Nice, où un millier de personnes ont défilé.

Dans le cortège des pacifistes, la volonté de « ne pas tout confondre »

ILS AURAIENT tant voulu éviter la confusion. Ils auraient tant souhaité que les juifs de France marchent vers la Bastille pour dénoncer la recrudescence des actes antisémites, sans donner le sentiment de cautionner la politique d'Ariel Sharon. Mais les quelques milliers de personnes qui ont répondu à l'appel de Shalom Archav (La Paix maintenant) et du cercle Bernard-Lazare ont dû se rendre à l'évidence : leur voix, celle des juifs pacifistes appelant de leurs vœux l'Etat palestinien, celle des défenseurs de la laïcité et de la République, a été étouffée par le cortège qui les a suivis, marchant de la place de la République à celle de la Bastille sous la bannière du CRIF.

Ne demandez pas à René Glodek pourquoi il n'a pas rejoint le plus gros des cortèges. La question lui paraît insensée. *« Mais enfin, ici on demande la paix, alors que là-bas,* dit-il en désignant l'horizon d'où surgira la deuxième manifestation, *ils soutiennent le gouvernement Sharon qui fait la guerre. »* René Glodek est né à Paris en 1925 d'un père juif polonais et d'une mère juive russe. Enfant de l'exode, il est dans la rue en tant que *« titi parisien et ancien résistant »* pour dénoncer les actes antijuifs, et rien d'autre.

« UN PROBLÈME POUR LA RÉPUBLIQUE »

Robert Badinter marche à quelques mètres de lui. *« Quand on utilise des cocktails Molotov contre des lieux de culte, cela s'appelle un crime en droit pénal*, explique l'ancien ministre de la justice. *Ce n'est pas un problème intercommunautaire, mais un problème qui concerne toute la République. La tragédie du Proche-Orient ne se résoudra pas à Paris. »* Le député Julien Dray (PS, Essonne), pour sa part, a une formule toute prête : *« Quand on brûle une synagogue, c'est la République qui brûle. »* Celui qui fut un des créateurs de SOS-Racisme met le doigt sur un point douloureux : les dissensions au sein de la communauté juive. *« Il faut condamner les agressions antisémites mais pas tout confondre non plus. La communauté ne doit pas être prise en otage en soutien de Sharon. Ça fait des mois qu'on s'engueule avec les gens du CRIF sur ce sujet. »*

Et puis voilà Gaëlle, 20 ans, qui s'est disputée avec une amie. Celle-ci vient de quitter le cortège. *« On est en train de faire une contre-manif et de diviser les juifs. On est hors sujet ! »* a-t-elle crié, avant de tourner les talons. Gaëlle est restée. Sa motivation : condamner le terrorisme, malgré un scrupule qui la tenaille. *« Je ne veux pas que notre défilé soit repris et qu'on dise ensuite qu'il y a les bons et les mauvais juifs. »* Ecoutant attentivement Gaëlle, Alain, plus vieux de vingt ans, la félicite. *« Il ne faut pas avoir honte de dire qu'il y a différents courants de pensée chez les juifs,* souligne-t-il. *C'est effroyable de voir ce qui se passe là-bas. Difficile d'y voir clair. Quand on montre à la télé des chars israéliens qui avancent, les jeunes arabes de nos banlieues ont envie de se venger. L'opinion aime bien les juifs qui souffrent, pas ceux qui attaquent. »*

P. S.

Environ 30 000 personnes ont défilé samedi à Paris pour dire leur solidarité avec le peuple palestinien

ILS SONT environ 30 000, samedi 6 avril, à s'ébranler de la place Denfert-Rochereau, à Paris, derrière une large banderole réclamant le retrait *« immédiat »* d'Israël des territoires occupés, l'application des résolutions de l'ONU et une *« force de protection internationale pour les Palestiniens »*. Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, Mouloud Aounit, celui du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Christian Piquet de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ou Jean-Claude Amara, de Droits devant ! !, ont pris la tête. Il est 15 heures et selon la LCR, le défilé s'annonce comme la plus grande manifestation pro-palestinienne jamais organisée à Paris.

Dans la foule qui piétine, on scande *« Sharon t'est foutu, l'Intifada continue »* ou *« les Français sont dans la rue »*. Ici ou là, on brandit des pancartes *: « Chirac, Jospin : agissez, allez à Ramallah »*. *« Nous sommes tous des Palestiniens »* est repris en refrain, *« Sharon, Bush, assassins »* également. Les comités Palestine de la région parisienne ont ramené énormément de monde. Les militants « organisés » – venus à l'appel de la cinquantaine d'associations, syndicats, formations politiques –-, côtoient des jeunes de banlieue et de simples citoyens venus *« par solidarité »*. Farid, 22 ans, arrive de Mantes-la-Jolie: *« On est un train entier de Mantes ! »* A ses côtés Moulay, 14 ans, s'en prend aux *« juifs »*. Il a droit à une solide claque de mise en garde. Un peu partout, les services d'ordre ou les grands frères veillent aux dérapages. Il y en aura peu. Singeant les jeunes des territoires occupés, des jeunes brûlent un drapeau israélien et un drapeau américain. Des manifestants interviennent auprès de deux hommes qui, sous le slogan *« sionistes égale facistes »*, ont peint une étoile de David et une croix gammée.

Au fil du cortège, on croise l'ancien ambassadeur, Stéphane Essel, ou Bernard Thibault. Le secrétaire général de la CGT avait prévu de se rendre en Cisjordanie pour le 1er mai. Il n'est *« plus sûr »* que cela tienne. *« On a des populations israéliennes et palestiniennes qui sont en train de subir la politique du pire avec un vrai risque d'embrasement de la région. Il faut que l'Union européenne prenne ses reponsabilités »*. Quelques mètres plus loin, l'Association des travailleurs musulmans et l'Union des juifs français pour la paix défilent derrière une banderole commune. Derrière, plusieurs mères de famille comme Latifa, 48 ans, vivent leur première manif. Avec Fewzia et Yamina, elles sont venues d'Epinay, en Seine Saint-Denis. *« Quand on voit les infos à la télé, on se dit qu'il faut être là. A la maison, cela remue tout le monde »*, explique Latifa. Rkia, Marocaine, 58 ans, s'indigne : *« pour les Palestiniens, il n'y a pas de droits de l'homme, pas d'embargo»*. Un vieil Algérien a griffoné *« la paix pour les juifs et les arabes »* sur un morceau de carton. Une poignée de jeunes de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), 15 ans maximum, le keffieh noué à la manière des chebabs de l'Infifada, remonte le cortège avec des banderoles jaunes siglées d'une kalachnikov verte : l'emblème du Hezbollah. *« Attention, on est des Libanais, madame ! »*. Libanais ? *« C'est n'importe quoi, madame, c'est des Libanais de Rabat »*, rigole l'un d'entre eux. Patrick, de la CNT et de Ras L'Front, est rentré la veille de Cisjordanie et du QG d'Arafat. A ses copains, il indique *« qu'il décompresse doucement »*.*« Un anar qui fait la bise à Arafat, on aura tout vu »*, plaisante-t-on dans les rangs. La LCR a déployé une large banderole *« Tous ensemble contre Sharon, juifs, arabes »*. Le PCF a mobilisé plusieurs de ses fédérations. Marie-George Buffet est la seule ministre en exercice à venir saluer le cortège. Noël Mamère, le candidat à la présidentielle des Verts, fait une apparition. En queue de défilé, se sont regroupés les islamistes : 1 500 personnes tout au plus, avec les drapeaux de l'Arabie saoudite. A la Bastille, le cortège se disperse sans incident. Au même moment, des rassemblements semblables s'achèvent dans plusieurs villes de province : quelque 2 500 personnes ont manifesté à Grenoble et à Lille, 1 800 à Saint-Etienne, 1500 à Nantes, un millier à Nice, 800 à Rennes.A Marseille, 1 500 personnes ont défilé aux côtés du grand mufti, Soheib Bencheikh.

Caroline Monnot

Deux fois condamné pour le meurtre de deux enfants Patrick Dils comparaît devant la cour d'assises du Rhône

Grâce à une modification de la loi, le nouveau procès qui a débuté lundi, a lieu en public et non plus à huis clos. En 2001, des doutes étaient apparus sur la culpabilité de l'accusé

LYON
de notre envoyé spécial

Le peuple français, au nom duquel deux cours d'assises ont déjà condamné Patrick Dils, pourra peut-être enfin comprendre par le détail l'entrelacs de faits, de témoignages et d'expertises, voire d'impressions d'audience, qui emportèrent, par deux fois, à douze ans d'intervalle, la conviction des magistrats professionnels et des jurés. Pourtant, la plus haute juridiction française, la Cour de cassation statuant comme cour de révision, avait fini, en 2001, après enquête, par conclure à l'émergence d'un doute sur sa culpabilité.

Grâce à une modification apportée *in extremis* en février au texte de loi relatif au renforcement de la présomption d'innocence, Patrick Dils, deux fois reconnu coupable pour le meurtre, en 1986, de deux garçonnets à Montigny-lès-Metz, devait être enfin rejugé, cette fois publiquement, à partir de lundi 8 avril, par la cour d'assises du Rhône. Cependant, malgré ses multiples demandes de mise en liberté, il comparaîtra détenu.

STEVENS FREDERIC / SIPA PRESS

Patrick Dils, en 2001 devant la cour d'assises des mineurs de la Marne lors du procès en révision qui se tient à Reims du 20 au 26 juin et à l'issue duquel il sera condamné à 25 ans de réclusion. A l'époque, l'audience se déroule à huis clos parce qu'il était âgé de seize ans en 1986, au moment du double meurtre d'enfants dont il est accusé.

« PUBLIQUEMENT ENTENDUE »

Apprenti cuisinier de seize ans, donc mineur au moment des faits, Patrick Dils avait déjà souhaité que la règle de la publicité restreinte, cette forme de huis-clos imposé aux procès des mineurs, ne s'impose pas à l'audience de son procès en révision qui se tint à Reims, devant la cour d'assises de la Marne, en juin 2001. *« Pourquoi ? »*, avait alors demandé le président Thierry Perrot, lors de la très courte fenêtre publique, en début de procès. *« Pour que tout le monde sache la vérité »*, avait répondu l'intéressé. Les parties civiles s'y étaient opposées. La défense avait évoqué la Convention européenne des droits de l'homme qui dispose que *« toute personne accusée a droit à ce que sa cause soit publiquement entendue »*. En vain. Le procès avait alors sombré dans les bruits de couloirs, s'arrimant aux points de presse improvisés des avocats des parties (*Le Monde* du 3 juillet 2001).

Désormais publique, permettant également symboliquement à l'adulte que le condamné est devenu en prison d'être rejugé comme un adulte et non comme l'adolescent qu'il était au moment des faits – d'un niveau d'adaptation sociale de huit ans, selon les experts –, l'affaire Dils est exceptionnelle à plus d'un titre. Notamment parce qu'ayant accédé au rang des *« erreurs judiciaires »* susceptibles d'être révisées (six affaires depuis 1945), elle devint, à la très grande surprise des observateurs, la première révision avortée de l'histoire judiciaire de l'après-guerre – et dans le même temps, un pied de nez à la réforme de la procédure de révision adoptée en 1989.

Alors qu'il était imposé jusqu'à cette date qu'apparaisse un élément nouveau *« de nature à établir l'innocence du condamné »*, le législateur n'exigeait plus désormais, pour rouvrir les débats, que cet élément soit seulement *« de nature à faire naître un doute sur la culpabilité de l'accusé »*. Etant entendu théoriquement, comme le rappelle maintenant explicitement le serment des jurés depuis l'adoption de la loi du 15 juin 2000, que *« le doute doit profiter à l'accusé »*...

Ainsi, la cour et les jurés du Rhône tenteront de faire la lumière sur les circonstances qui entourèrent le double meurtre de Montigny, soupesant une troisième fois ce doute. Le 28 septembre 1986, les corps sans vie d'Alexandre Bekrich et de Cyril Beining avaient été retrouvés près d'un pont, le long d'une voie ferrée, sauvagement frappés à la tête à coups de pierres. Interrogé trois fois sans être inquiété, Patrick Dils avait finalement avoué, sept mois après les faits, après que deux autres suspects eurent eux-aussi avoué avant d'être blanchis. L'apprenti cuisinier, particulièrement suggestible, avait réitéré ses aveux, apparemment très circonstanciés, devant le juge d'instruction, puis s'était rétracté un mois plus tard. Clamant son innocence depuis cette date, il avait engagé un premier recours en révision en 1990, puis un second en mars 1998, après qu'un recoupement avec le macabre parcours du tueur en série Francis Heaulme, mis au jour en 1992, laissa supposer la présence de celui-ci sur les lieux du crime.

Après enquête, et cette fois certaine de la présence de Francis Heaulme le jour des faits, la Cour de révision avait prononcé, le 3 avril 2001, l'annulation de la condamnation de Patrick Dils, renvoyant l'affaire devant une nouvelle juridiction, sans toutefois autoriser la mise en liberté de l'accusé, entre-temps redevenu présumé innocent. Trois mois plus tard, créant la surprise au cours du procès en révision, l'avocat général Jean-Dominique Sarcelet n'avait même pas jugé bon d'asseoir son réquisitoire visant l'acquittement sur le doute ayant permis le réexamen de l'affaire, estimant sur la base du seul dossier soumis à la cour d'assises de la Moselle en 1989, qu'il était impossible pour Patrick Dils, au vu des horaires, d'avoir commis le crime qu'on lui reprochait. La conviction de l'accusation était ainsi diamétralement opposée à celle qui avait été soutenue, douze ans auparavant, sur la base des mêmes éléments, afin de requérir la perpétuité, excluant même que l'accusé puisse bénéficier de l'excuse de minorité, qui adoucit généralement les peines.

RÉHABILITATION MANQUÉE

Première réhabilitation manquée en matière criminelle ; plus jeune condamné à la perpétuité, en son temps, au sein des pays du Conseil de l'Europe ; mineur condamné n'ayant pas bénéficié de l'excuse de minorité: l'affaire Dils cumule les exceptions, même si le réexamen du dossier pour la troisième fois par une juridiction ne constitue pas en soi une première judiciaire. Cassés successivement, deux arrêts de cours d'assises dans l'affaire dite Madrénas – du nom de ce candidat UDF à l'élection législatives de 1993, victime d'un attentat à la voiture piégée – avaient été suivis d'un troisième procès et d'un troisième verdict de culpabilité pour les auteurs et commanditaires de l'attentat.

Jean-Michel Dumay

La 2e condamnation aurait pu être annulée

Condamné une première fois, en 1989, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le double meurtre aggravé de Montigny-lès-Metz, Patrick Dils a vu sa culpabilité confirmée, en 2001, malgré le succès de sa procédure en révision, et sa peine réduite à 25 années de réclusion. Selon l'observation faite au *Monde* par un conseiller à la Cour de cassation, cette dernière décision aurait pu être annulée, si les avocats du condamné s'étaient alors directement pourvus devant la cour de cassation (qui peut sanctionner une erreur de droit) avant d'opter pour un appel.

En effet, en vertu de l'ancien code pénal applicable – les faits datant de 1986 –, la cour d'assises de la Marne, écartant la perpétuité, n'aurait, semble-t-il, pas dû dépasser 20 ans, durée légale maximum à cette date pour les peines de réclusion à temps (article 18). Entré en vigueur en 1994, le nouveau code pénal prévoit certes l'extension de cette durée à 30 ans, mais n'aurait pas dû s'appliquer en vertu de la règle transitoire faisant bénéficier les condamnés de la loi pénale la plus douce.

La « signature ciminelle » de Francis Heaulme au cœur de ce nouveau procès

METZ
de notre correspondant

Les avocats de Patrick Dils arrivent à Lyon avec un dossier enrichi de nouvelles pièces de procédure, d'expertises inédites et de témoignages inconnus des précédentes cour d'assises qui avaient condamné leur client. Mes Jean-Marc Florand et Bertrand Becker fondent ainsi beaucoup d'espoir sur le supplément d'information lancé le 25 octobre 2001 à leur initiative par la présidente de la cour d'assises des mineurs du Rhône.

Au terme d'une véritable contre-enquête mêlant auditions, expertises acoustiques et « analyse événementielle » de 141 témoignages relatant 194 événements différents, les gendarmes de la section de recherches de Metz ont exprimé en conclusion de leur rapport de *« nouveaux doutes »* quant à la possibilité qu'avait Patrick Dils de se trouver sur les lieux du crime, le 28 septembre 1986 entre 18 heures 45 et 19 heures, horaire retenu par l'accusation. En revanche, ils estiment qu'il est *« plausible »* que les enfants aient été tués alors qu'il faisait encore jour, à une heure où Patrick Dils, de retour de la Meuse où il avait passé le week-end en famille, bénéficiait d'un alibi. Dès lors, les gendarmes *« [S]'autorisent à renforcer* [leurs] *présomptions »* sur une éventuelle implication de Francis Heaulme dans le double meurtre, le mode opératoire employé pour tuer Cyril et Alexandre portant selon eux la *« quasi-signature criminelle »* du tueur en série messin – dont le passage à Montigny-lès-Metz, le jour des faits, avait conduit la Cour de révision à annuler la première condamnation de Patrick Dils.

La présence sur place de Francis Heaulme occupe ainsi une large place dans le rapport des gendarmes. En guise de préliminaire, les auteurs rappellent que celui-ci avait déclaré à maintes reprises être passé sur les lieux du crime, le jour des faits : à cette époque, il était employé à moins de 400 mètres du talus SNCF au sommet duquel les deux petits corps ont été découverts ; il avait décrit les lieux *« de façon parfaite »*, sur un croquis.

« CRÉDIBLE » BIEN QUE « TARDIF »

Dans un nouveau témoignage jugé *« crédible »* bien que *« tardif »*, deux pêcheurs de la région ont révélé avoir été surpris de le voir tituber, ce 28 septembre 1986 *« aux alentours de 19 heures »*, au pied de la voie de chemin de fer d'Ars-sur-Moselle située dans le prolongement *« direct »* de la ligne SNCF de Montigny-lès-Metz. L'un des deux témoins, qui connaissait bien Francis Heaulme et sa famille, rapporte que ce dernier avait *« du sang séché sur la joue et le front et semblait sous l'emprise de l'alcool »*. Les pêcheurs assurent l'avoir reconduit à bord de leur fourgonnette jusqu'au lavoir du village de Vaux, où il vivait.

Dans le cadre du même supplément d'information, Francis Heaulme avait été entendu à deux reprises en garde à vue, les 30 janvier et 20 février 2002. Pour la première fois, il a évoqué la présence sur les lieux d'un second individu, un homme *« petit et trapu »* vêtu d'un tee-shirt *« maculé de sang »*, qu'il avait vu *« dévaler du talus »* alors qu'il passait sur les lieux en fin d'après-midi. Puis, progressant dans ses déclarations, Francis Heaulme mettait nommément en cause un certain Henri Leclaire, lequel lui aurait confié avoir *« fait une connerie »*.

Curieusement, cet homme avait avoué en 1986 le double crime de Montigny-lès-Metz avant d'être mis hors de cause à la lumière des éléments matériels recueillis par les enquêteurs. Tout aussi curieusement, Francis Heaulme avait déjà évoqué ce nom il y a une dizaine d'années, dans un autre dossier d'homicide auquel cette personne s'était révélée totalement étrangère. Pour autant, ce nom n'était jamais apparu publiquement à l'époque, précisent encore les gendarmes, qui rappellent que Francis Heaulme a l'habitude de *« mélanger les allusions aux différentes affaires le mettant en cause »*.

Dans une deuxième audition, Francis Heaulme avait déclaré s'être lancé à la poursuite de cet homme, qu'il avait à nouveau identifié comme Henri Leclaire. Il a reconnu cette fois être monté sur le talus *« pour y rechercher les enfants »*, avoir vu les corps, et même en avoir touché un, mais s'est rétracté dès que les questions se sont précisées. Interrogé entre-temps, Henri Leclaire a reconnu être passé à deux reprises sur les lieux, dans l'après-midi du 28 septembre 1986, niant en revanche tout contact avec Francis Heaulme et, a fortiori, toute implication dans le meurtre des enfants. Les gendarmes évoquent le *« caractère instable et extrêmement suggestible »* de ce témoin, qui multipliera les malaises durant son audition. Confronté à ses déclarations, Francis Heaulme finira par le dédouaner mais a maintenu avoir vu s'enfuir un homme *« qui n'*[était] *pas Patrick Dils »* mais qui *« lui a avoué avoir tué les enfants et lui a fait très peur »*. Il précise que son *« style pour tuer, c'est plutôt l'Opinel et l'étranglement »*.

Pour finir, les gendarmes ont fait appel à un analyste criminel chargé de faire d'*« éventuels rapprochements »* entre les meurtres pour lesquels Francis Heaulme fut mis en cause ou condamné par le passé et le mode opératoire utilisé à Montigny-lès-Metz. Ce profileur a pu mettre au jour des *« similitudes évidentes »*, d'après les gendarmes: victime en partie dévêtue, violence extrême de l'acte, utilisation de pierres à diverses fins, abandon sur place d'une cordelette, présence d'excréments, puis admission dans un délai proche en hôpital psychiatrique... Conclusion des enquêteurs : il s'agit là de la *« signature criminelle »* de Francis Heaulme.

Nicolas Bastuck

Les enquêtes sur la mort de Richard Durn concluent à l'absence de fautes graves

La mère du tueur de Nanterre veut porter plainte

LES ENQUÊTES judiciaires et administratives ont écarté l'hypothèse d'un dysfonctionnement grave à l'origine du suicide de Richard Durn, jeudi 28 mars, alors qu'il était en garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle à Paris. Les conclusions du complément d'enquête judiciaire demandé le 3 avril par le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, sur les circonstances de la mort (*Le Monde* du 5 avril) du tireur de Nanterre (Hauts-de-Seine), *« ne permettent* [pas] *de déceler l'existence d'une faute pénale en lien avec le décès de Richard Durn »*.

Insatisfaite de la décision du parquet de Paris de classement sans suite de l'enquête, la mère de Richard Durn devait déposer, mardi 9 avril, une plainte contre X. *« Elle considère que des fautes d'imprudence ou des négligences ont été commises »*, a estimé son avocat Me Eric Morain, qui souhaite obtenir une reconstitution des faits. Selon plusieurs sources judiciaires, cette procédure aurait cependant peu de chances d'aboutir, notamment parce que l'enquête sur la mort de Richard Durn a déjà été menée.

La seconde enquête administrative confiée conjointement à l'inspection générale des services judiciaires et à l'inspection générale de la police nationale, que les ministres de l'intérieur et de la justice Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu ont rendu publique sur leurs sites Internet, aboutit à des conclusions semblables. *« Il ressort de l'ensemble des investigations effectuées qu'aucun dysfonctionnement majeur ne paraît devoir être ici retenu »*, est-il notamment écrit. Les rapporteurs relèvent cependant une *« réelle défaillance des fonctionnaires »*, lors de la garde à vue de Richard Durn qui *« a profité de la seule faille relevée dans* [le dispositif de sécurité mis en place par les policiers]*, à savoir l'absence de vérification du blocage de la fenêtre du toit »* par laquelle le tireur de Nanterre s'est jeté de 21,10 m de hauteur. Dans un communiqué commun Mme Lebranchu et M. Vaillant reconnaissent *« des erreurs d'appréciation »*, mais estiment qu'elles *« ne constituent pas des fautes individuelles de nature à justifier l'engagement de procédures disciplinaires »*.

La seule réserve de l'enquête administrative repose en effet sur ce que les rapporteurs appellent *« une appréciation incomplète du dispositif de sécurité »*. Le vasistas du bureau dans lequel était interrogé Richard Durn n'était *« pas fermé ce jour-là, mais simplement repoussé »*, indiquent-ils. *« Le seul fait que les fonctionnaires ne se soient pas assurés préalablement à la dernière audition du matin, que ce Velux était bien fermé, constitue une défaillance, dès lors qu'une telle précaution aurait, à tout le moins, pu retarder la fuite de M. Durn, par ailleurs facilitée par la présence d'un meuble bas sous l'ouverture »*, ajoutent les auteurs du rapport.

« RIEN NE JUSTIFIAIT »

En revanche, sur deux autres points qui avaient suscité des interrogations, les enquêteurs mettent hors de cause les policiers. L'absence de menottage de Richard Durn pendant les auditions ne constitue en aucune manière un non-respect des textes en vigueur. *« Rien ne justifiait que M. Durn reste entravé autrement que lors de ses déplacements »*, constatent-ils. Le certificat médical établi par le médecin de garde des urgence-médico judiciaires de l'Hôtel-Dieu autorisait la garde à vue, comme l'a confirmé l'audition du praticien par les enquêteurs, en dépit d'une mention manuscrite portée sur le document, *« compatibilité non possible à évaluer »*. Cette mention, a-t-il expliqué, répondait au fait que Richard Durn avait refusé au médecin *« qu'il soit procédé à un examen somatique sur sa personne »*. Les enquêteurs regrettent toutefois que les policiers *« n'aient pas attaché plus d'importance au contenu exact du certificat médical et qu'ils n'aient pas rendu compte au procureur de la République des difficultés d'interprétation qu'il pouvait soulever »*.

Dans leurs préconisations, les rapporteurs estiment que la création de *« pièces sécurisées réservées à l'audition des gardés à vue réputés dangereux doit être sérieusement envisagée dans la police nationale »*. Ils invitent à *« des travaux d'aménagement »* des locaux du 36 quai des Orfèvres, le siège de la police judiciaire parisienne, dont ils dénoncent *« la vétusté »*.

Pascal Ceaux

Des condamnés ont été maintenus irrégulièrement en détention entre 1988 et 2001

L'AFFAIRE a rencontré un faible écho alors qu'elle pourrait concerner un grand nombre de personnes détenues entre 1988 et 2001. Selon l'Observatoire International des Prisons (OIP), «*plusieurs milliers de personnes ont été détenues illégalement dans les prisons françaises depuis 1988* » à la suite d'erreurs dans l'interprétation d'un décret de grâces collectives. Un imbroglio juridique avait conduit la Cour de cassation à désavouer le ministère de la justice à ce propos dans un arrêt du 20 juin 2001. A la suite de cette décision, l'OIP a introduit un recours devant le Conseil d'Etat, le 8 avril 2002.

Depuis 1988, les présidents de la République accordent, chaque 14 juillet, une grâce dite « collective » à des personnes condamnées. Ce décret, non publié au *Journal officiel*, exclut certaines catégories d'infractions: les crimes et délits commis sur des mineurs de moins de 15 ans, les affaires de terrorisme et de crimes contre l'humanité, de trafic de stupéfiants, de violences sur agents ainsi que certains délits financiers. La grâce est calculée en fonction de la durée de la peine restant à subir. Ainsi, le décret de grâce de l'an 2000 octroyait aux détenus une remise de peine de 7 jours par mois de détention restant à purger, la remise totale ne pouvant excéder 4 mois.

CIRCULAIRE D'APPLICATION

Chaque année, la chancellerie élabore une circulaire d'application de la grâce. Or, un arrêt de la Cour de cassation du 20 juin 2001 invalide les méthodes de calcul du ministère de la justice pour le décompte des grâces accordées aux personnes condamnées à une peine de prison ferme.

Saisie du cas d'un détenu qui s'estimait floué par l'interprétation de la chancellerie, la Cour de cassation a estimé que la circulaire du 10 juillet 2001 était plus restrictive que le décret. En effet, elle demandait aux parquets de ne pas accorder le bénéfice de la grâce à tout détenu ayant été condamné pour une infraction dite « *excluante* ». Et ce, même s'il restait incarcéré pour une autre infraction, qui lui aurait permis de bénéficier de la grâce. Les conséquences ne sont pas anodines: un délinquant ayant déjà effectué un peine de 6 mois de prison pour une affaire de stupéfiants et commençant à purger une peine de 7 ans pour une autre infraction, un vol aggravé, par exemple , n'a pu bénéficier de la grâce pour cette dernière peine. Au total, il a pu effectuer plus d'un an de détention illégale.

La chancellerie a réagi à cet arrêt en demandant à l'administration pénitentiaire de vérifier la situation pénale de chaque détenu et de libérer, le cas échéant, les personnes concernées. Mais l'immense majorité des détenus victimes de cette erreur a été libérée entre 1988 et 2000, sans avoir bénéficié d'une grâce à laquelle ils avaient droit. Aucune mise en cause de la responsabilité de l'Etat n'a été enregistrée de la part d'anciens détenus. La chancellerie doit faire face à une nouvelle offensive: lundi 8 avril, l'OIP a introduit un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat, considérant que la circulaire relative au décret de grâce du 14 juillet 2001 était elle aussi entachée d'irrégularités.

Benoist Hurel

Polémique dans le Nord après une tardive alerte à la pollution

Une raffinerie Total a mis plus de dix-sept heures à signaler un incident

L'INCIDENT survenu, mardi 2 et mercredi 3 avril, à la raffinerie Total de Mardyck (Nord) suscite la polémique entre le groupe pétrolier, les autorités et la population. La compagnie se voit reprocher de ne pas avoir averti l'inspection des installations classées avant 15 heures 30 le mercredi, d'un problème survenu dans le processus industriel à 22 heures la veille. De leur côté, les riverains incriminent l'administration, qui ne les aurait pas alertés de la gravité de la pollution. Dans la nuit du 2 avril, entre 20 heures et minuit, l'incinérateur de la raffinerie a lâché dans l'atmosphère, à la suite d'un dysfonctionnement, un excès de dioxyde de soufre (*Le Monde* du 5 avril). Un pic de pollution de 921 microgrammes par mètre cube d'air, alors que le seuil d'alerte est fixé à 500 microgrammes par mètre cube, a été relevé dans la nuit sur un capteur situé à 300 mètres de l'usine.

Charles Beaugard, ingénieur d'étude à Opal'Air, l'association de surveillance de la qualité de l'air, explique que cette hausse a été repérée le mercredi matin, à 9 heures. Le responsable d'astreinte a alors prévenu la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). L'inspection des installations classées a adressé dans la matinée un courriel aux quatorze sites Seveso de la zone, afin de repérer la source du nuage. N'obtenant pas de réponse, elle a ensuite relancé ses interlocuteurs en début d'après-midi. La raffinerie a finalement confirmé un incident à 15 h 30. *« Je suis extrêmement mécontent du délai mis par Total à répondre »*, explique Philippe Vesseron, directeur de la prévention des pollutions au ministère de l'environnement. Total reconnaît avoir reçu une demande d'information à 9 h 52. *« Nous avons ensuite essayé de comprendre ce qui avait pu se passer puis nous avons rappelé la Drire dans l'après-midi »*, explique-t-on au siège de la société. La Drire a annoncé vendredi 5 avril que *« des sanctions envers Total seront proposées suite à ce défaut d'information »*.

« NÉGLIGENCE INIMAGINABLE »

Les 372 habitants du village sont, eux, furieux de n'avoir pas été avertis par un canal officiel. Dès mercredi matin, plusieurs personnes se sont plaintes de malaises et d'odeurs nauséabondes. Gérard Blanchard, maire délégué de Mardyck, une commune associée de Dunkerque, a alors constaté le dépassement de seuil sur le site Internet d'Opal'Air. Il a envoyé un fax à la préfecture mais n'a obtenu confirmation d'un incident qu'en milieu d'après-midi, par la raffinerie. Un communiqué de la sous-préfecture de Dunkerque a finalement été rédigé, mercredi à 19 heures, incitant les habitants à ne pas exercer d'activités sportives. *« Je n'ai eu connaissance de ces mesures que jeudi à 10 heures, par une équipe de télévision, une heure et demie avant qu'elles soient levées,* s'indigne M. Blanchard. *Tout le mercredi, les enfants ont joué dehors alors que tout le monde était censé rester confiné chez soi. Une telle négligence est inimaginable. Le préfet m'a appelé depuis pour me dire que tout cela n'était pas normal. » « Il y a eu des dysfonctionnements évidents »*, estime Jean Sename, président de l'Assemblée de défense de l'environnement du littoral Flandres-Artois (Adelfa). Le militant estime que la loi est défaillante : une procédure d'alerte ne peut être déclenchée que si deux capteurs dépassent les seuils. Or, la pollution n'a été détectée que par un seul indicateur.

La direction de TotalFinaElf tient cependant à relativiser l'importance de la pollution, tout comme les représentants CGT de l'établissement. Les habitants de Mardyck restent ulcérés. Le 2 janvier, un précédent incident avait déjà entraîné un pic de pollution (820 microgrammes par mètres cube d'air) : les autorités n'avaient pas été plus prolixes. Traumatisées par la catastrophe de Toulouse, une vingtaine de familles sur les 66 foyers du village ont émis le vœu de déménager. Un collectif s'est constitué qui demande l'indemnisation de leurs maisons.

Benoît Hopquin

Le délai permettant d'obtenir un titre de séjour pour un étranger pacsé avec un Français passe de 3 à 1 an

C'ÉTAIT l'une des promesses de campagne de Lionel Jospin. Pour obtenir un premier titre de séjour, le partenaire étranger d'un pacsé français devait jusqu'à présent justifier de trois années de vie commune en France. Un « télégramme » envoyé le 3 avril par le ministère de l'intérieur à tous les préfets assouplit cette condition de délai prévue dans la circulaire du 10 décembre 1999 : une année de vie commune avec un Français sur le territoire national suffira dorénavant, quelle que soit la date à laquelle le pacs a été conclu. Et la preuve du maintien de la vie commune ne sera plus exigée qu'à l'occasion du premier renouvellement du titre de séjour.

Il s'agit d'une *« très grande avancée »* pour l'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (Ardhis). *« Certains pacsés ont reçu des avis d'expulsion »*, rappelle Guillermo Rodriguez, le président de l'Ardhis. Car, pour obtenir le titre de séjour portant la mention *« vie privée et familiale »*, la durée de vie commune compte tout autant que le pacs qui, à lui seul, ne vaut qu'*« élément d'appréciation »* des liens personnels établis en France, selon la loi sur le pacte civil de solidarité du 15 novembre 1999.

En novembre 2000, le second rapport de l'Observatoire du pacs, réunissant dix associations d'« usagers » du pacs dénonçait : *« Pour respecter la loi sur le pacs, il faut demeurer sur le territoire hexagonal, sans papiers pendant trois ans, avant de pouvoir prétendre à un titre de séjour. Ce sont les libertés fondamentales de la personne qui sont atteintes quand on contraint un couple, au motif que l'un d'entre eux est étranger, à vivre dans une semi-clandestinité. »* En novembre 2001, un rapport des députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS) préconisait la réduction à deux années de ce délai de vie commune. *« Il est temps,* écrivaient-ils, *au vu des statistiques, de faire taire définitivement les assertions selon lesquelles le pacs aurait ouvert toutes grandes les portes à l'immigration : sur les quelque 37 000 pacs signés en mars 2001, seuls 297 ont donné lieu à une demande de titre de séjour. »*

ABSENCE DE FRAUDE

Cette absence constatée de fraude est également mise en avant par le ministère de l'intérieur pour justifier la modification de la circulaire du 10 décembre 1999 : *« Un premier bilan fait apparaître que la signature d'un pacs constitue un motif largement subsidiaire d'admission au séjour, le nombre de demandes déposées sur ce fondement s'avérant par ailleurs relativement faible au regard du nombre de pacs contractés »*, lit-on dans le « télégramme » ministériel.

« MENSONGES INADMISSIBLES »

A quinze jours du premier tour de l'élection présidentielle, cette décision d'assouplissement peut également être interprétée comme un clin d'œil à la communauté homosexuelle. Les associations n'ont-elles pas récemment souligné la grande similitude de contenu entre les interviews accordées par Jacques Chirac et Lionel Jospin au magazine gay *Têtu* (*Le Monde* du 20 mars 2002) ? Les socialistes tenteraient donc de reprendre l'avantage.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la famille, jeudi 4 avril au siège de campagne de Lionel Jospin, Adeline Hazan, responsable des questions de société au PS, a insisté sur les *« mensonges inadmissibles »* du président de la République qui avait déclaré dans *Têtu* ne jamais s'être opposé au pacs : *« En 1999, Jacques Chirac a dit que le pacs était une "f*ormule inadaptée aux besoins de la famille, susceptible de créer un statut précaire*", et le parti qu'il dirigeait a tout fait pour que cette loi ne soit pas votée ! »*

Lors de ce même point presse, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, s'est engagée à légiférer afin de permettre un exercice conjoint de l'autorité parentale dans les couples homosexuels élevant conjointement l'enfant de l'un des membres du couple. Et a rappelé que Lionel Jospin avait, par écrit, demandé à la puissante Union nationale des associations familiales (Unaf) de s'ouvrir à l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), dont elle a jusqu'à présent refusé l'adhésion.

Pascale Krémer

DÉPÊCHES

■ **SOIRÉE TECHNO : six jeunes gens ont été placés en garde à vue, samedi 6 avril à Nice, à la suite d'une soirée techno qui a dégénéré**, faisant six blessés dont quatre policiers. Organisée dans une brasserie du quartier de L'Arenas à proximité de l'aéroport cette soirée avait réuni entre 200 et 500 personnes dans la nuit du 5 au 6 avril. Les policiers avaient été pris à partie par des participants alors qu'ils intervenaient pour la seconde fois après des protestations de riverains. L'un des jeunes mis en examen sera poursuivi pour *« outrages et rébellion »* et la brasserie a été fermée pour une durée de six mois sur décision préfectorale.

■ **HANDICAPÉS: trois syndicats d'enseignants ont dénoncé vendredi 5 avril l'accord d'intégration scolaire** concernant cinq enfants handicapés mentaux signé le 18 mars par l'académie de Paris, la FCPE et SUD-Education (*Le Monde* du 22mars). Pour le Snuipp-FSU, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, cet accord a été passé *« sans aucun respect de la loi »*.

■ **MÉDECINE: le docteur Michel Combier a été élu, samedi 6 avril, président de l'Union nationale des omnipraticiens français (Unof)**, la branche généralistes de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), en remplacement du docteur Michel Chassang. Ce dernier avait été élu le 17 mars à la tête de la CSMF, syndicat qui groupe la majorité des médecins et qui réclame depuis plusieurs mois une augmentation du tarif des visites et des consultations.

■ **SANTÉ: un enfant de 5 ans qui fréquentait l'école maternelle du Plessis-Cellier à Nantes est mort d'une forme foudroyante de méningite** dans la nuit du 6 au 7avril au CHU de cette ville. *« Tous les enfants qui fréquentent cette école sont concernés et il est demandé à leurs parents de contacter un médecin dans les 24 heures »*, annonce la préfecture de Loire-Atlantique.

■ **EXCLUSION: Pascal Bugis, maire (DVD) de Castres (Tarn) vient de prendre un arrêté** visant à expulser les personnes sans domicile fixe qui *« bivouaquent »* dans les rues de son agglomération. L'un des arrêtés précise que *« du 6 avril au 8 septembre sont interdites sauf autorisations spéciales toutes occupations abusives et prolongées des rues et autres dépendances domaniales accompagnées ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants »*. Le maire de Castres interdit aussi *« la station assise ou allongée lorsqu'elle constitue une entrave à la circulation des piétons »* ainsi que *« le regroupement de chiens même tenus en laisse et accompagnés de leur maître »*.

Cela se voit, il a tout pour lui, même le processeur Intel® Pentium® III-M et Microsoft® Windows® XP Professionnel.

hp omnibook xe3 (F3969JT)

La commodité du tout-en-un intégré.

- **Equipé du processeur Intel® Pentium® III-M 933 MHz**
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- Lecteur DVD intégré
- Modem 56k
- LAN
- Ecran 14.1"TFT XGA
- **Microsoft® Windows® XP Professionnel (avec CD de réinstallation Microsoft® Windows® 2000 Professionnel)**

1 599 €ht*

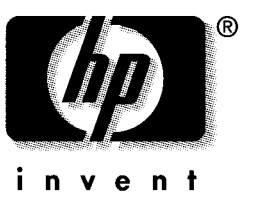

0826 800 400 (0,15 €ttc / la min) en précisant le code "**avril**"

www.hp.com/fr

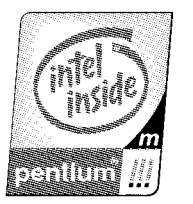

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®.
www.microsoft.com/piracy/howtotell

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron™ sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable du 01/04/02 au 30/04/02 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

CARNET

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 avril sont publiés :

● **Election présidentielle :** une déclaration de situation patrimoniale de M. Jacques Chirac, président de la République, établie en application de la loi organique du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel.

● **Santé :** un décret relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants.

● **Emploi :** deux décrets relatifs à l'allocation équivalent retraite.

● **Education nationale :** un décret relatif au certificat d'aptitude professionnelle.

● **Environnement :** un décret classant parmi les sites du département du Val-d'Oise l'ensemble formé par les vallées de l'Ysieux et de la Thève, sur le territoire des communes d'Asnières-sur-Oise, Bellefontaine, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Mareil-en-France, Marly-la-Ville, Le Plessis-Luzarches, Puiseux-en-France, Seugy et Viarmes ;
un décret classant parmi les sites des départements de l'Aveyron et de la Lozère l'ensemble formé par les gorges du Tarn et de la Jonte, sur le territoire des communes de Mostuéjouls, Peyreleau et Veyreau (Aveyron) et Hures-la-Parade, Ispagnac, Laval-du-Tarn, La Malène, Mas-Saint-Chély, Meyrueis, Montbrun, Quézac, Le Rozier, Saint-Georges-de-Lévéjac, Saint-Pierre-des-Tripiers, Saint-Rome-de Dolan, Sainte-Enimie et Les Vignes (Lozère).

NOMINATION

Christophe Lannelongue, directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de l'emploi et de la solidarité, a été nommé inspecteur général des affaires sociales au tour extérieur, lors du conseil des ministres du 3 avril.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Commission européenne publie son rapport annuel concernant le processus de stabilisation et d'association en faveur de l'Europe du Sud-Est.
http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2002/com2002_0163fr01.pdf
Le Conseil économique et social propose au téléchargement le rapport de Jacky Lebrun : « Aéroports de proximité et aménagement du territoire ».
http://www.ces.fr/rapport/rapzip/02031202.zip

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anabela DA SILVA
et
Olivier COELHO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Romain,

le mardi 26 mars 2002, à Paris.

Décès

– Les amis italiens de

Simone BALAYÉ,

qui ont connu son dévouement et sa vivacité intellectuelle, garderont le souvenir ému de son humanité et de son œuvre.

Franca Baratto,
Maurizio Bossi,
Magda Campanini,
Anne de Vaucher Gravili,
Anne Marie Jaton,
Paola Luciani,
Loredana Maggi,
Mario Matucci,
Lucia Omacini,
Anne-Marie et Arnaldo Pizzorusso,
Mara et Aurelio Principato,
Maria Gaetana Salvatores,
Lionello Sozzi,
Stefania Tesser,
Maria Vianello Bonifacio.
(Le Monde *du 6 avril.)*

– Ceux qu'il a aidés,
Ceux qui l'ont connu
prieront avec sa famille pour

Alain BEAUCLAIR.

Le Seigneur l'a rappelé à Lui pendant la Veillée pascale.

Meknès (Maroc), Cornus.

– Nous avons le vif regret d'informer de la disparition, le 2 avril 2002, à Paris, de l'une des figures les plus originales et les plus secrètes du monde contemporain des lettres et des arts,

Jacques DOPAGNE,

sociétaire de la SACD
(Société des auteurs et compositeurs dramatiques),
sociétaire de l'AICA
(Association internationale des critiques d'art),
réalisateur
d'expositions internationales
(FIAC - Grand Palais,
Mairie de Paris),

ancien combattant 1939-1945,
au titre d'agent volontaire
des Forces interalliées,
immatriculé à Londres
sous le matricule DOJA 3112,
notamment dans le réseau F2
(secteur périlleux, renseignement, évasion).

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-14e, où l'on se réunira à 9 h 30.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

– M. Jean-Jacques Fernier,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal, le 5 avril 2002, de

Mme Colette FERNIER,
née **LEGROS.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16e, suivie de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

1, rue Chardin,
75016 Paris.

– Toulouse. Paris.

Marise Hurstel-Crémieux,
son épouse,
Jean-François Hurstel
et Nicole Zimermann,
Pierre et Cécilia Hurstel,
Marianne et Laurent Guigui,
ses enfants,
Et ses neuf petits-enfants,
Françoise Rouleau-Crémieux,
sa belle-sœur,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Claude HURSTEL,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 avril 2002, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation aura lieu ce lundi 8 avril, au cimetière de Terre Cabade, à Toulouse.

Ni fleurs ni couronnes.

– Chédia et Alia Kassab,
ses filles,
Esther Fery,
sa compagne,
Les familles Kassab et Reder,
ont la douleur de faire part du décès de

Noureddine KASSAB,

survenu le 4 avril 2002, à l'âge de soixante-trois ans.

La crémation aura lieu le mercredi 10 avril, au Père-Lachaise.

9, rue Louis-Blanc,
75010 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Jean, Juliette, Pierre et Mireille Molino,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Roussel, Molino,
Leurs parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne MOLINO,
née **ROUSSEL,**
professeur agrégé,

survenu le 6 avril 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Gimer de Carcassonne.

8, rue de Rethel,
34000 Montpellier.

– Nous sommes très attristés par le décès de notre sœur, belle-sœur et amie,

Elisabeth MOULIAS-STURM.

Ce décès est survenu quelques mois après le décès de son bien-aimé

Georges.

Nous lui faisons nos adieux avec amour et reconnaissance,

Eckart et Frauke Sturm,
Wolfgang et Ilse Sturm,
Beate Badinski-Sturm,
Robert et Monique Moulias,
Jean et Marie-Claire Moulias,

Ses tantes, cousines, neveux et nièces,
Ses amis et tous ceux qui l'aiment.

Les funérailles auront lieu le mercredi 10 avril 2002, à 11 heures, en l'église luthérienne des Billettes, 24, rue des Archives, Paris-4e, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Robert Moulias,
12, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
Eckart Sturm,
Ziegelhofstr. 30
D - 26121 Oldenburg
Allemagne.

« Von Bindungen gelöst
wurzelentblösst
gleit ich im Fluge dahin
Zukunft im Rücken
Vergangenheit in ein einziges Bild gepresst
das mich dem Trauern entlässt.»
Elisabeth Moulias-Sturm.

Déliée de relations
Dénuée de racines
Je glisse en vol perdu
L'avenir au dos
Le passé comprimé
Dans une seule idée
Qui me renvoie au deuil.

– Caroline et Jean-Jacques Roboh,
ses enfants,
Lily, Sarah, Jeanne et Rose-lee,
ses petites-filles,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jacques ROBOH,
née **Monique BLITZ,**

survenu le 30 mars 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

53, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans,

Marie-Geneviève ASSATHIANY,
née **GRABER,**

nous quittait.

« La nuit n'est jamais complète. »

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 9 avril 2002, à 17 heures, en l'église Saint-Roch, à Paris-1er, à l'intention de

Lila de NOBILI.

Conférences-Débats

L'Harmattan
« La crise en Argentine »,
en présence de témoins,
chercheurs et spécialistes,
jeudi 11 avril 2002, à 18 h 30,
salle Chaptal,
4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Débats

– **Cancer** : le progrès médical est-il accessible à tous ? L'éthique des choix. Avec François Dagognet, David Khayat, Noëlle Lasne, Béatrice Majnoni d'Intignano, Gérard Saleni. Débat animé par **Antoine Spire** et **Nicolas Martin.** Mercredi 10 avril 2002, à 18 h 30, salle Jean-Bertin, Cité des sciences et de l'industrie, métro Porte-de-La-Villette.

Soutenances de thèse

- **Eric Brown de Colstoun** a soutenu, le 19 décembre 2001, à l'université de Maryland, College Park, sa thèse de doctorat en géographie intitulée **« Classifications automatisées de la végétation terrestre, à partir de données optiques, thermiques et multidirectionnelles satellitaires ».**

Le jury était composé de : professeur John R.G. Townshend, président et directeur de thèse, docteur Charles L. Walthall, professeur Richard A. Weismiller, professeurs associés Ruth S. DeFries et Shunlin Liang.

Il a reçu le titre de docteur en philosophie (Ph. D) de l'université de Maryland.

Courrier INTERNATIONAL
ABATTRE ARAFAT, ET APRÈS ?
La stratégie de Sharon en question
EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN & l'arche
revue mensuelle éditée par le Fonds social juif
Un dossier commun

numéro spécial
Chez votre marchand de journaux pendant 2 semaines 2,75 €
tél. vente au n° : 01 42 46 02 20 tél. abonnement : 01 44 83 82 62

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 825 022 021** (0,15 € TTC/min)

Bulletin d'abonnement
Offre à retourner au ***Monde*** : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement **26,35 €** par mois (172,84 F) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 201MQ01E
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal ***Le Monde.*** Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal ***Le Monde.***
Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue..... .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement
26,35 €* **par mois**
... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*
*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 01/06/2002.**

La Mairie de Paris tente de réduire le nombre de logements inoccupés

Une habitation de la capitale sur dix serait vacante. La majorité municipale devait proposer au Conseil de Paris, lundi 8 avril, des mesures destinées à stimuler l'offre locative en offrant des garanties contre les impayés aux propriétaires. Les Verts sont sceptiques

ALORS QUE la pénurie de logements à louer devient de plus en plus aiguë dans la capitale, la Ville de Paris s'apprête à lancer un dispositif destiné à stimuler l'offre locative. Lundi 8 avril, Jean-Yves Mano (PS), l'adjoint au maire chargé du logement, devait présenter au Conseil de Paris une série de mesures pour encourager les propriétaires à mettre leur bien sur le marché. La municipalité veut en effet exploiter le gisement d'habitations inoccupées. D'après le dernier recensement de l'Insee, quelque 136 000 logements étaient vides en 1999 à Paris. Même si le chiffre prête à caution et surestime probablement le phénomène de la vacance, il justifie, aux yeux de M. Mano, une action des pouvoirs publics : *« Nous sommes confrontés à une aberration économique*, commente-t-il. *D'un côté, il y a des milliers de locaux vides et, de l'autre, 100 000 dossiers sont actuellement inscrits au fichier des demandeurs de logements de la Ville. »*

Depuis de nombreux mois, le marché locatif est en crise à Paris (« Le Monde-Argent » daté 11-12 novembre 2001). Certains indicateurs montrent même une baisse du nombre de logements mis en location : les petites annonces proposées par l'hebdomadaire *De particulier à particulier* dans la capitale et les trois départements de la petite couronne ont baissé de 28 % entre 2000 et 2001. Du coup, les prix montent.

Début 2001, le loyer moyen des logements mis sur le marché à Paris avait dépassé le seuil des 100 francs au mètre carré (15,24 euros). Et la tendance ne s'est pas infléchie depuis. Au troisième trimestre de la même année, *« les valeurs locatives »* ont augmenté de 4,82 % par rapport à la période équivalente de 2000, selon *De particulier à particulier.*

Pour contrer ces tensions locatives, la municipalité s'est déjà engagée à produire un plus grand nombre de logements sociaux (*Le Monde* du 15 octobre et du 18 décembre 2001), notamment dans les beaux quartiers. Aujourd'hui, elle incite les propriétaires d'habitations inoccupées à louer leur bien.

Ce n'est pas la première fois qu'une collectivité territoriale s'immisce dans ce marché ; le conseil régional d'Ile-de-France offre déjà des primes aux propriétaires qui relouent leur logement à des loyers plafonnés. Mais elles sont *« mal connues »*, *« relativement restrictives »* et *« complexes »* à demander, selon une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Même si les causes de la vacance sont difficiles à cerner et nourrissent des débats acharnés (*Le Monde* du 27 décembre 2001), M. Mano estime qu'une fraction non négligeable de logements restent vides à la suite d'expériences locatives malheureuses : des propriétaires, victimes de locataires indélicats, ne veulent plus retenter l'aventure. La Ville compte donc agir en tentant de lever ces *« blocages »*. Pour cela, elle a mis au point un dispositif de *« sécurisation »* qui sera géré par la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (Siemp).

Celle-ci va tout d'abord rechercher les logements inoccupés et entrer en contact avec leurs propriétaires. Ensuite, elle les invitera à louer leur bien à des ménages que la Ville aura choisis dans le fichier des demandeurs de logements sociaux. Pour attirer le propriétaire, la Siemp le protégera contre les impayés de loyers en apportant sa garantie ou en faisant jouer les mécanismes de garantie habituels (assurances, etc.) ; en contrepartie, les loyers ne devront pas dépasser certains plafonds.

COUCHE « INTERMÉDIAIRE »

Deux « produits » seront proposés. Dans le premier cas de figure, la Siemp s'occupera de tout, ou presque : elle louera le logement – pendant six ans –, encaissera les quittances, dont le produit sera reversé au propriétaire, etc. Montant du loyer : 7,5 euros par mètre carré. La seconde option est plus alléchante sur un plan pécuniaire pour le propriétaire : celui-ci louera directement son bien, pendant trois ans, à un niveau de loyer (9,3 euros par mètre carré) qui lui permettra, de surcroît, de toucher les aides du conseil régional et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah).

Dans les deux cas, la Ville aidera le locataire à se reloger si le propriétaire désire récupérer son bien ou changer d'occupant, au moment où le bail expire. Grâce à ce dispositif, M. Mano espère remettre sur le marché environ 500 logements par an. Ils seront attribués aux familles dont les revenus sont, à la fois, trop élevés pour qu'elles puissent prétendre à un logement HLM et trop modestes pour qu'elles soient en mesure de payer un loyer dans le parc privé. La Ville tient, en effet, à épauler cette couche *« intermédiaire »* de la population qui *« est obligée de quitter Paris »* pour trouver un toit, explique M. Mano. Les propriétaires mordront-ils à l'hameçon ? La question préoccupe Jean-François Blet, président de la Siemp et conseiller de Paris (Verts). Celui-ci craint que les deux *« produits »* ne soient guère attractifs, compte tenu du faible montant de loyer pratiqué dans le premier cas et de la modestie des aides attribuées par l'Anah dans le second.

M. Blet défend, par ailleurs, une autre mesure pour répondre aux besoins des étudiants : chaque année, 27 000 demandes de logement adressées au Centre régional des œuvres universitaires (Crous) restent insatisfaites, d'après le président de la Siemp. Or cette clientèle pourrait tout à fait convenir à des propriétaires *« désireux de louer pour une courte durée »*. L'élu devait présenter un amendement, lundi, pour encourager *« les locations saisonnières à des étudiants »*. M. Mano dit ne pas y être hostile, mais *« il faut affiner le produit »*, selon lui.

Bertrand Bissuel

★ A partir du mercredi 10 avril, un numéro vert sera mis en service pour informer les propriétaires sur les mesures mises en place par la Ville de Paris. Tél : 08-00-20-02-75.

DES TAUX DE VACANCE VARIABLES

2,5 11 % Nombre de logements vacants par arrondissements en milliers et en %

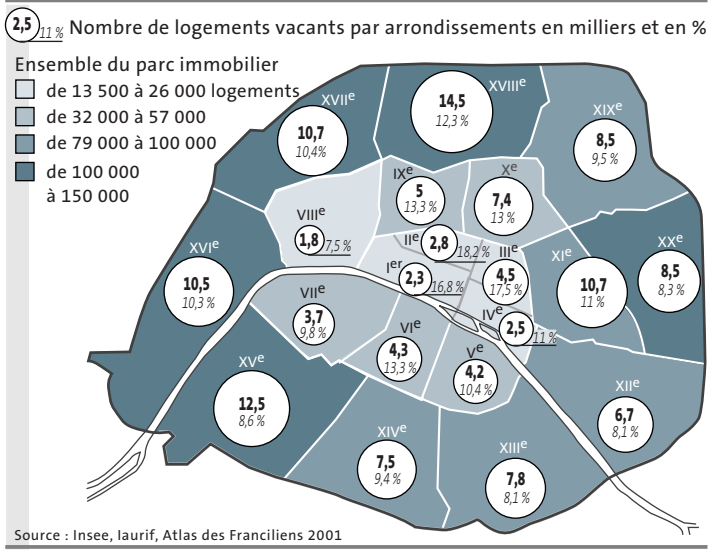

Source : Insee, Iaurif, Atlas des Franciliens 2001

Nice compte 13 % de locaux vides

D'après le recensement de l'Insee de 1999, les grandes villes françaises connaissent des taux de vacance comparables à celui de Paris. A Marseille, 8,3 % des logements sont inoccupés. Dans les autres grandes métropoles régionales, le ratio oscille entre 9,5 % et 13 %. Paris, avec 10 %, se situe au neuvième rang, derrière des villes comme Nice (13 %), Lille (12 %) et Lyon (10,8 %).

Ces chiffres illustrent une tendance de fond, mise en exergue dans le tome 2 de l'*Atlas des Franciliens* (*Le Monde* du 27 décembre 2001) : il y a près de quarante ans, les logements vides se situaient essentiellement dans la lointaine périphérie des grandes villes et dans le monde rural ; aujourd'hui, on les trouve surtout au cœur des zones urbaines.

Les statistiques sur les résidences vides sont assez peu fiables

D'APRÈS les statistiques de l'Insee, le nombre de logements vides n'a cessé de progresser à Paris depuis les années 1960. Le phénomène affectait seulement 2 % du parc il y a quarante ans. En 1999, une habitation sur dix était touchée – soit 136 000 résidences – et certains arrondissements centraux – le 2e, le 3e et le 1er – affichaient des taux de vacance compris entre 16,9 % et 18,2 % !

Ces chiffres doivent toutefois être maniés avec circonspection. Construits à partir du recensement général de la population, ils recouvrent des situations très disparates : il peut s'agir de logements « à vendre » ou « à louer », d'habitations vétustes, en ruine, à l'abandon, promises à la démolition, en cours de rénovation ou en attente d'un règlement judiciaire (héritage, saisie, etc.) ; cela peut aussi concerner des résidences que les propriétaires souhaitent garder pour eux-mêmes, leurs proches ou dans l'espoir que la conjoncture immobilière s'améliore. Autrement dit, il s'agit d'*« une catégorie fourre-tout, qui exagère probablement le phénomène »*, résume André Massot, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif). De plus, quand les agents recenseurs de l'Insee tombent sur une porte close, ils ont souvent de la peine à identifier la nature du local auquel ils n'ont pas accès. Est-ce une résidence principale momentanément vide ? Un logement occasionnel occupé un ou deux jours durant la semaine ? Une résidence secondaire ? Un lieu de stockage ?

AU « DOIGT MOUILLÉ »

Dans ces cas-là, les agents recenseurs tentent, en principe, d'en savoir plus en questionnant le gardien, les voisins ; la qualité des informations recueillies est *« très aléatoire »*, souligne Gérard Lacoste, directeur général adjoint de l'Iaurif ; elle dépend notamment de la fiabilité des interlocuteurs rencontrés par l'agent recenseur et de sa disponibilité pour mener une recherche approfondie. Du coup, le classement du logement s'effectue parfois au « doigt mouillé ».

Les données fournies par la direction générale des impôts (DGI) sont sans doute plus fiables – ou moins imparfaites. Depuis le 1er janvier 1999, les logements inoccupés durant deux années consécutives sont assujettis à une taxe dans huit agglomérations, dont Paris. Dans la capitale, 30 000 habitations seraient soumises à cet impôt. Toutefois, les chiffres de la DGI font l'impasse sur la fraction du parc vide depuis moins de deux ans ; en outre, *« les réclamations sont nombreuses et les contentieux fréquents »*, souligne l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), dans une étude publiée en décembre 2001, ce qui oriente les statistiques à la baisse.

La vacance est un phénomène diffus à Paris : elle touche surtout des appartements dispersés dans des immeubles en copropriété. En général, il s'agit de petits logements : près de sept résidences vides sur dix sont des chambres, des studios ou des deux-pièces. *« Cela tient en grande partie au fait que les changements d'occupants sont beaucoup plus fréquents »* dans ce type d'habitations, explique l'APUR ; la probabilité de les trouver inoccupées est donc plus forte. Enfin, les appartements vacants se situent souvent dans du patrimoine ancien et inconfortable.

B. Bi.

Lionel Jospin banalise le statut corse en l'enfermant dans sa « deuxième étape de la décentralisation »

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Bien sûr, le problème corse est politique. Lionel Jospin l'a finalement reconnu et y a pris, pendant trois ans, des coups et des *« risques »*. Le candidat l'a rappelé à Ajaccio, samedi 6 avril, après un bain de foule bon enfant au marché – *« un bonheur »*, a dit le candidat – devant les 1 000 personnes venues l'écouter, en fin de matinée, dans la plus grande salle de la ville. A l'Empire, il a débobiné, en détail, le film des accords de Matignon, rappelant comment, en décembre 1999, il avait *« accepté, finalement »*, de lever le préalable de la violence. *« J'aurais pu me contenter d'une posture et de l'immobilisme »*, a-t-il ajouté, sans nommer Jacques Chirac. *Mais j'ai cherché honnêtement un chemin pour la Corse.* (...) *J'ai pris pour cela des risques politiques. »*

CONSULTATION

Lionel Jospin n'a pas pour autant envie de faire de la Corse le nouveau caillou dans la chaussure du prochain gouvernement. Il s'est donc employé, à Ajaccio, à banaliser la deuxième étape du processus de Matignon, prévue dans l'exposé des motifs de la loi de janvier 2001, et qui prévoit d'octroyer en 2004, après une révision de la Constitution, des pouvoirs législatifs à l'île. Sur la radio RCFM, le matin, il avait ainsi expliqué que *« l'idée d'apporter des modifications réelles, mais modestes, à la Constitution, en sollicitant le peuple par référendum national, est dans* [son] *projet »*. Sa brochure-projet l'évoque en effet rapidement, sans mention de la Corse (*Le Monde* du 19 mars). Désignant les *« nouvelles avancées institutionnelles »* sous le terme de *« contrat pour la Corse »*, le candidat socialiste a confirmé qu'en cas de victoire à l'élection présidentielle, il engagerait une *« révision de la Constitution »*, qui *« rendra possible ces avancées en même temps qu'elle permettra la consultation des Corses sur ce projet »*. Lionel Jospin a rappelé que, en 2000, il *« aurait bien aimé pouvoir consulter les Corses »* sur les accords, *« car* [il]*avait confiance. Mais cela n'était pas possible, la Constitution ne le permettant pas »*, avant de préciser à nouveau que cette modification *« ne sera pas propre à la Corse mais se situera dans une révision d'ensemble de la Constitution pouvant concerner toutes les collectivités territoriales. »*

Sur RCFM, le candidat avait jugé que *« la logique serait que cette consultation ait lieu avant 2004 »*, date du renouvellement de l'Assemblée territoriale. Le 10 avril, Jacques Chirac devait, à son tour, détailler ses propositions sur la décentralisation devant les élus, avant de se rendre lui en Corse, six jours plus tard.

Ariane Chemin

M. Chevènement et M. Chirac réagissent

Jean-Pierre Chevènement a estimé, dimanche 7 avril, au Forum de Radio J, à propos de la Corse, que *« Lionel Jospin propose de généraliser une erreur sous prétexte de la banaliser »* en proposant *« maintenant d'accorder le pouvoir législatif à toutes les régions »*. *« Il s'agit d'une proposition de vente de la République par appartements comme Jacques Chirac le fait avec les départements d'outre-mer avec des statuts à la carte »*, a affirmé le candidat à l'élection présidentielle. M. Chevènement a souligné *« la formidable désinvolture de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, qui dilapident le capital* (...) *pour amadouer quelques féodaux locaux »*. Jacques Chirac, en meeting à la Martinique, a répondu indirectement à M. Jospin, en affirmant ne connaître *« qu'un seul peuple »* et ne reconnaître *« qu'une seule nation au sein de la République, le peuple français et la nation française »*.

Groupe
SUP de CO Montpellier
Executive MBA
Part Time ou full time
anglophone ou francophone
www.supdeco-montpellier.com
MBA@supco-montpellier.fr
Tel : 04 67 10 26 26
C.C.I. de Montpellier

Le troupeau du domaine de Favières a été abattu

La dernière fromagerie de brie de Meaux fermier cesse sa production

LE TROUPEAU de 500 vaches laitières du domaine des Trente-Arpents, à Favières, en Seine-et-Marne, l'un des plus beaux de l'élevage français, n'existe plus. De même que n'existe plus la fromagerie de brie de Meaux fermier – seule et unique en France – qui y était associée. Les camions ont manœuvré dimanche 7 avril, entre 2 et 6 heures du matin. Quelques gendarmes discrets, un inspecteur des RG, ouvraient l'œil. Les 260 dernières bêtes qui avaient survécu à l'abattage du 24 mars (*Le Monde* du 25 mars) ont ainsi été liquidées. Motif : un cas d'ESB détecté en janvier sur une génisse de 1996 à l'abattage.

Dans la nuit frisquette, une centaine d'éleveurs de Seine-et-Marne ont assisté au départ des convois de camions vers les abattoirs de l'Aisne. La rage au cœur, mais impuissants à s'opposer à une mesure qui les ramène à la précarité de leur situation : *« Moins on parlera de ces abattages et plus vite les Français se remettront à la viande rouge »*, pensent certains, tandis que, pour d'autres, *« moins on parle de ces abattages et moins il reste d'élevages... »* Solidaires donc mais aussi tous solitaires face à un prion qu'on découvre maintenant quasi quotidiennement dans les élevages français (272 cas en 2001 et 350 pronostiqués pour 2002).

Servant le petit café chaud à ses collègues venus le soutenir, Jacques Cochaud, le gérant du domaine des Trente-Arpents, préfère ne pas être témoin du départ de ses animaux, dix années de travail pour façonner une vitrine de l'élevage. Cette mission de prestige lui a été confiée par le baron Edmond de Rothschild : rendre à cette ferme ses origines. Cette réussite se comptait avec 500 prim'holstein servant à la fabrication de 60 000 bries fermiers par an. De la pure tradition et un vrai bonheur que de voir ce lait à peine tiré être versé dans des moules de 25 litres pour donner naissance après deux mois d'affinage à une belle roue plate à la croûte fleurie.

DE NOUVELLES BÊTES

Pour Jacques Cochaud et ses dix-huit vachers et fromagers, désormais au chômage technique, il s'agit d'*« un massacre pour rien »*, *« un mensonge qui renforce la psychose des consommateurs plutôt qu'il ne la combat »*. *« Le dépistage systématique sur chaque bête de boucherie et le retrait des quatre parties à risque, les fameux "matériaux à risque spécifié" apporte déjà une garantie totale sur la viande bovine*, assure-t-il. *L'abattage au nom du principe de précaution ne protège que les fonctionnaires qui le décident. En tout cas, pour le consommateur, il ne fait qu'accroître le trouble tout en coûtant des millions d'euros aux contribuables qui financent les indemnisations »*, rajoute-t-il.

Dans quelques semaines, de nouvelles bêtes achetées vont revenir aux Trente-Arpents. Les indemnisations couvriront à peine 50 % du préjudice puisque l'activité fromagère n'est pas couverte. Selon Jacques Cochaud, *« il faudra attendre 2004 pour revenir au même niveau de production avec des pertes programmées durant deux ans »*. Et toujours la peur que, un jour, il y ait encore un autre cas de prion.

Jean-François Caltot

Mont-Blanc : Chamonix dépose un recours devant le Conseil d'Etat

APRÈS L'OUVERTURE le 9 mars aux voitures, le tunnel du Mont-Blanc devait rouvrir, lundi 8 avril à midi, aux camions et aux autocars de moins de 19 tonnes (*Le Monde* des 7 et 8 avril). *« Autant nous sommes d'accord pour l'ouverture du tunnel aux véhicules de moins de 19 tonnes, autant nous sommes fermement opposés au passage des véhicules de fort tonnage »*, a déclaré Michel Charlet, maire (divers droite) de Chamonix, qui a décidé de déposer le même jour un recours en référé devant le Conseil d'Etat contre l'ouverture à partir du 13 mai du tunnel aux véhicules de plus de 19 tonnes, et à l'ensemble des poids lourds à partir du 25 juin. Il évoque le manque de sécurisation dans le tunnel en raison de sa largeur, mais aussi son accès par la route : *« Malgré trois ans de fermeture du tunnel, l'Etat commence seulement, cette semaine, les travaux de mise à deux fois deux voies de la route d'accès sur une quinzaine de kilomètres. Ces travaux qui doivent durer trois ans vont occasionner des bouchons phénoménaux dans la vallée de Chamonix »*, assure-t-il.

PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRESS IMAGES

Jean Saint-Josse à Amiens, le 28 février, lors d'un meeting de « Chasse, pêche, nature et traditions ».

JEAN SAINT-JOSSE

Parmi les seize candidats à l'élection présidentielle, « Le Monde » a choisi de brosser avant le scrutin du 21 avril le portrait de ceux qui apparaissent pour la première fois à cet échelon de la vie publique. Nous commençons avec Jean Saint-Josse, candidat de « Chasse, pêche, nature et traditions »

LE GARDE-CHASSE DE LA RÉPUBLIQUE

ON a tous un Saint-Josse à ses sabots. Quoi qu'on prétende dans la jungle high-tech de nos belles grandes villes, on a tous un tonton de province, un beauf de banlieue ou un cousin de village, brut de décoffrage, bourru, grincheux, râleur, façon Saint-Josse. Gentil, sympa, drôle, il a souvent du bagout, la blague vive et vaseuse, le couplet paillard et le lever de coude olympique, le tonton du terroir. Et quand, le dimanche, il endosse son abominable costume vert, garanti tergal infroissable, on l'étriperait sur place, le tonton réac.

Mais on l'aime bien quand même. De lui nous reviennent des odeurs de café et de tartines beurrées, un fumet de rôti en famille, des vapeurs de p'tit blanc sec, une chanson populaire peut-être. Avec lui, on revisite toujours son enfance. Aux vacances, on lui confie volontiers les enfants. On peut toujours compter sur lui. On a juste une petite réserve : plutôt se faire trucider sur place comme une palombe kamikaze que le présenter à nos « chers amis » parisiens. On le connaît, il est vraiment trop, le tonton rustique...

Voilà. Avec son accent rocailleux, son sourcil broussailleux, et malgré son patronyme classieux, c'est un peu tout cela, le ci-devant Jean Saint-Josse, « candidat de la ruralité » à l'élection présidentielle. Un petit matamore de 58 ans, jovial et coléreux, simple et direct, madré comme un maquignon, poujadiste comme un charcutier CID-Unati, mais plutôt sympa, inoffensif – sauf pour les bêtes à plumes – et, surtout, franc comme l'or. *« Hé, faiteu pas les cons, hé ! M'envoyez pas à l'Elysée, hé ! »* Il est comme ça, le Nemrod du Béarn, il cause sans notes, torture la syntaxe et ne se prend pas trop au sérieux. *« Escusez-moi,* dit-il aux meutes endimanchées qui viennent l'acclamer par milliers dans les salles combles de province, *j'ai pas trouvé d'énarque pour écrire mes discours, alors je vais peut-être dire quelques conneuries, hé... »* Rires garantis dès avant la deuxième salve. *« Mais attention, hé, plutôt moins que les autres, hé. »*

Il était une fois un petit notable de province qui n'avait pas sa langue dans la poche, mais trois véritables passions : la famille, le rugby, la chasse. Surtout la chasse, la traque, l'attente, la balade, l'excitation et *« les bonnes bouffes, après, avé les copains »*. C'est à 6 ans, avec son père, que le jeune Saint-Josse a attrapé le virus de la gibecière. *« Mon nez ne dépassait pas la vigie de la palombière, mais j'ai eu là mon premier grand frisson. »* La chasse à la palombe, autrement dit le tir aux pigeons ramiers, restera d'autant plus la passion selon Saint-Josse que c'est pour elle, pour la défendre contre ceux qui l'ont réglementée, ceux qui rêvent de l'interdire, qu'il est devenu, pour la France entière, le garde-chasse de la République.

Enfant, il faisait les marchés avec papa, bonnetier itinérant dans les Pyrénées-Orientales. Il aimait bien ça, le petit, donner de la voix pour attirer le chaland, compter les sous dans la caisse, charmer les clientes. *« J'aurais aimé être journaliste,* regrette-t-il aujourd'hui. *Mais mon frère est mort à 19 ans, j'en avais 20, j'ai repris l'affaire du père. »* Ça a bien marché : quatre boutiques créées et revendues plus tard, notre homme se retrouva bientôt à la tête d'une petite maison d'édition, également revendue depuis.

A présent, même s'il s'en défend, c'est à la politique qu'il se livre tout entier, l'Astérix du Sud-Ouest. Et, pour *« un amateur »*, il se débrouille bien. Sur scène, il tombe la veste, retrousse ses manches, garde l'œil sévère : mais quand il empoigne le micro sous les vivats, le candidat de la ruralité sait qu'il a déjà vaincu. Au reste, il ne fait pas de discours d'avenir, il parle *« du temps d'avant »*. Pour lui, rien n'est beau comme le passé. Alors, dans toutes ses réunions publiques, le candidat de la nostalgie dit la messe. Il adore ça : *« C'est crevant, mais excitant, une campagne, hé ? »*

Les sondages lui donnent 2 % à 3 % ? Il s'en moque comme de son premier lot de culottes. *« Aux européennes de 1999, on nous donnait 1 %, on a fait 6,77, alors, hé ! »* Un million deux cent mille voix et six élus, dont lui, au Parlement de Strasbourg. Pan sur le bec des ortolans de la gauche caviar et des *« escrologistes »* associés, qu'il abhorre ! Le score des listes CPNT – Chasse, pêche, nature et traditions pour les urbains ignares –, ce fut la grande surprise de cette année-là. Bien sûr, Saint-Josse, qui *« y »* va cette fois contre son gré, *« à la demande des élus ruraux qui nous soutiennent »*, n'en exclut pas une autre. *« On ne sait jamais, hé ! »*

Mais gagner n'est pas son ambition. *« Attention ! Moi je veux rentrer dans mon village après, hé. J'ai rien à vendre, moi, je veux pas être président, hé ! »* Ni même ministre, d'ailleurs. Avec le Saint-Just des chasseurs, une seule chose est sûre : il n'ira pas revendre au plus offrant des deux candidats restants les voix obtenues sur son nom au premier éliminatoire. *« J'ai pas de droit de cuissage sur ces voix-là, moi. Je dirai même pas qui je choisis au second tour, comme ça... Y z'en ont marre les gens, de toutes ces magouilles, hé ! »* Saint-Josse veut donc juste faire un tour de piste, *« faire passer un message, faire entendre à tous les faux-culs de la politique professionnelle la voix excédée de la France rurale, la France profonde, la France des terroirs et des beaux accents qui chantent, comme le mien »*.

Un jour pas si lointain, Jean Saint-Josse et ses copains ont fait leurs comptes. Conquête de la grande Révolution de 1789, le droit de *« chasse populaire »*, comme disait l'autre jour Lionel Jospin, avec Saint-Josse en ligne de mire, n'est plus exercé dans la République du XXIe siècle que par 1,4 million de survivants passionnés. Trois fois moins qu'il y a trente ans, en tout cas trop peu pour faire du CPNT le *« grand mouvement rural »* rêvé par ses élus. *« Je suis pas le candidat des chasseurs,* dit maintenant Saint-Josse, *je représente la France des différences. »* La rhétorique monomaniaque du maître de meute a été consciencieusement élargie. Aux pêcheurs d'abord – 1,8 million de croyants –, avec qui le courant semble désormais bien passer. *« Hé, les chasseurs ! »*, lançait l'autre soir, dans les Vosges, Jean-François Scherlen, déçu des écologos, grand pêcheur devant l'Eternel : *« On va avoir besoin de vous pour tirer les cormorans qui bouffent tout dans nos rivières, hein ! »* C'est comestible, le cormoran ? *« Ouais,* ricane quelqu'un, *chez nous en Normandie, quand on en tue un, on met un fer à cheval dessus et on le mange quand le fer est devenu tout mou... »*

> « Attention ! Moi je veux rentrer dans mon village après, hé. J'ai rien à vendre, moi, je veux pas être président, hé ! »

Dans ses dépliants publicitaires, le mouvement évoque désormais *« la France des différences, la France des minorités, la France des couleurs »*. Saint-Josse, qu'on se le dise, est là *« pour défendre les délaissés, les exclus, tous ceux qui vivent mal »*. Sous entendu, *« à la campagne »*. Pas de confusion, hé : traduite par Saint-Josse, l'ode à *« la France des couleurs »*, c'est *« la France du béret basque, la France de la quiche lorraine, du cassoulet toulousain, de la pipe de Saint-Claude, de la porcelaine de Limoges, la France de l'image d'Epinal, quoi »*. Pas celle des immigrés. D'ailleurs, la régularisation des sans-papiers, il est contre, le tonton du Béarn. *« S'ils n'ont pas de papiers, ils sont rentrés comment chez nous, hé ? »* Saint Josse n'est pas Bové. *« Lui, il est surtout candidat à des voyages, hé. »* Réac, oui, mais avec modération. Il est pour le pacs, contre la dépénalisation du cannabis. *« Nous, on veut offrir des bouffées d'oxygène à nos jeunes. Mamère, il prône le pétard... »* Un soir de mars, lors d'un meeting Saint-Josse, à Epinal justement. Le maire, aujourd'hui adjoint, du village de Coaraze, près de Pau (2 306 habitants), veut expliquer l'iniquité des lois électorales européennes.

« Moi, pour siéger à Strasbourg, j'ai dû abandonner mon mandat d'élu local, hé. Mais si j'étais Cohn Bendit... » *« Houhou ! »*, commence à hurler la salle. L'orateur paraît brièvement décontenancé. *« Nan-nan, je veux juste dire que si j'étais allemand ou espagnol, j'aurais pu garder les deux mandats, voilà. »* Ouf ! *« Holà, je me suis demandé où ils voulaient m'entraîner, là, tous ces gens,* confiera-t-il après. *Moi, je marche pas dans ce genre de dérapages, hé. Alors là, je dis non, point barre, hé. »* Tirez sur les écolos et sur l'Europe des bureaucrates tant que vous voulez, mitraillez les *« politicards professionnels »* à bout portant si ça vous chante. Saint-Josse aime ça.

« Chez nous, il y a la même proportion de cons que partout ailleurs, hé. Mais moi, je refuse de me laisser amalgamer là-dedans. Avec ma femme espagnole et mon beau-père réfugié politique antifasciste sous Franco, je peux plus rentrer chez moi après, hé, ho. » Sa plus *« grande angoisse »* de la campagne, c'est jusqu'à la veille du 4 avril qu'il l'a vécue, le Saint-Josse. *« Si Le Pen n'avait pas eu ses 500 signatures, nous aurions sûrement hérité d'une partie de ses voix. Et moi,* disait-il en mars, *j'en veux pas de ces voix-là, hé. »*

Le RPR ? Bon, c'est vrai qu'il fut l'assistant parlementaire d'un député du groupe en 1986. *« J'avais accepté parce que c'était un copain. Mais j'ai jamais milité au RPR, moi, hé. »* D'ailleurs, l'ordre national du Mérite que le « copain » lui avait obtenu, il l'a renvoyé en son temps au président Mitterrand. *« Je trouvais ça scandaleux qu'on me décore alors que je n'avais rien fait. A mon avis, seuls ceux qui ont vraiment fait quelque chose pour la France devraient l'être. Moi, je sais même pas si j'aurais eu le courage de rejoindre de Gaulle à Londres, alors, hé. »*

Saint-Josse a quand même été reçu par Chirac à l'Elysée, il y a deux ans. *« Ah oui, il a été sympa, mais je lui dois rien, hé. On n'a pas gardé les cochons ensemble, hé. Je me rappelle, en arrivant au palais, j'ai touché la main des gardes républicains. Z'étaient surpris les mecs, hé. C'est vrai quoi, je comprends pas ça moi, tous ces pisse-froid qui ne saluent plus les gens quand ils sont élus. Y se prennent pour quoi ceux-là ? Moi, chuis un citoyen normal et je veux le rester, hé. »*

ARDISSON et Karl Zéro adorent inviter Saint-Josse dans leurs émissions : quand il fait son numéro de populo, le grand acteur de la France profonde, c'est Blier dans *Les Tontons flingueurs.* Observons-le violer pour un clin d'œil la tactique électorale choisie par le mouvement. *« Bon, allez, je m'étais promis de ne pas vous parler chasse, mais je vais le faire un peu quand même, hé. Moi, quand Bougrain-Dubourg* – la salle : *« Houhouhou ! »* – *ouais, quand il n'a pas une émission de télé à faire et donc ne vient pas nous em... celui-là, moi, je chasse la palombe. Ecoutez comme ça sonneu bien : pa-lommm-beu. C'est beau non ? »* Ce soir-là, la chasse ne prit pas plus de cinq des soixante minutes du prêche « saint-jossien ». D'ordinaire, c'est un mois de sa vie chaque année – en octobre – qu'elle lui prend, la palombe. Trente journées entières perché dans les arbres, *« de l'aube au crépuscule »*, à traquer des petits oiseaux.

Mais c'est bientôt la curée. Le Jacquou le Croquant des Pyrénées a senti *« monter un vent de révolution dans nos campagnes »*. On verra bien si sa grande battue rabattra le gibier de voix espéré. *« Si je fais moins d'un million deux cent mille, on peut plier nos gaules et nos fusils, hé, les mecs, ce sera un échec collectif. »*

Patrice Claude

Le renouveau de l'agriculture en Algérie

Pour l'hebdomadaire « Jeune Afrique L'intelligent », la réforme la plus profonde de toute l'histoire de l'économie algérienne est en cours. La croissance du secteur agricole a atteint presque 17 % pour la période 2000-2001

« UNE ALGÉRIE qui innove se réforme en profondeur et inscrit ses actions dans la durée ? Tout arrive ! », s'exclame l'hebdomadaire *Jeune Afrique L'intelligent*, au terme d'une vaste enquête de terrain, d'Aïn Temouchent à Adrar, en passant par Biskra et Oran. Objectif : savoir si la réforme engagée en juillet 2000 sous le nom de Plan national de développement agricole (PNDA) porte ses fruits. Surprise : la réussite de l'agriculture algérienne, secteur en pleine décrépitude depuis près de quarante ans, est réelle, mais souvent ignorée, du moins à l'étranger.

Le chantier était – et reste – de taille : des cultures céréalières inadaptées aux potentialités du pays, un écosystème dégradé, des revenus en chute libre pour les exploitants, des mentalités sclérosées... Saïd Barkat, 54 ans, est l'homme par qui le salut de l'agriculture algérienne est arrivé, estime Marwane Ben Yahmed, l'un des deux journalistes qui ont sillonné l'Algérie pour les besoins de l'enquête. Nommé ministre en janvier 2000, Barkat a lancé, six mois plus tard, un plan au succès presque immédiat. Résultat : la croissance du secteur agricole a atteint 16,5 % pour la période 2000-2001, contre environ 5 % l'année précédente. En révolutionnant le système de financement des campagnes, en donnant le coup de grâce au dirigisme étatique et aux cultures administrées, Barkat a entrepris la réforme la plus profonde de toute l'histoire de l'économie algérienne. Désormais, les agriculteurs sont des opérateurs économiques libres de leurs choix.

« PLASTICULTURE »

A Annaba, sur la côte est, où les agrumes ont remplacé les céréales, d'anciens chômeurs délaissent les zones urbaines surpeuplées pour se fixer en milieu rural. Un peu plus loin, à Jijel (ex-quartier général des combattants armés de l'Armée islamique du salut,) l'activité agricole a repris peu à peu : exploitation du chêne-liège, industrie laitière, et surtout « plasticulture » (culture des légumes sous un film en plastique). Pour le journaliste Chérif Ouazani, Jijel est sans doute la seule région d'Algérie à offrir le spectacle de milliers de serres disposées à même le sable, et produisant plus de 15 000 tonnes de produits maraîchers. Comme sur le plateau dogon, au Mali, la terre fertile est amenée à dos d'homme.

Plus à l'ouest, à Aïn Defla, Espagnols, Français et même Chinois sont de retour et construisent des systèmes d'irrigation et des barrages, tandis que le petit élevage (aviculture et apiculture) dégage des revenus non négligeables. Au sud, Ghardaïa, boudée par les touristes, joue elle aussi à fond la carte agricole et produit même du lait, denrée précieuse entre toutes quand on sait que l'importation de produits laitiers représente près de 20 % de la facture alimentaire de l'Algérie. *« Dans quelques années, vous ne reconnaîtrez plus cette ville, ce sera le paradis ! »*, assure le *wali* (préfet) à ses visiteurs. Signe avant-coureur : la distribution d'eau potable n'est pas rationnée à Ghardaïa, à l'inverse des villes du Nord.

Un an après la mise en œuvre de son plan de relance, l'agriculture algérienne semble bel et bien sur la voie du renouveau, mais la mise à niveau est loin d'être terminée. Pour faire face aux conséquences de l'accord d'association avec l'Union européenne et de la future adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), exploitants et dirigeants devront encore travailler dur. Car si la production a fait des progrès considérables, certains secteurs en aval, comme le conditionnement, restent inadaptés. Ils sont pourtant indispensables à l'exportation, or le marché européen est à terme l'objectif avoué du ministre de l'agriculture. La conviction de Saïd Barkat ? Parce qu'elle est bio, l'agriculture algérienne a toutes les chances d'intéresser outre-Méditerranée.

Florence Beaugé

★ www.lintelligent.com

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le jury du prix Pulitzer – qui récompense les meilleurs travaux artistiques et journalistiques américains de l'année – devait rendre la liste des lauréats pour 2002 lundi 8 avril à 21 h 30. Le site donne également accès aux œuvres citées.
www.pulitzer.org/Resources/Whats_new/whats_new. html

■ Selon l'hebdomadaire *Editor & Publisher,* qui donne la liste des vainqueurs probables, ce secret est l'un des plus mal gardés de la presse.
www.editorandpublisher.com/editorandpublisher/headlines/article_display. jsp ? vnu_content_id = 1417039

■ L'institut Poynter publie une enquête sur la genèse d'un Pulitzer en racontant l'écriture, la direction d'enquête et l'édition au sein de *The Oregonian* (journal de Portland) d'un article primé en 2001.
www.poynter.org/centerpiece/bbtm/

■ Le Newseum (le « musée de l'information ») a réalisé un classement des reportages les plus marquants du XXe siècle, en comparant le vote des journalistes à celui du public. Et le vainqueur est : la bombe atomique lancée sur Hiroshima.
www.newseum.org/century/finalresults.htm

■ L'université de Columbia (New York) fait fonctionner en ligne un prototype qui recherche, classe et écrit automatiquement un résumé de l'actualité en synthétisant les articles de treize sources (CNN, *Washington Post, Los Angeles Times,* etc.).
www.cs.columbia.edu/nlp/newsblaster/

■ L'inspection générale des services judiciaires a rendu son rapport concernant les conditions de garde à vue de Richard Durn et son suicide dans les locaux de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris.
www.justice.gouv.fr/rapdurn.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

Les 16 candidatures vues par la presse européenne

Manque d'intérêt des électeurs et nouvelle fragmentation du paysage politique

LES CORRESPONDANTS à Paris des journaux européens sont divisés sur la campagne électorale française entre ceux qui retiennent le manque d'intérêt d'un électorat désabusé et ceux qui observent avec curiosité la nouvelle fragmentation du paysage politique. **Le Temps** de Genève est de ceux-là, qui écrit, sous le titre « La France coupée en seize » : *« Les citoyens ne s'intéresseraient pas à la campagne. Les candidats proposeraient des projets que rien ne différencie. On pouvait le croire jusqu'à ce que le Conseil constitutionnel rende publique la liste officielle des candidats.* (...) *Ils sont seize. Un nombre jamais atteint.* (...) *Jusqu'en 1981, on parlait d'une France coupée en deux, sommée de s'aligner sur deux candidats aux visions politiques opposées.* (...) *Faut-il regretter les grands affrontements idéologiques ? Ils auront lieu, et même s'ils ne décideront pas du résultat final, leur influence ne sera pas négligeable.* (...) *Jamais, depuis 1981, une élection française n'aura été plus politique. »*

LE « MYSTÈRE LAGUILLER »

« Politique, vous avez dit politique ?, répond en écho l'**Independent** de Londres. *A deux semaines du premier tour, pas un seul quotidien national français n'a titré en « une » samedi sur la campagne. »* D'un côté *« la France urbaine autant que la France profonde semble disposée à se débarrasser de Jacques Chirac »* mais, de l'autre, *« la nation n'est pas convaincue que Lionel Jospin soit l'homme idoine pour propulser la France dans le XXIe siècle.* (...) *Le climat national est au dégoût de la politique à cause des scandales et de l'apparente incapacité qu'ont de nouvelles figures ou de nouvelles idées d'émerger au sein du système français. L'électorat est lui-même d'humeur perverse, voire frivole : on se plaint sans cesse que les politiciens soient incapables d'apporter le changement mais on appuie toute révolte sectorielle contre toute tentative réformatrice »*. La **Tageszeitung** de Berlin s'étonne du *« mystère Laguiller »*, qui, à sa cinquième campagne électorale, obtient deux fois plus d'intentions de vote qu'en 1995 *« bien qu'elle ait brillé par son absence dans les mouvements sociaux des dernières années »*. Un vote de protestation important pour les autres *« petits »* candidats de gauche *« pourrait coûter le second tour à Jospin »*, soutient ce quotidien *« alternatif »*.

L'**Irish Times** entrevoit quant à lui *« une probable victoire de la gauche aux législatives, étant donné l'actuel désarroi des parlementaires de droite et la satisfaction relative de l'électorat à l'issue des cinq années au pouvoir de la gauche plurielle »*.

lemonde. fr pour *Le Monde*

« FLORIDA TODAY » (Etats-Unis)

Une affaire de poids. *« Bon. Vous avez fait des progrès avec la cigarette. Et maintenant, si on parlait des dangers de l'obésité ? » « Je hais ces balances qui parlent ! »* L'obésité gagne du terrain aux Etats-Unis, en particulier chez les enfants. Elle y serait responsable de 310 000 à 580 000 décès par an. **Dessin de Jeff Parker.**
(« Courrier international » pour « Le Monde »)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **FRANCE-INTER**
Bernard Guetta

Tout tient maintenant à une question et une seule. Les Etats-Unis sont-ils ou non résolus à travailler à un règlement de fond de la crise proche-orientale ? Il y a quelque chose d'encourageant dans l'ordre et le choix des étapes jalonnant la tournée entreprise par Colin Powell. D'abord Rabat, puis Le Caire. Le chef de la diplomatie américaine commence ainsi par chercher à établir un consensus avec les pays arabes, un donnant-donnant fondé sur leur condamnation claire et nette du terrorisme palestinien et le ralliement consécutif des Etats-Unis au plan arabe, qui propose la reconnaissance d'Israël en échange de la restitution de l'ensemble des territoires occupés. Ensuite Madrid, capitale du pays présidant en ce moment l'Union européenne. Tout semble indiquer que le secrétaire d'Etat souhaite arriver, jeudi, à Jérusalem, porteur d'un double message des Etats-Unis, de l'Europe, de la Russie et des Nations unies disant, premièrement, à Yasser Arafat qu'il doit renoncer au terrorisme et, deuxièmement, à Ariel Sharon que la paix passe par la création d'un Etat palestinien. Si telle est l'ambition américaine, alors les deux hommes seraient enfin placés au pied du mur – devant leurs peuples et devant le monde.

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon

Parce qu'elle intervient sur une terre éminemment symbolique, parce qu'elle se déroule à notre frange méditerranéenne, parce que notre pays compte des citoyens de culture ou de confession juive et d'autres d'origine arabe et, le plus souvent, de confession musulmane, la crise israélo-palestinienne a pour effet de révéler deux faiblesses de la société française qui, à la vérité, ne sont pas sans lien. A l'intérieur, la France court en effet le risque très réel d'une dérive communautariste. A l'extérieur, elle témoigne d'une incapacité de plus en plus évidente à faire entendre sa voix sur la scène internationale et à y jouer un rôle.

■ **LIBÉRATION**
Patrick Sabatier

Les manifestations massives du week-end attestent que l'onde de choc de la déflagration proche-orientale frappe la France avec une intensité particulière. Le contraire eût été étonnant, la France étant le pays au monde où coexistent le plus grand nombre de citoyens d'origine juive et le plus grand nombre d'origine arabe. Rien de plus normal, dans une démocratie, que se manifestent solidarités et convictions – à condition qu'elles ne cherchent pas à s'imposer aux autres par d'intolérables actes de violence. A ce titre, les manifestations de samedi et dimanche ont été salutaires, elles ont témoigné de la volonté de leurs organisateurs d'encadrer les passions et de leur capacité à marginaliser les extrémistes. L'immense majorité des Français, de quelque origine qu'ils soient, refuse, en fait, les assimilations simplistes et les alignements mécaniques qui amènent certains à réduire la tragédie du Proche-Orient à quelques slogans vengeurs.

AU COURRIER DES LECTEURS

AGIR POUR LA PAIX

Sur fond de lutte contre le terrorisme, Israël commet des actes de guerre qui ne peuvent que renforcer un fort sentiment d'humiliation, notamment chez les plus jeunes, et rendre plus difficile encore toute recherche d'une solution durable de paix au Proche-Orient.

Peut-on ignorer à ce point les leçons de l'histoire pour ne pas comprendre que l'humiliation est le moteur de toute révolte. Le génie de l'homme n'est ni dans la haine ni dans la vengeance. Le génie de l'homme est dans la vie, le respect de toute vie. Il est dans le dialogue, la compréhension entre les peuples et le respect des droits de l'homme. Il n'y a pas de hiérarchie dans la douleur. L'émotion ne doit pas être sélective. La mort d'un enfant palestinien est aussi douloureuse que la mort d'un enfant israélien.

L'ivresse de la violence n'a jamais rien résolu. Bien au contraire, elle détruit celui qu'elle frappe, comme celui qui l'utilise. Elle rend impossible toute réconciliation. Qui peut croire sérieusement que l'avenir des peuples d'Israël et de Palestine se construira sur la haine, la vengeance et les représailles ?

Indigné par le silence des intellectuels, l'indifférence de la communauté internationale, les atermoiements des politiques, je pense qu'il faut agir, agir vite pour mettre un terme à l'engrenage de la violence, (...) apporter enfin un message d'espoir aux deux peuples et assurer la protection des populations menacées. (...)

Candidats à la présidence de la République vous avez le devoir de vous exprimer et d'agir.

Jacques Vuillemin
Besançon

RÉSISTANCE ET TERRORISME

Voici que Michel del Castillo revient à la charge (*Le Monde* du 3 avril) ! Lui, qui se proclamait génétiquement musulman par la grâce d'une mère andalouse pour prendre la défense de Ben Laden (*Le Monde* du 18 janvier), il jette aujourd'hui son anathème sur les intellectuels et gouvernants français qui se permettent, de condamner, *« dans tous les cas »*, les actes de terrorisme. (...)

Mais M. del Castillo va encore plus loin, trop loin : il croit pouvoir comparer les actions palestiniennes à celles de la Résistance française contre l'oppresseur nazi. Il convient de lui rappeler que ces actes de guerre, qualifiés de terroristes à l'époque par l'occupant, n'ont jamais visé délibérément des civils innocents. C'est faire grave injure à nos résistants que de les assimiler à ceux qui, même au nom d'une cause juste, choisissent leurs victimes parmi des femmes et des enfants à une terrasse de pizzeria ou lors d'une fête de famille. (...)

Il n'est pas question ici de justifier les exactions des uns par celles des autres. Chacun a droit à l'existence et il faudra bien qu'un jour ce droit soit reconnu. Mais ce jour-là, ce ne seront ni les bombes humaines ni les imprécations de Michel del Castillo qui auront contribué à l'établissement d'une paix durable.

José Ordax
Saint-Michel-sur-Orge (Essonne)

LA FRANCE ABSENTE

Alors que s'expriment des inquiétudes justifiées sur la santé du pape et que sont évoquées des rumeurs de « renoncement » (*Le Monde* du 28 mars), alors que selon un sondage récent 69 % des Français se disent catholiques, un désintérêt profond semble affecter les relations officielles entre la France et le Saint-Siège. Deux ambassadeurs se sont succédé en trois ans et demi. Le dernier a quitté Rome depuis près de quatre mois et n'a toujours pas été remplacé. Son départ à la retraite était pourtant programmé au jour même de sa nomination.

Les autorités françaises considèrent-elles désormais l'Eglise universelle à l'aune de son espace géographique (44 hectares), à l'égal d'un Etat de l'ordre de Malte que nous ne reconnaissons pas ? Ou serait-ce un nouvel effet de cette détestable cohabitation qui paraît séduire tant de nos compatriotes ?

Ce n'est pas en marquant une telle désinvolture que la France réussira à conserver une parcelle de crédit auprès de la hiérarchie romaine. Chateaubriand se flattait d'avoir fait passer son candidat au conclave de 1829 et le français est la langue diplomatique du Saint-Siège. Le successeur de Jean-Paul II sera-t-il encore seulement francophone ?

Alain Pierret
courriel

LES « BRANCHÉS » ET LA DÉMOCRATIE

J'ai lu avec stupéfaction les vaticinations branchées de Claude et Sébastien dans votre « Carnet de campagne » (*Le Monde* du 3 avril). Ces jeunes gens friqués et cadrés (directeur artistique et patron de start-up) sont fiers d'être des abstentionnistes. Cela ne me choque pas et je ne vais pas leur servir un discours de moraliste « désuet » que d'ailleurs Claude récuse d'avance. Par contre on peut constater leur profonde inculture. Qu'ils aiment les grandes métropoles modernes et tous les lieux branchés c'est leur droit, mais qu'ils puissent penser qu'on va résoudre le problème de la vie des hommes en société par des *« jeux en réseau et des mondes virtuels rassemblant des millions de joueurs »* me sidère. Depuis des millénaires, depuis Socrate et Protagoras, les esprits éclairés savent qu'il n'est pas si facile de faire vivre les hommes ensemble sans trop de violence. Ils savent que la civilisation (civilisation vient de cité) n'est pas donnée. Ils savent que le nouveau et l'ancien sont des catégories qui n'ont aucun rapport avec le vrai et le faux. Claude et Sébastien se gargarisent d'avenir et, avec suffisance et une ignorance satisfaite, méprisent le « vieillot », en l'occurrence le droit de vote. (...) Ils méprisent les gens ordinaires, ceux précisément qui fabriquent leurs ordinateurs.

Ils n'ont même pas compris que s'il n'y a plus nulle part de « vieux Etats », il n'y aura plus d'endroit où l'on puisse en paix fabriquer leurs jouets. Devant tant de bêtise et de mépris, on se dit que la nullité de ces branchés-là justifie et explique la violence des gens d'en bas. Après avoir lu leurs inepties, une envie furieuse me prend d'aller brûler leurs voitures.

Jean-Claude Barreau
Paris

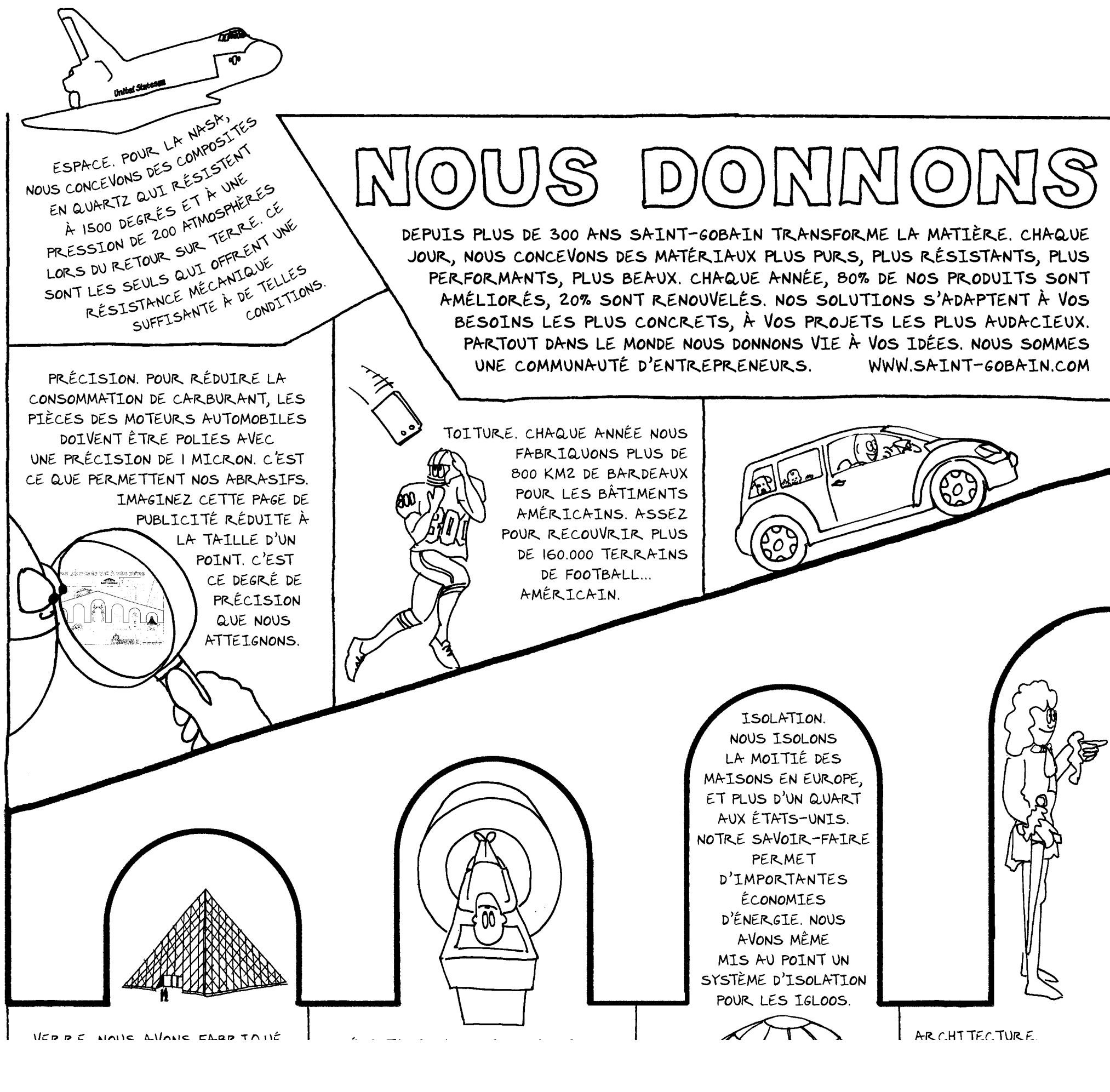
ESPACE. POUR LA NASA, NOUS CONCEVONS DES COMPOSITES EN QUARTZ QUI RÉSISTENT À 1500 DEGRÉS ET À UNE PRESSION DE 200 ATMOSPHÈRES LORS DU RETOUR SUR TERRE. CE SONT LES SEULS QUI OFFRENT UNE RÉSISTANCE MÉCANIQUE SUFFISANTE À DE TELLES CONDITIONS.
NOUS DONNONS
DEPUIS PLUS DE 300 ANS SAINT-GOBAIN TRANSFORME LA MATIÈRE. CHAQUE JOUR, NOUS CONCEVONS DES MATÉRIAUX PLUS PURS, PLUS RÉSISTANTS, PLUS PERFORMANTS, PLUS BEAUX. CHAQUE ANNÉE, 80% DE NOS PRODUITS SONT AMÉLIORÉS, 20% SONT RENOUVELÉS. NOS SOLUTIONS S'ADAPTENT À VOS BESOINS LES PLUS CONCRETS, À VOS PROJETS LES PLUS AUDACIEUX. PARTOUT DANS LE MONDE NOUS DONNONS VIE À VOS IDÉES. NOUS SOMMES UNE COMMUNAUTÉ D'ENTREPRENEURS. WWW.SAINT-GOBAIN.COM
PRÉCISION. POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE CARBURANT, LES PIÈCES DES MOTEURS AUTOMOBILES DOIVENT ÊTRE POLIES AVEC UNE PRÉCISION DE 1 MICRON. C'EST CE QUE PERMETTENT NOS ABRASIFS. IMAGINEZ CETTE PAGE DE PUBLICITÉ RÉDUITE À LA TAILLE D'UN POINT. C'EST CE DEGRÉ DE PRÉCISION QUE NOUS ATTEIGNONS.
TOITURE. CHAQUE ANNÉE NOUS FABRIQUONS PLUS DE 800 KM2 DE BARDEAUX POUR LES BÂTIMENTS AMÉRICAINS. ASSEZ POUR RECOUVRIR PLUS DE 160.000 TERRAINS DE FOOTBALL... AMÉRICAIN.
ISOLATION. NOUS ISOLONS LA MOITIÉ DES MAISONS EN EUROPE, ET PLUS D'UN QUART AUX ÉTATS-UNIS. NOTRE SAVOIR-FAIRE PERMET D'IMPORTANTES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. NOUS AVONS MÊME MIS AU POINT UN SYSTÈME D'ISOLATION POUR LES IGLOOS.
VERRE. NOUS AVONS FABRIQUÉ
ARCHITECTURE.

VIE À VOS IDÉES.

SAINT-GOBAIN

EAU. DEUX TIERS DES FOYERS EUROPÉENS, ET LA TOTALITÉ DES FOYERS DU BRÉSIL, SONT ALIMENTÉS EN EAU PAR NOS CANALISATIONS. 80 CAPITALES DANS LE MONDE SONT ÉQUIPÉES DE NOS SYSTÈMES HYDRAULIQUES. CHAQUE ANNÉE, NOUS PRODUISONS ASSEZ DE TUYAUX POUR ATTEINDRE LE CENTRE DE LA TERRE.

EMBALLAGE. NOUS PRODUISONS PLUS DE 30 MILLIARDS DE BOUTEILLES PAR AN POUR LES PARFUMS, LES VINS ET LE MARCHÉ ALIMENTAIRE. MISES BOUT À BOUT, CES BOUTEILLES NOUS PERMETTRAIENT DE RELIER 15 FOIS LA TERRE À LA LUNE. NOUS RECYCLONS 70% DE NOTRE VERRE QUE NOUS TRANSFORMONS EN NOUVELLES BOUTEILLES OU EN LAINE DE VERRE. AINSI NOUS N'ENCOMBRONS PAS LA SURFACE DE LA TERRE, NI DE LA LUNE D'AILLEURS.

VOITURES. NOUS ÉQUIPONS EN VITRES PLUS DE LA MOITIÉ DES VOITURES EUROPÉENNES. VITRES ANTI-EFFRACTION ET ANTI-ÉJECTION, INSONORISÉES, VITRAGES RÉFLÉCHISSANT LA CHALEUR, VITRES TEINTÉES, VITRES ANTI-BUÉE ET ANTIREFLET, VITRAGES ÉLECTROCHROMES... NOUVELLES FONCTIONS, NOUVEAUX DESIGNS, NOUVELLES FORMES DE PLUS EN PLUS COMPLEXES. NOTRE VERRE HABILLE LES PROTOTYPES LES PLUS FUTURISTES.

ÉNERGIE PROPRE. LE RENFORCEMENT DES AILES DES ÉOLIENNES PAR NOS FILS DE VERRE GARANTIT UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ENTRE SURFACE, PUISSANCE ET POIDS. LES AILES PEUVENT MESURER PLUS DE 50 MÈTRES. 200 ÉOLIENNES PRODUISENT ASSEZ D'ÉNERGIE POUR ALIMENTER UNE VILLE DE PLUS DE 50.000 HABITANTS.

ARCHITECTURE. EN 1690, LA GALERIE DES GLACES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES FUT NOTRE PREMIÈRE RÉALISATION. A CETTE ÉPOQUE, LES MIROIRS ÉTAIENT PLUS PRÉCIEUX QUE LES TABLEAUX DE MAÎTRES. AUJOURD'HUI ENCORE NOUS CONTINUONS À TRAVAILLER LE VERRE AVEC LES PLUS GRANDS ARTISTES.

DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. AVEC PLUS DE 2500 POINTS DE VENTE, NOUS SOMMES LE LEADER EUROPÉEN DE LA DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. NOUS AVONS COMPLÉTÉ CE RÉSEAU PAR UN PORTAIL DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE. NOS CLIENTS Y RETROUVENT NOTRE EXPERTISE ET NOS PRODUITS.

SILENCE. SI TOUS LES PARISIENS CRIAIENT EN MÊME TEMPS, ILS FERAIENT AUTANT DE BRUIT QU'UN AVION AU DÉCOLLAGE. GRÂCE À NOS PROCÉDÉS D'ISOLATION ACOUSTIQUE, DANS LES PLUS GRANDS AÉROPORTS DU MONDE, ON ENTEND VOLER LES MOUCHES.

www.saint-gobain.com

Lettre de citoyens américains à leurs amis en Europe

A la suite des attaques suicides du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone, le président américain George W. Bush a déclaré une « guerre au terrorisme ». Cette guerre n'a aucune limite visible, ni dans l'espace, ni dans le temps, ni dans l'ampleur dévastatrice qu'elle peut entraîner. Nul ne peut dire quel pays pourra être soupçonné d'avoir abrité des éléments « terroristes » ou accusé de faire partie d'un « axe du Mal ». L'élimination du « Mal » est un projet interminable qui risque bien d'épuiser la capacité du monde de résister aux forces déployées. Le Pentagone lance déjà des bombes produisant l'effet d'un tremblement de terre et envisage officiellement l'usage d'armes nucléaires, parmi d'autres armes plus effrayantes les unes que les autres dans son arsenal sans cesse perfectionné. L'ampleur de la destruction matérielle à venir est incalculable, ainsi que le désastre humain, non seulement en termes de vies, mais aussi comme contrecoup moral de désespoir et de haine pour les temps à venir. Des millions de gens ne pourront que regarder, désarmés, alors que leur univers est dévasté par les Etats-Unis, qui s'imaginent que leur autorité morale est aussi inattaquable que leur pouvoir militaire.

Nous, citoyens des Etats-Unis, avons une responsabilité toute particulière de nous opposer à cette folle course à la guerre. Vous autres, Européens, avez aussi une responsabilité particulière. La plupart de vos pays sont des alliés militaires des Etats-Unis, à travers l'OTAN. Les Etats-Unis prétendent agir en position d'autodéfense, mais aussi de protéger *« les intérêts de leurs alliés et amis »*. Vos pays seront inévitablement impliqués dans les aventures militaires américaines. Votre avenir est aussi mis en péril.

Beaucoup de gens bien informés, y compris parmi vos gouvernants, sont conscients des périls que la ligne Bush vous fait courir. Mais trop peu osent le dire ouvertement et en toute franchise. En effet, on se sent intimidé par diverses formes de représailles qui peuvent être exercées contre les « amis » et les « alliés » qui ne fournissent pas un soutien inconditionnel. On craint d'être étiqueté « antiaméricain » – la même étiquette qui est appliquée de façon absurde aux Américains qui s'opposent aux politiques bellicistes et dont les protestations sont aisément noyées dans le flot de considérations chauvines qui domine les médias américains. Une critique européenne saine et franche de la politique de guerre de l'administration Bush ne peut qu'aider à faire entendre la voix des Américains opposés à la guerre.

La célébration du pouvoir est peut-être le plus vieux métier du monde parmi certains écrivains et poètes. En tant que puissance dominante à l'échelle mondiale, les Etats-Unis n'ont aucun mal à attirer les louanges des dévots qui incitent leurs dirigeants à employer toujours plus vigoureusement leur force militaire pour inculquer la vertu aux récalcitrants. Le thème est aussi vieux que le monde : la bonté des puissants doit être imposée aux plus faibles par la force. Le sophisme fondamental de ceux qui font l'apologie de la guerre est de confondre les « valeurs américaines », telles qu'elles sont comprises à l'intérieur du pays, et les effets de l'exercice du pouvoir économique et surtout militaire des Etats-Unis à l'étranger.

L'autocélébration est un aspect bien connu de la culture nord-américaine, peut-être parce que c'est un moyen efficace d'intégration pour une société d'immigrants. Malheureusement, après le 11 septembre, ce comportement a évolué de façon extrême. Cela renforce l'illusion fort répandue parmi les citoyens américains que le monde entier a les yeux braqués, que ce soit par envie ou par admiration, sur les Etats-Unis et qu'il les voit tels qu'ils se voient eux-mêmes : prospères, démocratiques, généreux, ouverts à toutes les races et à toutes les religions, en somme la plus haute réalisation de valeurs humaines universelles et véritablement le dernier grand espoir de l'humanité.

> Le sophisme fondamental de ceux qui font l'apologie de la guerre est de confondre les « valeurs américaines » et les effets de l'exercice du pouvoir des Etats-Unis à l'étranger

Dans ce contexte, la question posée après le 11 septembre, « pourquoi nous haïssent-ils tant ? », n'avait qu'une seule réponse possible : « parce que nous sommes si bons ! » ou, comme on le prétend souvent, ils nous haïssent à cause de « nos valeurs ». La plupart des citoyens américains ne savent pas que les effets du pouvoir américain à l'étranger n'ont rien à voir avec les « valeurs » célébrées dans leur pays et, en fait, servent souvent à priver les gens vivant dans d'autres pays de la possibilité même d'essayer de jouir de ces valeurs, s'ils le désirent.

En Amérique latine, en Afrique et en Asie, le pouvoir américain a le plus souvent été utilisé pour maintenir en place des régimes coloniaux en déclin, ainsi que des dictatures impopulaires, à imposer des conditions financières et commerciales désastreuses, à soutenir des forces armées répressives, à renverser ou à paralyser au moyen de sanctions des gouvernements relativement indépendants, voire à envoyer des bombardiers et des missiles de croisière pour semer la mort et la destruction.

Depuis le 11 septembre, les Etats-Unis se sentent attaqués. En conséquence, leur gouvernement prétend avoir un « droit à l'autodéfense » qui l'autorise à mener la guerre comme il souhaite, contre tout pays qu'il désigne comme ennemi, sans preuve de culpabilité et sans base légale. Manifestement, ce même droit n'a jamais existé pour des pays comme le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Libye, le Soudan ou la Yougoslavie quand ils étaient bombardés par les Etats-Unis. Et il ne sera pas reconnu aux pays bombardés par les Etats-Unis dans le futur. C'est simplement le droit du plus fort, la loi de la jungle. L'exercice d'un tel « droit », refusé à tous les autres, ne peut pas être au service des « valeurs universelles », mais seulement détruire la notion même d'un ordre mondial basé sur des valeurs universelles et sur un système juridique ouvert à tous sur une base d'égalité. Un « droit » exercé par un seul – le plus puissant – n'est pas un droit mais un privilège exercé seulement au détriment des droits des autres.

CE TEXTE EST COSIGNÉ par plus de 120 universitaires, écrivains et journalistes américains, parmi lesquels **STANLEY ARONOWITZ, JOEL BLEIFUSS, PATRICK BOND, FRANCIS A. BOYLE, WILLIAM BLUM, HELEN CALDICOTT, SANDI COOPER, WARD CHURCHILL, RICHARD DUBOFF, PETER ERLINDER, EDWARD S. HERMAN, DIANA JOHNSTONE, GABRIEL ET JOYCE KOLKO, HARRY MAGDOFF, MICHAEL PARENTI, ALAN SOKAL, PAUL M. SWEEZY, NORMAN SOLOMON, GORE VIDAL, HOWARD ZINN.**

Les Etats-Unis ont lancé une guerre contre l'Afghanistan, soi-disant au nom du droit à l'autodéfense. Mais ce n'était pas une action visant à réagir de façon spécifique aux événements exceptionnels du 11 septembre. Au contraire, c'était exactement ce que les Etats-Unis faisaient déjà et avaient décidé de faire, comme le précisent d'ailleurs des documents du Pentagone : bombarder d'autres pays, y envoyer des forces militaires et renverser leurs gouvernements. Les Etats-Unis planifient ouvertement une guerre totale – en n'excluant pas l'usage des armes nucléaires – contre l'Irak, pays qu'ils ont bombardé pendant une décennie, avec l'intention déclarée de remplacer le gouvernement de ce pays par des dirigeants choisis par Washington.

Ce qui est défendu est lié à ce qui a été attaqué. Traditionnellement, la « défense » signifie la défense du territoire national. Le 11 septembre, une attaque contre les Etats-Unis a eu lieu sur leur sol. Il ne s'agissait pas d'une attaque conventionnelle lancée par une puissance cherchant à s'emparer de territoires. Au contraire, c'était une attaque anonyme contre des institutions spécifiques. Dans l'absence de toute revendication, le caractère symbolique des cibles servait sans doute d'explication. Le World Trade Center symbolisait clairement le pouvoir économique mondial des Etats-Unis et le Pentagone leur pouvoir militaire. Par conséquent, il semble très peu probable que les attaques du 11 septembre aient été dirigées contre les « valeurs américaines », telles qu'elles sont célébrées aux Etats-Unis.

La vraie cible semble avoir été le pouvoir économique et militaire des Etats-Unis tel qu'il se déploie à l'étranger. Cette hypothèse est renforcée par le fait que, selon les informations données, quinze des dix-neuf pirates de l'air étaient des Saoudiens hostiles à la présence de bases militaires US sur leur sol. Le 11 septembre démontre qu'une nation qui projette son pouvoir à l'extérieur est vulnérable chez elle, mais la vraie cible est l'intervention des Etats-Unis à l'étranger. En réalité, les guerres de Bush ont précisément pour but de défendre et de renforcer le pouvoir US à l'étranger. Et c'est celui-ci qui est défendu, non pas les libertés civiques ou le mode de vie à l'intérieur du pays.

En réalité, les guerres risquent plutôt de compromettre les valeurs auxquelles le peuple américain adhère que de les défendre ou de les répandre. Mais les gouvernements qui mènent des guerres d'agression cherchent toujours à s'assurer du soutien populaire en faisant appel à de nobles sentiments. Autrefois, les guerres impériales n'avaient pas à leur disposition des moyens de destruction aussi effroyables. Le déséquilibre n'a jamais été plus grand entre le pouvoir immense de destruction et le pouvoir constructif de la sagesse humaine. Les intellectuels aujourd'hui se trouvent devant un choix décisif : se joindre au chœur de ceux qui célèbrent la force brutale en la reliant, par une rhétorique habile, à des « valeurs spirituelles », ou bien assumer la tâche plus difficile de dénoncer la folie et l'arrogance du pouvoir dominant pour travailler avec l'ensemble du genre humain à mettre en place un dialogue raisonnable, de nouvelles relations économiques plus équitables et une justice véritable.

> Les guerres risquent plutôt de compromettre les valeurs auxquelles le peuple américain adhère que de les défendre ou de les répandre

Le droit à l'autodéfense doit être un droit humain collectif. L'humanité dans son ensemble a le droit de défendre sa propre survie contre « l'autodéfense » autoproclamée d'une puissance incontrôlée. Pendant un demi-siècle, les Etats-Unis ont, de façon répétée, démontré leur indifférence aux dégâts dits « collatéraux » et aux dévastations causées par leurs soi-disants efforts d'améliorer le monde. C'est seulement en étant solidaires des victimes de la domination américaine que nous, dans les pays riches, manifesteront les valeurs universelles que nous prétendons défendre.

Un système politique épuisé *par Eric Dupin*

JACQUES CHIRAC ou Lionel Jospin sera sans doute élu président de la République le 5 mai 2002. Mais c'est peu dire que les Français ne désirent ni la réélection de l'actuel chef de l'Etat ni la promotion élyséenne de l'hôte de Matignon. Cette étrange situation ne tient pas uniquement aux failles personnelles des deux favoris. Chirac souffre certes d'un vif discrédit tandis que Jospin peine à se hisser au niveau présidentiel. Leur difficulté commune à définir un projet n'est pas non plus seule en cause, même si le candidat sortant use de maladresse démagogique et si son adversaire patine dans le flou conceptuel.

Au-delà des hommes et des discours, le spectacle décevant qui s'offre aux électeurs révèle un épuisement de notre système politique. Le scrutin roi de la Ve République est le moment privilégié d'expression d'une crise profonde qui ne se limite pas aux imperfections de ses mécanismes institutionnels.

On peut la décliner sous trois angles. La crise la plus visible affecte la fonction présidentielle, clef de voûte de l'édifice bâti par le général de Gaulle de 1958 à 1962. C'est un lent mais continu processus d'affaiblissement qui a rongé le palais de l'Elysée depuis l'âge d'or de sa splendeur autoritaire et gaullienne. La fonction présidentielle fut d'abord désacralisée par Georges Pompidou (1969-1974) qui n'a jamais totalement abandonné ses manières de premier ministre. Elle a ensuite été violemment attaquée sous Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981). Avec François Mitterrand (1981-1995), et la double cohabitation qu'il a encaissée, la présidence de la République s'est trouvée réduite à un simple pôle de l'exécutif, dont la puissance est devenue variable selon la géométrie électorale du moment.

C'est peu dire que Jacques Chirac (1995-...) a contribué à son tour à franchir une nouvelle étape dans l'affaissement de la fonction présidentielle. En se maintenant à l'Elysée après un désaveu législatif qu'il avait lui-même provoqué, puis en ne luttant pas pied à pied contre son premier ministre de cohabitation comme Mitterrand l'avait fait entre 1986 et 1988, Chirac laisse la présidence de la République en piteux état. Ce fait, qu'aucune acrobatie de tribune ne saurait masquer, est un sérieux handicap pour le président sortant. D'autant plus que chacun ignore quel rôle remplirait un Chirac réélu. Serait-il l'inspirateur d'une orientation ou un simple arbitre, un guide pour l'action ou seulement un ultime recours ? Tout son passé indique que l'ancien maire de Paris excelle plutôt dans la représentation et le maniement des hommes que dans les choix politiques qu'il délègue volontiers à d'autres. Cela n'est pas forcément rassurant.

Lionel Jospin, pour sa part, est inévitablement touché par le deuxième volet de cette crise de système, celle de la fonction gouvernante. L'ancien premier secrétaire du PS peut se targuer d'avoir tenu à l'hôtel Matignon cinq années. Il n'a pas commis de grossières erreurs de gestion, a désamorcé plus d'une crise sociale et s'est même offert, en début de mandat, quelques initiatives audacieuses. Les gouvernements Jospin ont pourtant fait une étrange démonstration : on peut gouverner honnêtement, au demeurant servi par un environnement économique favorable, tout en laissant les problèmes fondamentaux de la société française perdurer. Sous-emploi chronique, inégalités explosives, insécurité lancinante, éducation démoralisée, protection sociale fragilisée : longue est la liste des blocages de la société française.

> Le scrutin roi de la Ve République est le moment privilégié d'expression d'une crise profonde qui ne se limite pas aux imperfections de ses mécanismes institutionnels

L'incapacité de l'Etat à se réformer lui-même pour mieux accomplir ses missions est la première cause de cette carence. Qu'il s'agisse de l'éducation ou de la police en passant par le ministère des finances, les gouvernements Jospin n'ont pas osé s'attaquer aux corporatismes étatiques. Plus largement, c'est par rapport à l'ensemble des « métiers » que le pouvoir de la « gauche plurielle » a fait preuve de faiblesse. Routiers, agriculteurs ou cliniques privées : le gouvernement s'est fréquemment transformé en guichet sous la pression de mobilisations purement sectorielles.

Jospin n'a jamais été très à l'aise dans le dialogue social. Il n'aura pas su remédier à cette fragilité des corps intermédiaires qui handicape la société française. C'est parce que les organisations patronales et de salariés sont insuffisamment représentatives que les corporatismes se donnent libre cours. D'où un dangereux face-à-face entre l'Etat et les intérêts particuliers arbitré par une opinion encline, sans trop y réfléchir, à se situer du côté des quémandeurs. Il manque au candidat Jospin la déclinaison d'un projet convaincant pour balayer le procès qui peut lui être intenté d'esquiver la racine des problèmes.

L'exécutif n'est évidemment pas le seul frappé par le dépérissement de la Ve République. La fonction représentative ne se porte guère mieux. Passons sur l'incapacité chronique du Parlement à contrôler efficacement le gouvernement. Ce rôle est assurément difficile à tenir en période de cohabitation. C'est plutôt le déclin des partis structurant le système qui singularise la période récente. A l'origine, de Gaulle voulait casser le règne des partis. L'élection du président de la République au suffrage universel direct avait précisément cet objectif. Par une ruse classique de l'histoire, les partis ont progressivement pris le contrôle de l'élection présidentielle en s'adaptant à ses règles. Les deux formations dominantes, le PS et le RPR, ont d'abord été les machines à conquérir l'Elysée de François Mitterrand puis de Jacques Chirac. Ce processus est allé tellement loin que les grands « partis de gouvernement » ont progressivement perdu leur substance. Ils sont, en quelque sorte, devenus de simples prolongements de l'appareil d'Etat. Des syndicats d'intérêts électoraux destinés à faire élire leurs hommes – de l'Elysée aux cantons les plus reculés en passant par de puissantes baronnies départementales et régionales. D'où la grave crise qui menace, sous les apparences de leur hégémonie, le PS et le RPR. Leurs identités idéologiques sont plus que brouillées, même si les automatismes de langage dissimulent cette réalité. Le PS a perdu depuis pas mal de ministères sa foi « socialiste ». Le RPR peut encore moins se prétendre « gaulliste ». Les militants ne sont pas les seuls à en être troublés. La décomposition de leurs soutiens sociaux traditionnels aboutit à une dislocation du « peuple de gauche » comme de son homologue de droite.

ÉRIC DUPIN est journaliste, ancien éditorialiste à « Libération ».

Cette triple crise du système politique est une aubaine pour ceux qui rêvent de le bousculer. Elle rend compte, pour une notable part, du succès – sans équivalent dans les autres pays européens – des extrêmes, de droite mais aussi de gauche. Jean-Marie Le Pen et Arlette Laguiller s'annoncent comme de sérieux trouble-fête. Paradoxalement, c'est toutefois du cœur même du système qu'est apparu le premier « trublion » de cette présidentielle. Jean-Pierre Chevènement est stratégiquement le seul en mesure de troubler le face-à-face entre Lionel Jospin et Jacques Chirac. C'est lui que les électeurs pourraient le plus efficacement instrumentaliser pour casser le mécanisme d'alternance convenu qui a joué en 1981, 1986, 1988, 1993 et 1997. Sa difficulté à exploiter pleinement cette rare opportunité ne vient pas seulement des limites d'une stratégie de campagne niant artificiellement le clivage droite-gauche.

Le discours provocateur de Chevènement ne peut faire oublier qu'il est un pur produit de ce système qu'il attaque désormais avec férocité. L'ancien leader du Ceres fut, en 1971, le fondateur du parti d'Epinay qui donnera plus tard naissance à « l'Etat PS ». Plus récemment, l'autoproclamé « homme de la nation » a séjourné dans les palais officiels pendant une dizaine d'années. Il a occupé les plus grands ministères : l'industrie (du temps des nationalisations), l'éducation nationale, la défense puis l'intérieur. Mieux encore, l'homme qui est objectivement en position d'achever la Ve République se revendique d'une filiation gaulliste !

L'ambiguïté de sa démarche est génératrice de sérieux handicaps. Chevènement veut-il refonder la République sur de nouvelles bases ou bien restaurer le système d'antan ? Si le maire de Belfort n'entend pas ressusciter un passé à jamais révolu, il est menacé par un tropisme traditionaliste. Son discours laisse la curieuse impression que le candidat « républicain » croit toujours qu'un Etat en surplomb peut résoudre les problèmes de la société française sans qu'elle se prenne elle-même en charge. Chevènement apparaît toujours prisonnier d'une vision française très classique des rapports entre l'Etat et la société.

Or c'est précisément dans ces rapports-là que l'échec de la Ve République est patent. Le système politique français est bloqué par un combiné de monarchie élective, de faiblesse décisionnelle et de carence de la représentation. S'il transforme les équilibres institutionnels, le quinquennat ne délivre pas le système politique de ses archaïsmes. Bien d'autres changements seraient nécessaires pour redonner chair et sens à la démocratie française. En attendant, l'actuelle campagne révèle cruellement ses grippages.

Bush-Sharon : les hésitations du discours américain

BIEN QU'IL S'EN DÉFENDE et que son entourage assure que le changement d'attitude du président américain a été provoqué par l'attentat palestinien du soir de la Pâque juive, il ne fait aucun doute que le facteur décisif de l'engagement dans la recherche d'une solution politique au conflit du Proche-Orient, auquel a dû se résoudre George W. Bush, a été la réprobation soulevée par l'offensive d'Ariel Sharon contre l'Autorité palestinienne. Comme le résumait, le 5 avril, l'éditorial du *Wall Street Journal*, M. Bush *« s'est incliné devant la pression de l'Europe, du monde arabe et de la plupart des médias américains »*. Chacun de ces trois protagonistes a joué, en effet, un rôle déterminant.

L'Europe, d'abord. L'administration américaine minimise l'influence qu'ont pu avoir les propos de dirigeants européens, incriminant la passivité de Washington, mais, pour une fois, une concurrence diplomatique et politique s'est fait sentir. Le parti pris de l'administration Bush en faveur de M. Sharon a déchaîné contre elle une opposition qui couvait depuis la guerre en Afghanistan et a poussé les gouvernements à marquer davantage leurs distances. Il a incité certains à imaginer que l'Union européenne pourrait suppléer l'absence des Etats-Unis. Certes, en Amérique, les réactions européennes ont réveillé les accusations habituelles contre *« l'esprit de Munich »* qui serait toujours à l'œuvre après plus de soixante ans, contre le cynisme commercial des Européens vis-à-vis des pays arabes, etc.

Et, dans le cas particulier de la France, contre l'antisémitisme réapparu ces dernières semaines lors d'attentats qui font revenir dans les mémoires l'affaire Dreyfus et le régime de Vichy. Cependant, l'Amérique a besoin de ses alliés européens dans sa guerre contre le terrorisme et elle ne peut laisser se creuser un fossé entre elle et eux.

Les répercussions de la politique israélienne dans les pays arabes, en particulier ceux dont les gouvernements sont alliés des Etats-Unis, ont également pesé sur l'évolution de l'équipe de M. Bush et du président lui-même. La question d'une offensive future contre l'Irak et des appuis nécessaires pour l'entreprendre, est passée au second plan. Ce qui est devenu prioritaire est, tout simplement, la crainte que les opinions publiques arabes ne se retournent contre ces gouvernements s'ils persistaient dans leurs relations avec des dirigeants américains eux-mêmes perçus comme des soutiens indéfectibles d'Ariel Sharon.

L'absence de l'Egyptien Hosni Moubarak et du roi de Jordanie Abdallah au sommet de la Ligue arabe, à Beyrouth, a donné un signal à Washington, en montrant que les gouvernements de pays ayant fait la paix avec Israël évitaient de s'associer de façon trop voyante à une offre de paix générale dans le contexte actuel.

Un haut responsable de l'administration américaine résumait ainsi la situation après le discours de M. Bush le 4 avril : l'action de M. Sharon *« a commencé à créer, dans d'autres pays de la région et à travers le monde, des conditions que nous avons jugées dangereuses au point de rendre nécessaire que les Etats-Unis rentrent dans le jeu, jouent un rôle dirigeant et agissent »*. Autrement dit, le premier ministre israélien a déclenché un processus de déstabilisation qui menaçait le *leadership* américain et rendait urgent que celui-ci soit réaffirmé au détriment de M. Sharon. C'est ici que les médias américains, majoritairement critiques, voire très critiques, pour Israël, ont eu une influence importante.

D'une part, ils ont affaibli la cause du premier ministre israélien, sans que les sondages enregistrent pourtant une diminution importante de la solidarité américaine avec l'Etat juif ; celle-ci se maintenait, ces derniers jours, très nettement au-dessus de 50 %, la proportion des Américains se sentant plus proches des Palestiniens se situant entre 15 % et 20 %.

D'autre part, et surtout, les journaux et télévisions ont reflété et souligné les incohérences de l'exécutif, lorsque M. Bush a défendu l'action israélienne après avoir voté, à l'ONU, une résolution exigeant qu'elle cesse. Ils ont mis en évidence que M. Bush et son équipe ne trouvaient les bonnes réponses ni au conflit lui-même, ni à ses répercussions dans la région, ni à ses effets sur l'image des Etats-Unis en Europe. En outre, et c'est essentiel, la hausse du prix du pétrole suscitait des craintes pour la reprise économique.

MALADRESSES OU ENTÊTEMENTS

Pour M. Bush, ces critiques sur sa politique au Proche-Orient se sont augmentées d'autres jugements négatifs, portant sur divers aspects de la politique extérieure américaine. M. Bush se voit ainsi reprocher d'avoir cédé au ministre de la défense, Donald Rumsfeld, en ne donnant pas à la force internationale en Afghanistan les moyens d'intervenir hors de Kaboul. Le résultat serait de mettre en péril le gouvernement d'Hamid Karzaï et la reconstruction du pays.

L'exécutif est critiqué, aussi, pour avoir renforcé le général Pervez Moucharraf, chef de l'Etat pakistanais, au point que celui-ci se dispense maintenant d'honorer sa promesse de rendre le pouvoir aux civils. Côté politique commerciale, les attaques sont également nombreuses. M. Bush se voit reprocher d'augmenter les taxes sur les importations d'acier en raison, notamment, des mesures de rétorsion prises par les Européens.

Le tableau général commençait à ressembler à celui d'un président toujours très haut placé dans les sondages, mais dont les maladresses ou les entêtements en matière de politique étrangère, passée au premier plan depuis le 11 septembre, rappelaient fâcheusement le George W. Bush « d'avant ». Il était donc temps de changer de discours au sujet du Proche-Orient ou, plutôt, d'en tenir un.

Cependant, ce qu'a dit le président américain et ce qui s'est passé depuis ne permet pas encore de savoir si l'administration s'est vraiment engagée dans la recherche d'un règlement politique ou si elle a seulement modifié sa « posture ». Elle multiple les appels : au gouvernement israélien pour qu'il retire ses troupes de Cisjordanie et cesse tout développement des colonies juives en zone palestinienne ; aux dirigeants palestiniens et aux pays arabes pour qu'ils combattent le terrorisme ; aux gouvernements arabes amis pour qu'ils fassent pression sur les Palestiniens afin de leur faire accepter la perspective de deux Etats séparés et également légitimes, Israël et la Palestine. Quels moyens les Etats-Unis entendent-ils employer pour que ces appels soient entendus ? Nul ne le sait.

De sorte que deux hypothèses sont discutées. La première est que le « détour » par le conflit israélo-palestinien, comme l'appellent ceux qui le regrettent, dure longtemps et que la phase 2 de la guerre contre le terrorisme, celle de l'éviction de Saddam Hussein, prenne beaucoup de retard. La seconde hypothèse est exactement inverse : une fois que la diplomatie de M. Powell aura fait retomber la tension née de l'opération Sharon en Cisjordanie, le conflit israélo-palestinien sera repoussé sur le côté de la route et celle-ci sera de nouveau libre pour en finir avec la menace irakienne.

Patrick Jarreau

Paris PAR WILLIAM KLEIN

13 février 1962, obsèques des victimes de Charonne.
Le 7 février 1962, dix attentats revendiqués par l'OAS ensanglantent Paris. Le lendemain, une manifestation, à l'appel du PCF, réclame la fin de la guerre d'Algérie. Du côté des stations de métro Filles-du-Calvaire et Saint-Ambroise, la police charge sans raison. Des manifestants fuient vers le métro Charonne. Les flics tapent comme des forcenés sur les gens, les poussant dans les escaliers du métro. Les grilles sont fermées. Des corps inanimés et des grilles d'arbre sont jetés sur ceux qui étouffent en bas. Neuf morts. Le 13 février, 500 000 personnes accompagnent les victimes vers le Père-Lachaise. Ci-dessus, une des centaines de photos que j'ai prises ce jour-là. Le long des trottoirs, des rassemblements bouleversants du « peuple de Paris ». Je pensais à la Commune.
Livre aux éditions Marval. Exposition « Paris + Klein » à la Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris, du 17 avril au 30 septembre.

Impuissance européenne au Proche-Orient ?

Suite de la première page

Le voyage de Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, et de Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure, a été décidé à la va-vite, dans la foulée de la réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères.

« Tout le monde dénonçait l'inexistence des Européens, reconnaît l'un des participants, *Hubert Védrine avait qualifié en termes peu amènes la pusillanimité de la présidence espagnole : il fallait faire quelque chose. »* Sur le fond, le chef du gouvernement israélien a eu tort, explique Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, *« parce que, en adressant ce camouflet aux Européens, il risque de se priver de leur bonne volonté. Or les Palestiniens n'accepteront jamais un plan de paix américain qui n'aura pas reçu la bénédiction des Européens »*.

Ainsi maltraitée, l'Union doit-elle réagir ? Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, estime que les Quinze doivent *« débattre et évaluer politiquement l'attitude de mépris du gouvernement israélien »* à leur égard. Il n'est pas seul à constater que les Européens *« ont à leur disposition beaucoup de bonne volonté, des moyens humanitaires et... un discours incantatoire »*. Mais l'important est moins la susceptibilité blessée des Européens que la nécessité de favoriser une désescalade militaire.

« LE "QUARTET" EXISTE »

« Il ne faut pas voir les choses en termes de compétition entre les Américains et nous, insiste-t-on de source allemande, *il ne s'agit pas de vanité. C'est vrai que nous n'exerçons pas un rôle décisif au Proche-Orient, mais nous avons néanmoins réussi à nous faire admettre comme un interlocuteur : le rôle de Javier Solana est admis de tous, notamment des Américains, et le "quartet"* [les quatre représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis, des Nations unies et de la Russie, qui s'efforcent de relancer le processus de paix] *existe. »*

« Il faut voir le chemin parcouru, rappelle un diplomate : *il y a deux ans, nous jouions le rôle de figurants. Les Israéliens nous récusaient sur le thème "vous êtes vendus aux Arabes" ; les Américains disaient : "le processus de paix, c'est nous ou personne d'autre". »* Bien que la démonstration soit aléatoire, nombreux sont les diplomates européens qui insistent sur la réalité de l'influence de l'Union auprès de l'administration américaine, et ce, en dépit du fait que celle-ci s'exprime de façon discordante sur le dossier du Proche-Orient et que le processus de décision soit devenu laborieux à Washington.

La revendication de leur influence n'empêche pas nombre de diplomates européens de suspecter une sorte de double jeu des Américains : *« Bush tape du poing sur la table, mais Colin Powell prend son temps pour se rendre à Jérusalem, de quoi laisser à Sharon quelques jours de répit, pour finir ce qu'il a commencé »*, s'insurge l'un d'eux. *« L'orientation prise par la Maison Blanche est celle que nous préconisions depuis des mois,* constate cependant Miguel Angel Moratinos, *et c'est là l'essentiel. Peu importent les camouflets si nous avançons. »* Mais l'Europe, compte tenu de ses divisions, est-elle en mesure de peser davantage ?

Tout laisse croire que non : l'Allemagne, en dépit de la politique courageuse de Joschka Fischer pour contrebalancer le poids historique de la Shoah, reste pétrie d'inhibitions : pas question pour un dirigeant de Berlin d'envisager la moindre sanction contre l'Etat juif. L'Espagne est doublement handicapée : sa relation étroite avec l'Amérique l'incite à ne pas prendre le contrepied de Washington, et la question du terrorisme (celui de l'ETA) la convainc de ne pas condamner sévèrement M. Sharon.

La Grande-Bretagne, comme toujours, est écartelée entre son identité européenne et sa « relation spéciale » transatlantique, ce qui la conduit, la plupart du temps, au Proche-Orient comme en Irak, à faire chorus avec Washington. La France reste suspecte d'amitiés arabes et, de toute façon, la cohabitation mine l'efficacité de sa politique étrangère. D'une façon générale, c'est à l'aune de l'étroitesse de leurs relations avec l'Amérique qu'il faut analyser la politique proche-orientale des autres Etats-membres de l'Union.

Dans les Balkans, souligne un diplomate, *« l'Union européenne dispose d'une ligne politique commune, de politiques nationales cohérentes, de moyens financiers et militaires, le tout mis en musique par Javier Solana »*. Au Proche-Orient, la cohésion des Européens est moins forte et le mandat du haut représentant plus flou. En Afghanistan, cette tendance s'accentue encore : *« Comme si plus elle s'éloignait de son environnement géopolitique et moins la diplomatie européenne pourrait être efficace »*, relève un ambassadeur des Quinze.

Laurent Zecchini

Le Monde
ÉDITORIAL

Contre l'intolérance

LES MANIFESTATIONS en France autour de la guerre au Proche-Orient sont un signe de vitalité du débat démocratique. Mais elles s'accompagnent d'autres signes qui pourraient marquer une régression. Une importation sans nuances du conflit israélo-palestinien dans l'opinion française risque de susciter des violences. Elle peut aussi donner du crédit aux menaces du « communautarisme », justement condamné par Lionel Jospin.

Que la communauté juive défile dans la rue pour dire son émotion et sa solidarité avec le peuple d'Israël, rien de plus compréhensible. Les liens historiques des juifs français avec l'Etat hébreu sont assez forts pour justifier, dans ce moment de crise, l'expression de leur sympathie. Et le récent regain de l'antisémitisme en France, en relation directe ou indirecte avec les affrontements du Proche-Orient, est assez préoccupant pour que ceux qui en sont les victimes fassent entendre leur voix.

De même, il est compréhensible que la communauté musulmane se sente concernée par la nouvelle offensive israélienne contre les Palestiniens et que tous ceux qui, musulmans ou non, veulent affirmer leur soutien à la cause palestinienne le manifestent publiquement. Ceux qui se sont rassemblés au cri de *« Nous sommes tous des Palestiniens »* ont fait connaître, comme ils en avaient le droit, leur vive condamnation de la politique d'Ariel Sharon.

En revanche, on a quelques raisons de s'alarmer quand ces gestes de solidarité s'accompagnent d'actes d'intolérance et de brutalité qui vont à l'encontre du but recherché. De ce point de vue, les agressions qui ont terni dimanche à Paris la manifestation organisée par le CRIF, en particulier contre des journalistes pris pour cible par des extrémistes, voire, dans le cas d'un cameraman de la télévision espagnole, par des membres du service d'ordre, sont inacceptables. Elles ne sont pas moins condamnables que les actes en sens contraire dont des juifs peuvent être l'objet.

Il serait particulièrement regrettable que tous les juifs soient aujourd'hui considérés comme des partisans inconditionnels d'Ariel Sharon, au mépris de la diversité des opinions à l'intérieur même de leur communauté, où une minorité conteste les choix de ses dirigeants, sans remettre en cause son soutien au peuple israélien. Il serait également inadmissible que les jeunes beurs soient tenus pour solidaires des attentats-suicides commis par les kamikazes palestiniens, alors que les représentants de la communauté mulsulmane française ont toujours marqué leur désapprobation.

On se prend à rêver d'une manifestation unitaire pour la paix, qui écarterait le spectre des identifications hâtives à l'un ou l'autre des camps en lutte et qui permettrait à ceux qui sont à l'écart du champ de bataille de donner l'exemple de la tolérance et de la fraternité. Ce n'est pas en poussant à la surenchère qu'on contribuera à trouver une solution acceptable par les deux parties. C'est en acceptant de se mettre à la place de l'autre. Il faut pour cela refuser clairement toute forme d'enfermement communautaire.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ALMODOVAR. Une erreur de traduction a déformé une déclaration de Pedro Almodovar dans son portrait (*Le Monde* du 6 avril). En parlant des acteurs de son prochain film, le cinéaste espérait retrouver chez eux *« la même absence de préjugés »* (et non de préjudices) que chez Carmen Maura et Antonio Banderas.

SUDÈTES. Un lecteur de Toulouse nous fait observer que, dans la carte qui accompagnait notre article sur « le contentieux des Sudètes » (*Le Monde* du 27 mars), nous avons traduit en français les noms géographiques mais que nous avons gardé Posen (pour Poznan), Siebenbürger (pour Transylvanie) et les Saxes (pour les Saxons).

PRÉCISIONS

GENS DU VOYAGE. Dans l'article consacré aux gens du voyage à Bourg-en-Bresse (*Le Monde* du 6 avril), il fallait lire que la durée du séjour en aire d'accueil *« est limitée à 28 jours, mais peut être prolongée, moyennant des tarifs majorés »*.

CAMPAGNE. Le représentant de Jacques Cheminade nous précise avoir traité Nicolas Miguet de *« boursicoteur d'extrême droite »* et non de *« petite crapule d'extrême droite »* (*Le Monde* du 4 avril).

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ENTREPRISES

CAPITALISME

Dans le passé, la question des **PRIVATISATIONS** a toujours déclenché la controverse en **PÉRIODE ÉLECTORALE.** Cette fois, ce n'est plus le cas. A deux semaines du premier tour, le gouvernement se permet même de multiplier les opérations de cessions (Renault, TMM, ASF...). Et il affiche un **BILAN** impressionnant en la matière : selon nos évaluations, les recettes des cessions au privé depuis 1986 atteignent plus de 70 milliards d'euros, dont 13 milliards sous le gouvernement Chirac (1986-1988), 17 milliards sous le gouvernement Balladur (1993-1995), 9,4 milliards sous le gouvernement Juppé (1995-1997) et 31 milliards sous le gouvernement Jospin (1997-2002). La vague de cessions au privé a été la même **DANS TOUTE L'EUROPE** où, depuis 1984, les privatisations ont atteint la somme fabuleuse de 563 milliards d'euros.

En France, les privatisations ont rapporté 70 milliards d'euros

Selon nos évaluations, la vente d'entreprises publiques a représenté 13 milliards d'euros sous le gouvernement de Jacques Chirac (1986-1988), 17 milliards sous celui d'Edouard Balladur (1993-1995), 9,4 milliards sous Alain Juppé (1995-1997) et 31 milliards sous Lionel Jospin (1997-2002)

LA CAMPAGNE pour l'élection présidentielle bat son plein, et pourtant les privatisations se poursuivent. Alors qu'en d'autres temps, la vente des « bijoux de famille » aurait été momentanément suspendue, pour ne pas susciter de trop violentes controverses électorales, l'Etat a même accéléré la cadence. Au cours du mois écoulé, sans que quiconque ne s'en offusque, le gouvernement a engagé trois grandes opérations de cession d'actifs – trois opérations symboliques qui, lors d'une précédente campagne, n'auraient sûrement pas vu le jour : le 4 mars, 13,64 % du capital de Thomson Multimédia (TMM) ont été vendus, pour près de 1,1 milliard d'euros ; puis le 28 mars, 49 % des Autoroutes du sud de la France (ASF), pour 1,8 milliard d'euros ; enfin, le 2 avril, dans le cadre du renforcement des liens entre Nissan et Renault, la part de l'Etat dans le capital du constructeur français est descendue encore de 10,7 %, pour un gain de 1,4 milliard d'euros.

Sans même parler de la création imminente d'une société commune entre Thales et la direction des constructions navales (DCN), qui correspond à la cession d'un actif public, ni même de la privatisation partielle de la Snecma, différée à l'automne 2001, mais toujours en préparation, le gouvernement met actuellement les bouchées doubles. Et curieusement, donc, cela ne fait pas débat. Le sujet est même plutôt devenu consensuel, puisque sur certains sujets, comme le projet d'ouverture du capital d'EDF, Lionel Jospin et Jacques Chirac ont désormais des points de vue qui convergent.

Peu évoqué par les principaux candidats, ce dossier des privatisations n'en soulève pas moins de nombreuses questions.

▶ **Qui a le plus privatisé ?**

Un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, rédigé par Dominique Baert (PS, Nord) et publié le 16 novembre 2001, estime que le montant des recettes de privatisation, de 1993 à fin 2001, s'est élevé à 44,5 milliards d'euros, dont 22,7 milliards d'euros de 1993 à juin 1997, c'est-à-dire sous les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, et 21,8 milliards d'euros ensuite, sous le gouvernement de Lionel Jospin.

Ce décompte sommaire doit toutefois être corrigé. D'autres privatisations, on l'a vu, sont intervenues depuis la rédaction de ce rapport. Celui-ci suggérait que les recettes de privatisation pourraient atteindre 7,48 milliards d'euros sur les deux années 2001-2002. Quelles que soient les incertitudes liées à l'exécution de l'année 2002, il est acquis que, selon cette méthode de calcul, Lionel Jospin a largement dépassé le montant de 22,7 milliards d'euros produit dans la période 1993-1997, pour atteindre plus de 26 milliards d'euros jusqu'à ce printemps 2002. Son avance est d'autant plus indiscutable que ce bilan budgétaire n'intègre pas les privatisations liées à des structure de « défaisance » – ni les 3,7 milliards d'euros provenant de la cession du GAN, décidée par Alain Juppé, ni les 5 milliards d'euros provenant de la cession du Crédit lyonnais, organisée par Dominique Strauss-Kahn. Plus de 31 milliards d'euros d'un côté, près de 26,4 milliards d'euros de l'autre : l'avantage va donc bien à la gauche.

Cela étant, ce bilan reste partiel puisqu'il n'intègre pas la première grande vague de privatisations, réalisée par la droite entre 1986 et 1988. Un rapport de la Cour des comptes, en 1990, évalue les recettes de cette vague à 85,7 milliards de francs, soit 13 milliards d'euros.

Au total, en francs courants, les privatisations en France, depuis 1986, ont donc sans doute légèrement dépassé la barre de 70 milliards d'euros, dont approximativement 13 milliards sous le gouvernement Chirac de 1986 à 1988, 17 milliards sous le gouvernement Balladur de 1993 à 1995, 9,4 milliards sous le gouvernement Juppé de 1995 à 1997 et 31 milliards sous le gouvernement Jospin.

▶ **La gauche et la droite privatisent-elles de la même manière ?**

La première prétend que non. Elle assure qu'elle ne cède des actifs publics que lorsque l'opération répond à des logiques industrielles ; elle fait grief à la droite de ne céder, par aveuglement libéral, qu'à des logiques financières ou budgétaires. L'argument doit toutefois être manié avec précaution.

Par exemple, Lionel Jospin peut faire valoir qu'Aérospatiale a été privatisée pour la bonne cause, celle du grand projet européen qu'a constitué la création d'EADS. Mais qu'adviendrait-il si le groupe Lagardère se retirait un jour de l'alliance pour prendre la communication comme axe majeur de développement ? Il y a fort à craindre, comme l'observe l'économiste Elie Cohen, que le secteur stratégique de l'aéronautique et de la défense, autrefois chasse gardée de l'Etat, soit abandonné aux aléas du marché. De plus, la gauche, elle aussi, a usé de privatisations pour boucher des « trous » comptables.

C'est le cas notamment de la dernière opération en date, celle d'ASF, décidée précipitamment pour combler le manque à gagner du Fonds de réserve des retraites lié à l'effondrement des recettes de la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

▶ **Quelles peuvent être les futures privatisations ?**

Sur le papier, la liste est encore très longue, même si toutes les entreprises du secteur marchand, ou presque, ont été cédées au marché. L'Etat possède d'abord des parts minoritaires dans nombre d'entreprises (56 % dans Air France, 37, 8 % dans Renault bientôt ramenée à 25 %, 9,49 % dans le Crédit lyonnais...), dont il compte se délester au gré des opportunités : entre la gauche et la droite, il n'y a guère de désaccord sur ce sujet. Il y a ensuite, dans le giron de l'Etat, ce qu'on a longtemps appelé les « grandes entreprises » nationales, qui, pour beaucoup d'entre elles, ont en charge des missions de service public : Aéroports de Paris, Charbonnages de France, Compagnie nationale du Rhône, EDF, GDF, RATP, La Poste, SNCF ou encore Réseau ferré de France (RFF).

Selon les dernières évaluations disponibles, l'ensemble de ces entreprises a réalisé en 2000 un chifre d'affaires total de 89,4 milliards d'euros, pour un résultat net négatif de 0,3 milliard d'euros (à cause de RFF, en perte de 1,7 milliard d'euros). Il y a encore la Caisse des dépôts que certains aimeraient privatiser, partiellement ou totalement.

Dans l'immédiat, le débat se focalise sur les entreprises assumant des missions de service public. Après avoir exclu expressément que le capital de France Télécom puisse être ouvert, Lionel Jospin, comme on le sait, a changé de doctrine dès 1997, l'Etat ne détenant plus que 54 % du capital de cette entreprise. Pour cette élection, le débat a donc rebondi sur d'autres entreprises, comme EDF.

Encore faut-il souligner que, ni à gauche ni à droite, on n'ose mettre sur la place publique la réalité des projets en gestation. Si, dans le cas de GDF, par exemple, on sait approximativement comment une prochaine privatisation pourrait se dessiner, associant TotalFinaElf et le norvégien Statoil, que sait-on des grandes manœuvres qui ont lieu actuellement autour d'EDF ? Est-il possible de percer le mystère qui entoure les concertations qui ont lieu, dès à présent, entre l'entreprise publique, la Caisse des dépôts et Vivendi Universal, qui cherche à se délester de son pôle environnement ? Les milieux des affaires préfèrent le secret ; et comme, dans les milieux politiques, beaucoup préfèrent maintenant ne plus trop entretenir de polémique autour des privatisations, tout concorde pour poursuivre cet immense mouvement de dérégulation, mais sans trop en parler.

Laurent Mauduit

LES EMPLOIS PUBLICS DIVISÉS PAR DEUX

Part de l'emploi public par rapport à l'emploi salarié, en %

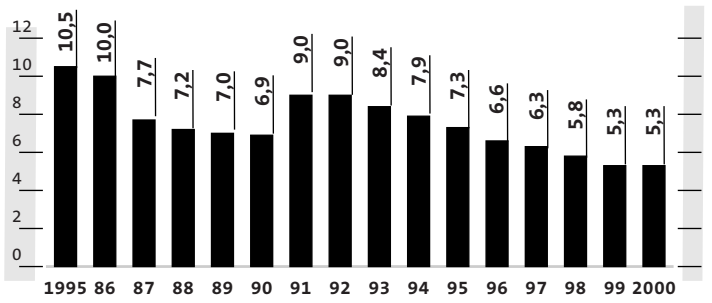

Source : Insee/Recme

ASF dans la ligne de mire des géants du BTP

Vendredi 5 avril, Vinci et Eiffage, les deux principaux actionnaires de la société autoroutière Cofiroute, ont annoncé qu'ils avaient ramassé en Bourse 15,23 % du capital d'Autoroutes du sud de la France (ASF), cotée depuis le 28 mars. A l'annonce, à l'automne 2001, de l'ouverture du capital de la société autoroutière publique, les grands groupes de BTP avaient déjà fait pression sur Bercy pour participer à la consitution d'un noyau dur d'actionnaires stables. Mais l'Etat a tenu à rester l'actionnaire majoritaire.

Aujourd'hui, en s'alliant pour prendre une part significative d'ASF, Eiffage et Vinci poursuivent leur stratégie, prenant date pour l'après-élections, anticipant déjà sur une possible véritable privatisation d'ASF, quand l'Etat passera sous la barre des 51 %.

Des cessions en trois vagues

Les privatisations ont été poursuivies, en France, en trois vagues successives.
Au total, compte tenu de ces cessions, la part des emplois publics dans l'emploi salarié total a baissé de 10,5 % en 1985 à 5,3 % en 2000. Ces ventes ont donc profondément modifié la géographie du capitalisme hexagonal.

● **1986-1988.**
Les premières privatisations décidées par le gouvernement de Jacques Chirac sont les suivantes :
– *1986 :* Saint-Gobain.
– *1987 :* Compagnie générale d'électricité (CGE, l'ancêtre de Vivendi) ; Compagnie générale de constructions téléphoniques ; Agence Havas ; Mutuelle générale française - accidents ; Mutuelle générale française - vie ; Banque du bâtiment et des travaux publics ; Banque industrielle et immobilière privée ; Société générale ; Compagnie financière du Crédit commercial de France ; Compagnie financière de Paribas ; Compagnie financière de Suez ; TF1 ; Sud Radio.
– *1988 :* Matra.
Au total, l'Insee estime que ces premières cessions font diminuer le nombre d'entreprises publiques d'environ 1 000 unités. Près de 500 000 salariés passent du même coup du secteur public au secteur privé.

● **1993-1997.**
Sous le gouvernement d'Edouard Balladur, les privatisations suivantes sont décidées :
– *1993 :* Rhône-Poulenc ; BNP
– *1994 :* Elf ; UAP
– *1995 :* Seita
Puis, sous le gouvernement d'Alain Juppé, de nouvelles cessions concernent :
– *1995 :* Usinor-Sacilor, Pechiney
– *1996 :* BFCE, AGF, CGM, Compagnie française de navigation rhénane, Renault, Banque Laydernier
– *1997 :* Bull
Selon l'Insee, le secteur public perd 1 000 nouvelles entreprises et près de 400 000 salariés passent au secteur privé.

● **1997-2002.**
Sous le gouvernement de Lionel Jospin, une nouvelle impulsion est donnée avec la poursuite des privatisations, mais aussi avec des ouvertures de capital d'entreprises publiques :
– *1997 :* France Télécom (ouverture du capital)
– *1998 :* CIC ; Thomson CSF ; Gan ; CNP Assurances ; Société marseillaise de crédit (SMC) ; RMC
– *1999 :* Crédit lyonnais ; Eramet ; Aérospatiale-Matra ; ouverture du capital d'Air France ; nouvelles cessions de parts de France Télécom
– *2000 :* Thomson Multimédia ; cession de titres EADS
– *2001 :* recettes diverses ; banque Hervet ; SFP
– *2002 :* ouverture du capital d'ASF et de TDF ; cession de titres Renault et TMM.
Manquant de recul, l'Insee n'a pas encore dressé le bilan de cette période.
Pour 1998 et 1999, l'institut relève que cette dernière vague est *« particulièrement forte »,* puisque, en moins de deux ans, 900 entreprises et 145 000 emplois sont passés au privé.

Le retour au privé a facilité des restructurations industrielles

Dans la banque, l'assurance ou encore la défense, de nombreux Meccano ont été mis en œuvre

SI LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin a été celui qui a le plus privatisé, il a été aussi celui qui a le plus pesé sur les réorganisations économiques des secteurs où il pouvait avoir une influence. Héritier de multiples participations dans tous les domaines d'activité, financiers, il a tenté de se replier, en cherchant à donner une cohérence à ses départs, supportant des fusions et des rapprochements, aidant la formation d'ensembles autonomes en jouant avec ses participations.

Dans le secteur bancaire et financier, la question ne prête plus à discussion. En 1997, le monde bancaire public était en perdition. Faillite du Crédit lyonnais, du Comptoir des entrepreneurs, du GAN, du Crédit foncier, de la Société marseillaise de crédit ou de la banque Hervet : au total, la crise du secteur financier nationalisé aura coûté entre 20,4 et 21,9 milliards d'euros à l'Etat, selon un rapport de la Cour des comptes de 2000. A l'époque, le gouvernement ne peut envisager pratiquement de céder le moindre actif bancaire et financier en l'état. Tout en reprenant la gestion des coûteuses structures de *« défaisance »* mises en place pour gérer les aventures immobilières des uns et des autres, Bercy a repris le puzzle et cherché à organiser le départ de l'Etat.

Alors que le groupe d'assurance UAP avait été vendu simplement sur le marché, avant d'être rapidement (moins de deux ans après) racheté par AXA, le ministère des finances a préféré lancer des appels d'offres ciblés pour les autres groupes d'assurances nationalisés. Après quelques atermoiements, les AGF, jusqu'alors deuxième groupe d'assurance en France, sont finalement passées sous la tutelle du groupe allemand Allianz ; le GAN a été repris par Groupama ; la CNP reste dans la nébuleuse de La Caisse des dépôts et de la Poste.

Côté bancaire, les opérations de rationalisation ont été encore plus rondement menées. La banque Hervet, la Société marseillaise de crédit, le Comptoir des entrepreneurs, qui entretenaient régulièrement la chronique, ont purement et simplement disparu. Le Crédit foncier, qui avait perdu toute fonction de distribution de crédit aidé à l'immobilier a été absorbé par les Caisses d'épargne. Ces dernières ont renoncé en partie à leur statut hors norme pour retrouver des structures plus classiques de maison-mère et de de filiales. Le CIC, après avoir tenté la BNP, a finalement été repris par le Crédit mutuel.

UN RYTHME SOUTENU

Toutes ces opérations ont permis de reconstruire une offre bancaire et d'assurance solide. Pour certains observateurs, cette réorganisation n'est pas achevée : le cas du Crédit lyonnais n'est toujours pas résolu. Pour d'autres, en dépit des apparences, le sort de la banque est tranché. Même si l'Etat conserve encore 9,49 % du capital de la banque et que son président Jean Peyrelevade fait preuve d'indépendance, le Crédit lyonnais tombera à plus ou moins long terme dans l'escarcelle du Crédit agricole, premier actionnaire de la banque. Deux dossiers importants, restent cependant, pendants : le rôle de la Caisse des dépôts et consignations et l'existence d'une banque postale liée ou non à l'actuelle Poste.

Dans les secteurs industriels publics, la réorganisation a été menée sans heurt mais à un rythme soutenu. La filière nucléaire, qui a donné lieu à d'âpres batailles dans les années 1980 et 1990, a été réorganisée en moins de dix-huit mois. CEA industries et Cogema ont fusionné pour donner naissance à Areva, bras tutélaire dorénavant de tous les intérêts de l'atome en France. Framatome est passé dans leur orbite tandis qu'Alcatel, tout à ses développements dans les télécommunications, a renoncé à toute ambition dans le secteur. La remise en ordre des quelques groupes publics miniers, qui avaient été l'objet de nombreux dysfonctionnements, a été tout aussi rondement menée. Eramet est devenu privé à l'occasion d'un rachat d'un concurrent, l'Etat acceptant de se laissant diluer puis confiant par la suite sa participation à la gestion de la Cogema. Celle-ci a hérité dans le même temps des actifs miniers du BRGM qui ont rejoint ses mines d'uranium.

Sujet délicat entre tous, la défense est elle aussi en voie de transformation. Jouant de son influence, le gouvernement a réussi à regrouper les acteurs du secteur autour de deux pôles, l'un aéronautique avec la formation d'EADS, le second d'électronique de défense autour de Thales, en cherchant à lui donner à chaque fois une dimension européenne. Le dossier, cependant, est loin d'être bouclé : le sort de la Snecma, du Giat, des arsenaux, de la SNPE, n'est toujours pas tranché. Mais les schémas mis en place se révèlent fragiles et risquent d'être transitoires.

Martine Orange

Le charme discret des Pays-Bas

À L'INSTAR des groupes privés, l'Etat français semble, lui aussi, sensible aux facilités offertes par la législation néerlandaise. L'habitude est venue dans le milieu des années 1980. A l'époque, le gouvernement avait fermé les yeux sur la création par Alcatel, alors nationalisé, d'une structure aux Pays-Bas. Cette société avait pour vocation d'assurer la rémunération des principaux dirigeants du groupe, hors de toute contrainte légale et fiscale.

Depuis, le gouvernement français perpétue les habitudes. Lorsqu'il s'est agi de créer le groupe aéronautique EADS, né de la fusion de l'allemand DASA avec le groupe public français Aérospatiale et l'espagnol Casa, les pouvoirs publics français n'ont vu aucune objection à ce que le siège de la nouvelle société soit basé à La Haye. Officiellement, il fallait un endroit neutre pour accueillir ce nouvel ensemble afin de ménager tous les intérêts nationaux. Autre avantage sur lequel l'Etat s'est montré moins disert : les Pays-Bas offrent une fiscalité allégée pour les groupes basés dans leur pays. L'argument paraît avoir pesé auprès de certains actionnaires d'EADS.

De la même façon, lorsque Renault, à l'époque détenu à 44,2 % par l'Etat, a décidé de renforcer ses liens avec Nissan par échange de participations, le constructeur automobile a proposé, avec l'agrément des pouvoirs publics, la création d'une société commune, Renault Nissan BV, aux Pays-Bas. Cette structure commune, détenue à parité par les deux groupes, est appelée à être la structure opérationnelle, gérant l'alliance. Son implantation en terre néerlandaise n'a pas été dictée par des considérations fiscales, a assuré le constructeur, mais pour des raisons juridiques. Renault Nissan BV doit être contrôlé par une fondation, autorisée en droit néerlandais, qui rend en pratique impossible toute OPA inamicale.

M. O.

UNE VAGUE DE DÉNATIONALISATIONS DANS TOUS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

Le produit des privatisations, en milliards de dollars ■ OCDE ■ Europe des 15

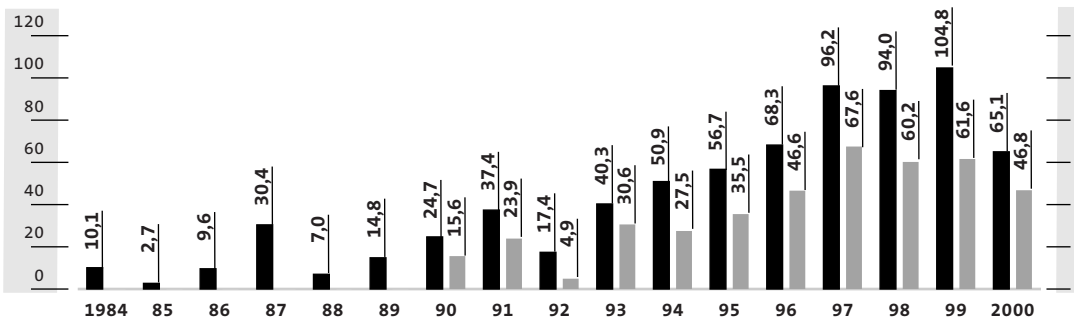

Source : Bloomberg

En Europe, les cessions au secteur privé ont atteint 563 milliards d'euros depuis 1984

IL EST ASSEZ DIFFICILE de mesurer l'ampleur réelle des privatisations dans le monde, et en particulier en Europe. Pour cela, on manque de données incontestables. Le seul exemple de la France, qui dispose pourtant d'une statistique publique parmi les meilleures au monde, en témoigne : faute d'étude fiable et récente sur le sujet, on en est réduit à rassembler des études éparses pour se forger une opinion.

En fait, la seule indication dont on peut disposer est la base de données que tient l'OCDE sur les entreprises publiques. Si elle n'est sans doute pas exhaustive, si de surcroît elle n'est pas entièrement fiable, elle n'en valide pas moins l'intuition que l'on peut avoir au sujet des privatisations : c'est un véritable raz de marée qui a bouleversé l'économie mondiale depuis la fin des années 1970, quand, sous l'impulsion de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, puis de Ronald Reagan aux Etats-Unis, la cession d'actifs publics est devenue le *« must »* des politiques économiques libérales.

Que l'on songe à l'ampleur des chiffres en cause ! Selon cette base de données de l'OCDE, les privatisations (directes) ont porté pour l'Europe des Quinze sur la somme fabuleuse de 495 milliards de dollars, soit 563 milliards d'euros, pour la période comprise entre 1984 et 2000. Une véritable déferlante libérale : à titre de comparaison, cette somme équivaut à près de deux fois le budget français ou un à peu moins de la moitié de la richesse nationale de l'Hexagone.

Si l'on observe un prisme plus large, le bilan est encore plus spectaculaire. Pour la période plus courte qui va de 1990 à 2000, la somme des privatisations effectuées dans les pays de l'OCDE, c'est-à-dire essentiellement les pays riches, atteint 654 milliards de dollars (744 milliards d'euros). Pour l'ensemble des pays recensés par l'OCDE, le total atteint même depuis 1990 le chiffre considérable de 953 milliards de dollars (1 084 milliards d'euros).

C'est un véritable raz de marée qui a bouleversé l'économie mondiale depuis la fin des années 1970

Sans doute parcellaires, ces chiffres, qui donnent en tout état de cause le tournis, permettent de prendre la mesure de la secousse – économique, mais aussi politique et sociale – que vivent depuis deux décennies de nombreux pays.

Pour ne parler que de l'Europe, ce sont toutes les frontières économiques traditionnelles qui ont été balayées. Pour la Grande-Bretagne qui a initié le mouvement, le phénomène est maintenant bien connu : tout ce que le pays connaissait d'entreprises publiques a été privatisé, ou presque, soit une centaine de sociétés, jusqu'à British Rail ou British Airways.

Mais l'ébranlement le plus fort a bien sûr été celui qu'ont connu les pays adhérant, de près ou de loin, au fameux « modèle rhénan » du capitalisme – qui serait plus soucieux de politique industrielle et sociale, en opposition au « modèle anglo-saxon », plus financier –, qu'il s'agisse au premier chef de la France ou de l'Allemagne. Car, dans ces deux cas, les privatisations non seulement ont été importantes, mais aussi ont eu pour effet de redessiner de fond en comble le modèle économique national.

C'est vrai de la France, qui, jusque-là, via les nationalisations ou le système d'endogamie entre l'Etat et les entreprises privées, vivait dans un système capitaliste assez peu libéral. Mais c'est aussi vrai de l'Allemagne, où, durant des décennies, le capitalisme est resté très verrouillé, grâce aux liens entre les banques et les géants industriels.

Dans ce dernier pays, le mouvement de privatisation, qui a atteint, pêle-mêle, la Poste après la Lufthansa ou encore Deutsche Telekom, a donc pris une valeur hautement symbolique. Et le choc a été le même en Italie, pour ne citer que ce dernier exemple, où les privatisations ont touché les principaux instituts publics : la holding industrielle IRI, les assurances INA, le géant des hydrocarbures ENI et celui de l'électricité Enel... Bref, ce ne sont pas les économies qui ont changé ; c'est toute l'Europe qui a été bouleversée. Car derrière cette vague de privatisations, ce sont des phénomènes en cascade qui se sont enclenchés, avec une montée en puissance exponentielle des investisseurs étrangers dans le capital des grandes firmes européennes, et notamment des grands fonds de pension anglo-saxons.

L. M.

Peu de controverses autour d'EDF

Les dénationalisations n'alimentent guère le débat électoral

DES PRIVATISATIONS, les principaux candidats n'ont guère souhaité parlé depuis le lancement de la campagne. Ou, s'ils l'ont fait, ce n'est que de manière allusive. Voici, en bref, leurs principales déclarations sur le sujet :

▶ **Laurent Fabius** se lance le premier. Dans une note rédigée pour la Fondation Jean-Jaurès, révélée le 14 janvier, il dénonce *« l'ultra-étatisme »* et se dit *« favorable à une évolution du statut de GDF »*. Et il ajoute : *« EDF devra, elle aussi, évoluer pour conserver son remarquable dynamisme et affronter la compétition, l'Etat y demeurant majoritaire. »*

▶ **Alain Juppé.** Le lendemain, 15 janvier, le même Laurent Fabius se trouve confronté à M. Juppé, dans un débat organisé par le Cercle des économistes.

Au sujet des entreprises encore détenues par l'Etat, M. Juppé appelle à une *« baisse de la participation de l'Etat, sans qu'elle tombe pour autant à zéro »*. M. Fabius, lui, rappelle qu'il est favorable au désengagement de l'Etat dans GDF et EDF, tout en souhaitant qu'il y reste majoritaire. Il ajoute qu'il y a *« des marges d'ouverture plus grandes »* pour France Télécom, dont 54 % du capital sont encore publics et n'excluant pas le passage sous le seuil des 50 % fixé par la loi votée justement sous M. Juppé.

▶ **Dominique Strauss-Kahn**, le 22 janvier, publie son livre *La Flamme et la Cendre* (Grasset) dans lequel il va plus loin que M. Fabius dans le cas d'EDF : *« Un changement de statut suivi d'une ouverture minoritaire du capital* (...) *est sans aucun doute la solution qu'il convient d'adopter pour EDF, et ce, le plus rapidement possible. La part résiduelle de l'Etat devra être suffisante pour assurer un ancrage incontestable, sans pour autant graver dans le marbre le seuil de 50 % »*, écrit-il.

▶ **Lionel Jospin**, sur France 2, le 21 février, donne pour la première fois son accord à une ouverture du capital d'EDF : *« Privatiser EDF, certainement pas. En même temps, EDF est une entreprise publique, pratiquement à 100 % publique et qui s'ouvre à l'étranger, participe à des privatisations dans les pays de l'Est par exemple.* (...) *Alors, on peut admettre une certaine ouverture, à condition que celle-ci soit maîtrisée, d'une part, qu'elle repose aussi sur un consensus des salariés de ce service public et que ces missions de service public soient totalement préservées. »*

▶ **Jacques Chirac**, le 14 mars, plaide à peu près dans le même sens. *« Il n'est évidemment pas question* [de privatiser EDF], *l'une des plus belles entreprises d'électricité du monde, peut-être la plus belle »*, dit-il sur RTL, avant d'ajouter : *« L'ouverture du capital, pas pour privatiser mais pour permettre* (...) *de prendre des participations en Europe ou affirmer sa puissance* (...), *ça, c'est autre chose. Nous n'y sommes pas hostiles »*, dit-il.

▶ **François Bayrou.** Pas question, rétorque ce dernier le 15 mars, hostile à toute privatisation, afin d'éviter *« que les centrales nucléaires se retrouvent entre n'importe quelles mains »*.

▶ **Jean-Pierre Chevènement**, le 16 mars, s'engage, s'il est élu, à défendre *« le statut public d'EDF et de nos grands opérateurs de service public, au besoin par la voie du référendum »*.

▶ **Arlette Laguiller**, évoquant les décisions du sommet de Barcelone concernant l'ouverture du marché de l'électricité, reproche le même jour à M. Chirac et à M. Jospin d'être des *« menteurs »*, car, dit-elle, *« ils savent très bien qu'ils vont privatiser »*.

L. M.

La déclaration oubliée de François Hollande

Longtemps, et en tout cas jusqu'en 1997, les socialistes ont exclu toute ouverture de capital pour une entreprise publique. Durant la campagne présidentielle de 1995, François Hollande l'avait envisagé pour France Télécom, mais il avait été vivement rappelé à l'ordre par Lionel Jospin. On sait ensuite ce qu'il est advenu : l'Etat ne détient plus désormais que 54 % de l'entreprise publique.

Est-ce donc la même histoire qui recommence avec EDF ? En tout cas, longtemps, le PS a exclu toute ouverture du capital de cette entreprise. Dans une déclaration au *Monde,* le 29 décembre 2000, M. Hollande expliquait : *« Les entreprises qui assurent la gestion des grands services publics (SNCF, EDF, France Télécom) doivent rester la propriété de la seule puissance publique. Pour GDF, une ouverture du capital n'est acceptable que si elle permet un rapprochement effectif avec EDF. Quant à La Poste, la logique de péréquation et d'égalité territoriale exclut toute ouverture du capital. »* Or, aujourd'hui, un consensus se dessine pour une privatisation partielle...

« Les gouvernements n'ont plus de politique industrielle »

Dans un débat organisé par « Le Monde », les économistes Elie Cohen et Philippe Herzog confrontent leurs analyses sur les mutations économiques

ELIE COHEN et Philippe Herzog sont économistes. Le premier, directeur de recherches au CNRS, est spécialiste de l'économie industrielle. Son dernier ouvrage est *L'Ordre économique mondial : essai sur le pouvoir régulateur* (Fayard, mars 2001). Philippe Herzog est député européen (GUE, apparenté communiste) et fondateur de l'association Confrontations. Tous deux sont membres du Conseil d'analyse économique.

La gauche a-t-elle encore une politique économique différente de celle de la droite ?

Elie Cohen : Oui, la politique économique du gouvernement Jospin n'a pas été celle d'Edouard Balladur ou d'Alain Juppé. Pour Lionel Jospin, la priorité absolue en 1997 était la relance de la demande globale et le recul du chômage. Les choix budgétaires et fiscaux ont reflété cette réhabilitation d'une

PATRICK KOVARIK/AFP

« Tant à droite qu'à gauche, on subit les événements. (...) On n'a ni doctrine ni stratégie »
PHILIPPE HERZOG

politique keynésienne jugée inopérante depuis les années Thatcher-Reagan. Pour qualifier la France face aux critères de Maastricht, le gouvernement Jospin a fait porter l'effort non sur les consommateurs mais sur les entreprises dont l'autofinancement était de 125 %, un record ! C'est ainsi que la France a pu se qualifier tout en ayant une politique sociale ambitieuse. Durant ces cinq ans, l'Etat-providence a progressé, comme le montrent la création de la couverture-maladie universelle ou l'allocation-dépendance.

Philippe Herzog : La politique de Lionel Jospin est effectivement différente de celle d'Alain Juppé. Mais le soutien de la demande et les efforts demandés aux entreprises, ça marche dans une conjoncture économique favorable avec une forte demande extérieure. Mais cela n'a pas été sans conséquence sur l'offre ou les conditions futures de la croissance. Par exemple, les 35 heures ont surtout été pensées pour partager le travail. La formation a été évincée. Pourtant l'enjeu est énorme. On a favorisé une croissance riche en emplois, c'est-à-dire en acceptant que les efforts de productivité diminuent ou que la recherche et développement ne soit pas privilégiée. Délaisser l'offre n'est pas forcément être de gauche.

Pourtant, la gauche n'a-t-elle pas autant, voire davantage, privatisé que la droite ?

P. H. : C'est vrai, Lionel Jospin a autant privatisé que ses prédécesseurs. L'Etat intervient pour renflouer les entreprises en les nationalisant puis les privatise pour trouver les ressources dont il a besoin. Parfois l'Etat privatise avec discernement comme dans l'aéronautique, parfois de manière plus problématique comme dans les Télécom. Mais tant à gauche qu'à droite, on subit les événements. La politique de l'offre reste à bâtir. On n'a ni doctrine ni stratégie. Avec le gouvernement actuel, le malaise vient de ce décalage.

Lionel Jospin a été contraint de faire ce qu'il ne voulait pas faire. La pensée de Dominique Strauss-Kahn selon laquelle le secteur public est un instrument au service d'une politique industrielle est caduque, car il n'y a pas de politique industrielle et le secteur public n'est pas un outil. Il faut cesser de gouverner par les moyens mais définir au préalable une stratégie.

L'Etat-actionnaire n'a donc plus de stratégie ?

E. C. : La différence entre la gauche et la droite est surtout rhétorique. La droite privatise sans état d'âme. La gauche n'ose pas dire qu'elle ne croit plus aux vertus des nationalisations. Depuis leur congrès de La Défense en 1991, les socialistes ont décidé de privatiser les entreprises du secteur concurrentiel. Nous avons donc eu la privatisation des entreprises compétitives du secteur concurrentiel, puis celle des entreprises non compétitives de ce secteur, mais Lionel Jospin a réalisé une triple avancée particulièrement audacieuse. Il a privatisé des entreprises qui avaient des missions stratégiques à remplir.

Les intérêts d'Aérospatiale qui fabrique les vecteurs de la force de frappe ont été confiés à Lagardère qui n'hésitera pas à brader les intérêts français si besoin est. Il a ouvert le capital de France Télécom, sous le fallacieux prétexte qu'il fallait l'associer à Deutsche Telekom, alors que l'opérateur est typiquement un service public et non une entreprise du secteur public. Enfin, il a privatisé des infrastructures publiques comme les Autoroutes du sud de la France, une opération qui ne figurait dans aucun programme politique mais répond à une logique uniquement financière.

Philippe Herzog regrette qu'il n'y ait plus de politique industrielle, mais cela est devenu impossible. Une telle politique pouvait avoir trois objectifs : réaliser un grand projet national, comme le programme nucléaire, aider un secteur en difficulté, comme la sidérurgie, ou avoir des politiques sectorielles incitatives, comme sous Pompidou. Désormais l'Europe interdit ces politiques. Le problème est que l'Europe est incapable de prendre le relais. Le seul grand projet européen, la Télévision à haute définition (TVHD) est un échec.

P. H. : La France n'a pas fait le diagnostic des mutations liées à l'économie de la connaissance et à la mondialisation. La question de la politique industrielle à l'ancienne est tranchée, certes, mais il faut concevoir de nouveaux types de politiques publiques : rapprocher l'éducation des entreprises comme le préconisait Claude Allègre, favoriser les partenariats entre secteurs public et privé, favoriser l'innovation des PME... De formidables

D. R.

« Ne soyons pas euro-béats ! (...) La politique de George Bush va accroître le fossé entre les deux continents »
ÉLIE COHEN

opportunités se présentent, mais elles percutent de front les services publics organisés à l'échelon national et de manière très pyramidale. Prenez la SNCF : on crie contre la libéralisation, mais il faut surtout repenser les missions du rail. Un grand marché comme l'Europe peut être une opportunité même pour des entreprises d'intérêt général comme la SNCF.

C'est donc au niveau européen qu'il faut définir les politiques industrielles...

E. C : L'Europe doit en effet être notre espace de référence. Mais ne soyons pas euro-béats ! En matière de recherche et développement, l'Union européenne privilégie le saupoudrage, ce qui ne permet pas de constituer des champions européens. Or la politique de George Bush va accroître le fossé entre les deux continents. Les budgets de recherche & développement militaires annoncés vont avoir des impacts sur de nombreux secteurs comme la pharmacie, les biotechnologies, les réseaux... N'oublions pas qu'Internet est, à l'origine, un sous-produit du ministère américain de la défense.

Quel peut être l'avenir des services publics français dans un tel contexte ?

E. C. : La question est de savoir si on peut faire évoluer les services publics en préservant les avantages qu'ils représentent tout en ouvrant leur capital. Quant aux agents, il faut savoir si l'on va vers une attrition de leur statut ou vers une évolution positive. Mais il ne faut pas forcément établir un lien entre service public et secteur public. Il faut en revanche redéfinir les missions de service public. C'est une priorité politique au niveau national et européen. Si l'on estime, par exemple, que l'on entre dans la société numérique et qu'il faut favoriser le haut débit pour tous, Bruxelles ne peut pas poursuivre France Télécom pour vendre l'ADSL à perte.

P. H. : Il faut de nouveaux concepts en matière d'organisation et de gouvernance des services publics. Il faut retravailler à leurs missions en redynamisant le débat public. Certains disent que la notion de contrôle du capital est dépassée, je ne suis pas d'accord. S'il faut ouvrir le capital des entreprises publiques, il faut réfléchir à la notion de propriété sociale. Les collectivités territoriales, les salariés, les usagers et les grands partenaires doivent être impliqués.

Comment voyez-vous l'avenir d'EDF, de la SNCF et de La Poste ?

E. C. : Pour EDF, la libéralisation de l'énergie et la stratégie de développement de l'entreprise plaident pour une ouverture du capital. Mais dans un premier temps, l'Etat doit rester majoritaire à cause du nucléaire. Si la gauche remporte les élections, l'actionnariat d'EDF sera sans doute pluraliste pour faire entendre une certaine diversité de points de vue. Pour la SNCF, la question ne se pose pas car le système ferroviaire est hyperendetté et subventionné. Mais la régionalisation doit encore progresser et le fret doit être filialisé pour pouvoir constituer un pôle public européen. Quant à La Poste, ses trois activités – le courrier, les colis et les services financiers – sont tournées vers le marché. Reste le réseau, qui doit être utilisé pour d'autres activités.

P. H : L'ouverture du capital d'EDF est nécessaire, même si j'ai un doute sur l'ouverture de la concurrence aux consommateurs. Mais attention, la pression monte pour casser l'entreprise intégrée. Il faut faire attention. Sur la SNCF, les pressions viennent des carences sur le fret. L'avenir de la SNCF est à la fois dans les régions et au niveau européen. Quant à La Poste, le temps est compté car les prédateurs sont déjà là et le domaine réservé au monopole diminue.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Kirch a déposé le bilan mais évite un démantèlement d'envergure

Rupert Murdoch et Silvio Berlusconi ne participeront pas au sauvetage du groupe de médias allemand. Une solution nationale semble avoir été trouvée avec les banques

FRANCFORT
de notre correspondant

Pour éviter de sombrer corps et âme, le groupe allemand des médias Kirch est à la veille d'une vaste révolution. Le fleuron de l'empire déchu, KirchMedia, a officiellement déposé son bilan lundi 8 avril dans la matinée, a annoncé le ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie. Dans la foulée, certaines banques créancières devraient néanmoins fonder une nouvelle société placée sous l'autorité d'un administrateur judiciaire : cette entité va reprendre les activités de KirchMedia (cette filiale regroupe les activités des droits sportifs et audiovisuels, la télévision en clair et la production), les restructurer, afin d'éviter une faillite retentissante et un démantèlement d'envergure.

Aux côtés de son principal établissement créancier, la Landesbank bavaroise, la Commerzbank, la DZ Bank et l'HypoVereinsbank semblent désormais prêtes à injecter 800 millions d'euro pour renflouer le navire à la dérive. Le plan de sauvetage ficelé après des semaines de délicates négociations implique néanmoins le retrait du fondateur et principal actionnaire de KirchMedia, le magnat Leo Kirch. A 75 ans, le patriarche garderait toutefois le contrôle sur les droits de retransmission des Coupes du monde de football en 2002 et 2006.

D'autres investisseurs, à l'instar des éditeurs de presse Springer et WAZ, seraient au contraire susceptibles de prendre une participation au tour de table. Le groupe Axel Springer pourrait acquérir une minorité de blocage dans la nouvelle société ; cet engagement lui permettrait de se diversifier dans le secteur audiovisuel, un domaine où il a vainement tenté de s'imposer ces dernières années avant d'être évincé au profit de... Kirch.

Le dépôt de bilan survient d'ailleurs après l'échec d'un autre scénario envisagé la semaine dernière : les instituts de crédit s'étaient dits prêts à laisser la majorité du groupe aux sept investisseurs minoritaires qui figurent au tour de table de KirchMedia. En échange d'argent frais, ceux-ci avaient été invités au capital par Leo Kirch lors des précédentes crises financières traversées par son empire. Ils ont cette fois décidé de ne pas remettre la main à la poche, poussant KirchMedia vers la cessation de paiement. Les deux autres pôles de la galaxie, le bouquet à péage Premiere, lourdement déficitaire, et Kirch Participations, où sont regroupés différents engagements du magnat, ne seraient pas concernés par le dépôt de bilan.

Dimanche, c'est Edmund Stoiber en personne, le ministre-président du Land de Bavière (CSU) – le berceau de Kirch, avec qui dont le gouvernement s'est toujours montré bienveillant – qui s'est voulu rassurant sur le maintien des activités d'une des sociétés les plus emblématiques de la région : *« Je pars du principe et dispose de signaux sûrs en ce sens que l'entreprise va continuer à exister comme un groupe de média intégré »*, a indiqué le rival de Gerhard Schröder (SPD) lors des élections législatives de septembre prochain. M. Stoiber suit de près le dossier, car la faillite retentissante et le dépeçage de Kirch affaiblirait son bilan économique à la tête du Land : plusieurs membres du SPD ont d'ores et déjà mis en cause le soutien indéfectible de la Bavière à une constellation plusieurs fois au bord du gouffre, et réputée pour l'opacité de ses comptes. La Landesbank bavaroise, détenue pour moitié par l'Etat régional dont elle demeure un outil de politique économique, dispose ainsi de créances de l'ordre de 1,9 milliard d'euros à l'égard de Kirch. Des membres du gouvernement Stoiber siègent à son conseil de surveillance.

RÉAMÉNAGEMENTS

Outre l'éventuel impact social d'une faillite – 10 000 emplois directs –, la classe politique dans son ensemble s'est montrée très préoccupée par la chute d'un des piliers du paysage médiatique allemand. Kirch contrôle un ensemble télévisuel, ProSiebenSat1, au coude à coude avec celui de Bertelsmann (RTL Group) sur le marché de la télévision privée. Il détient par ailleurs une participation de 40 % dans Springer. Des actifs qui attiseraient l'appétit de MM. Rupert Murdoch et Silvio Berlusconi : l'ombre de ces deux personnalités a plané sur la lente agonie du groupe. Le dépôt de bilan et le plan de sauvetage qui devrait être initié dans la foulée, écartent pour l'instant cette menace. Ces réaménagements constituent une solution nationale de nature à rassurer les politiciens allemands, mais pourraient n'offrir qu'un répit passager.

Philippe Ricard

Un lot de consolation pour le magnat déchu

Après avoir débuté avec les droits du film *La Strada* de Fellini, à la fin des années 1950, le magnat déchu des médias, Leo Kirch, pourrait se consoler du dépôt de bilan de son empire en se spécialisant dans les droits sportifs. D'après l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Kirch et son ancien dauphin désigné, Dieter Hahn, ont réussi à conserver les droits de télédiffusion des Coupes du monde de football 2002, au Japon et en Corée, et 2006, en Allemagne. M. Hahn se serait mis d'accord à ce sujet avec Joseph Blatter, le président de la fédération internationale de football.

Les droits télévisés du Mondial sont considérés comme l'un des actifs les plus rentables de la galaxie Kirch. Ils ont d'ores et déjà été revendus à plusieurs chaînes sur la planète. Cette activité devrait être transférée à la filiale KirchSport, basée à Zoug, en Suisse, avec l'assentiment, récent, des banques.

Les mouvements sociaux se multiplient dans le commerce de centre-ville

***« LES JEUNES SALARIÉS** n'acceptent plus les conditions de précarité d'emploi, de flexibilité des horaires et les bas salaires. Ce sont eux qui réveillent les organisations syndicales. »* Samedi matin 6 avril, devant le magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées bloqué par une trentaine de salariés en grève, Patrick Brody, de l'UL-CGT commerce de Paris, tentait de relier les mouvements revendicatifs qui affectent depuis quelques semaines plusieurs marques de la grande distribution. Après McDonald's, la Fnac et Virgin, des débrayages et des rassemblements ont, en fin de semaine, perturbé le fonctionnement de certains établissements des chaînes Monoprix et Go Sport.

En dépit de l'accord salarial intervenu jeudi 4 avril entre la direction et les syndicats CFDT, FO et CGC, les grévistes de Virgin, à l'appel de la section CGT, ont maintenu leurs exigences. Avec des hausses de salaires comprises entre 2,5 % et 4,5 % et des améliorations des primes du dimanche et du soir, ce protocole est encore jugé insuffisant par les salariés des Champs-Elysées, qui, symboliquement, ont distribué des *« cacahuètes »* aux clients de passage. *« On ne fait pas grève de gaieté de cœur. Au début, c'était fun de travailler ici. Mais avec un salaire de 7 200 francs net, sans les primes de dimanche, au bout de huit ans, on est plutôt démotivés »*, estime Yann Le Tallec (CGT) vendeur au rayon « dance » de Virgin. Lui estime que, *« dans ce magasin qui réalise 30 % du chiffre d'affaires de l'enseigne, la redistribution de la part du gâteau est insuffisante »*. De son côté, le PDG de Virgin France, Jean-Noël Reinhardt, s'est offusqué qu'*« une minorité de grévistes puisse porter atteinte à la liberté du travail et pénaliser l'entreprise en la privant d'un chiffre d'affaires important »*, à l'heure de la fusion de Virgin et d'Extrapole au sein du groupe Lagardère, qui a fait virer les comptes au rouge.

FNAC, MONOPRIX ET GO SPORT

Quelques centaines de mètres plus haut, près de l'Etoile, une poignée de grévistes et militants du collectif de la restauration rapide tentent – souvent en vain – de convaincre les groupes de touristes étrangers de *« boycotter McDonald's »* pour *« soutenir les salariés en grève contre leurs conditions de salaires et de travail déplorables »*. Sur l'avenue des Champs-Elysées, rebaptisée *« avenue de la Précarité »*, avec son statut de *« site touristique »* autorisant des amplitudes d'horaires exceptionnelles jusqu'à minuit tous les jours de la semaine, la contestation ne devrait pas s'éteindre. *« Face aux patrons des grandes enseignes et des marques prestigieuses, nous devons opposer un collectif de contre-publicité des salariés en lutte »*, affirme Gwenaël, délégué CGT de Virgin.

Dans une quinzaine de Monoprix de Paris et d'Ile-de-France, un mouvement de grève a aussi été déclenché jeudi sur les salaires. Dans les magasins Go Sport, le syndicat FO a engagé une action nationale sur les rémunérations avec un rassemblement de plusieurs dizaines de salariés de la région parisienne, samedi, devant le magasin de la place de la République à Paris. Un autre rassemblement est prévu, mercredi 10 avril, devant le siège de la chaîne, à Sassenage (Isère).

En province, la journée d'action lancée par les cinq syndicats (CFDT, CFTC, CGT, FO et Sud) a été partiellement suivie dans la moitié des 40 établissements de la Fnac (*Le Monde* du 6 avril). A l'exception de Lyon, Toulouse, Nice et Rouen, *« aucun débrayage significatif n'a été constaté »*, affirme la direction.

Michel Delberghe

En appel, les juges reprennent le pouvoir sur l'ART

Ils se substituent à l'Autorité de régulation des télécommunications dans les litiges d'interconnexion

EXPERTISE
Droit des affaires

LA LOI de 1996 réformant le droit des télécommunications a mis au centre du système l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Cette autorité administrative indépendante organise l'ouverture à la concurrence du secteur. Pour cela, elle dispose d'une palette de pouvoirs, allant d'un pouvoir réglementaire au pouvoir de sanction, en passant par celui d'instruire des demandes d'attribution de licences. Fait sans précédent, elle dispose en outre d'un pouvoir de règlement des différends. Plus de 40 décisions ont déjà été rendues à ce titre. Cela concerne les conflits entre entreprises dans l'opération d'interconnexion. En effet, France Télécom est propriétaire du réseau que les opérateurs doivent emprunter pour fournir des services téléphoniques à leurs propres clients. Les concurrents de l'opérateur historique sont donc techniquement contraints de passer contrat avec lui pour s'interconnecter à son réseau. De son côté, France Télécom n'a pas le droit de leur en refuser l'accès.

On aurait pu laisser ce pouvoir de trancher ces conflits au seul juge judiciaire, juge naturel d'un contrat, d'autant que cet accord, de droit privé, résulte dans son contenu de la libre négociation entre les parties. Mais l'équité de l'interconnexion est primordiale pour l'ouverture à la concurrence. Pour qu'elle soit possible entre opérateurs, les textes exigent notamment que le prix soit orienté vers le coût : il faut que le prix de la prestation d'interconnexion soit assez élevé pour ne pas mettre en péril France Télécom et suffisamment bas pour que son compétiteur puisse proposer aux clients des services à prix compétitifs. La place que jouent ces contrats dans l'ouverture à la concurrence et l'obligation pour celui qui doit trancher le litige d'apprécier techniquement le prix d'interconnexion ont conduit la loi à conférer ce pouvoir à l'ART. Mais même là, on retrouve le juge judiciaire : si une partie veut contester la décision de règlement du différend prise par le régulateur, elle portera son recours devant la cour d'appel de Paris.

La question centrale est alors la suivante : jusqu'à quel point le juge judiciaire, sur recours, va-t-il contrôler la décision du régulateur ? La cour d'appel a apporté une réponse plutôt cinglante dans son arrêt du 26 février 2002.

ÉLÉMENTS DE CALCUL

Il s'agissait d'un litige entre France Télécom et 9 Telecom, à propos de « services partagés ». Cela vise l'offre de services Audiotel via le téléphone (des jeux, l'accès aux cours de Bourse...), acheminés jusqu'au client par France Télécom qui assure la facturation du service et reverse une partie du prix payé par le consommateur à l'autre opérateur. Au cours des négociations avec 9 Telecom, un litige est né, notamment à propos du prix de la prestation de facturation. Une décision de l'ART du 18 mai 2001 a tranché en imposant une rémunération de France Télécom de 1,5 % du chiffre d'affaires facturé au client final. L'opérateur historique estime le prix inférieur à ses coûts et forme un recours. Elle sollicite du juge la nomination d'un expert pour déterminer les coûts à l'aune desquels le prix doit être apprécié.

Le défendeur affirme qu'un expert ne peut ainsi *« se superposer »* à la mission confiée à l'ART. Le régulateur serait seul à même d'apprécier ce rapport nécessaire entre le prix et les coûts.

La cour d'appel reconnaît que le régulateur dispose d'un *« large pouvoir d'appréciation »* des conditions financières des contrats. Mais il doit justifier l'articulation du prix et du coût. Or, en l'espèce, l'ART n'avait pas répondu à des éléments de calcul fournis par France Télécom. En outre, dans la même décision, l'ART a imposé de nouvelles obligations à France Télécom dans sa présentation de facture puis a choisi cette rémunération de 1,5 % alors que cela *« ne repose sur aucune étude sérieuse des coûts induits par la mise en œuvre de la modalité de facturation par elle définie »*. Plus encore : ce que l'ART n'a pas fait, le juge va pouvoir le faire. La cour récuse l'affirmation selon laquelle elle n'aurait que le pouvoir de contrôler la rigueur de la décision du régulateur : il s'agit d'un *« recours de plein contentieux »*, le juge pouvant se prononcer sur le fond du litige et apprécier le caractère équitable ou non du prix.

Ainsi, le juge se substitue au régulateur dans les litiges d'interconnexion, s'aidant au besoin d'un expert, retrouvant sur recours la plénitude d'un office qui lui est familier. Cela participe du mouvement plus général d'un contrôle direct des prix par les juges.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'Institut d'études politiques de Paris)

A Lyon, la grève continue dans les transports

R. MOUILLAUD

LA GRÈVE des transports en commun se poursuivait à Lyon, lundi 8 avril, dans la matinée, pour le vingtième jour consécutif, à l'appel des syndicats CGT, FO, CFTC et Autonomes.

Les métros et 12 % des autobus ont néanmoins repris leur service, après la décision des syndicats de lever leurs piquets de grève devant les dépôts. Selon la CGT, quelque 90 % des salariés suivaient le mot d'ordre de grève lundi matin. Une réunion, dimanche, entre la direction et les syndicats, sur la revalorisation des salaires, s'est soldée par un échec.

Samedi, la direction des Transports en commun lyonnais (TCL), filiale du groupe privé Kéolis (dont la SNCF détient 43,5 %) a fait constater par des huissiers le blocage des dépôts. 62 salariés ont été convoqués, lundi après-midi, au tribunal de grande instance de Lyon pour une procédure pour *« entrave à la liberté du travail »*. *(Corresp.)*

Polémique entre la grande distribution et Christian Pierret

LA FÉDÉRATION des entreprises du commerce et de la distribution dénonce, dans un communiqué publié vendredi, la mise en cause de la grande distribution par le ministre de l'industrie, Christian Pierret, à l'issue de la réunion de la Commission des pratiques commerciales, jeudi. Composée d'élus, de magistrats, de représentants de la distribution et d'industriels, cette commission a pour objet d'améliorer les pratiques commerciales entre les distributeurs et leurs fournisseurs. Elle doit notamment se saisir du problème de la *« coopération commerciale »*, des rabais cachés représentant en général de 30 à 35 % du prix des produits. Selon M. Pierret, ces pratiques génèrent *« une pression constante à la hausse des prix »*.

Le courtier en ligne Ameritrade rachète son concurrent Datek

EN HAUSSE

Action Ameritrade
en dollars à New York

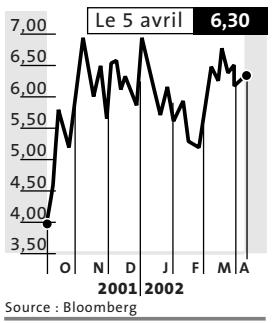

Source : Bloomberg

LE TROISIÈME courtier en ligne américain, Ameritrade, a annoncé, dimanche soir, le rachat de son concurrent Datek Online, pour près de 1,3 milliard de dollars (1,48 milliard d'euros) payés en actions. Le site Datek Online, qui compte 2,7 millions d'utilisateurs, était également convoité par les courtiers en ligne E Trade et TD Waterhouse.

Datek Online, qui avait initialement été valorisé à 1 milliard de dollars, a fait l'objet d'un processus d'enchères. Ce regroupement marque une nouvelle étape dans la consolidation du secteur, rendue nécessaire par la chute des marchés boursiers et par le dégonflement de la bulle Internet et des valeurs technologiques. Ameritrade et Datek opèrent ensemble 164 000 transactions chaque jour, un niveau qui n'est dépassé que par le courtier à bas prix Charles Schwab, selon des données des analystes de la banque américaine Salomon Smith Barney.

INDUSTRIE

■ **BAYER : pour obtenir le feu vert de Bruxelles au rachat d'Aventis CropScience,** la filiale agrochimique d'Aventis, l'allemand Bayer aurait proposé de céder plusieurs pesticides. Le comité central d'entreprise d'Aventis CropScience dénonce un *« démantèlement »* de l'entreprise lyonnaise *« contraire aux engagements pris par Bayer en juillet 2001 »* et *«qui menace 1 000 emplois en France »*. La Commission européenne rendra sa décision le 17 avril, selon Reuters.

■ **NISSAN : le constructeur automobile japonais, a annoncé vendredi avoir porté de 5 % à 30 % sa participation** dans le constructeur chinois de véhicules utilitaires Zhengzhou Nissan Automobile, une coentreprise avec Dongfeng Automobile Group.

■ **RENAULT VI : la filiale française du fabricant de poids lourds suédois Volvo** investira 18,3 millions d'euros dans une usine à Limoges destinée à développer l'activité échange standard de moteurs.

SERVICES

■ **BT Group : l'opérateur britannique a annoncé**, lundi, qu'il verserait à nouveau un dividende et qu'il n'y aurait pas de mise en bourse supplémentaire. Il s'apprête à fermer les implantations européennes de sa filiale Internet BT Ignite.

■ **CASINOS : la fédération CFDT des services a signé avec le patronat une nouvelle convention collective nationale** couvrant les 20 000 salariés des casinos. Cette nouvelle convention collective, annoncée dimanche, fixe l'horaire de travail à 35 heures pour l'ensemble des salariés, à l'exception de ceux des métiers de la restauration et de l'hôtellerie, qui passeront de 43 à 39 heures.

FINANCE

■ **CARTES BANCAIRES : le Groupement Carte bleue**, **qui regroupe environ 200 banques,** a annoncé lundi le lancement d'une carte virtuelle pour payer sur internet *« en toute confiance »*. La Société générale et les Caisses d'épargne proposeront ce service, d'autres suivront. Après s'être inscrits auprès de leur banque, les clients pourront obtenir, pour chaque achat sur internet, un numéro à usage unique qui remplacera celui de leur carte de paiement traditionnelle.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : une dizaine de délégués CFDT et des élus du personnel parisien de la banque** ont fait scission, selon *La Tribune* de lundi, et décidé de créer une section SUD.

■ **BBVA : la banque espagnole et 16 de ses anciens dirigeants font l'objet d'une enquête** de la Banque d'Espagne sur une série de comptes qu'elle aurait ouvert secrètement dans des paradis fiscaux, notamment à Jersey, au Liechenstein et en Suisse, entre 1987 et 1999.

RÉSULTATS

■ **MAIF : le groupe mutualiste a dégagé un résultat net en baisse de 46 %, à 45,7 millions d'euros** en 2001, contre 85 millions d'euros en 2000, pour un chiffre d'affaires stable à 2,07 milliards d'euros. La mutuelle niortaise a été touchée par l'explosion de l'usine AZF à Toulouse et les nombreuses intempéries, notamment dans la Somme.

Marathon de trois jours pour tourner les premiers spots de la campagne

Les 16 candidats à l'élection présidentielle ont commencé, vendredi 5 avril, une course-poursuite qui durera 14 jours. Ils ont enregistré dans le plus grand secret les premiers « clips » diffusés sur les chaînes publiques depuis lundi. « Le Monde » était dans les coulisses

VENDREDI 5 avril, 21 heures, quartier général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le coup d'envoi symbolique de la campagne officielle de radio-télévision

■ **REPORTAGE**

Première prise. « On la refait, j'la sentais pas », s'esclaffe Julien Dray

pour l'élection présidentielle est donné avec le tirage au sort de l'ordre de diffusion des spots programmés à partir de lundi 8 avril sur les chaînes publiques. La plupart des candidats ont le week-end pour boucler leurs spots. Certains ont déjà investi les studios de la Maison de la Radio.

Les équipes de Lionel Jospin sont, dès vendredi après-midi, à pied d'œuvre dans le studio 107, lieu réglementaire des images officielles en studio. Ils tournent les formats de cinq minutes. Animateurs à tour de rôle, le joueur de rugby, Mathieu Blin, et son amie d'enfance, la blonde Caroline Baldeyrou, enchaînent les prises. Le studio de radio a été réaménagé en petit plateau de télévision. Un décor géométrique, façon Bauhaus, et un morceau de moquette écrue ont été apportés par l'équipe qui tente d'améliorer l'ordinaire tristounet fourni à tous les candidats par le CSA. Dominique Strauss-Kahn vient d'enregistrer en une seule prise son intervention. Dans l'un des Algeco qui servent de régie, l'équipe attend maintenant Julien Dray. Il est 15 h 30. L'horloge tourne et les temps d'occupation des studios sont strictement réglementés. Maurice Habib, un militant socialiste parisien de 80 ans, donne la réplique à l'animatrice qui le dépasse d'une tête en dépit des chaussures plates qu'elle a troquées contre ses talons hauts. Quelques retouches de maquillage pour matifier les peaux qui brillent sous la chaleur des spots et *« 5, 4, 3, 2... »*. Dans ce spot consacré à la sécurité, M. Habib pose sa question avec ses propres mots, il s'emmêle un peu, recommence. *« Je vais finir par devenir un pro »*, confie, bravement, le vieux tailleur qui fut aussi électricien et éducateur. 16 h 45, le député de l'Essonne arrive enfin. Il se précipite dans le studio. Première prise, *« on la refait, j'la sentais pas »*, s'esclaffe-t-il. Depuis la régie, on lui suggère de ralentir, de privilégier les exemples concrets. La septième prise est la bonne. *« C'est très dur, beaucoup plus dur que je le croyais »*, confie M. Dray, entre deux portes.

DÉCOR SOMMAIRE POUR M. MÉGRET

De l'autre côté du bâtiment, Bruno Mégret n'est pas encore arrivé. Sur le plateau du studio 118, un technicien commence à tirer le rideau vert pomme destiné à servir de toile de fond au spot du candidat du Mouvement national républicain (MNR). L'équipe fait son apparition et débute un long dialogue avec les techniciens à propos du décor qui restera sommaire : le mobilier a été choisi dans le catalogue officiel proposé par le CSA. *« Pour le spot court, il sera assis sur le tabouret haut. Pour le long, sur un fauteuil, à côté de la table ovale »*, renseigne une de ses conseillères. Un technicien commente : *« Hier, Chirac est venu avec ses propres meubles, c'était le grand luxe ! »* Dans la loge, un homme compulse ses notes : le MNR veut donner un ton journalistique, il a fait appel à un journaliste indépendant dont ni le nom ni le visage n'apparaîtront à l'écran. Dans le studio voisin, le n°117, le candidat du Parti des travailleurs, Daniel Gluckstein, enregistre ses spots dans le plus grand secret. Gardé par l'un des nombreux vigiles qui sillonnent le labyrinthe de la Maison de la Radio, un épais rideau fractionne le couloir.

Loin des studios calibrés, Noël Mamère (Verts) a, lui, choisi d'être filmé dans le feu de l'action d'une journée électorale. Samedi 6 avril, l'équipe de tournage de la campagne officielle s'est retrouvée à midi au Salon de la retraite, porte de Versailles. La caméra filme M. Mamère installé à la tribune pendant qu'il déroule son programme devant une assistance clairsemée de retraités. Petit tour du salon, cameraman et preneur de son captent les arrêts sur les stands, les poignées de main, une femme offre une rose et un homme un pin's de la SPA. Noël Mamère et son équipe s'engouffrent dans une voiture, direction le café Ailleurs, près des Champs-Elysées. Le candidat des Verts participe à une table ronde sur le thème de la France, terre d'asile. La halte sera de courte durée. Actualité oblige, dans une journée déjà chargée, l'équipe inscrit in extremis au programme la participation à la manifestation de soutien aux Palestiniens.

Denfert-Rochereau, le cortège s'est déjà ébranlé, M. Mamère quelque peu bousculé par le service d'ordre, s'installe au premier rang. L'équipe de tournage le devance et guette le moment où il se détachera du groupe vers la prochaine étape. Nouvelle traversée de Paris pour assister, cette fois, à une fête organisée par les télévisions associatives dans un jardin du 18e arrondissement. Jean-Luc Bennahmias, le directeur de campagne, choisit cet endroit pour filmer le discours de Noël Mamère cadré en gros plan. La journée s'achève, quai de la Rapée, où les Verts organisent une *rave partie*. L'équipe de tournage met en boîte l'arrivée du candidat sur fond de musique techno.

Le même après-midi de samedi, Alain Madelin (DL) a remplacé le candidat d'extrême gauche dans le studio 117 de la Maison de la Radio. Arrivé avec sa directrice de cabinet et sa conseillère en communication vers 18 heures, le candidat libéral lit, lit, et relit son texte sur un prompteur, debout devant un fond blanc. Les trois caméras sont cadrées serrées sur son visage comme dans une sorte de *one-man show*. Les prises se succèdent. Il dit le texte en accéléré et s'arrête, affine le choix des mots : *« Avec l'esprit d'un vrai changement, c'est pas très joli »*, murmure-t-il. Pause. *« Un espoir déçu, oui, c'est mieux »*, dit-il, solitaire. Le candidat a conçu le script, choisi la couleur orange et les visages des militants qui compléteront, au montage, son monologue. *« Il n'est pas mauvais visuellement »*, admet un technicien. Un coup d'œil sur les rushes, en régie et retour sur le plateau : *« J'aime bien les plans de côté, les plans de face, je ne les aimais pas du tout »*, dit-il. Il est 20 heures, trois cabines-régies plus loin, Jean Glavany, qui arrive du Stade de France, visionne pour l'équipe socialiste le montage des sujets longs.

M. BESANCENOT AU MONTAGE

Dimanche soir, l'équipe d'Olivier Besancenot, candidat de la LCR, travaille à son tour au montage. A 20 h 30, un réalisateur et deux techniciens finalisent le spot de 5 minutes tourné l'après-midi à la Cité des sciences de La Villette. Deux assesseurs du CSA s'engouffrent dans la micro-cabine pour contrôler que le clip est bien réglementaire. *« Ce matin, on a dû reprendre le module court parce qu'on avait mis l'oriflamme de la Ligue »*, explique un membre de l'équipe trotskiste. Cette fois le « bon à diffuser » est signé sans problème.

Un peu plus loin, l'équipe de Noël Mamère abandonne, elle, l'idée du spot-reportage et les images de la journée de samedi. *« Il est impossible de monter le projet en trois heures »*, affirme-t-on chez Les Verts. Du marathon de la veille, seules quelques images de la fête des télévisions associatives seront repêchées.

Florence Amalou, José Barroso et Laurence Girard

Deux nouveaux journaux avant l'élection

***« Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous »*, c'est par cette citation de Montalembert qu'est sous-titré le journal *Spécial présidentielle*. Tiré à 150 000 exemplaires et vendu 1 euro, ce titre – un unique numéro, qui a déjà paru lors de l'élection présidentielle de 1995 et est édité par d'anciens journalistes du *Quotidien de Paris* – donne le programme de tous les candidats. L'équipe rédactionnelle se veut neutre et n'appelle pas à voter pour un candidat. Par ailleurs, un nouveau quotidien *« européen d'idées »*, baptisé *La Page*, a vu le jour fin mars. Tiré à 17 500 exemplaires et vendu 1 euro dans les kiosques de Paris et de région parisienne ou par abonnement, ce journal d'une seule page est dirigé par Jean-Christophe Nothias – qui avait lancé l'éphémère *Le Jour* en 1993. *La Page* reçoit le soutien éditorial d'André Glucksmann.**

EXTÉRIEUR. Noël Mamère (Verts) utilise l'équipe de France 3 pour filmer une journée de campagne à Paris, samedi 6 avril. Ces images, destinées à son spot, seront abandonnées au montage pour des raisons techniques.

PHOTOS THIERRY BOCCON-GIBOD POUR « LE MONDE »

STUDIO. Alain Madelin (DL) enregistre, samedi soir, son monologue dans le studio 117 de la Maison de la Radio. Il doit renoncer au projet de travelling du réalisateur et se contente de trois caméras cadrant son visage en gros plan.

MONTAGE. Jean Glavany (PS), directeur de campagne, est venu visionner l'un des spots de Lionel Jospin. L'équipe du publicitaire Jacques Séguéla travaille tard dans la soirée de samedi à d'ultimes changements.

Mobilier suggéré, temps chronométré, équipe imposée

Un cahier des charges précis bride la créativité des spots officiels de campagne

TOUT est contrôlé, réglementé, millimétré. La campagne officielle de radio-télévision pour l'élection présidentielle, qui a démarré lundi 8 avril à 6 h 45 sur France 5, obéit à des règles précises. Certaines datent de 1962.

La production exécutive de la campagne, financée à hauteur de 9 millions d'euros par le ministère de l'intérieur, est aujourd'hui confiée par l'Etat au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Pour la première fois, cette instance a passé un appel d'offre, le 17 janvier, pour attribuer le marché de la production des spots historiquement gérés par la Société française de production (SFP). Quatre entreprises ont fait acte de candidature, la SFP, Visual, VCF et France 3. C'est la chaîne publique qui a emporté le marché sur la base d'un cahier des charges, très strict, rédigé par le coordinateur des opérations, Lucien Bergamo (Cristal Communications). Ce dernier, nommé coordinateur des opérations, n'hésite pas à faire mesurer les rideaux des quatre studios afin de vérifier que leur taille est rigoureusement la même d'un plateau à l'autre.

Car tous les enregistrements- plateaux sont centralisés : ils doivent être effectués dans l'un des quatre studios (107, 118, 117 et 114) spécialement, et sommairement, aménagés à la Maison de la Radio, dans l'ouest parisien. Les candidats entrent par des portes indépendantes et sont censés ne pas se croiser. Chaque plateau d'une centaine de mètres carrés est mis à la disposition pendant une durée limitée et sévèrement contrôlée. Il comprend un décor de base, une équipe technique de réalisation fournie par France 3 : celle de Nancy pour le générique, Lille pour le décor, et Lyon pour la coordination. Une régie est installée dans des bungalows en préfabriqués posés depuis le 17 mars dans la cour intérieure du bâtiment de Radio France. Les candidats sont libres de choisir leur réalisateur, éventuellement dans la liste proposée par le CSA. Ils disposent ensuite, pour le montage, de l'accès à une microcellule placée dans la zone surveillée par vidéo.

Les décors des studios sont au choix avec un fond blanc translucide, noir, ou vert pomme. Mais les candidats peuvent aussi apporter un meuble, un rideau, une plante, voire un décor entier à condition de respecter les délais impartis de montage et démontage. Un catalogue officiel du décor et des différents types de mobilier est fourni à chaque candidat avec le dossier technique de production. Celui-ci a le choix entre trois chaises (dont un fauteuil de bureau en tissu bleu), un tabouret haut, deux tables triangulaires, deux tables rectangulaires, deux ovales et trois basses. Un pupitre en Plexiglas et un chevalet en bois, ainsi qu'un jeu de nappes de couleur sont également mis à la disposition des candidats.

Un catalogue officiel du décor et des différents types de meubles est fourni à chaque candidat

Par ailleurs, l'insertion d'images extérieures – à condition qu'elles soient financées et réalisées par les candidats – est désormais acceptée mais ne doit pas dépasser 50 % du temps total du spot. Des équipes peuvent également être fournies par le CSA au candidat qui veut tourner en régions *« trois fois au maximum »* et pour une durée de quatorze heures. Pour les tournages à Paris, l'équipe est prêtée par l'Etat à hauteur de dix heures (transport et technique compris) au maximum.

Globalement, les conditions de production et de réalisation imposées – et financées par l'Etat –, sont jugées *« contraignantes »*, voire *« insatisfaisantes »* par les équipes des candidats. *« Si vous avez un peu de créativité, vous aimeriez faire autrement »*, affirme Alain Madelin, le candidat de Démocratie libérale, qui serait, lui, favorable à la libre publicité politique à la télévision.

F. Am.

Les horaires de diffusion

● **Emissions petit format (1 min 45 s) :**
– Sur France 2 avant le « 20 heures »
– Sur France 3 vers 18 h 20 avant « Questions pour un champion »
– Sur France 5 vers 18 h 50 après « C'est dans l'air »
– Sur France-Inter avant le journal de 14 heures
– Sur RFO et RFI

● **Emissions grand format (5 mn) :**
– Sur France 2 vers 8 h 30 après « Télématin » et vers 13 h 40 après la météo
– Sur France 3 avant le « 12-14 » et juste après « Soir 3 »
– Sur France 5 vers 6 h 45 avant « Ecomatin »
– Sur France-Inter après le journal de 20 heures et vers 1 h 30 après « Allô Macha »
– Sur RFO

● **Calendrier :** les diffusions auront lieu du lundi 8 au vendredi 19 avril.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

DÉPÊCHES

■ **RADIO : l'intersyndicale de Radio France** (CFDT-CFTC-CGC-CGT-FO-SNJ) a rejeté, vendredi 5 avril, le projet « Orientations stratégiques » de la direction concernant le contrat d'objectifs et de moyens 2002-2005. Elle estime que ce texte *« [remet] en cause les emplois existants, et [demande] aux organisations syndicales d'organiser des licenciements dans un plan social qui ne dit pas son nom »*. Selon la direction, ce projet est un document interne qui n'est pas finalisé. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le quotidien gratuit d'information *Metro*** a indiqué avoir rompu, vendredi, son contrat avec International Press, qui assurait la distribution du journal à Paris. Trois cadres de Metro et un responsable d'International Press avaient été mis en examen pour *« travail dissimulé »* et *« emploi d'étrangers démunis de titres de travail »*.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

Juriste titulaire DEA, 20 ans expér. dans la vie associative, lui-même président assoc. nationale, ch. poste directeur dans assoc. ou structure assimilée, secteur loisirs, culturel, vacances, formation, maîtrise outil informatique, anglais.
Toutes régions
contact 06-30-93-31-50.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Cadre dirigeant
20 ans d'exp. BUSINESS PME
MARKETING OPÉRATIONNEL
MANAGEMENT DE PROJETS
Gestion - Informatique - NTIC
(disponible avril - mobile France)
CV détaillé sur :
http://site.voila.fr/ricazoulay
Gsm : 06.07.06.54.58

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Le Nikkei profite de l'arrivée des groupes américains au Japon

À L'ISSUE de la séance du lundi 8 avril, l'indice vedette du marché japonais, le Nikkei, a affiché une hausse de 0,15 %, pour clôturer à 11 352,89 points. Le marché a été soutenu par la statistique des commandes de biens d'équipement, en hausse de 10,8 % en février, son premier gain depuis trois mois, alors que les prévisionnistes en attendaient une progression de seulement 8 %. La Bourse a aussi profité de la très nette progression de certaines actions.

Parmi celles en vue, le titre du groupe de distribution japonais Aeon a progressé de 4,5 %, à 2 810 yens. Même si la société a affiché une perte nette de 16,1 milliards de yens (139,5 millions d'euros) sur l'exercice 2001-2002, elle a prévu de restructurer rapidement ses activités en vue de l'arrivée du géant américain Wal-Mart sur le territoire japonais. A la mi-mars, le numéro un mondial de la distribution Wal-Mart Stores avait annoncé qu'il prenait initialement 6,1 % du capital de la chaîne de distribution Seiyu, concurrent d'Aeon, avec l'objectif à terme d'en prendre le contrôle. Dans un premier temps, Aeon va donc fermer les magasins ne parvenant pas à générer du cash-flow, soit 30 d'entre eux. Aeon est aussi parvenue à dégager un bénéfice record avant impôts de 114,8 milliards de yens, en hausse de 31,3 %, et à améliorer son chiffre d'affaires de 7,2 %, à 2 930 milliards, grâce aux bons résultats de ses filiales américaines.

L'action du constructeur Mitsubishi Motors a également été très prisée par les acheteurs, ce qui lui a fait gagner 9 % sur la séance pour atteindre 412 yens, soit son plus haut niveau depuis le 21 juin 2001. L'intérêt manifesté au groupe par DaimlerChrysler, rapporté par le magazine allemand *Der Spiegel*, a redonné de l'élan au titre. L'anglo-américain, qui détient déjà 37,3 % du japonais, souhaiterait renforcer sa participation, au plus tôt en 2003, jusqu'à en prendre le contrôle, selon les propos de son directeur général, Jürgen Schrempp, à condition toutefois que *« Mitsubishi renoue avec les profits et réduise sa dette ».*

Cécile Prudhomme

INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo

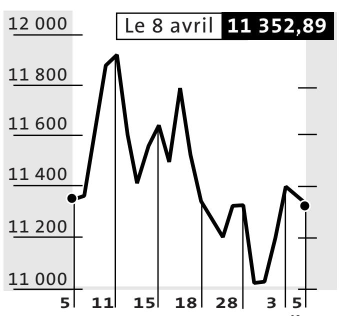

Source : Bloomberg

De difficiles introductions en Bourse

CHRONIQUE DES MARCHÉS

MÊME si les marchés financiers semblent avoir retrouvé une certaine sérénité depuis quelques semaines, s'introduire en Bourse reste une étape difficile dans la vie d'une entreprise. Alain Afflelou vient d'en faire la cruelle expérience.

UN RABAIS POUR AFFLELOU

Jeudi 4 avril, le groupe Alain Afflelou a dû décider in extremis de réduire la taille et de modifier la fourchette de prix indicative de son introduction en Bourse. Sa mise sur le second marché de la Bourse de Paris a été reportée à jeudi 11 avril. Le célèbre vendeur de lunettes s'était montré un peu trop gourmand. Il a dû consentir un rabais de 13 % sur le prix de ses titres pour attirer les investisseurs. Les entrepreneurs souhaitant lever des capitaux n'ont pas fini de payer la note de plusieurs trimestres de déprime des Bourses. Jean-Marie Colombani, le directeur du *Monde*, qui a réaffirmé la volonté du journal de s'introduire en Bourse, a indiqué, mercredi 3 avril, que *« le moment [de l'introduction] est un choix de pure opportunité. On sera prêt pour cette année. Après, c'est une affaire de conjoncture pour les valeurs médias ».* Il est inutile de précipiter le mouvement, même si la société a des atouts.

13 OPÉRATIONS AU PREMIER TRIMESTRE

Au premier trimestre, les candidats à la Bourse ne se sont guère précipités comme le montre une étude de Bruno Rossi, analyste spécialisé de Thomson Financial, rendue publique mercredi. Le nombre de transactions sur les marchés actions primaires français reste faible. Depuis janvier, il y a seulement eu 13 opérations, soit une baisse de 43 % par rapport au premier trimestre 2001.

Le montant total en euros levé ces trois premiers mois sur les marchés primaires français, est aussi mince : 7,3 milliards d'euros contre 8,9 milliards d'euros au premier trimestre 2001. Ce résultat représente une diminution de 18 %. Il est vrai qu'en 2001 l'introduction d'Orange pour un montant de 6,3 milliards d'euros avait dopé les statistiques. *« Preuve de la faiblesse du marché cette année, il nous faut réunir les trois plus grosses opérations depuis janvier pour arriver à la hauteur du montant d'Orange »*, note M. Rossi dans son étude.

Parmi les trois plus grosses opérations du trimestre, seule l'une d'entre elles, celle des Autoroutes du Sud de la France (ASF) est réellement une introduction en Bourse ; elle a levé 2,5 milliards d'euros. Les deux autres opérations sont, d'une part, la cession de 13,64 % des titres Thomson Multimedia par l'Etat (3,3 milliards d'euros) et, d'autre part, la vente par Vivendi Universal de 55 millions d'actions pour 1,1 milliard d'euros. *« Ces opérations étaient toutes deux destinées à lever des capitaux pour éponger des dettes »*, fait remarquer M. Rossi.

Autre constatation, six introductions en Bourse se sont intervenues sur le marché libre de la Bourse de Paris, beaucoup moins contraignant pour les émetteurs que les marchés réglementés constitués du premier, du second et du nouveau marché, ce dernier étant pourtant destiné aux jeunes entreprises.

ACTION ASF

en euros , à Paris

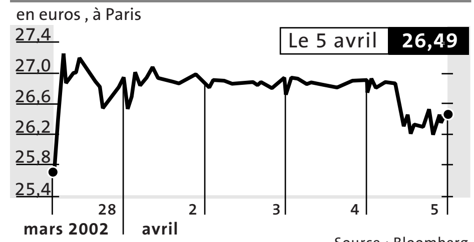

Source : Bloomberg

LES BANQUES D'AFFAIRES TOUCHÉES

Le marasme des introductions en Bourse touche diversement les banques d'affaires qui préparent ces opérations. *« Il fallait être le chef de file de l'introduction des ASF pour arriver à la première place du palmarès des institutions financières pour les marchés primaires français »*, note M. Rossi. Cette position de leader revient donc à HSBC Investment qui a introduit ASF. HSBC Investment, absent au palmarès du premier trimestre 2001, gagne cette année 33,8 % de parts de marché.

Goldman Sachs gagne trois places, arrivant à la seconde avec 2,2 milliards d'euros. L'établissement a été le chef de file, en collaboration avec la Deutsche Bank, pour le placement des 55 millions d'actions Vivendi Universal, mais aussi avec la Société générale dans la vente de 13,64 % de Thomson Multimedia par l'Etat. La troisième place de ce palmarès revient à la Deutsche Bank qui, avec sa seule participation dans l'opération de Vivendi Universal, obtient 1,6 milliard d'euros. La grande perdante est la Société générale qui se retrouve en quatrième position avec 553 millions d'euros et 28,5 % de parts de marché. Comme à l'habitude, Europe Finance & Industrie est l'établissement qui a le plus introduit en ce premier trimestre, avec cinq opérations, mais pour un montant total de seulement 8 millions d'euros.

Joël Morio

LES BOURSES DANS LE MONDE 8/4, 9h45

Pays	Indice	Dernier cours		% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	**5243,63**	*8/4*	-0,32	**5467,31**	*19/3*	**4706,01**	*20/2*	**25,90**
	Euro Neu Markt Price IX	**981,86**	*8/4*	-0,40	**1212,43**	*4/1*	**913,75**	*20/2*	
AUTRICHE	Austria traded	**1303,54**	*8/4*	-0,12	**1305,87**	*5/4*	**1109,88**	*9/1*	**14,00**
BELGIQUE	Bel 20	**2767,77**	*8/4*	-0,12	**2815,19**	*28/1*	**2609,61**	*15/1*	**13,50**
DANEMARK	Horsens Bnex	**276,52**	*8/4*	0,21	**280,92**	*26/3*	**254,91**	*30/1*	
ESPAGNE	Ibex 35	**8098,40**	*8/4*	-0,88	**8608,50**	*4/1*	**7628,00**	*22/2*	**18,80**
FINLANDE	Hex General	**7873,64**	*8/4*	-0,98	**9224,39**	*4/1*	**7661,83**	*22/2*	**19,70**
FRANCE	CAC 40	**4505,45**	*8/4*	-0,23	**4720,04**	*4/1*	**4210,30**	*20/2*	**20,90**
	Mid CAC	**2165,86**	*5/4*	-0,45	**2176,90**	*2/4*	**1929,16**	*2/1*	**15,40**
	SBF 120	**3142,21**	*8/4*	-0,25	**3263,91**	*28/3*	**2924,74**	*20/2*	**20,80**
	SBF 250	**2984,42**	*5/4*	-1,07	**3081,90**	*28/3*	**2782,54**	*20/2*	**20,60**
	Indice second marché	**2508,04**	*5/4*	-0,01	**2508,04**	*5/4*	**2287,73**	*2/1*	**14,90**
	Indice nouveau marché	**1053,31**	*8/4*	-0,90	**1175,41**	*7/1*	**980,76**	*22/2*	
GRÈCE	ASE General	**2228,76**	*8/4*	0,00	**2655,07**	*3/1*	**2177,50**	*3/4*	**14,60**
IRLANDE	Irish Overall	**5159,99**	*8/4*	-0,06	**6085,03**	*18/1*	**4611,80**	*20/3*	**12,50**
ITALIE	Milan Mib 30	**32647,00**	*8/4*	-0,42	**33455,00**	*2/4*	**29542,00**	*20/2*	**21,10**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1157,72**	*5/4*	0,70	**1169,48**	*14/1*	**1103,43**	*6/3*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**515,40**	*8/4*	-0,34	**531,21**	*28/3*	**475,19**	*22/2*	**17,90**
PORTUGAL	PSI 20	**7698,40**	*8/4*	0,01	**7998,50**	*4/1*	**7161,67**	*25/2*	**18,30**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**5222,80**	*8/4*	-0,21	**5362,30**	*4/1*	**5015,50**	*20/2*	**17,80**
	FTSE techMark 100 index	**1172,17**	*8/4*	0,15	**1569,62**	*4/1*	**1159,90**	*4/4*	**122,30**
SUÈDE	OMX	**780,65**	*8/4*	-0,41	**878,88**	*4/1*	**741,84**	*20/2*	**25,80**
EUROPE									
HONGRIE	Bux	**8259,34**	*5/4*	1,25	**8448,46**	*7/3*	**7052,97**	*3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1298,78**	*5/4*	0,63	**1413,86**	*21/3*	**1142,62**	*7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**14989,38**	*5/4*	-0,39	**16423,35**	*25/1*	**13842,31**	*2/1*	**196,70**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**434,80**	*8/4*	0,21	**441,70**	*14/3*	**384,60**	*2/1*	
RUSSIE	RTS	**343,16**	*5/4*	0,07	**350,75**	*29/3*	**267,70**	*3/1*	
SUISSE	Swiss market	**6628,30**	*8/4*	-0,51	**6716,90**	*4/4*	**6059,10**	*6/2*	**18,80**
TURQUIE	National 100	**12030,36**	*8/4*	1,98	**15071,84**	*8/1*	**10443,81**	*18/3*	**11,00**
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	**401,06**	*6/4*	-3,37	**471,34**	*6/2*	**323,69**	*2/1*	
BRÉSIL	Bovespa	**13276,32**	*5/4*	-0,63	**14495,28**	*18/3*	**12300,70**	*30/1*	**9,50**
CANADA	TSE 300	**7782,11**	*6/4*	-0,03	**7992,70**	*7/3*	**7402,70**	*20/2*	**20,90**
CHILI	Ipsa	**97,35**	*6/4*	0,13	**102,37**	*4/1*	**94,80**	*20/2*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**10271,64**	*5/4*	0,36	**10673,10**	*19/3*	**9529,46**	*30/1*	**22,40**
	Nasdaq composite	**1770,03**	*6/4*	-1,10	**2098,88**	*9/1*	**1696,55**	*22/2*	**47,50**
	Nasdaq 100	**1376,72**	*6/4*	-1,45	**1710,23**	*9/1*	**1329,93**	*22/2*	**44,70**
	Wilshire 5000	**10551,43**	*6/4*	-0,24	**10983,40**	*19/3*	**10040,55**	*20/2*	
	Standards & Poors 500	**1122,73**	*5/4*	-0,32	**1176,97**	*7/1*	**1074,36**	*20/2*	**21,30**
MEXIQUE	IPC	**7335,76**	*5/4*	1,13	**7450,44**	*20/3*	**6365,72**	*14/1*	**12,50**
ASIE-OCÉANIE									
AUSTRALIE	All ordinaries	**3340,30**	*8/4*	0,00	**3443,90**	*14/2*	**3317,00**	*4/4*	
CHINE	Shangaï B	**151,74**	*5/4*	-0,61	**171,72**	*4/1*	**121,09**	*23/1*	**22,50**
	Shenzen B	**232,89**	*5/4*	-0,10	**265,91**	*4/1*	**182,43**	*23/1*	**14,70**
CORÉE DU SUD	Composite	**918,01**	*4/4*	-0,06	**920,87**	*4/4*	**690,36**	*2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10878,04**	*2/4*	-1,40	**11919,41**	*7/1*	**10387,49**	*1/3*	**15,80**
	All ordinaries	**4725,05**	*8/4*	-0,81	**5104,38**	*7/1*	**4548,50**	*7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**409,59**	*5/4*	0,19	**415,78**	*5/4*	**339,26**	*1/1*	**1,40**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**382,74**	*7/4*	-1,76	**468,92**	*7/1*	**372,53**	*4/4*	
JAPON	Nikkei 225	**11352,89**	*8/4*	0,15	**12034,04**	*11/3*	**9420,85**	*6/2*	**28,80**
	Topix index	**1090,16**	*8/4*	0,23	**1128,36**	*11/3*	**921,08**	*6/2*	**35,10**
MALAISIE	KL composite	**772,48**	*8/4*	1,45	**762,17**	*11/3*	**681,50**	*2/1*	**16,10**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**746,73**	*8/4*	-0,06	**771,18**	*4/2*	**738,40**	*3/1*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1770,11**	*8/4*	-0,55	**1848,99**	*5/3*	**1606,09**	*2/1*	**21,90**
TAÏWAN	Weighted	**6207,09**	*4/4*	0,82	**6326,43**	*27/3*	**5375,40**	*17/1*	**21,70**
THAILANDE	Thaï SE	**369,99**	*5/4*	2,22	**396,70**	*8/3*	**302,38**	*2/1*	
AFRIQUE									
AFRIQUE DU SUD	All share	**11084,60**	*8/4*	-1,51	**11305,30**	*19/3*	**10138,30**	*30/1*	**10,20**
COTE D'IVOIRE	BVRM	**70,11**	*4/4*	-0,38	**77,39**	*2/1*	**70,08**	*22/3*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 8 avril 9h45

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**3657,53**	-0,55
AUTOMOBILE	**232,45**	-0,16
BANQUES	**285,79**	-0,75
PRODUIT DE BASE	**207,98**	-0,01
CHIMIE	**368,18**	-0,45
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**417,59**	-0,26
CONSTRUCTION	**234,60**	-0,18
CONSOMMATION CYCLIQUE	**134,50**	-0,22
PHARMACIE	**472,74**	-0,05
ÉNERGIE	**352,95**	0,02
SERVICES FINANCIERS	**237,45**	-0,73
ALIMENTATION ET BOISSON	**237,60**	0,00
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**374,07**	0,03
ASSURANCES	**327,31**	-0,47
MÉDIAS	**267,54**	-1,47
BIENS DE CONSOMMATION	**381,78**	0,39
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**279,59**	0,27
HAUTE TECHNOLOGIE	**457,85**	-0,98
SERVICES COLLECTIFS	**295,40**	-0,22

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**21,51**	-0,32
AEGON NV	NL	**27,25**	-0,98
AIR LIQUIDE	FR	**167,20**	-0,12
ALCATEL A	FR	**15,41**	-0,58
ALLIANZ N	AL	**271,11**	-0,47
AVENTIS	FR	**76,30**	-0,39
AXA	FR	**24,10**	-0,74
BASF AG	AL	**46,68**	-0,77
BAYER	AL	**39,02**	-0,43
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**39,15**	-1,51
BBVA	ES	**13,04**	-3,12
BNP PARIBAS	FR	**56,30**	-0,09
BSCH	ES	**9,46**	-1,05
CARREFOUR	FR	**52,55**	0,77
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**50,12**	-0,75
DANONE	FR	**134,50**	-0,07
DEUTSCHE BANK AG	AL	**72,23**	-0,23
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**16,81**	-0,06
E.ON	AL	**58,64**	-0,78
ENDESA	ES	**17,20**	-0,06
ENEL	IT	**6,57**	-0,61
ENI SPA	IT	**16,61**	0,06
FORTIS	BE	**25,68**	-0,27
FRANCE TELECOM	FR	**32,61**	-0,58
GENERALI ASS.	IT	**28,92**	-0,10
ING GROEP CVA	NL	**29,39**	-1,44
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**27,25**	0,93
L'OREAL	FR	**84,35**	0,42
LVMH	FR	**56,45**	-0,27
MUENCHENER RUECKV	AL	**284,80**	-0,78
NOKIA OYJ	FI	**22,55**	-2,04
PINAULT PRINTEMPS	FR	**124,50**	-0,64
REPSOL YPF	ES	**14,43**	-0,48
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**33,35**	-0,45
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**60,60**	-0,08
RWE	AL	**43,22**	0,16
SAINT GOBAIN	FR	**183,60**	-0,16
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**69,85**	0,50
SANPAOLO IMI	IT	**13,40**	-1,47
SIEMENS	AL	**70,57**	-0,49
SOCIETE GENERALE A	FR	**70,95**	-0,77
SUEZ	FR	**32,05**	0,12
TELECOM ITALIA	IT	**9,29**	0,00
TELEFONICA	ES	**12,56**	-0,32
TIM	IT	**5,30**	-0,56
TOTAL FINA ELF	FR	**171,80**	0,23
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,99**	-0,40
UNILEVER CVA	NL	**64,70**	0,08
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**38,20**	-3,29
VOLKSWAGEN	AL	**58,09**	0,76

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

5/4 : 107 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IVU TRAFFIC TECHNO	1,27	27,00
LOBSTER NETWORK	0,12	20,00
ISION INTERNET	2,00	19,05
HELKON MEDIA	1,19	16,67
PSI AG	4,65	12,05
CARRIER ONE	0,10	11,11
TIPTEL	1,05	10,53
Plus mauvaises performances		
MANAGT DATA MEDIA	0,08	-50,00
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-20,00
GROUP TECHNOLOGIES	1,70	-18,27
ELSA AG	0,70	-17,65
INFOMATEC	0,10	-16,67
BETA SYSTEMS SOFTW	3,87	-15,87
BKN INTERNATIONAL	1,46	-10,98

LONDRES

5/4 : 1180 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
SCOOT.COM	0,01	10,00
EMBLAZE SYS	1,30	9,47
PACE MICRO TECH	0,85	6,92
QXL RICARDO	0,01	6,67
KIDDE	0,87	6,10
THUS	0,17	4,55
LATTICE GROUP	1,76	4,30
Plus mauvaises performances		
BALTIMORE TECHNOL	0,09	-10,26
MARCONI	0,06	-5,97
TRAFFICMASTER	0,23	-4,26
BRITISH BIOTECH PL	0,12	-4,17
BT GROUP	2,74	-3,70
PILKINGTON PLC	1,14	-3,59
MMO2	0,66	-3,31

TOKYO

8/4 : 614 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
NIPPON SEIKI	546,00	41,45
SOFTBRAIN	270000,00	17,39
KAWAGUCHI CHEMICAL	105,00	15,38
YAMADA CORP	271,00	15,32
KENWOOD CORP	102,00	13,33
HANEX	182,00	13,04
J-STREAM	505000,00	12,47
Plus mauvaises performances		
GOLDCREST	4190,00	-10,66
HEISEI POLYMER	96,00	-10,28
PA	141,00	-9,62
SNOVA	80,00	-9,09
NIPPON TUNGSTEN	190,00	-7,77
FORVAL TELECOM	109000,00	-7,63
RINKO	160,00	-6,98

PARIS

5/4 : 146 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SOPRA GROUP	57,00	6,54
ESSILOR INTERNAT	43,48	5,05
PINGUELY-HAULOTTE	12,68	4,02
BOLLORE	249,00	3,58
UBI SOFT ENTERTAIN	30,85	3,01
NEXANS	21,49	2,33
ALTEN	19,35	2,33
Plus mauvaises performances		
OBERTHUR CARD SYST	7,20	-5,26
VIVENDI UNIVERSAL	39,50	-4,01
PINAULT PRINTEMPS	125,30	-3,98
INFOGRAMES ENTERT	11,23	-3,69
BULL	1,02	-2,86
A NOVO	17,49	-2,83
DASSAULT SYSTEMES	51,60	-2,82

NEW YORK

Séance du 5/4

NYSE

1096 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	121,93	6,84
AM INTL GRP	74,20	1,44
ALCOA	38,00	3,04
AOL TIME WARNER	22,42	-0,75
AMERICAN EXPRESS	40,70	1,37
AT & T	15,02	-0,53
BOEING CO	48,29	-1,61
BRISTOL MYERS SQUI	32,57	1,31
CATERPILLAR	57,36	3,52
CITIGROUP	48,67	0,04
COCA-COLA	52,18	0,31
COLGATE PALMOLIVE	57,36	-0,03
COMPAQ COMPUTER	9,56	-0,21
DOW CHEMICAL	31,98	2,93
DUPONT DE NEMOURS	46,50	1,75
EASTMAN KODAK	31,15	1,70
ENDESA ADR	15,02	-0,27
EXXON MOBIL	42,63	-1,21
FORD MOTOR	15,05	-0,59
GENERAL ELECTRIC	37,10	-0,54
GENERAL MOTORS	60,01	-0,22
GILLETTE CO	34,15	0,15
HEWLETT PACKARD	16,99	-1,51
HOME DEPOT INC	48,77	1,29
HONEYWELL INTL	37,98	-0,05
IBM	97,25	-3,56
INTL PAPER	41,53	0,17
JOHNSON & JOHNSON	63,05	-0,68
J.P.MORGAN CHASE	34,86	1,22
LUCENT TECHNOLOGIE	4,53	-1,09
MC DONALD'S CORP	28,35	2,02
MERCK AND CO	55,25	-0,99
MOTOROLA	13,80	-0,72
NORTEL NETWORKS	6,00	-11,11
PEPSICO	50,61	0,36
PFIZER INC	38,00	-2,56
PHILIP MORRIS	52,66	-1,00
PROCTER AND GAMBLE	89,80	-0,20
SBC COMM INC SHS	37,34	-2,12
TEXAS INSTRUMENTS	33,42	0,30
UNITED TECHNOLOGIE	72,80	-0,90
WAL-MART STORES	59,14	-0,24
WALT DISNEY COMPAN	23,24	3,01

NASDAQ

1507 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	22,00	-1,12
AMAZON.COM	13,50	-0,30
AMGEN INC	58,22	-1,27
APPLIED MATERIALS	52,40	-3,14
BED BATH & BEYOND	34,10	1,16
CISCO SYSTEMS	16,15	-4,27
COMCAST A SPECIAL	30,39	0,73
CONCORD EFS	33,69	0,84
DELL COMPUTER	26,42	-1,23
EBAY	53,12	0,59
FLEXTRONICS INTL	17,90	-1,97
GEMSTAR TV GUIDE	11,21	3,13
GENZYME	39,27	-3,44
IMMUNEX	29,44	-1,60
INTEL CORP	30,05	-1,77
INTUIT	37,30	-1,76
JDS UNIPHASE	5,58	-5,74
LINEAR TECHNOLOGY	41,68	-0,90
MAXIM INTEGR PROD	54,46	-0,37
MICROSOFT	55,87	-1,03
ORACLE CORP	12,13	-0,74
PAYCHEX	38,94	0,88
PEOPLESOFT INC	25,17	-2,29
QUALCOMM INC	35,91	-1,89
SIEBEL SYSTEMS	27,88	1,09
SUN MICROSYSTEMS	8,71	-5,22
VERITAS SOFTWARE	35,11	-5,85
WORLDCOM	6,26	-3,69
XILINX INC	40,28	0,42
YAHOO INC	18,17	2,89

MARCHÉ DES CHANGES 8/4, 9h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,76185	**0,87740**	1,43160	0,59950
TOKYO (¥)	131,28000		**115,19500**	187,91900	78,69605
PARIS (€)	1,13910	0,86775		1,63430	0,68290
LONDRES (£)	0,69855	0,53215	**0,61285**		0,41880
ZURICH (FR. S.)	1,66800	1,27115	**1,46380**	2,38825	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4337	7,4342
COURONNE NORVÉG.	7,6439	7,6623
COURONNE SUÉDOISE	9,0290	9,0410
COURONNE TCHÈQUE	30,5565	30,7140
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6605	1,6620
DOLLAR CANADIEN	1,3942	1,3954
DOLLAR HONGKONG	6,8413	6,8439
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0182	2,0275
FORINT HONGROIS	243,2345	243,8332
LEU ROUMAIN	28971,0000	29029,0000
ROUBLE	27,3750	27,3960

EURO à 6 mois

EURO à 5 jours

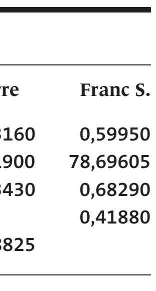

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 8/4

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,43	5,24	5,55
ROYAUME-UNI	3,38	4,20	5,23	5,07
ITALIE	3,30	3,43	5,38	5,77
ALLEMAGNE	3,30	3,43	5,15	5,56
JAPON	0,06	0,08	1,33	2,04
ÉTATS-UNIS	1,79	2,01	5,34	6,01
SUISSE	1,41	1,59	3,47	3,93

MARCHÉS A TERME LE 8/4, 9h45

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	4/2	4513,00	4503,00	429102
EURO NOTIO.	6/2	87,40	87,40	678
EURO ST. 50	6/2	3630,00	3629,00	3427
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,83	105,73	613955
LONDRES				
EURIBOR 3M.	6/2	96,42	96,42	535667
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	10253,00	10290,00	26162
S. & POORS	6/2	1130,50	1126,00	478357

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 8 AVRIL 9h45

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10900,00**	0,93
OR FIN LINGOT	**10990,00**	0,83
ONCE D'OR EN DOLLAR	**301,00**	-0,23
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**62,50**	0,81
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**63,50**	1,60
PIÈCE UNION LAT. 20	**62,50**	0,00
PIÈCE 10 US$	**200,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**380,00**	2,63
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**405,00**	0,00

DENRÉES

LUNDI 8 AVRIL 9h45

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**276,50**	-1,43
CACAO ($ NEW YORK)	**1393,00**	1,67
CAFE (£ LONDRES)	**513,00**	1,77
COLZA (€ PARIS)	**235,00**	-0,74
MAÏS ($ CHICAGO)	**200,75**	-0,37
ORGE (£ LONDRES)	**64,50**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**89,80**	-3,23
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**187,10**	-2,12
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**156,70**	0,84

MÉTAUX

LUNDI 8 AVRIL 9h45

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1352,15**	-1,32
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1373,00**	-1,28
CUIVRE COMPTANT ($)	**1573,25**	-1,41
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1591,04**	-1,36
ETAIN COMPTANT ($)	**4067,00**	0,64
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4100,00**	0,54
NICKEL COMPTANT ($)	**6780,00**	-1,53
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6690,00**	-0,15
PLOMB COMPTANT ($)	**465,25**	-0,59
PLOMB À 3 MOIS ($)	**478,98**	-0,63
ZINC COMPTANT ($)	**806,75**	0,12
ZINC À 3 MOIS ($)	**825,90**	0,00
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**462,00**	-0,97
PLATINE À TERME ($)	**525,00**	-0,29

PÉTROLE

LUNDI 8 AVRIL 9h45

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**27,37**	0,26
WTI (NEW YORK)	**26,15**	-1,32
LIGHT SWEET CRUDE	**26,70**	-3,37

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 8 avril 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	46,77	46,88	-0,23	14,54	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF ◗	54,20	53,95	0,46	0,55	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	19,47	19,68	-1,07	18,43	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	166,80	167,40	-0,36	5,97	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A ◗	15,29	15,50	-1,35	-20,36	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,78	5,75	0,52	-25,12	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM ◗	14,23	14,15	0,57	13,93	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	61,90	61,10	1,31	21,97	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL#	5,37	5,54	-3,07	73,22	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	193,00	193,00	n/d	21,00	193,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	25,71	26,49	-2,94	n/d	27,30	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	85,10	85,00	0,12	15,70	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS ◗	76,10	76,60	-0,65	-4,57	85,95	74,10	0,50	13046
AXA ◗	24,10	24,28	-0,74	2,68	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	117,60	117,00	0,51	33,63	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	138,50	138,50	n/d	14,36	138,50	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	145,00	n/d	12,57	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY ◗	45,05	45,25	-0,44	10,41	45,50	39,20	n/d	4455
BIC ◗	39,60	39,50	0,25	3,23	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	55,85	56,35	-0,89	11,14	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	249,30	249,00	0,12	3,78	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,70	53,70	-1,86	2,62	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	47,50	47,57	-0,15	5,55	48,00	41,70	1,40	12010
BOUYGUES ◗	35,39	35,66	-0,76	-3,83	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	44,10	44,65	-1,23	10,11	47,30	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	1,02	1,02	n/d	-17,07	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	55,70	56,00	-0,54	12,23	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	44,11	43,30	1,87	17,47	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL + ◗	3,80	3,77	0,80	6,14	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	78,75	79,30	-0,69	-2,89	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	34,70	34,20	1,46	15,66	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR ◗	52,25	52,15	0,19	-10,53	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	63,60	63,65	-0,08	1,76	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD ◗	84,55	84,70	-0,18	-2,42	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	58,50	58,95	-0,76	1,12	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	82,95	83,00	-0,06	5,87	90,50	70,00	2,00	12470
CEREOL ◗	32,53	32,00	1,66	14,34	32,69	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING	46,05	46,10	-0,11	15,12	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	35,40	35,27	0,37	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	81,00	82,50	-1,82	8,07	82,50	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	41,70	41,86	-0,38	20,97	45,55	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	122,90	123,00	-0,08	1,99	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	50,00	50,00	n/d	4,16	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	68,65	68,65	n/d	8,28	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	49,50	48,75	1,54	20,73	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	38,11	38,11	n/d	6,75	38,94	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA ◗	62,25	62,30	-0,08	31,32	64,00	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	165,10	168,10	-1,78	3,83	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	74,50	73,50	1,36	17,60	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,50	41,55	-0,12	-7,15	46,90	41,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	21,70	21,80	-0,46	21,97	22,60	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	15,80	15,85	-0,32	8,66	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	43,70	44,53	-1,86	16,53	46,52	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,95	10,99	-0,36	31,92	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	99,95	101,00	-1,04	24,00	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	134,50	134,60	-0,07	-1,82	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	360,00	360,00	n/d	13,56	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	51,75	51,60	0,29	-4,16	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,75	14,70	0,34	2,43	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	73,50	73,50	n/d	-8,69	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,55	n/d	15,65	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	10,00	9,88	1,21	33,51	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION	30,50	29,53	3,28	13,38	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	85,80	85,50	0,35	25,43	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,86	21,49	1,72	-2,84	24,90	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	9,04	9,07	-0,33	12,15	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	32,10	32,08	0,06	26,62	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,95	n/d	12,57	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL ◗	43,10	43,48	-0,87	26,95	43,48	31,20	3,90	12166
ESSO	94,00	94,00	n/d	17,20	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ◗	43,15	42,89	0,61	1,52	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO ◗	60,50	60,25	0,41	-5,39	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	1,00	0,99	1,01	13,63	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	1,15	1,17	-1,71	1,76	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA ◗	57,00	57,00	n/d	-3,38	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	116,30	116,00	0,26	19,83	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC ◗	46,64	46,60	0,09	15,73	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA	99,00	99,00	n/d	25,07	107,50	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#	31,00	31,00	n/d	16,10	31,00	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM ◗	32,58	32,80	-0,67	-27,43	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	111,80	116,70	-4,20	11,85	116,70	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	148,00	151,00	-1,99	-3,20	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,50	50,00	-1,00	20,14	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	94,70	94,40	0,32	3,49	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,42	17,27	0,87	21,30	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	45,00	45,00	n/d	27,65	47,27	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	12,65	12,81	-1,25	4,97	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	18,00	18,14	-0,77	18,03	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	80,45	80,50	-0,06	8,42	81,90	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	77,00	76,10	1,18	3,70	82,85	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	79,00	78,80	0,25	0,50	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	85,85	85,50	0,41	1,00	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	10,09	10,00	0,90	24,10	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS ◗	132,50	134,30	-1,34	22,91	134,30	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE.	n/d	21,88	n/d	-0,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	n/d	3579,50	n/d	0,97	3700,00	3150,00	20,50	3770
INFOGRAMES ENTER. ◗	11,15	11,23	-0,71	-13,89	15,98	9,95	n/d	5257
INGENICO ◗	26,63	26,92	-1,08	17,83	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	166,10	n/d	5,12	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX ◗	13,51	13,57	-0,44	7,64	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,14	20,96	0,86	28,12	21,67	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	118,30	118,00	0,25	10,25	119,50	108,20	2,75	12196
LAFARGE ◗	101,20	101,30	-0,10	-3,52	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE ◗	51,70	52,05	-0,67	10,00	54,60	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	n/d	60,95	n/d	37,70	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	54,00	54,00	n/d	7,56	54,70	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	168,90	167,50	0,84	17,29	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP	n/d	134,50	n/d	8,46	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST. ◗	23,00	22,85	0,66	4,54	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,60	3,60	n/d	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	135,00	135,00	n/d	7,14	135,10	126,00	10,18	12135
L'OREAL ◗	83,85	84,00	-0,18	3,64	85,20	75,15	0,44	12032
LOUVRE #	69,00	69,85	-1,22	9,87	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,30	11,24	0,53	-13,07	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	56,00	56,60	-1,06	22,53	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL ◗	67,55	67,10	0,67	n/d	72,80	66,05	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM ◗	52,85	52,25	1,15	-2,84	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	9,20	9,19	0,11	3,48	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM	23,40	23,20	0,86	50,96	23,80	15,10	0,91	5107
METALEUROP	4,02	4,01	0,25	30,51	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN ◗	42,49	42,50	-0,02	14,68	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	15,70	15,30	2,61	50,52	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	92,60	92,80	-0,22	-4,43	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST ◗	39,85	39,70	0,38	21,79	40,10	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	21,40	21,49	-0,42	32,01	22,00	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	26,10	26,40	-1,14	16,77	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,10	26,05	0,19	-3,65	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	24,00	24,25	-1,03	14,61	26,00	17,90	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	7,03	7,20	-2,36	-21,45	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE ◗	7,35	7,38	-0,41	-27,79	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	397,10	400,00	-0,73	12,17	405,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	58,40	58,55	-0,26	0,86	63,80	57,05	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	55,60	55,50	0,18	2,20	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	36,00	35,59	1,15	-8,86	45,59	33,26	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	92,85	94,00	-1,22	6,72	94,00	82,75	0,80	12069
PEUGEOT ◗	54,85	54,25	1,11	14,86	58,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	124,30	125,30	-0,80	-14,03	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)	72,80	72,90	-0,14	23,38	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI ◗	21,59	21,70	-0,51	1,26	23,78	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	91,00	90,15	0,94	1,67	92,00	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	36,65	36,60	0,14	23,19	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	30,69	30,65	0,13	23,40	30,75	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	51,00	50,70	0,59	28,75	57,35	39,30	0,91	13190
REXEL ◗	72,55	73,40	-1,16	10,00	75,40	58,60	1,61	12595
RHODIA ◗	11,64	11,52	1,04	29,62	11,70	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,14	12,12	0,17	23,87	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #	61,05	61,20	-0,25	7,01	63,20	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	142,00	141,70	0,21	5,57	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	1653,00	1697,00	-2,59	6,64	1735,00	1463,00	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	51,00	n/d	10,86	51,50	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A. ◗	67,00	67,30	-0,45	-2,54	75,50	63,45	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	182,80	183,90	-0,60	7,84	189,80	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	55,50	55,20	0,54	10,44	55,95	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	69,60	69,50	0,14	-16,94	84,30	68,20	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	57,00	57,00	n/d	5,55	59,50	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	37,30	36,80	1,36	5,33	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B. ◗	91,15	92,00	-0,92	45,49	92,20	61,00	1,90	12170
SEITA	52,05	49,30	5,58	7,98	53,05	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	17,45	17,35	0,58	9,61	17,50	15,80	1,56	12599
SIDEL	34,60	34,65	-0,14	-30,80	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC	169,00	169,00	n/d	7,78	170,00	151,00	6,68	5091
SIMCO ◗	80,00	79,75	0,31	3,22	80,00	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	13,25	13,10	1,15	-8,49	15,90	13,07	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	70,60	71,50	-1,26	12,33	73,65	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	46,34	46,56	-0,47	-3,47	49,70	42,65	0,56	12122
SOPHIA ◗	31,97	31,97	n/d	5,93	32,33	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	56,95	57,00	-0,09	46,92	57,20	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	87,00	87,85	-0,97	11,53	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	29,00	29,50	-1,69	23,40	29,68	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #	37,50	37,50	n/d	25,83	38,80	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS.	423,50	434,50	-2,53	9,94	444,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	31,90	32,01	-0,34	-6,17	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER	134,50	133,40	0,82	3,54	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	158,10	157,10	0,64	5,40	162,80	131,50	3,30	13170
TF1 ◗	34,76	35,05	-0,83	22,43	36,88	24,94	0,65	5490
THALES ◗	41,00	41,00	n/d	5,80	41,77	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	33,80	34,21	-1,20	-2,02	37,15	28,50	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	171,20	171,40	-0,12	6,73	179,40	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL # ◗	38,89	38,60	0,75	12,10	40,56	31,50	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	30,85	30,85	n/d	-17,73	39,97	29,46	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	61,30	61,30	n/d	7,44	63,00	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	72,50	72,00	0,69	6,07	90,00	68,55	0,39	3466
VALEO ◗	51,50	52,15	-1,25	14,95	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	64,05	64,90	-1,31	20,28	66,65	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	71,80	71,50	0,42	9,05	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	136,00	132,00	3,03	5,83	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	34,99	35,00	-0,03	-6,59	39,20	33,55	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	38,00	39,50	-3,80	-38,21	64,40	38,00	1,00	12777
WANADOO ◗	6,38	6,49	-1,69	13,32	6,70	5,37	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	20,49	20,25	1,19	5,07	21,02	18,50	0,50	6336
ZODIAC ◗	25,38	25,30	0,32	24,47	26,27	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,18	21,18	n/d	11,00	21,52	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	7,54	7,68	-1,82	14,76	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR ◗	15,54	15,70	-1,02	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	46,52	47,15	-1,34	10,00	48,29	40,10	1,47	12807
BAYER # ◗	38,95	39,16	-0,54	10,93	40,52	32,80	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,68	0,69	-1,45	-41,37	1,30	0,59	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	72,10	72,50	-0,55	-9,13	82,60	62,55	0,96	12804
DEXIA ◗	17,20	17,41	-1,21	6,17	17,95	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	15,49	15,51	-0,13	13,56	17,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	12,20	12,30	-0,81	-9,36	14,95	8,97	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	20,40	20,75	-1,69	-4,00	22,90	19,02	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,99	1,99	n/d	-29,92	3,08	1,75	n/d	5768
NOKIA A ◗	22,77	22,86	-0,39	-20,66	30,32	22,12	0,28	5838
ROYAL DUTCH # ◗	60,50	60,60	-0,17	6,79	63,15	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	33,21	33,75	-1,60	0,39	35,33	27,74	0,27	13955
SIEMENS # ◗	70,60	70,60	n/d	-4,72	79,75	62,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	36,06	36,07	-0,03	0,02	39,70	31,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	12,52	12,62	-0,79	-14,12	15,32	12,04	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	64,70	64,70	n/d	-1,82	68,00	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	4,57	4,61	-0,87	-24,58	6,69	4,42	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	42,33	42,70	-0,87	-8,25	47,80	40,10	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	12,82	12,92	-0,77	-3,75	13,85	12,32	0,33	12976
I.B.M # ◗	111,20	112,50	-1,16	-20,45	141,90	109,50	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	6,49	6,40	1,41	3,34	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO # ◗	63,00	63,50	-0,79	-7,07	73,20	62,85	0,34	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	258,30	256,70	0,62	8,07	258,90	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS # ◗	59,85	60,05	-0,33	14,00	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	62,10	62,70	-0,96	-2,81	70,95	56,00	0,22	12936
SONY CORP. # ◗	58,60	59,00	-0,68	13,56	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

5/4 : 26,18 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
FI SYSTEM BS 00	0,03	50,00
AB SOFT #	3,56	39,61
PHONE SYS.NETW. #	1,90	31,03
CROSS SYSTEMS #	1,55	12,32
CARRERE GROUP	21,05	10,21
UMANIS #	3,72	8,77
OPTIMS #	1,52	8,57
COM 6	2,05	7,89
SYSTAR #	3,94	7,65
BUSINESS ET DECIS.	9,65	7,34
BELVEDERE	25,72	7,21
DALET #	1,60	6,67
PROLOGUE SOFTWARE#	4,59	6,00
REPONSE #	13,20	5,68
Plus mauvaises performances		
LYCOS FRANCE	1,26	-10,00
V CON TELEC.NOM.#	0,78	-8,24
CRYONETWORKS	5,99	-7,56
INTERCALL REDUCT.	11,13	-7,25
TELECOM CITY #	1,18	-7,09
WESTERN TELECOM #	0,45	-6,25
ALGORIEL #	3,21	-5,31
HOLOGRAM INDUST.#	3,61	-5,00
STACI #	1,35	-4,93
AVENIR TELEC.BS00	0,20	-4,76
IPSOS BS00	1,10	-4,35
GUILLEMOT BS 99	3,02	-4,13
CHEMUNEX	0,48	-4,00
NETVALUE #	1,24	-3,88
Plus forts volumes d'échange		
BRIME TECHNO. #	41,70	2,21
CALL CENTER ALL.	13,00	2,36
CARRERE GROUP	21,05	10,21
CEREP #	19,01	-1,25
CROSS SYSTEMS #	1,55	12,32
DEVOTEAM #	24,30	1,25
EUROFINS SCIENT.#	18,20	-0,98
GENESYS #	14,14	0,43
GENSET	6,10	-2,71
HIGH CO.#	138,50	3,36
HIGHWAVE OPTICAL	2,01	-0,50
ILOG #	16,99	1,74
IPSOS #	77,50	0,45
MEDIDEP #	24,50	-2,97
MEMSCAP	2,53	0,00
NICOX #	57,40	3,14
PROLOGUE SOFTWARE#	4,59	6,00
SOI TEC SILICON #	20,60	-1,44
VALTECH	1,80	0,00
WAVECOM #	31,55	1,45

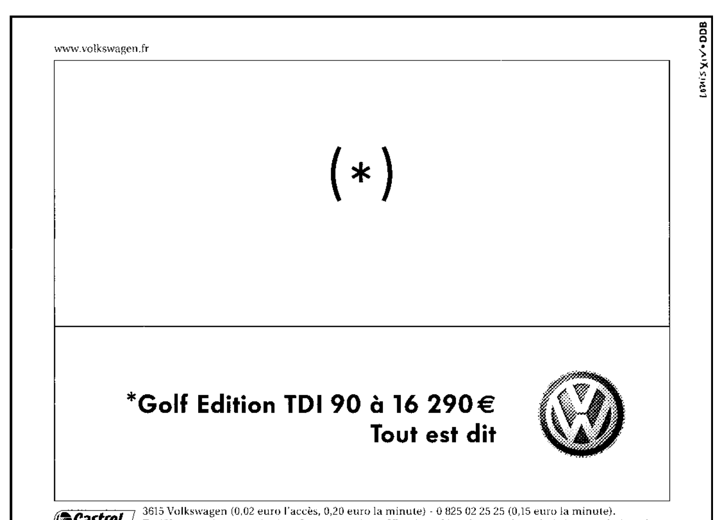

SECOND MARCHÉ

5/4 : 39,93 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BOURGEOIS (LY)	5,20	18,45
COM 1(B)#	5,83	17,78
GRAINES VOLTZ #	10,95	15,87
AIGLE #	34,50	11,87
IMV TECHNOLOGIES	20,80	9,47
CHABERT DUVAL #	5,60	9,38
UNION TECH.INFOR.	1,35	8,00
GIFI	21,71	7,37
LE PUBLIC SYSTEME	4,40	7,32
NAF-NAF #	14,75	7,27
JET MULTIMEDIA	14,58	6,73
ALGECO #	100,20	5,75
AES LABO. GROUPE #	141,50	5,75
ETAM DEVELOPPEMENT	16,80	5,00
Plus mauvaises performances		
ARTIS LY	5,34	-55,43
ROBERTET (CI)	55,00	-13,93
POUJOULAT ETS (NS)	29,57	-7,01
GECI INTL	3,28	-6,02
EURODIRECT MARKET.	16,00	-5,88
JEANJEAN #	10,40	-5,02
COFIDUR #	2,06	-4,63
SUPRA	5,65	-4,24
BISC. GARDEIL (B)	8,53	-4,16
MERMET INDUST.#	10,10	-3,90
BRICODEAL #	17,82	-3,52
LE TANNEUR	3,42	-3,39
XILAM ANIMATION	14,30	-3,31
SOGECLAIR	35,80	-3,24
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	141,50	5,75
ALGECO #	100,20	5,75
ALTEN (SVN) #	19,35	2,33
APRIL S.A.#(LY)	15,99	-1,60
BENETEAU #	59,00	1,37
BONDUELLE	59,55	-0,42
BRIOCHE PASQ.(NS)#	69,85	-0,21
CAMAIEU	34,50	1,47
CNIM #	56,50	-1,82
GENERALE LOCATION	18,25	1,39
GROUPE BOURBON	70,40	4,22
HERMES INTL	167,00	0,54
LVL MEDICAL GPE	36,00	-1,91
M6-METR.TV ACT.DIV	31,66	1,21
PIERRE VACANCES #	78,25	0,51
PINGUELY HAULOTTE	12,68	4,02
RALLYE	50,45	-0,88
SABATE-DIOSOS SA #	15,20	0,13
SOLVING #	42,90	3,65
TRIGANO	36,72	-2,47

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 8/4 à 9h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	26,60	5/4	-0,37
AGIPI AMBITION	25,61	5/4	0,74
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)			
BNP ASSOC.PREMIERE	9864,36	7/4	0,82
BNP EURIBOR ASSOC.	52398,61	7/4	0,86
BNP MONE C.TERME	2528,79	7/4	0,83
BNP MONE EURIBOR	18726,51	7/4	0,89
BNP MONE PLACEM.C	13853,99	7/4	0,77
BNP MONE TRESORE.	79069,98	7/4	0,87
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1850,94	7/4	0,76
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	112,20	7/4	-0,06
FRUCTI EURO PEA	248,01	4/4	1,38
FRUCTIDOR	37,75	7/4	-1,15
FRUCTIFRANCE C	82,50	7/4	0,32
PLANINTER	413,50	7/4	-2,93
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	102,71	4/4	-13,29
BP CYCLEOEUROPECYC	116,36	4/4	5,56
BP CYCLEOEUROPEDEF	101,42	4/4	-0,45
FRUCTI EURO 50	92,99	5/4	-5,52
FRUCTI PROFIL 3	187,48	4/4	0,59
FRUCTI PROFIL 6	206,94	4/4	0,27
FRUCTI PROFIL 9	217,69	4/4	0,60
FRUCTI VAL. EURO.	98,40	7/4	0,41
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne — 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECUR.1,2,3...FUTUR	50,80	7/4	1,26
ECUR.ACT.EUROP.C	17,66	7/4	1,48
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	62,60	7/4	-0,20
ECUR.CAPITAL.C	44,15	7/4	-0,36
ECUR.DYNAMIQUE +	42,36	7/4	0,51
ECUR.ENERGIE	43,14	7/4	-0,11
ECUR.EXPANSION C	14967,39	7/4	0,88
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,67	4/4	0,66
ECUR.INVEST.D/PEA	51,80	7/4	0,44
ECUR.MONETAIRE C	226,08	7/4	0,65
ECUR.MONETAIRE D	185,41	7/4	-0,90
ECUR.OBLIG.INTER.	177,10	7/4	-0,06
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,75	7/4	-8,58
ECUR.TECHONOLGIESD	35,64	7/4	-10,08
ECUR.TRIMESTR.D	270,23	7/4	-1,32
ECUREUIL PRUDENCED	33,86	7/4	0,05
EPARCOURT-SICAV D	27,40	7/4	-3,92
GEOPTIM C	2352,53	7/4	0,37
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,55	7/4	-0,13
ECUR.PRUDENCE C	34,70	7/4	0,28
ECUR.VITALITE	40,69	7/4	0,36
NECTRA 2 C	1018,39	7/4	0,01
NECTRA 2 D	1018,39	7/4	0,01
NECTRA 5 C	1009,07	7/4	-0,78
NECTRA 5 D	1009,07	7/4	-0,78
NECTRA 8 C	997,76	7/4	-1,30
NECTRA 8 D	997,76	7/4	-1,30
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	398,81	3/4	-0,26
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	363,94	5/4	6,37
ATOUT EUROPE	504,23	5/4	-2,10
ATOUT FCE ASIE	76,47	5/4	-0,99
ATOUT FRANCE C	192,86	5/4	-2,06
ATOUT FRANCE D	171,51	5/4	-2,06
ATOUT FRANCE EUR.	170,39	5/4	-4,26
ATOUT FRANCE MONDE	44,00	5/4	-2,11
ATOUT MONDE	51,54	5/4	-2,86
ATOUT SELECTION	101,77	5/4	-2,91
CAPITOP EUROBLIG C	101,43	5/4	0,00
CAPITOP EUROBLIG D	80,48	5/4	-3,82
CAPITOP MONDOBLIG	45,39	5/4	0,59
CAPITOP REVENUS	171,12	5/4	-1,28
DIEZE	427,29	5/4	-3,16
INDICIA EUROLAND	110,63	4/4	-2,14
INDICIA FRANCE	357,57	4/4	-4,28
INDOCAM AMERIQUE	40,66	5/4	-1,66
INDOCAM ASIE	18,42	5/4	4,00
INDOCAM FRANCE C	332,66	5/4	-1,25
INDOCAM FRANCE D	269,56	5/4	-2,65
INDOCAM MULTIOBLIG	192,76	5/4	2,71
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	77,30	4/4	-1,12
CAPITOP MONETAIREC	194,06	9/4	0,65
CAPITOP MONETAIRED	183,97	9/4	0,65
INDO.FONCIER	98,64	5/4	5,90
INDO.VAL.RES.	271,11	4/4	1,71
MASTER ACTIONS	41,10	3/4	-0,21
MASTER DUO	14,31	3/4	0,84
MASTER OBLIG.	30,82	3/4	-0,09
MASTER PEA	12,57	3/4	1,12
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,47	4/4	-0,75
OPTALIS DYNAMIQUED	17,31	4/4	-0,80
OPTALIS EQUILIBREC	18,72	4/4	-0,47
OPTALIS EQUILIBRED	17,03	4/4	-0,52
OPTALIS EXPANSIONC	14,87	4/4	0,00
OPTALIS EXPANSIOND	14,51	4/4	0,00
OPTALIS SERENITE C	17,93	4/4	-0,11
OPTALIS SERENITE D	15,74	4/4	-0,19
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,92	2/4	-0,06
PACTE VERT TIERS-M	81,93	2/4	-0,06
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	225,34	5/4	-0,03
MONELION JOUR C	495,94	5/4	0,70
MONELION JOUR D	417,66	5/4	0,70
SICAV 5000	157,53	5/4	-2,02
SLIVAFRANCE	272,86	5/4	-1,02
SLIVARENTE	39,68	5/4	0,45
SLIVINTER	153,12	5/4	-1,66
TRILION	737,08	5/4	-1,43
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	181,90	5/4	0,04
ACTILION DYNAMI.D	171,34	5/4	0,04
ACTILION EQUIL.C	177,98	5/4	2,18
ACTILION EQUIL.D	166,41	5/4	2,17
ACTILION PEA DYNAM	66,92	5/4	0,81
ACTILION PEA EQUI.	166,94	5/4	0,60
ACTILION PRUDENCEC	173,75	5/4	0,23
ACTILION PRUDENCED	161,91	5/4	0,22
INTERLION	236,70	5/4	0,65
LION ACTION EURO	89,63	5/4	-0,86
LION PEA EURO	91,17	5/4	-0,34
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC AMERIQ.LATINE	115,21	5/4	-0,40
CIC CONVERTIBLES	5,46	5/4	-0,36
CIC COURT TERME C	34,50	5/4	0,52
CIC COURT TERME D	26,46	5/4	-2,50
CIC DOLLAR CASH	1431,67	5/4	0,42
CIC ECOCIC	358,13	5/4	-2,13
CIC ELITE EUROPE	127,60	5/4	-3,31
CIC EPARG.DYNAM.C	2079,20	5/4	0,15
CIC EPARG.DYNAM.D	1639,96	5/4	0,15
CIC EUROLEADERS	379,96	5/4	-3,48
CIC FINUNION	177,94	5/4	0,20
CIC FRANCE C	34,72	5/4	-0,95
CIC FRANCE D	34,72	5/4	-0,95
CIC HORIZON C	67,82	5/4	-0,76
CIC HORIZON D	65,37	5/4	-0,85
CIC MONDE PEA	29,25	5/4	6,03
CIC OBLI C T.D	141,25	5/4	-1,43
CIC OBLI LONG T.C	15,35	5/4	-0,96
CIC OBLI LONG T.D	15,16	5/4	-0,98
CIC OBLI M T.C	35,73	5/4	-0,47
CIC OBLI M T.D	26,22	5/4	-1,61
CIC OBLI MONDE	136,93	5/4	0,29
CIC OR ET MAT	133,50	5/4	25,93
CIC ORIENT	177,50	5/4	12,18
CIC PIERRE	36,13	5/4	6,47
SUD-GESTION C	24,52	4/4	-0,56
SUD-GESTION D	18,65	4/4	-4,70
UNION AMERIQUE	411,48	5/4	-7,21
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	32,82	5/4	6,80
CIC EURO PEA C	10,06	5/4	-3,86
CIC EURO PEA D	9,81	5/4	-3,77
CIC FRANCEVALOR C	37,16	5/4	0,55
CIC FRANCEVALOR D	37,16	5/4	0,55
CIC GLOBAL C	241,99	5/4	-1,15
CIC GLOBAL D	241,99	5/4	-1,15
CIC HIGH YIELD	388,44	2/4	-4,21
CIC JAPON	8,01	5/4	3,06
CIC MARCHES EMERG.	111,70	5/4	4,22
CIC NOUVEAU MARCHE	5,50	5/4	0,90
CIC PEA SERENITE	168,86	2/4	-0,66
CIC PROF.DYNAMIQUE	23,42	4/4	-0,25
CIC PROF.EQUILIB.D	18,46	4/4	-1,23
CIC PROF.TEMPERE C	136,44	4/4	0,47
CIC TAUX VARIABLE	198,12	2/4	0,28
CIC TECHNO.COM	72,89	5/4	-9,74
CIC USA	17,85	5/4	-4,44
CIC VAL.NOUVELLES	274,43	5/4	-2,73
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	4,32	5/4	-2,70
CM EURO PEA C	21,63	5/4	-1,14
CM FRANCE ACTIONSC	34,26	5/4	-1,41
CM MID-ACT.FRA	33,29	5/4	9,14
CM MONDE ACTIONS C	311,85	5/4	-2,16
CM OBLIG.CT C	165,35	5/4	-0,06
CM OBLIG.LONG T.	103,60	5/4	-0,36
CM OBLIG.MOYEN T.C	340,20	5/4	-0,39
CM OBLIG.QUATRE	162,34	5/4	-1,05
CM OPTION DYNAM.C	31,04	5/4	-0,09
CM OPTION EQUIL.C	53,72	5/4	-0,20
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,35	5/4	-0,20
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	197,47	4/4	-3,44
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5826,02	4/4	-2,21
STRATEGIE IND.USA	9256,17	4/4	-2,20
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	108,37	7/4	0,78
ADDILYS D	105,16	7/4	-1,42
AMPLITUDE AMERIQ.C	25,92	7/4	-0,99
AMPLITUDE AMERIQ.D	25,10	7/4	-0,98
AMPLITUDE EUROPE C	32,08	7/4	-0,30
AMPLITUDE EUROPE D	30,73	7/4	-0,32
AMPLITUDE FRANCE C	83,79	7/4	2,68
AMPLITUDE MONDE C	228,01	7/4	0,47
AMPLITUDE MONDE D	204,52	7/4	0,47
AMPLITUDE PACIFI.C	17,03	7/4	12,16
AMPLITUDE PACIFI.D	16,27	7/4	12,11
ELANCIEL EUROD PEA	97,03	7/4	-0,54
ELANCIEL FR.D PEA	39,91	7/4	0,79
EM.EUROPOSTE D PEA	30,15	7/4	-0,06
ETHICIEL	111,01	7/4	8,56
GEOBILYS C	122,04	7/4	-0,03
GEOBILYS D	111,27	7/4	-0,02
INTENSYS C	20,82	7/4	0,24
INTENSYS D	17,69	7/4	0,22
KALEIS DYNAM.FCE C	79,29	7/4	0,18
KALEIS DYNAMISME C	220,48	7/4	0,10
KALEIS DYNAMISME D	213,04	7/4	0,10
KALEIS EQUILIBRE C	203,57	7/4	0,00
KALEIS EQUILIBRE D	195,88	7/4	0,00
KALEIS SERENITE C	192,89	7/4	0,22
KALEIS SERENITE D	185,23	7/4	0,22
KALEIS TONUS C	69,41	7/4	0,53
LIBERT.ET SOLIDAR.	102,03	7/4	0,40
OBLITYS C	113,59	7/4	-0,64
OBLITYS D	111,81	7/4	-0,64
PLENITUDE	42,16	7/4	0,37
POSTE GESTION C	2650,12	7/4	0,82
POSTE GESTION D	2349,28	7/4	0,82
POSTE PREM.	7196,72	7/4	0,77
POSTE PREM.1AN	42802,55	7/4	0,30
POSTE PREM.2-3ANS	9234,16	7/4	-0,13
PRIMIEL EURO C	59,62	7/4	10,44
REVENUS TRIMESTR.	780,81	7/4	-1,19
SOLSTICE D	360,17	7/4	-0,73
THESORA C	189,34	7/4	-0,38
THESORA D	158,06	7/4	-0,39
TRESORYS	48122,24	7/4	0,89
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	83,58	7/4	1,98
DEDIALYS MULTI SEC	64,08	7/4	1,65
DEDIALYS SANTE	92,56	7/4	1,27
DEDIALYS TECHNO.	30,82	7/4	-12,53
DEDIALYS TELECOM	38,28	7/4	-19,56
OBLITYS INSTIT.C	98,72	7/4	-0,52
POSTE EURO CREDIT	100,44	7/4	0,00
POSTE EUROPE C	92,48	7/4	-0,68
POSTE EUROPE D	88,20	7/4	-0,68
POSTE PREM.8ANS C	198,26	7/4	-0,66
POSTE PREM.8ANS D	178,74	7/4	-0,66
REMUNYS PLUS	104,25	7/4	0,75
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	154,27	5/4	-1,53
CADENCE 2 D	152,59	5/4	-1,25
CADENCE 3 D	150,92	5/4	-1,26
CONVERTIS C	227,29	5/4	-0,46
INTEROBLIG C	59,05	4/4	-0,50
INTERSELECTION F.D	74,29	5/4	-0,76
SELECT.DEFENSIF C	192,81	5/4	0,07
SELECT.DYNAMIQUE C	242,31	5/4	1,51
SELECT.EQUILIBRE 2	170,39	5/4	1,35
SELECT.PEA 1	208,28	5/4	1,61
SELECT.PEA DYNAM.	145,06	5/4	2,29
SG FRANCE OPPORT.C	446,97	5/4	5,57
SG FRANCE OPPORT.D	418,51	5/4	5,57
SOGEFAVOR	101,56	5/4	1,52
SOGENFRANCE C	462,20	5/4	-0,75
SOGENFRANCE D	414,54	5/4	-1,22
SOGEOBLIG C	112,90	5/4	-0,45
SOGEPARGNE D	44,31	5/4	-0,20
SOGEPEA EUROPE	222,18	5/4	-0,39
SOGINTER C	53,16	5/4	0,49
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	15,66	4/4	0,96
DECLIC ACT.FSES	53,85	4/4	2,84
DECLIC ACT.INTLES	34,29	5/4	-0,11
DECLIC BOURSE EQ.	16,68	4/4	0,54
DECLIC BOURSE PEA	51,62	4/4	1,13
DECLIC OBLIG.EUROP	16,50	4/4	-5,55
DECLIC PEA EUROPE	24,06	4/4	0,41
DECLIC SOG.FR.TEMP	59,85	4/4	1,56
SOGESTION C	48,67	4/4	1,54
SOGINDEX FRANCE	521,01	4/4	-0,11

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'équipe de France de rugby a réussi le premier **« SUPER GRAND CHELEM »** depuis le passage du Tournoi de cinq à six nations, en 2000. Les hommes de Bernard Laporte ont battu l'Irlande au Stade de France (44-5), samedi 6 avril. Ils enlèvent le **TOURNOI DES SIX NATIONS** 2002 devant l'Angleterre, victorieuse de l'Italie à Rome dimanche (45-9). Lors du 3e match de la dernière journée, l'Ecosse s'est imposée sur le terrain du pays de Galles (27-22). **INVAINCU** depuis huit rencontres, vainqueur en 2001 de l'Australie et de l'Afrique du Sud, le XV de France espère ajouter à son palmarès l'**ARGENTINE** et la **NOUVELLE-ZÉLANDE**, qu'il rencontrera en 2002. Mais son véritable objectif demeure la **COUPE DU MONDE,** qui se disputera à l'automne 2003 en Australie et peut-être en Nouvelle-Zélande.

Le XV de France se projette déjà sur la Coupe du monde 2003

Les joueurs de Bernard Laporte ont atomisé l'Irlande (44-5) et obtenu le premier grand chelem de l'histoire du Tournoi des six nations. Invaincus depuis huit rencontres, ils veulent faire durer leur suprématie jusqu'à l'automne 2003 et la Coupe du monde australienne

QUI CROIRE ? Bernard Laporte, qui confiait récemment son optimisme raisonnable : *« Cette équipe sera championne du monde »* ? Ou alors ce vieil ami du rugby français, revenu de tout et notamment de sept grands chelems, qui affirmait, faussement pessimiste, après la nette victoire des Bleus sur l'Irlande (44-5), samedi 6 avril, au Stade de France : *« Célébrons-le, ce septième grand chelem, savourons-le, parce que champions du monde, on ne le sera jamais »* ? Au lendemain de la démonstration tonitruante du XV de France face à l'Irlande, les regards se tournent déjà vers la prochaine Coupe du monde, qui se déroulera en octobre et novembre 2003, en Australie (et peut-être en Nouvelle-Zélande). Prématuré ? Non, prémédité : *« La Coupe du monde, voilà notre objectif »*, martèle Bernard Laporte depuis plus de deux ans.

Alors que les Bleus et leur encadrement avaient fait du grand chelem 2002 un sujet tabou ces dernières semaines, tout ce monde semble plus décontracté à l'évocation de cette lointaine échéance : *« On y pense toujours. C'est un point de mire que l'on a devant les yeux »*, indique Nicolas Brusque, auteur de deux essais face à l'Irlande (27e et 79e minutes). Il les a inscrits en bout de ligne, tout comme Serge Betsen (3e et 58e), alors qu'Aurélien Rougerie a transpercé la défense irlandaise sur une moitié de terrain (32e). *« Le Tournoi n'est pas une fin en soi,* ajoute Olivier Magne. *Nous vivons une aventure commencée il y a deux ans et qui se terminera avec la Coupe du monde. »*

Il est arrivé si vite, ce grand chelem ! Le premier de l'ère des six nations, *« le premier de l'ère purement professionnelle »*, selon Raphaël Ibanez. Les deux tiers des 33 hommes appelés par Bernard Laporte ne connaissaient le Tournoi du temps des cinq nations qu'à travers la télévision ou les récits de leurs camarades de club déjà sélectionnés. Nombre d'entre eux n'ont découvert le niveau international que récemment : au début de l'été 2001, lorsque Bernard Laporte et Jo Maso avaient opté pour le renouvellement des générations et la mise au rancart d'une phalange de grognards plus assez motivés. Ou au cours de l'automne, lorsqu'une cascade de blessures avait contraint l'encadrement à ouvrir davantage les portes du XV de France.

JEAN-MARIE HERVIO/DPPI

Les vingt-deux joueurs français entrés sur la pelouse du Stade de France, samedi 6 avril, se sont rassemblés pour célébrer leur victoire sur l'Irlande. Ils entourent le trophée décerné désormais aux vainqueurs du Tournoi des six nations. En tout, trente-trois joueurs ont participé au grand chelem de l'équipe de France, le septième de son histoire.

DU BEAU MONDE

Depuis l'acte de naissance de ce nouveau groupe, à l'occasion d'une fameuse victoire à l'Ellis Park de Johannesburg, en juin, ces hommes nouveaux, pas tous des blancs-becs du rugby français, ont beaucoup fréquenté le succès. En neuf mois, ils ont fait plier du beau monde : l'Afrique du Sud, par deux fois, l'Australie et toutes les nations du Nord ont été soumises par ce style épuré et diablement efficace. Restent l'Argentine, une équipe en plein renouveau qu'ils retrouveront le 15 juin à Buenos Aires, et la Nouvelle-Zélande, attendue en France à l'automne 2002. La victoire sur l'Irlande est la neuvième en onze rencontres disputées depuis juin 2001, la huitième d'affilée. Cette notion de continuité ravit Bernard Laporte bien plus que le trophée lui-même : *« Le plus dur commence : on va être l'équipe à battre. Je veux que partout où cette équipe ira, elle fasse peur. C'est cela, la marque des grandes équipes. »* Faire peur, donc. Si l'on en croit les visages des Irlandais, décomposés au moment de former une haie d'honneur pour saluer la sortie de leurs adversaires, la méthode a de beaux jours devant elle. En un rien de temps, même pas une mi-temps, Keith Wood et ses coéquipiers ont été complètement dépassés par la puissance des Français, étouffés par leur pressing et asphyxiés par leur vitesse.

« Magnifiques », a concédé le capitaine irlandais, auteur des seuls points marqués par son équipe, un essai consécutif à une percée rageuse, tête baissée (11e). Ensuite, comme ses coéquipiers, il a souffert, espéré qu'on le laisserait souffler et revoir le ballon. Jamais de la vie, ont répondu les Français. *« C'est une mauvaise nouvelle pour tout le monde de voir la France si forte à un an et demi de la Coupe du monde »*, a-t-il conclu.

Si le succès colle à la peau de ces Bleus, personne, dans ce groupe de vainqueurs, n'ignore que sa vraie force de vie – son *« âme »*, dit Bernard Laporte – ne sera révélée que le jour où surgira la défaite. L'entraîneur du XV de France, qui ne loupe pas une occasion de faire référence à l'autre équipe de France qui gagne, en football, rêve d'entendre un jour l'un de ses joueurs dire, comme Marcel Desailly, qu'*« une victoire avec l'équipe de France, c'est mieux qu'un orgasme »*.

« Il faudra encore gagner le Tournoi l'année prochaine », promet Olivier Brouzet. Et les deux tournées programmées d'ici là ? *« Ce serait bien qu'il n'y ait aucune défaite. »* Le deuxième-ligne dit cela sans rire, sans en rajouter non plus. Comme son entraîneur, il sait qu'il reste *« beaucoup de chemin à parcourir »* : *« On a constaté des progrès dans de nombreux secteurs face à l'Irlande, mais il reste à être performants pendant 80 minutes. »*

NOUVELLE PLACE SUR L'ÉCHIQUIER

Il faudra également assumer cette nouvelle place sur l'échiquier du rugby mondial. Plus d'une fois, par le passé, les lendemains de grand chelem ont été délicats pour les équipes de France. *« Notre objectif est de gagner la Coupe du monde. Tant qu'on n'y sera pas arrivés, on aura bien les pieds sur terre, vous pouvez me croire »*, assure David Bory.

Plus difficile encore : ce jeu qui gagne en restant simple finira par être décrypté, décortiqué, connu de tout le monde du rugby. *« Quand les équipes se seront adaptées à notre système de jeu, il faudra chercher ailleurs et renouveler nos schémas »*, souligne Gérald Merceron. Il faudra l'enrichir, mais en évitant de succomber à la tentation d'en faire un jeu avec trop de passes, comme celui des Anglais, trop riche, comme une bonne recette peut être gâchée par un excès de crème. Ou alors l'épurer encore, au risque d'en faire un jeu à l'australienne, court, précis et efficace, mais parfois aussi fade qu'un tofu californien.

« Nous avons déjà pensé aux évolutions à apporter, assure Jacques Brunel, l'adjoint de Bernard Laporte. *Nous voulons conserver notre défense, notre discipline et notre état d'esprit, mais aussi mettre de nouvelles ambitions au niveau de l'attaque, avec un mode de fonctionnement pas traditionnel et plus varié. »* Oliver Brouzet évoque *« un tiroir »* rempli *« de combinaisons, de mouvements, d'options sur l'occupation du terrain, de la définition de zones où l'on peut jouer »*. David Bory, lui, *« fait confiance aux entraîneurs »*, qui *« savent ce qu'ils font »*. Et phosphorent déjà pour conserver un temps d'avance.

Eric Collier

Trente-trois joueurs pour un grand chelem

Bernard Laporte a fait appel à trente-trois joueurs pour conduire le XV de France au septième grand chelem de son histoire. Huit joueurs ont disputé les cinq matches : Jean-Jacques Crenca, Serge Betsen, Gérald Merceron, Damien Traille, Tony Marsh, Aurélien Rougerie, Raphaël Ibanez (1 fois remplaçant) et Pelous (3 fois remplaçant). Six ont joué quatre rencontres : Pieter De Villiers, Olivier Magne, David Bory, Olivier Brouzet, Imanol Harinordoquy et Nicolas Brusque. Cinq ont joué trois matches : Fabien Galthié, David Auradou (1 fois remplaçant), Thibaut Privat (1 fois remplaçant), Pierre Mignoni (2 fois remplaçant), Rémy Martin (3 fois remplaçant). Six ont joué deux matches : Steven Hall, Xavier Garbajosa (1 fois remplaçant), Jean-Baptiste Poux (1 fois remplaçant), Olivier Milloud (2 fois remplaçant), Olivier Azam (2 fois remplaçant), Jimmy Marlu (2 fois remplaçant). Enfin, Yannick Bru, Frédéric Michalak et Nicolas Jeanjean ont été titularisés pour une rencontre, alors qu'Alexandre Albouy, Sébastien Bruno, Alexandre Audebert, Sylvain Marconnet et François Gelez sont entrés une fois en cours de partie.

A Saint-Denis, le bonheur était dans le pré

ET DIRE que l'on se faisait du souci, que l'on craignait la catastrophe inattendue. Que, soudain, une panne de secteur plonge nos certitudes dans le noir complet. Dans l'inerte. C'est qu'à nous raconter pendant toute la semaine leurs histoires de méfiance, leurs craintes de l'Irlandais et leur aversion pour cette idée de grand chelem que le peuple entier leur mettait dans le crâne, les Français avaient fini par nous communiquer leur trouille.

■ ANALYSE

Jamais l'Irlande ne fut à la hauteur de ses prétentions déclarées

Fausse d'ailleurs, car, si l'on écoute les témoignages d'avant-match de tout le staff qui suit cette équipe d'aussi près que les demoiselles d'honneur suivent la robe de la mariée, une étonnante décontraction enrobait ce décidément très serein XV de France.

Et, si Bernard Laporte pouvait s'en inquiéter la veille, il ne pouvait que s'en réjouir le lendemain, tant il est acquis dans ce nouveau rugby qu'on n'a plus besoin de tirer le museau à table et de s'échanger des grands coups de casque dans les vestiaires pour prouver à l'entraîneur qu'on est vraiment dans le match.

PRESSION INUTILE

De quoi donner des remords aux anciens, qui auraient adoré savoir qu'en se mettant une pression parfois inutile pour le combat de chars et le corps à corps dans le premier quart d'heure ils s'empêchaient sûrement le bonheur des grandes manœuvres.

Car il s'agit bien de cela avec cette équipe de France. Dotés d'un staff large et précis, d'un talent inné et d'une mentalité toute neuve à refuser la bière de trop au profit de la sacro-sainte récupération, et, enfin, des chromosomes puissants de la nouvelle génération, les Français ont tué ce match de la peur comme l'on tue la vache à l'abattoir. Sans états d'âme, avec un certain détachement vis-à-vis de l'adversaire, et surtout en faisant bien attention de ne pas trop faire souffrir la bête.

Subtilisant le ballon sur le premier lancer irlandais en touche et marquant en suivant le premier essai, l'équipe de France – et même du Stade de France – signifiait d'entrée sa détermination de ne pas s'échouer sur les côtes irlandaises après ce si brillant parcours.

Et on ne saura jamais si ce furent les premières chaleurs, peu propices à faire pousser de la graine de rouquin, ou l'étouffant talent de l'équipe de France, mais jamais, donc, l'Irlande ne fut à la hauteur de ses prétentions déclarées de venir défaire les vice-champions du monde sur leurs terres.

Car même si les insulaires répondirent très vite à ce début studieux des Français par un essai plein d'aplomb, ils se transformèrent aussi vite en muraille de beurre que le soleil de nos Bleus de chauffe fit fondre bien avant que la désormais célèbre « ruée vers les petits fours de loges » ne soit sifflée par l'arbitre à la mi-temps.

En vingt minutes, la belle, la grande, la très intelligente équipe de France 2002 venait d'étrangler sans trembler cette vieille appellation irlandaise, le *fighting spirit*, la reléguant au dernier rang des légendes fantômes.

BONHEUR COMPLET

Le suspense mort-né permettait à tous les Français présents au Stade de France, joueurs et spectateurs, de passer une seconde mi-temps en roue libre et de profiter de la fête jusqu'aux derniers instants. Nos Bleus s'amusaient sur le pré à chat perché avec des Irlandais résignés et même les olas, sortes de tours d'honneur des spectateurs, trouvaient un écho à chaque passage en tribune présidentielle, période d'élections oblige.

Le bonheur était aussi complet que le jeu de l'équipe de France, et tous, joueurs et spectateurs, eurent bien du mal à se quitter après que Fabien Gathié eut reçu le trophée suprême couronnant la meilleure équipe d'Europe. Et dire que le plus dur commence...

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbyman.

TOURNOI DES SIX NATIONS

Samedi 6 avril • Stade de France, à Saint-Denis • Beau temps • Bon terrain • 78 000 spectateurs environ • Arbitre : M. O'Brien (NZL).

	France 44	5 Irlande
Equipes	**Sélectionneur :** Laporte **Joueurs :** Brusque • D. Bory (Marlu, 78e) ; Traille ; Marsh ; Rougerie • Galthié (cap.) (Mignoni, 78e) ; Merceron (Gelez, 66e) • Betsen ; Harinordoquy ; Magne (Martin, 78e) • Pelous ; Brouzet (Auradou, 75e) • Crenca ; Ibanez (Azam, 78e) ; De Villiers (Poux, 66e).	**Sélectionneur :** O'Sullivan **Joueurs :** Dempsey • S. Horgan ; B. O'Driscoll ; Henderson ; D. Hickie • Humphreys (O'Gara, 50e) ; Stringer • D. Wallace (Gleeson, 50e) ; Foley ; S. Easterby • O'Kelly ; Longwell (O'Connell, 66e) • Hayes ; Wood ; Clohessy (P. Wallace, 64e).
Les points	5 essais de **Betsen** (3e, 58e), **Brusque** (27e, 79e) et **Rougerie** (32e), dont 2 transformés par **Merceron** (3e, 32e) ; 5 buts de Merceron (13e, 23e, 38e, 48e) et Gelez (78e).	1 essai de **Wood** (11e).

STATISTIQUES ■ France ■ Irlande

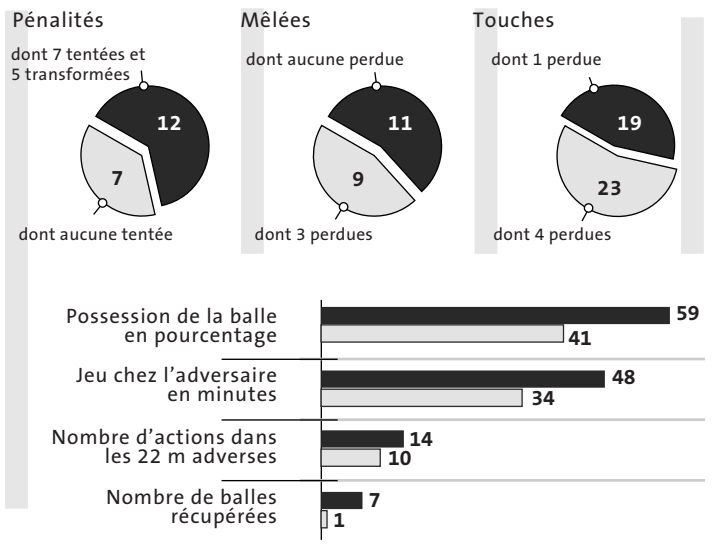

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle
Valorisez vos compétences avec ESC Lille
Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.
Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65
ESC lille
Ecole Supérieure de Commerce de la C.I.L. Membre de la Conférence des Grandes Ecoles

BMW
GAP
www.gap.fr

En cinq explications, comment le rugby français est devenu le plus performant d'Europe

En défense comme en attaque, les Bleus n'ont négligé aucun aspect du jeu. Résultat : moins de fautes et des progrès tangibles dans la conquête de la balle

►Un jeu en 2 D (discipline et défense)

« L'équipe de France n'offre plus de points à ses adversaires. Les Anglais et les Irlandais n'ont eu que deux pénalités à tenter contre nous ». Pour Jacques Brunel, adjoint de Bernard Laporte, la discipline apparait comme la première vertu de son groupe.

Keith Wood, capitaine dont l'Irlande rêvait, samedi 6 avril, qu'il eut quelques clones, a d'ailleurs salué la manière dont les Francais ont supprimé leurs excès de *« latinité »*.

L'arrivée dans l'encadrement de l'arbitre international, Joël Dumé, a largement contribué à cette métaphormose. *« Je leur ai expliqué comment le corps arbitral appréciait les fautes et comment ne plus en commettre, notamment sur les phases de plaquage »*, confie-t-il.

Cette opération ballon propre a également bénéficié du travail de l'Anglais David Ellis. Au fil des matches, cet ancien treiziste a rendu hermétiques les rideaux défensifs francais. L'image du demi d'ouverture du XV d'Angleterre, Jonny Wilkinson, regagnant prématurement le banc de touche, tête basse et terreuse, restera le symbole de sa réussite dans le Tournoi.

►Les « unités d'action » à l'attaque

L'expression est tout aussi barbare que son application est efficace. Ces « unités d'actions » ou « blocs » constituent la base du système offensif francais. Après un ou deux temps de jeu, un bloc central se compose autour des avants les plus lents. Il est chargé de défier les trois-quarts adverses tandis que deux autres blocs se forment sur les extérieurs avec Olivier Magne et Imanol Harinordoquy d'un côté et Raphaël Ibanez et Serge Betsen de l'autre. *« Le but est d'accélérer notre jeu non pas par la course de nos joueurs mais par celle du ballon »*, explique Jacques Brunel.

Ce système offensif appliqué par les Anglais depuis deux ans s'inspire directement du jeu de la province australienne des ACT Brumbies. *« Déjà au Stade Francais, j'essayais de l'adapter,* reconnait Laporte. *Mais à Paris comme en équipe de France, je m'appuyais sur des joueurs avec un profil différent. On affirme souvent que Betsen évolue dans le même registre que le flanker Georges Smith ; on oublie de signaler que, balle en main, Serge est dix fois meilleur que lui. »* Inaugurée face aux Anglais par l'essai d'Imanol Harinordoquy, cette structure offensive a fait la preuve contre les Irlandais de sa belle efficacité.

►Conquête en tête

Depuis la victoire sur l'Angleterre, les pourcentages de possession francaise ont cru de 34 % à 60 %, signe tangible des progrès réalisés en conquête. *« Si l'on a connu l'apothéose face aux Irlandais, c'est qu'il a fallu atteindre une réelle complicité. J'ai trouvé mes repères au soutien. Et Imanol* (Harinordoquy) *sautait au contre dans un tempo parfait »*, résume Olivier Brouzet, en évoquant les cinq ballons dérobés à Keith Wood. Le retour progressif de Fabien Pelous, seul rugbyman français à avoir joué tous les matches lors de trois grands chelems, a également restauré la confiance des Bleus sous les balles aériennes. Bernard Laporte a joué sur l'affectif et l'expérience, réunissant à nouveau la deuxième ligne Pelous-Brouzet (118 sélections à eux d'eux), aux dépens d'Auradou et Privat.

►Un esprit sain

Pour Olivier Brouzet, la force de cette équipe réside dans son *« entre-soi »* et dans sa gestation survenue en milieu hostile, lors de la tournée de juin 2001 en Afrique du Sud. *« Une expérience qui a marqué sa vie intérieure. Tout le groupe s'est resserré autour des « anciens », de Fabien Galthié, d'Olivier Magne et de Raphaël Ibanez »*, rappelle le deuxieme ligne de Northampton. Bernard Laporte en est également convaincu : *« Cette équipe a une âme. Certains techniciens appellent ça un fond de jeu, moi je parle d'une âme ».*

« Personnellement, je n'ai plus cette peur de dégager du groupe. J'ai assimilé cette notion de concurrence et cela me libère dans le jeu », avoue Gérald Merceron, en admettant que l'arrivée d'une nouvelle génération de joueurs a bousculé sainement les hiérarchies établies dans une équipe où nul n'est irremplacable, excepté son capitaine.

►Capitaine gagnant

« Sans Galthié, le grand chelem n'était pas possible », lâche sans ciller le manager, Jo Maso. Comment se manifeste l'emprise de cet homme que la presse anglaise a désigné comme le meilleur joueur du Tournoi ? *« Simplement, il ne parle pas beaucoup mais il a énormement de charisme. Ses mots sont forts. Il prend toutes les bonnes décisions sur le terrain »*, concède David Bory. Pour l'avoir longtemps entrainé à Colomiers (de 1995 à 1999), Jacques Brunel le sent plus sûr de sa personnalité. Galthié joue son rôle, presque rabat-joie devant ce grand chelem. *« C'était un grand joueur, il est devenu un grand capitaine »*, conclut Jo Maso.

Francois Aubel

Les féminines et les moins de 21 ans aussi

L'équipe de France féminines et celle des moins de 21 ans ont également réussi le grand chelem dans leurs Tournois « parallèles » respectifs. Les Bleues, qui ont écrasé les Irlandaises (46-0), vendredi 5 avril à Melun (Seine-et-Marne), décrochent le premier grand chelem de l'histoire du rugby féminin. Trois fois championnes d'Europe, elles visent désormais le titre mondial, qu'elles disputeront fin mai à Barcelone.

Les moins de 21 ans ont arraché dans les arrêts de jeu un ultime succès (22-21) face à l'Irlande, vendredi à Vizille (Isère), et ont également gagné toutes leurs rencontres. Prochain rendez-vous pour les « Bleuets » : la Coupe du monde de leur catégorie d'âge, en juin, en Afrique du Sud. L'équipe de France A, qui a dominé l'Irlande (30-20) vendredi, enlève elle aussi son Tournoi, mais n'a pas réalisé de grand chelem. Les réservistes français s'étaient en effet inclinés au pays de Galles. Ils ont néanmoins réussi à priver l'Irlande, invaincue jusqu'à la dernière rencontre, du grand chelem.

XAVIER LHOSPICE/REUTERS

2 février, au Stade de France : FRANCE-ITALIE, 33-12.
Bernard Laporte : « Un démarrage timide. On a déjoué pendant la première période. »

FERRAN PAREDES/REUTERS

16 février, à Cardiff : PAYS DE GALLES-FRANCE, 33-37.
Bernard Laporte : « La victoire a été difficile. On s'est effondrés dans la dernière demi-heure. »

JEAN-LOUP GAUTREAU/AFP

2 mars, au Stade de France : FRANCE-ANGLETERRE, 20-15.
Bernard Laporte : « Devant l'Angleterre, on a connu l'apothéose. »

MATTEW IMPEY/CORBIS-TEMPSPORT

23 mars, à Edimbourg : ECOSSE-FRANCE, 10-22.
Bernard Laporte : « En Ecosse, l'équipe a été assez bonne. »

Jean-Jacques Crenca, le taiseux d'Agen, est davantage que le n° 1

CHACUN son *« joueur du Tournoi »*. Pour de nombreux observateurs, c'est Fabien Galthié, capitaine exemplaire. Aux yeux de Jo Maso, il s'agit de Serge Betsen,

■ PORTRAIT

Pour Bernard Laporte, il est l'image, le symbole de cette équipe

avant-aile qui a su prouver aux entraîneurs du XV de France qu'ils faisaient fausse route en se passant de lui.

Bernard Laporte, lui, pencherait plutôt pour Jean-Jacques Crenca, le pilier gauche qui fait des passes sur un pas (pour un essai contre l'Ecosse) et ralentit sa course avec justesse pour transmettre le ballon dans le bon tempo à ses trois-quarts (pour un autre essai face à l'Irlande).

L'entraîneur français a les yeux qui brillent d'émotion quand il évoque le joueur agenais qui porte le maillot bleu frappé du numéro 1. *« Il est pour moi l'image, le symbole, de cette équipe, avec son humilité, son respect et son engagement. Avec des joueurs comme lui, on peut aller loin. »* Dans son éloge, Bernard Laporte associe toute la première ligne, Pieter De Villiers et Raphaël Ibanez : *« C'est grâce à des gens comme eux que l'équipe de France a changé depuis cet été. »*

« UN TRÈS BEAU TOURNOI »

Devant l'avalanche de compliments qui déferle sur lui depuis son retour en équipe de France, en juin 2001, à l'Ellis Park de Johannesburg, Jean-Jacques Crenca reste fidèle à ses habitudes. Stoïque. Aussi économe dans son verbe qu'il est généreux sur le terrain. Jamais un mot ne dépasse chez ce fils d'agriculteur du Lot-et-Garonne. *« Je parle souvent avec les murs, dans la chambre »*, sourit Raphaël Ibanez, qui, outre son intimité sous la mêlée, partage la chambre de son pilier gauche en équipe de France.

Un sourire ou un plissement de l'œil à peine marqué suffisent souvent à dire la satisfaction de Jean-Jacques Crenca. *« Un très beau Tournoi, une très belle ambiance au sein du groupe »*, a-t-il lâché après la victoire sur l'Irlande. C'est sa façon. Elle n'exclut pas l'humour. Elle est souvent admirable. Cela n'a pas échappé aux partenaires, jeunes et moins jeunes, de cet électricien qui se décrit lui-même comme un *« vieux vieux »* et qui demeure le seul joueur semi-professionnel du XV de France. Il n'aime pas s'emballer : *« Quand le rugby sera fini, je serai un couillon comme les autres. »*

Le jour de ses 33 ans, mercredi 3 avril, le taiseux d'Agen a entamé son discours devant ses coéquipiers par : *« Comme d'habitude, je n'ai pas grand-chose à vous dire... »*, avant de s'étendre un peu plus sur sa joie de figurer dans ce groupe de joueurs qui éprouvent toujours beaucoup de mal à se quitter. *« Jean-Jacques gagne à être connu,* assure Raphaël Ibanez. *C'est quelqu'un de discret, mais de terriblement efficace. Il a su traverser l'évolution du rugby en trouvant toujours son compte. Il a su évoluer mentalement pour devenir le guerrier qu'il est avec l'équipe de France. Il est exemplaire. Aujourd'hui, il a la reconnaissance qu'il mérite, même si elle est un peu tardive. »*

Longtemps, la carrière internationale de Jean-Jacques Crenca est restée confinée dans l'ombre du Toulousain Christian Califano. Sa chance s'est présentée une première fois, en 1996. Sans succès. Elle est repassée en juin 1999, lors de la tournée difficile du XV de France dans le Pacifique sud. Pour une brutalité, il fut expulsé moins de dix minutes après être entré en jeu contre la Nouvelle-Zélande, à Wellington (7-54). Il s'est remis en question, persuadé que l'équipe de France ne ferait plus jamais appel à ses services. Il a payé très cher pour savoir qu'on ne se défaisait pas facilement d'une étiquette. Et pourtant. Sa silhouette de costaud masque une foulée d'une incroyable légèreté, et son regard de timide cache une immense bonhomie.

E. C.

En Coupe Davis, Fabrice Santoro joue l'homme providentiel

Tennis • Le Toulonnais a permis à la France de se qualifier pour les demi-finales de la Coupe Davis en écartant la République tchèque (3-2). Déjà vainqueur en double, il a suppléé victorieusement en simple Nicolas Escudé, blessé

PAU
de notre envoyé spécial

La victoire de l'équipe de France face à la République tchèque en quarts de finale du groupe mondial de la Coupe Davis porte un visage : celui de Fabrice Santoro. Dimanche 7 avril, dans la salle du Palais des sports de Pau, après 4 heures et 15 minutes d'une bagarre de tous les instants, le doyen des joueurs français, 29 ans, est venu à bout de Bohdan Ulihrach (7-6 [7/2], 7-5, 3-6, 4-6, 6-3), un solide gaillard de 27 ans et de près de 1 m 90. Surtout, la victoire du natif de Tahiti, allure nonchalante, silhouette trapue et regard d'une grande brillance, ouvre à la France les portes des demi-finale. Elle se disputera contre les Etats-Unis, du 20 au 22 septembre, très certainement au stade Roland-Garros. *« Fabrice s'est battu comme un lion*, se réjouit Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France, plus que jamais convaincu que seul l'esprit de conquête permet de s'imposer en Coupe Davis. Revenus à deux points partout après la défaite de Sébastien Grosjean face à Jiri Novak (6-3, 1-6, 3-6, 1-6), en tout début d'après midi, dimanche, la République tchèque et la France se retrouvaient dos à dos et l'ultime rencontre allait donc être décisive.

Fabrice Santoro n'est pas le joueur français le plus médiatique du circuit. On a plus souvent l'habitude de voir Sébastien Grosjean, le numéro un français, ou Nicolas Escudé, héros de la victoire en finale lors de la dernière Coupe Davis, contre l'Australie. C'est justement Nicolas Escudé qui devait rencontrer Bohdan Ulihrach, mais le Palois, lors du match qu'il a perdu vendredi 5 avril contre Jiri Novak (7-6, 6-1, 6-7, 7-5), a été victime d'une contracture au niveau du vaste interne du genou gauche qui l'empêchait de disputer l'ultime rencontre du match. *« J'avais des doutes par rapport à la capacité physique de Nicolas* (Escudé), expliquait Guy Forget, *J'ai demandé à Fabrice* (Santoro) *de se tenir prêt. Il a de surcroît un style de jeu qui pouvait mettre Bohdan Ulihrach en difficulté. »* Les prévisions du capitaine se sont vérifiées, et c'est bien ce à quoi s'est appliqué son joueur, qui, inlassablement, se mit à retourner par des balles courtes et coupées les boulets de canon que lui assénait le tchèque. Tactique payante, puisque ce dernier, gêné, commit dans les deux premiers sets de nombreuses fautes. Pour Guy Forget, c'est là que se situe *« le génie de Fabrice Santoro »*, dans sa manière d'exploiter à la perfection et de mettre en évidence les lacunes des autres.

UNE AISANCE DÉCONCERTANTE

« A Bientôt trente ans, je me demandais si j'allais encore avoir l'occasion de jouer des simples », avouait Fabrice Santoro, qui depuis 1991, date de son entrée au sein de l'équipe de France, n'a joué qu'un seul simple en Coupe Davis, à Nîmes, contre l'Australie. D'ailleurs, Guy Forget le reconnaît lui-même : *« Fabrice a traversé le désert en Coupe Davis*, faisant allusion à sa mise à l'écart de l'équipe de France lorsque Yannick Noah en fut le capitaine. *Il est catalogué comme joueur de double, dont il est devenu, en quelque sorte, le pilier. C'est pour cette raison que sa dernière victoire a une signification différente. »*

Il a été ce « pilier » avec Olivier Delaitre et Cédric Pioline mais également samedi 6 avril aux côtés de Michael Llodra, 21 ans, frais émoulu parmi les Bleus, qui disputait son premier match de Coupe Davis. A cette occasion-là, Fabrice Santoro a su se faire tuteur et pédagogue sur le court, et son expérience a été d'un grand secours dans les situations difficiles auxquelles son partenaire a été confronté. *« Fabrice peut tenir le jeu à lui tout seul*, rappelle Guy Forget. *Il l'a déjà fait parfois avec Cédric Pioline*. Face à la paire Tchèque, le presque trentenaire a mené à la victoire, et de main de maître, l'inédit duo tricolore. Avec une aisance déconcertante dès que leur système offensif s'est mis en place, les Français ont éliminé en trois sets la redoutable paire tchèque, favorite sur le papier, composée de David Rikl et Jiri Novak (6-3, 6-1, 6-4).

Mais ne lui parlez pas de revanche par rapport au passé. Pour Fabrice Santoro, *« c'est simplement très agréable d'être appelé pour jouer un match si important »*, de même qu'il avoue tout simplement se régaler à jouer au tennis. *« Ça ne se voit pas ? »*, interroge-t-il de sa voix posée et vierge de toute agressivité. Il paraissait ému d'entendre Michael Llodra raconter son premier match de Coupe Davis, comme un père se ravit d'écouter les premiers balbutiements de son enfant.

L'espace d'un week-end, la grande salle du Palais des sports de Pau, QG de l'Elan béarnais, a été le lieu où se sont épanouis le talent et la candeur généreuse de Fabrice Santoro. Si Nicolas Escudé a raté son rendez-vous à domicile, Fabrice Santoro, porté par ses coéquipiers après sa victoire comme le fut à Melbourne le Palois, aura été l'autre enfant du pays pour les 7000 spectateurs palois venus apporter un soutien sans faille aux Bleus.

Jean-Jacques Larrochelle

Les Etats-Unis espèrent le retour d'Andre Agassi

LA DEMANDE se veut directe, flatteuse. *« Andre doit savoir que nous adorerions l'avoir avec nous. C'est probablement le meilleur joueur sur terre battue aux Etats-Unis. On ne peut rien dire de plus »*, a lancé Andy Roddick, qui a marqué, dimanche 7 avril, le point qui qualifiait les Etats-Unis pour les demi-finales de la Coupe Davis, en battant l'Espagnol Alberto Martin (6-2, 6-4, 6-2). En demi-finale, du 20 au 22 septembre, les Américains rencontreront les Français de Guy Forget, peut-être sur la terre battue de Roland-Garros. Avec l'espoir non dissimulé qu'Andre Agassi les y rejoindra.

Depuis avril 2000 et son souhait de ne plus participer à cette compétition, le « kid » de Las Vegas, âgé de près de 32 ans, n'a pas joué un seul match de Coupe Davis. Avec trente rencontres à son actif (pour seulement cinq défaites), le récent vainqueur du Tournoi de Key Biscayne (Floride) détient l'un des meilleurs scores de l'histoire du tennis américain dans cette compétition et une expérience qui vaut de l'or. Mais rien n'indique aujourd'hui qu'il infléchira sa décision.

UNE VICTOIRE FACILE

A Houston, face aux Espagnols, les Américains se sont imposés sans briller (3-1). Si, vendredi 5, Andy Roddick a facilement donné à son équipe son premier point en dominant en quatre sets Tommy Robredo, Alex Corretja a créé la surprise en battant Pete Sampras (4-6, 4-6, 7-6 (7/4), 7-5, 6-4). Après une victoire facile du double américain composé de Todd Martin et James Black, Andy Roddick, grâce notamment à dix-sept aces, chronométrés pour certains à plus de 220 km/h, a porté l'estocade dimanche. Le dernier simple a été annulé en raison de la pluie, alors que Tommy Robredo menait 6-2, 5-4 face à James Blake.

L'Argentine, sur ses terres, s'est également qualifiée pour les demi-finales, en battant la Croatie (3-2). Sous les yeux de Diego Maradona, Gaston Gaudino a gagné son 9e point successif en Coupe Davis, face à Ivo Karlovic (6-4, 6-4, 6-2). Les « Ciel et Bleu » se rendront fin septembre en Russie, victorieuse de la Suède (4-1). A Moscou, ils tenteront de se hisser en finale, une performance qu'ils n'ont jamais réussie depuis l'époque prestigieuse de Guillermo Vilas.

Pierre Lepidi

Le peloton s'émeut du « cercle vicieux » engendré par le nouveau mode de classement des équipes

Cyclisme • Un « Top 10 » institué en début d'année a toutes les chances de se perpétuer

RENNES
de notre envoyé spécial

Quelques pavés, l'eau au cœur de la ville, du vent, des nuages, quelques petites « bosses » sur le circuit. Pour un peu, on aurait pu se croire en Belgique. A Bruges, au départ du Tour des Flandres. Mais Rennes n'est pas la Venise du Nord et son grand prix cycliste n'est pas le *Ronde*. Le seul point commun entre ces courses est leur date dans le calendrier : dimanche 7 avril. La compétition flamande est classée Coupe du monde. Son homologue bretonne ne porte que l'étiquette Coupe de France. Une différence de standing qui s'est traduite, en Belgique, par la présence de l'ensemble des équipes mondiales de premier plan.

Pour autant le Grand Prix de Rennes, au même titre que la Route Adélie – autre manche de la Coupe de France disputée vendredi 5 avril à Vitré – aura offert une occasion non négligeable à quelques équipes françaises. *« Heureusement qu'il y avait ces deux épreuves »*, témoignait Jean-Jacques Henry, directeur sportif de BigMat Auber 93. Gagnées respectivement par l'Américain Kirk O'Bee (Navigators) et le Suédois Marcus Ljungqvist (Fakta), le Grand Prix de Rennes et la Route Adélie ont tout simplement permis aux coureurs de BigMat, comme à ceux d'AG2r Prévoyance et de Delatour, d'exercer leur métier.

Car, si ces formations, tout comme Bonjour et La Française des jeux, ont basculé à l'intersaison de 2e division (GS2) en 1re division (GS1), à la faveur de l'élargissement de cette catégorie à 30 équipes, leur quotidien a peu changé. *« On galère toujours pour être retenus au départ des courses »*, confie Jean-Luc Jonrond, qui dirigeait Delatour à Vitré et à Rennes. *« C'est une vraie-fausse 1re division »*, constate Pascal Chanteur, vice-président de l'Union nationale des cyclistes professionnels (UNCP). *« Il n'y aura pas d'égalité entre les GS1 »*, avait dénoncé, avant même le début de la saison, Marc Madiot, directeur sportif de la Française des jeux, pointant la *« protection trop importante »* dont a été gratifié le Top 10, les 10 premiers GS1 de la saison écoulée : ces derniers ont accès à toutes les épreuves internationales de premier plan.

En France, seule Cofidis figure dans ce Top 10. Classée 17e fin 2001, Crédit agricole bénéficie d'un accès automatique aux épreuves de Coupe du monde : les 18 premiers GS1 du début de saison y sont sélectionnés d'office, les autres dépendant du bon vouloir des organisateurs. A Milan-San Remo, aucune autre formation française n'avait été invitée. Au *Ronde*, Bonjour et la Française des jeux avaient été retenues. Pas BigMat, qui sera aussi absente de la Flèche wallonne et de Liège-Bastogne-Liège.

« COMPOSER AVEC LE BUDGET »

« C'est un cercle vicieux », déplore Franck Pineau, qui dirigeait la Française des jeux à Vitré et à Rennes. *« Le Top 10 est invité sur toutes les belles courses, qui sont aussi celles où il y a le plus de points à prendre. Sauf gros problème, il sera plus facile de rester dans le Top 10 que d'y entrer. »* Au 24 mars, sept des formations du Top 10 étaient toujours classées dans les dix premières : en étaient sorties les espagnoles iBanesto et ONCE et l'américaine US Postal, plus axées sur les épreuves par étapes.

« Plutôt que de finir dans les et caetera aux Flandres, ne vaut-il pas mieux pour les équipes françaises chercher à briller à Adélie ou à Rennes ? », interroge toutefois Pascal Chanteur. La plupart des formations nationales en conviennent, qui se refusent à trop dramatiser, même si six d'entre elles sont en quête d'une invitation pour le Tour de France, donc d'exposition médiatique avant l'annonce de la sélection, le 2 mai. *« Nous serons à la Flèche wallonne et à Liège, plus adaptées à nos coureurs »*, note Jean-Luc Jonrond, qui rappelle qu'il faut *« composer avec le budget. »*

Hormis Cofidis et Crédit agricole, les budgets des formations françaises sont sans commune mesure avec ceux du Top 10. Ce qui se traduit par un effectif moindre. Donc par des difficultés à s'aligner sur différents fronts. *« C'est à l'encadrement des équipes de mettre la pression sur les investisseurs pour intégrer cette Elite*, avance Pascal Chanteur, *car il est logique que celui qui investit lourdement souhaite s'aligner sur les courses de premier plan. » « Il faut aussi aller chercher sa place. Les organisateurs ne dédaigneront pas une équipe qui anime la course »*, relève Franck Pineau, qui a beau jeu d'indiquer qu'*« avec un peu de résultats on peut monter dans la hiérarchie »*.

Forte des victoires de Jimmy Casper à Cholet-Pays de la Loire et de la 2e place à Paris-Nice de Sandy Casar, la Française des jeux, 25e GS1 à l'amorce de la saison, a flirté avec le Top 10 (9e au 17 mars) avant de revenir au 13e rang au 24 mars. C'est-à-dire avant la prise en compte des victoires de Baden Cooke dans A Travers la Flandre et de Jean-Patrick Nazon sur une étape du Critérium international.

Philippe Le Cœur

L'Italien Andrea Tafi a surpris les favoris du Tour des Flandres

L'Italien Andrea Tafi (Mapei) s'est adjugé, dimanche 7 avril, le Tour des Flandres en arrivant seul, 21 secondes avant les favoris de l'épreuve, les Belges Johan Museeuw (Domo) et Peter Van Petegem (Lotto) et cinq autres coureurs issus d'une échappée amorcée dans les 50 derniers kilomètres. Soucieux d'éviter le sprint, Andrea Tafi a multiplié les attaques dans le final et a fini par réussir à leur fausser compagnie à 4 kilomètres de l'arrivée. *« Franchement, c'est une grande surprise pour moi d'avoir gagné ici. Je le dois à mon travail depuis plusieurs mois »*, a déclaré le Toscan, rappelant qu'il avait connu une année 2001 difficile. A 36 ans, ce baroudeur complète un palmarès déjà riche d'un Paris-Roubaix. Fort de ce succès, il est revenu sur sa décision d'arrêter sa carrière au soir de Paris-Roubaix, dans une semaine : *« J'ai de telles jambes que je vais encore continuer, au moins jusqu'au mois d'octobre. »*

Football : l'AC Ajaccio a gagné sa place en D1

APRÈS SA VICTOIRE (1-0) à domicile face à Niort samedi 6 avril, Ajaccio est assuré, à trois journées de la fin du championnat, de jouer en D1 la saison prochaine. Avec 66 points, le club corse est sûr de terminer dans les quatre premiers au classement final. Entraîné par Rolland Courbis depuis le début de la saison, l'AC Ajaccio retrouvera l'élite du football français qu'il l'avait quittée au terme de la saison 1972-1973. Cette remontée équivaut également à un pari pour le président, Michel Moretti, qui avait pris les rênes du club en 1992 alors qu'il végétait en promotion d'honneur régionale (amateurs). Michel Moretti, une équipe de jeunes dirigeants et l'entraîneur Baptiste Gentili s'étaient alors donné dix ans pour atteindre la D1, rejoindre Bastia et offrir deux clubs de l'élite à une île de 260 000 habitants. La commission des stades de la Ligue nationale de football (LNF) ayant rendu un avis défavorable pour l'homologation du stade de François-Coty, Ajaccio devra sans doute jouer l'année prochaine au stade Armand-Cesari, prêté par le Sporting club de Bastia.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : les attaquants** Pauleta (Bordeaux) et Jean-Claude Darcheville (Lorient) et les milieux Mikel Arteta (PSG) et Stéphane Pédron (Lens) sont les quatre joueurs en lice dans la catégorie D1 pour les Oscars du football, qui seront décernés par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) le 28 avril.

■ **NATATION : les Etats-Unis** ont amélioré, en 3 min 29 s, le record du monde en petit bassin du relais 4 × 100 m 4 nages messieurs lors de la finale des championnats du monde, dimanche 7 avril, à Moscou, qu'ils ont remportée devant l'Australie et la Russie.

■ **L'Américaine Lindsay Benko** a battu le record du monde du 200 m nage libre en petit bassin, en 1 min 54 s 04 en finale des championnats du monde.

■ **TENNIS : la Yougoslave Jelena Dokic,** âgée de 18 ans, a signé dimanche 7 avril son premier succès de la saison en s'adjugeant le tournoi de Sarasota (Floride), après sa victoire en finale sur la Russe Tatiana Panova 6-2, 6-2.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 28 effectués samedi 6 avril. Premier tirage :** 2, 4, 9, 16, 19, 25 ; numéro complémentaire : 34. Rapports pour 6 numéros : 196 552,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 12 702,60 € ; 5 numéros : 379,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 22,00 € ; 4 numéros : 11,00 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,00 € ; 3 numéros : 1,50 €. **Second tirage :** 2, 8, 10, 13, 15, 28 ; numéro complémentaire : 25. Rapports pour 6 numéros : 525 872,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 4 090,70 € ; 5 numéros : 389,80 € ; 4 numéros et le complémentaire : 22,40 € ; 4 numéros : 11,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,00 € ; 3 numéros : 1,50 €.

D1 : Lyon se rapproche à deux points de Lens

EN ALLANT GAGNER à Auxerre (1-0) grâce à un but de Sidney Govou dans les arrêts de jeu, l'Olympique lyonnais s'est relancé de belle manière dans la course au titre de champion de France. Les joueurs de Jacques Santini sont les grands bénéficiaires de la 31e journée, qui a vu les autres équipes de tête connaître des difficultés : Lens n'a pu faire mieux que 0-0 à domicile face à Troyes ; de même que le PSG chez lui face à Nantes (1-1) ; les Lillois ont, eux, encaissé un carton à Rennes (0-4). A trois journées de la fin, l'issue du championnat est redevenue d'autant plus incertaine qu'une affiche Lyon-Lens est prévue pour la dernière journée, le 4 mai. Les autres rencontres ont été marquées par un reflux d'agressivité puisque sept joueurs ont été expulsés. Le Marseillais Franck Jurietti a été exclu pour avoir participé à une altercation alors qu'il s'échauffait sur le bord du terrain.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE D1 (31e JOURNÉE)

Les résultats

				Spectateurs
Lens	0	0	Troyes	40 475
Paris-SG	1	1	Nantes	44 000
Okocha (55e)		Quint (39e)		
Bordeaux	2	1	Bastia	29 345
Meriem (24e), Sanchez (39e)		Jeunechamp (87e)		
Lorient	1	1	Sedan	12 850
Guel (71e)		N'Diefi (94e)		
Monaco	2	2	Metz	5 000
Givet (28e,59e)		Bastien (38e s.p.), Adebayor (75e)		
Montpellier	2	1	Guingamp	12 501
Carotti (45e), Barbosa (61e)		Drogba (24e)		
Rennes	4	0	Lille	20 587
Sorlin (1re et 70e), Arribagé (81e), Maoulida (93e)				
Sochaux	3	0	Marseille	19 907
Saveljic (19e), Frau (35e s.p., 63e)				
Auxerre	0	1	Lyon	21 000
		Govou (91e)		

Le classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encais.	Diff.	Cartons J	Cartons R
1	Lens	61	31	17	10	4	49	23	+26	60	2
2	Lyon	59	31	18	5	8	58	31	+27	36	2
3	Paris-SG	55	31	14	13	4	41	22	+19	74	4
4	Auxerre	54	30	15	9	6	40	31	+9	53	4
5	Lille	51	31	14	9	8	37	31	+6	53	5
6	Bordeaux	51	31	14	8	9	32	26	+6	57	5
7	Troyes	43	31	12	7	12	37	34	+3	60	2
8	Sochaux	42	31	11	9	11	38	38	0	67	7
9	Monaco	37	31	9	10	12	34	36	-2	83	5
10	Nantes	37	31	10	7	14	31	37	-6	66	6
11	Marseille	37	31	9	10	12	30	37	-7	51	4
12	Montpellier	36	31	8	12	11	25	30	-5	71	6
13	Bastia	35	31	10	5	16	33	40	-7	61	8
14	Rennes	35	31	9	8	14	35	46	-11	66	5
15	Sedan	34	29	7	13	9	29	31	-2	65	4
16	Metz	29	30	8	5	17	25	40	-15	63	5
17	Lorient	29	31	7	8	16	40	59	-19	52	2
18	Guingamp	29	31	7	8	16	30	52	-22	64	7

La phrase : *« On a été ridicules. J'ai vu des joueurs qui étaient déjà partis en vacances. »*
(Vahid Halilhodzic, entraîneur de Lille)

32e journée

Vendredi 12 avril
Marseille - Paris-SG
Guingamp-Bordeaux
Lille-Monaco
Lyon-Montpellier
Metz-Rennes
Nantes-Lorient
Sedan-Troyes

Samedi 13 avril
Auxerre-Sochaux
Bastia-Lens

Les buteurs

1. Pauleta (Bordeaux), 21 buts.
2. Darcheville (Lorient), 17.
3. D. Cissé (Auxerre), 16.

DAMIEN MEYER/AFP

ATHLÉTISME
A 25 ans, Benoît Zwierzchiewski, dit Z, a remporté le Marathon de Paris après avoir mené de bout en bout. Avec cette victoire, il signe là son premier grand succès depuis 1995, année de son doublé 5 000-10 000 aux championnats d'Europe juniors.

FRANCK FIFE/AFP

CYCLISME
L'Italien de l'équipe Mapei Andrea Taffi, ici dans le mur de Grammont, a profité de la mésentente de ses partenaires d'échappée pour remporter le 86e Tour des Flandres.

CYRIL VILLEMAIN/AFP

FOOTBALL
Dans un match fermé, gagné dans les arrêts de jeu par Lyon (1-0), la solidité des défenseurs de l'Olympique lyonnais, à l'image d'Edmilson, à gauche, a annihilé les tentatives de l'Auxerrois Djibril Cissé.

TOSHIFUMI KITAMURA/AFP

MOTOCYCLISME
Après deux saisons difficiles, le Français Arnaud Vincent, qui s'était élancé en quatrième ligne sur la grille de départ, a remporté dimanche le Grand prix du Japon dans la catégorie des 125cc, sous la pluie. Un autre Français, Randy de Puniet, a obtenu la troisième place en 250 cc.

RÉSULTATS

FOOTBALL

France

DIVISION 2 (35e journée)

Amiens-Strasbourg	0-2
Le Havre-Nice	1-1
Ajaccio-Niort	1-0
Créteil-Beauvais	1-0
Le Mans-Nancy	1-0
Grenoble-Châteauroux	0-2
Gueugnon-Laval	3-4
Saint-Etienne-Caen	0-1
Wasquehal-Nîmes	3-4
Martigues-Istres	1-1

Classement : 1. Ajaccio, 66 pts ; 2. Le Havre, 59 ; 3. Strasbourg, 58 ; 4. Nice, 57 ; 5. Beauvais, 55 ; 6. Le Mans, 55 ; 7. Châteauroux, 50 ; 8. Laval, 50 ; 9. Caen, 49 ; 10. Nancy, 45 ; 11. Gueugnon, 43 ; 12. Amiens, 42 ; 13. Wasquehal, 42 ; 14. Niort, 41 ; 15. Saint-Etienne, 40 ; 16. Grenoble, 39 ; 17. Istres, 38 ; 18. Créteil, 35 ; 19. Martigues, 32 ; 20. Nîmes, 29.

National (32e journée)

Calais-Sète	2-2
Noisy-le-Sec-Racing CP	0-0
Brest-La Roche-sur-Yon	0-1
Alès-Dijon	3-1
Reims-Boulogne-sur-Mer	1-0
Angers-Saint-Maur Lusitanos	1-0
Louhans-Cuiseaux-Pau	0-1
Valence-Toulouse	2-1
Clermont Foot-Angoulême	1-1
Cannes-Besançon	1-0

Classement : 1. Clermont Foot 66 pts ; 2. Toulouse, 65 ; 3. Reims, 63 ; 4. Valence, 60 ; 5. Angoulême, 60 ; 6. Cannes, 59 ; 7. Alès, 44 ; 8. Louhans-Cuiseaux, 42 ; 9. Racing CP, 41 ; 10. Angers, 41 ; 11. Sète, 41 ; 12. Boulogne-sur-Mer, 40 ; 13. La Roche-sur-Yon, 40 ; 14. Besançon, 38 ; 15. Brest, 33 ; 16. Saint-Maur Lusitanos, 29 ; 17. Dijon, 29 ; 18. Noisy-le-Sec, 29 ; 19. Pau, 29 ; 20. Calais, 15.

Allemagne

BUNDESLIGA (30e journée)

Bayern Munich-Brême	2-2
Wolfsburg-Hertha Berlin	1-3
Cottbus-Mönchengladbach	3-3
Sankt-Pauli-Kaiserslautern	1-1
Leverkusen-Cologne	2-0
Schalke 04-Hambourg	2-0
Rostock-Nuremberg	1-0
Fribourg-Stuttgart	0-2
Dortmund-1860 Munich	2-1

Classement : 1. Leverkusen, 65 pts ; 2. Dortmund, 61 ; 3. Schalke 0 Gelsenkirchen, 4, 58 ; 4. Bayern Munich, 56 ; 5. Hertha Berlin, 55 ; 6. Kaiserslautern, 50 ; 7. Brême, 47 ; 8. Stuttgart, 44 ; 9. 1860 Munich, 42 ; 10. Wolfsburg, 37 ; 11. Mönchengladbach, 37 ; 12. Hambourg, 36 ; 13. Rostock, 33 ; 14. Cottbus, 33 ; 15. Nuremberg, 28 ; 16. Fribourg, 24 ; 17. Sankt-Pauli Hambourg, 22 ; 18. Cologne, 20.

Angleterre

PREMIER LEAGUE (34e journée)

Leicester-Manchester United	0-1
Arsenal-Tottenham	2-1
Chelsea-Everton	3-0
Bolton-Ipswich	4-1
Middlesbrough-Aston Villa	2-1
Southampton-Derby	2-0
West Ham-Charlton	2-0
Leeds-Sunderland	2-0

Lundi :
Newcastle-Fulham
Reporté au 5 mai :
FC Liverpool-Blackburn

Classement : 1. Arsenal, 72 pts ; 2. Manchester United, 70 ; 3. FC Liverpool, 68 ; 4. Chelsea, 60 ; 5. Newcastle, 60 ; 6. Leeds, 57 ; 7. West Ham, 46 ; 8. Tottenham, 45 ; 9. Middlesbrough, 45 ; 10. Aston Villa Birmingham, 43 ; 11. Southampton, 41 ; 12. Charlton, 41 ; 13. Everton, 39 ; 14. Bolton, 39 ; 15. Sunderland, 38 ; 16. Fulham, 36 ; 17. Blackburn, 35 ; 18. Ipswich, 33 ; 19. Derby, 29 ; 20. Leicester, 22.

Espagne

LIGA (33e journée)

Real Madrid-Rayo Vallecano Madrid	3-1
Athletic Bilbao-FC Barcelone	0-2
La Corogne-Majorque	5-0
Las Palmas-Saragosse	1-1
Espanyol Barcelone-Celta Vigo	2-0
Malaga-Tenerife	2-0
Alaves Vitoria-Villarreal	2-1
Valladolid-FC Séville	1-1
Valence-Real Sociedad Saint-Sébastien	4-0
Betis Séville-Osasuna Pampelune	0-0

Classement : 1. Real Madrid, 62 pts ; 2. Valence, 62 ; 3. La Corogne, 58 ; 4. FC Barcelone, 54 ; 5. Celta Vigo, 54 ; 6. Betis Séville, 53 ; 7. Malaga, 48 ; 8. Alavés Vitoria, 48 ; 9. Athletic Bilbao, 48 ; 10. Espanyol Barcelone, 44 ; 11. Valladolid, 42 ; 12. FC Séville, 40 ; 13. Las Palmas, 38 ; 14. Villarreal, 37 ; 15. Real Sociedad Saint-Sébastien, 37 ; 16. Majorque, 37 ; 17. Osasuna Pampelune, 35 ; 18. Saragosse, 35 ; 19. Rayo Vallecano, 34 ; 20. Tenerife, 32.

Italie

SÉRIE A (30e journée)

Torino-Bologne	1-1
Brescia-Hellas Vérone	0-0
Chievo Vérone-Milan AC	1-1
Inter Milan-Bergame	1-2
Parme-Udinese	2-0
Pérouse-Juventus	0-4
Plaisance-Fiorentina	3-0
Venise-AS Rome	2-2
Lazio Rome-Lecce	1-0

Classement : 1. Inter Milan, 62 pts ; 2. AS Rome, 60 ; 3. Juventus, 59 ; 4. Bologne, 49 ; 5. Milan AC, 48 ; 6. Chievo Vérone, 47 ; 7. Lazio Rome, 44 ; 8. Torino, 40 ; 9. Bergame, 40 ; 10. Parme, 37 ; 11. Pérouse, 37 ; 12. Plaisance, 36 ; 13. Hellas Vérone, 36 ; 14. Brescia, 34 ; 15. Udinese, 34 ; 16. Lecce, 27 ; 17. Fiorentina, 22 ; 18. Venise, 17.

RUGBY

TOURNOI DES SIX NATIONS (5e journée)
Italie-Angleterre 9-45
Stade Flaminio, à Rome ; temps chaud ; terrain en bon état ; 25 000 spectateurs environ ; arbitre : M. Lawrence (AfS)
Italie : 3 pénalités, Dominguez (5e, 44e, 51e)
Angleterre : 6 essais, Greenwood (9e, 68e), Cohen (24e), Robinson (38e), Dallaglio (60e), Healey (80e + 2), 6 transformations, Wilkinson (9e, 24e, 38e, 68e, 80e + 2), Dawson (60e), 1 pénalité, Wilkinson (3e)
Italie : Peens (Pez 72e) - Mazzuccato, Stoica (Mazzantini 80e + 1), Raineri (Zanoletti 47e), Dallan - (o) Dominguez, (m) Troncon - Phillips (De Rossi 47e), Bergamasco, Persico - Giacheri (Dellape 58e), Bortolami - Pucciariello (Nieto 58e), Moscardi (Moretti 72e), De Carli (Pucciariello 78e) Angleterre: Robinson - Luger, Greenwood, Tindall (Hodgson 76e), Cohen (Healey 67e) - (o) Wilkinson (m), Bracken (Dawson 55e) - Hill, Back (Dallaglio 55e), Moody - Kay, Grewcock (Johnson 55e) - White, Thompson (West 71e), Rowntree (Leonard 55e)
Pays de Galles-Ecosse 22-27
Millenium Stadium, à Cardiff ; bon terrain ; temps beau et frais ;74 500 spectateurs environ ; arbitre : M. Jutge (Fra). Pays de Galles: 1 essai R. Williams (46e), 1 transformation, S. Jones, 5 pénalités S. Jones (8e, 14e, 16e, 62e, 78e). Ecosse: 2 essais, Bulloch (18e, 29e), 1 transformation, Laney (29e), 5 pénalités Laney (40e + 3, 59e, 75e, 80e), Hodge (80e + 4) Pays de Galles : K.Morgan - R. Williams, M. Taylor, Marinos (I. Harris, 44e), C. Morgan (D. James, 72e) - (o) S. Jones, (m) Howley (Peel, 67e) - M. Williams, Charvis (cap.), Budgett (G. Thomas, 41e) - A. Moore (Wyatt,13e), Gough - Anthony, B. Williams (McBryde, 44e), I. Thomas (S. John, 58e)
Ecosse : Laney (Hodge, 80e + 3) - Logan (Metcalfe, 61e), McLaren, J. Leslie, C. Paterson - (o) Townsend, (m) Redpath (cap.) - Pountney, S. Taylor, M. Leslie (Petrie, 72e) - J. White (Grimes, 58e), S. Murray - Stewart (Graham, 41e), Bulloch, T. Smith
Classement final : 1. France, 10 pts ; 2. Angleterre, 8 ; 3. Irlande, 6 ; 4. Ecosse, 4 ; 5. Pays de Galles, 2 ; 6. Italie, 0.

BASKET-BALL

HOMMES
PRO A (24e journée)

Le Mans-Montpellier	76-75
Le Havre-Villeurbanne	71-84
Chalon-sur-Saône-Gravelines	72-62
Hyères-Toulon-Limoges	93-99
Antibes-Bourg-en-Bresse	67-62
Paris Basket Racing-Dijon	87-69
Cholet-Strasbourg	99-88

Mercredi 1er mai : Pau-Orthez-Nancy

Classement : 1. Villeurbanne, 43 pts ; 2. Pau-Orthez, 42 ; 3. Chalon-sur-Saône, 40 ; 4. Cholet, Gravelines, Le Mans, 39 ; 7. Nancy, 38 ; 8. Paris Basket Racing, Strasbourg, 38 ; 10. Dijon, 37 ; 11. Limoges, 34 ; 12. Montpellier, Hyères-Toulon, 31 ; 14. Antibes, 29 ; 15. Le Havre, 28 ; 16. Bourg-en-Bresse, 27.

PRO B (24e journée)

Mulhouse-Châlons-en-Champagne	101-90
Maurienne-Roanne	82-69
Bondy-Saint-Quentin	102-95
Nantes-Saint-Etienne	82-74
Besançon-Golbey Epinal	114-80
Reims-Evreux	90-101
Beauvais-Vichy	71-79
Brest-Rueil	89-92

Classement : 1. Vichy, 44 pts ; 2. Roanne, 40 ; Rueil, 40 ; 4. Golbey Epinal, 39 ; 5. Besançon, 38 ; 6. Saint-Quentin, Evreux, 37 ; 8. Reims, Beauvais, 36 ; 10. Châlons-en-Champagne, 35 ; 11. Mulhouse, 34 ; 12. Saint-Etienne, Maurienne, 33 ; 14. Nantes, 32 ; 15. Brest, Bondy, 31.

FEMMES
TOURNOI DE LA FÉDÉRATION
Demi-finales :

Valenciennes-Bordeaux	101-48
Bourges-Tarbes	90-54

Match pour la 3e place :

Tarbes- Bordeaux	108-81

Finale :

Bourges-Valenciennes	56-77

HANDBALL

Championnat de France (23e journée)

Bordeaux-Sélestat	36-32
Chambéry-Montpellier	20-25
Nîmes-Créteil	19-19
Nancy-Ivry	25-36
Dunkerque-ACBB	29-23
Angers-Istres	22-20
Paris SG-Livry-Gargan	33-23

exempt: Toulouse.
Classement: 1. Montpellier, 64 pts ; 2. Dunkerque, 54 ; 3. Chambéry, 52 ; 4. Paris SG, 50 ; 5. Ivry, 49 ; 6. Créteil, 47 ; 7. Istres, 44 ; 8. Toulouse, 42 ; 9. Nîmes, 39 ; 10. Nancy, 36 ; 11. Angers, 35 ; 12. ACBB, 34 ; 13. Livry-Gargan, 33 ; 14. Sélestat, 32 ; 15. Bordeaux, 29.

VOLLEY-BALL

Quarts de finale du championnat de France

Cannes-Montpellier	3-1 (3-2 au match aller)
Paris Volley-Poitiers	3-0 (3-1)
Nice-Tourcoing	2-3 (0-3)
Sète - Tours	3-2 (3-1)

Demi-finales (21, 28, et éventuellement 29 avril)
Paris Volley-Sète
Cannes-Tourcoing

ATHLETISME

MARATHON DE PARIS
HOMMES
1. Benoît Zwierzchlewski (Fra), les 42,195 km en 2 h 8 min 18 s ; 2. Loskutov (Est), 2 h 8 min 53 s ; 3. Bourifa (Ita), 2 h 9 min 07 s ; 4. Cheruiyot (Ken), 2 h 9 min 39 s ; 5. Ziar (Fra), 2 h 9 min 54 s ; 6. Ramaala (AfS), 2 h 10 min 06 s ; 7. Behar (Fra), 2 h 10 min 06 s ; 8. Eticha (Eth), 2 h 10 min 14 s ; 9. Zeroual (Fra), 2 h 10 min 40 s ; 10. Makori (Ken), 2 h 11 min 20 s.
DAMES
1. Marleen Renders (Bel), 2 h 23 min 05 s ; 2. Matsuoka (Jap), 2 h 24 min 33 s ; 3. Kiplagat (Ken), 2 h 25 min 32 s ; 4. Dallenbach (Fra), 2 h 28 min 27 s (nouvelle meilleure performance française) ; 5. Procopsuka (Lit) 2 h 28 min 36 s ; 6. Curti (Ita), 2 h 33 min 14 s ; 7. Ptikany (Ken), 2 h 35 min 07 s ; 8. Tola (Eth), 2 h 35 min 51 s ; 9. Permitina (Rus), 2 h 35 min 58 s ; 10. Leservoiser (Fra), 2 h 39 min 25 s.

CYCLISME

TOUR DES FLANDRES
1. Andrea Tafi (Ita/Mapei) les 264 km en 6 h 53 min (moyenne : 38,354 km/h) ; 2. Museeuw (Bel/Domo-Farm-Frites) à 21 s ; 3. Van Petegem (Bel/Lotto), 4. Hincapie (USA/US Postal), 5. Nardello (Ita/Mapei), t.m.t. ; 6. Soerensen (Dan/Landbouwekrediet) 1 min 12 s ; 7. Cassani (Ita/Domo-Farm-Frites) m.t. ; 8. Missaglia (Ita/Lampre) 1 min 14 s ; 9. Cipollini (Ita/Acqua e Sapone) 2 min 37 s ; 10. Zabel (All/Telekom) m.t.
Classement général de la Coupe du monde (après 2 épreuves) : 1. Mario Cipollini (Ita /Acqua e Sapone), 120 points ; 2. Tafi (Ita/Mapei), 100 ; 3. Rodriguez (USA/Domo-Farm Frites), 79 ; 4. Museeuw (Bel/Domo), 70 ; 5. Van Petegem (Bel/Lotto), 61 ; etc.
Route Adélie (Coupe de France, vendredi 5 avril)
1. Marcus Ljungqvist (Sue/Fakta), les 185 km en 4 h 26 min 52 s (moyenne: 41,6 km/h) ; 2. Heulot (Fra/BigMat Auber 93), 3. Brochard (Fra/Jean Delatour), 4. Pineau (Fra/Bonjour), 5. Moncoutié (Fra/Cofidis), 6. Lembo (Fra/Oktos-Saint-Quentin), 7. Gonzalez (Esp/Relax-Fuenlabrada), 8. Casar (Fra/Française des Jeux), t.m.t. ; 9. Baldwin (USA/Navigators), à 4 s ; 10. O'Bee (USA/Navigators), 7 s.
Grand Prix de Rennes (Coupe de France, dimanche 7 avril)
1. Kirk O'Bee (USA/Navigators), les 189,4 km en 4 h 23 min 10 s (moyenne: 43,1 km/h) ; 2. Davidenko (Rus/Navigators), 3. Ongarato (Ita/De Nardi), 4. Power (Irl/Navigators), 5. Grishkine (Rus/Navigators), 6. Inaudi (Fra/Ag2R Prévoyance), 7. Arvesen (Nor/Team Fakta), 8. Capelle (Bel/Ag2R Prévoyance), 9. Perraudeau (Fra/Bonjour), 10. Mitchell (NZl/Navigators), t.m.t.
Classement général de la Coupe de France (après 6 épreuves) : 1. Jimmy Casper (Fra/Française des Jeux), 68 pts ; 2. Jalabert (Fra/CSC Tiscali), Kirsipuu (Est/Ag2R Prévoyance), 50 ; 4. Brochard (Fra/Jean Delatour), 47 ; 5. Bouyer (Fra/Bonjour), 43.

JUDO

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES
HOMMES
Finale : Orléans b. Paris SG 5 à 2 (50 points à 20)
Barrage : Levallois Sport b. Racing Club de France 6 à 1 (60 points à 10)
Classement : 1. US Orléans, 2. Paris SG Judo, 3. Levallois Sport, Racing Club de France, 5. JC Maisons-Alfort, A. Dijon Judo 21, 7. ACBB, USJ 86.
DAMES
Finale : US Orléans b. Levallois Sport 3 à 2 (27 points à 15)
Barrage : Pontault b. Champigny 3 à 2 (25 points à 20)
Classement :
1. US Orléans, 2. Levallois Sport, 3. JC Pontault, RSC Champigny, 5. ACS Peugeot-Mulhouse, Sainte-Geneviève Sport, 7. JC Maisons-Alfort, UJ Brive 19.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE SUZUKA (JAPON)
MotoGP
Pilotes : 1. Valentino Rossi (Ita-Honda), 25 pts ; 2. Ryo (Jap-Suzuki), 20 ; 3. Checa (Esp-Yamaha), 16 ; 4. Itoh (Jap-Honda), 13 ; 5. Abe (Jap-Yamaha), 11 ; 6. Barros (Bré-Honda), 10.
Constructeurs : 1. Honda, 25 pts ; 2. Suzuki, 20 ; 3. Yamaha, 16 ; 4. Proton KR, 9 ; 5. Aprilia, 8.
250cc
Pilotes : 1. Osamu Miyazaki (Jap-Yamaha), 25 pts ; 2. Sakai (Jap-Honda), 20 ; 3. De Puniet (Fra-Aprilia), 16 ; 4. Alzamora (Esp-Honda), 13 ; 5. Porto (Arg-Yamaha), 11 ; 6. Matsudo (Jap-Yamaha), 10.
Constructeurs : 1. Yamaha, 25 pts ; 2. Honda, 20 ; 3. Aprilia, 16.
125cc
Pilotes : 1. Arnaud Vincent (Fra-Aprilia), 25 pts ; 2. Giansanti (Ita-Honda), 20 ; 3. Poggiali (St-Marin-Gilera), 16 ; 4. Ueda (Jap-Honda), 13 ; 5. Sanna (Ita-Aprilia), 11 ; 6. Aoyama (Jap-Honda), 10.
Constructeurs : 1. Aprilia, 25 pts ; 2. Honda, 20 ; 3. Gilera, 16 ; 4. Italjet, 5.
SUPERBIKE
GP d'Afrique du Sud :
1re manche : 1. Troy Bayliss (Aus-Ducati), 43 min 01 s 781 ; 2. Edwards (USA-Honda) 43 min 05 s 900 ; 3. Xaus (Esp-Ducati) 43 min 08 s 317 ; 4. Bostrom (USA-Ducati) 43 min 13 s 764 ; 5. Hodgson (GBr-Ducati) 43 min 18 s 605.
2e manche :
1. Troy Bayliss (Aus-Ducati) 42 min 57 s 014 ; 2. Xaus (Esp-Ducati) 42 min 59 s 687 ; 3. Edwards (USA-Honda) 43 min 03 s 404 ; 4. Hodgson (GBr-Ducati) 43 min 03 s 788 ; 5. Bostrom (USA-Ducati) 43 min 06 s 368.
Classement du championnat du monde (après 3 épreuves): 1. Troy Bayliss (Aus-Ducati), 150 pts ; 2. Edwards (USA-Honda), 105 ; 3. Xaus (Esp-Ducati), 79.

TENNIS

COUPE DAVIS
GROUPE MONDIAL (quarts de finale)

France-République tchèque	3-2
Etats-Unis-Espagne	3-1
Russie-Suède	4-1
Argentine-Croatie	3-2

Les demi-finales France-Etats-Unis et Russie-Argentine auront lieu du 20 au 22 septembre
TOURNOI FÉMININ DE SARASOTA (terre battue)
Demi-finale : Dokic (YOU) b. Razzano (FRA), 6-2, abandon dans le deuxième set . Panova (RUS) b. Shaughenessy (USA), 7-6 (11-9), 6-4.
Finale : Dokic (YOU) b. Panova (RUS), 6-2, 6-2.
PORTO (terre battue)
Finale : Montolio (ESP) b. Serna (ESP) 6-1, 2-6, 7-5.

CALENDRIER

LUNDI 8 AVRIL

TENNIS
ATP : Tournois d'Estoril (Por) et de Casablanca (Mar), jusqu'au 14 avril.
WTA : Tournoi d'Amelia Island (USA), jusqu'au 14 avril.

MARDI 9 AVRIL

FOOTBALL
Ligue des champions (quarts de finale retour) : Bayer Leverkusen (All) - Liverpool (Ang) et Barcelone (Esp)-Panathinaïkos (Grè) **(Canal+, 20 h 05).**
Championnat de France de D1 (21e journée : match en retard) : Metz-Sedan.
Championnat de France de D2 (26e journée : match en retard) : Nîmes-Strasbourg.

MERCREDI 10 AVRIL

BASKET-BALL
Euroligue messieurs (2e phase - 5e journée), jusqu'au 11 avril **(Pathé Sport, 20 h 30).**
Coupe Korac (finale aller) : Nancy-Vody (Rus).
Coupe Ronchetti (finale aller) : Tarbes-Schio (Ita).

CYCLISME
Gand-Wevelgem (Bel).

FOOTBALL
Ligue des champions (quarts de finale retour) : Real Madrid (Esp) - Bayern Munich (All) et Manchester United (Ang) - Deportivo La Corogne (Esp) **(TF1, 20 h35).**

JEUDI 11 AVRIL

FOOTBALL
Coupe de l'UEFA (demi- finales retour) : Inter Milan (Ita) - Feyenoord (PB) et Borussia Dortmund (All) - Milan AC (Ita).

GOLF
PGA et EPGA : Masters à Augusta (USA), jusqu'au 14 avril **(Canal+).**

VENDREDI 12 AVRIL

FOOTBALL
Championnat de France de D1 (32e journée, match avancé) : Marseille - Paris-SG **(Canal+, 20 h 05).**

SAMEDI 13 AVRIL

BASKET-BALL
Championnat de France ProA (25e journée), jusqu'au 14 avril.
Championnat de France ProB (25e journée).
Ligue féminine (2e phase, 1re journée).
Coupe de France dames (quarts de finale).

FOOTBALL
Championnat de France de D1 (32e journée) : Auxerre-Sochaux **(Canal+, 17 heures)** ; Bastia-Lens **(TPS Star, 20 heures)** ; Guingamp-Bordeaux ; Lille-Monaco, Lille-Montpellier ; Metz-Rennes ; Nantes-Lorient ; Sedan-Troyes **(Foot + et Superstades).**

HANDBALL
Championnat de France de D1 dames (20e journée), jusqu'au 14 avril.
Ligue des champions dames (demi-finales aller), jusqu'au 14 avril.
Coupe Challenge dames (demi-finales aller).
Coupe de l'EHF dames (demi-finales aller).

MOTOCYCLISME
Endurance : 24 Heures du Mans, jusqu'au 14 avril.
Trial : Grand Prix d'Espagne à Calvia, jusqu'au 14 avril.

RUGBY
Championnat de France Top 8 et maintien (2e phase, 2e journée), jusqu'au 14 avril **(Canal+).**

DIMANCHE 14 AVRIL

ATHLÉTISME
Marathon de Londres.

AUTOMOBILISME
Grand Prix de Saint-Marin, à Imola (Ita) **(TF1, 13 h 55).**

CYCLISME
Coupe du monde : Paris-Roubaix **(France 3, 12 h 50).**

FOOTBALL
Championnat de France de D2 (36e journée, match décalé) : Nîmes - AC Ajaccio **(Eurosport, 18 heures).**

MOTOCYCLISME
Motocross : championnat du monde, Grand Prix d'Espagne, à Bellpuig.

BMW
GAP
www.gap.fr

AUJOURD'HUI

Soleil sur la moitié nord, pluie au sud

MARDI 9 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 14
Coucher du soleil à Paris : 20 h 32.

Les hautes pressions sur la mer du Nord et les îles Britanniques donnent des conditions anticycloniques sur une grande moitié nord de la France. Une dépression sur le Portugal fait remonter une perturbation de moins en moins active sur les régions méridionales.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps va être très ensoleillé. Le vent de nord-est se fera sentir et rafraîchira l'atmosphère. Le thermomètre indiquera entre 12 et 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps va être très ensoleillé. Dans l'après-midi, des passages nuageux arriveront sur le Nord-Picardie puis l'Ile-de-France et la Haute-Normandie.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée va être très ensoleillée. Le vent de nord-est se fera sentir. Il y aura quelques gelées matinales, puis le thermomètre indiquera 11 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le soleil brillera largement. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, il pleuvra un peu, surtout sur la chaîne pyrénéenne, où des orages pourront éclater. Dans l'après-midi, le nord de ces régions passera sous le soleil.
Les températures seront comprises entre 15 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le sud de l'Auvergne et les Alpes, les nuages seront présents. Ils se dissiperont sur l'Auvergne en cours de journée. Les températures seront comprises entre 12 et 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel sera très nuageux en matinée, puis des éclaircies perceront. Les Pyrénées-Orientales, les Alpes du Sud et la Corse resteront sous les nuages avec quelques pluies et une possibilité d'orages sur les Alpes du Sud. Une petite tramontane soufflera. Le thermomètre indiquera 15 à 17 degrés et jusqu'à 20 degrés en Corse.

09 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	9/18 P
Biarritz	10/13 P
Bordeaux	9/16 S
Bourges	2/13 S
Brest	7/12 S
Caen	6/10 S
Cherbourg	7/11 S
Clermont-F.	1/13 S
Dijon	1/13 S
Grenoble	9/12 P
Lille	3/11 N
Limoges	5/13 S
Lyon	5/14 S
Marseille	9/17 N
Nancy	-1/11 S
Nantes	5/14 S
Nice	10/16 P
Paris	3/14 S
Pau	7/13 P
Perpignan	9/17 N
Rennes	5/14 S
St-Etienne	2/13 S
Strasbourg	0/12 S
Toulouse	9/15 P
Tours	3/13 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/29 P
Fort-de-Fr.	24/29 P
Nouméa	22/27 S
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	23/30 P
St Denis Réu.	24/30 S
EUROPE	
Amsterdam	3/12 N
Athènes	10/17 S
Barcelone	10/17 S
Belfast	4/12 N
Belgrade	4/9 C
Berlin	0/10 S
Berne	2/12 S
Bruxelles	2/13 S
Bucarest	-2/12 S
Budapest	0/13 S
Copenhague	-2/8 S
Dublin	4/11 N
Francfort	2/13 S
Genève	7/13 S
Helsinki	-3/8 S
Istanbul	2/12 N
Kiev	5/9 P
Lisbonne	9/19 P
Liverpool	3/12 S
Londres	3/12 N
Luxembourg	2/12 S
Madrid	2/19 C
Milan	9/12 P
Moscou	-3/9 S
Munich	0/12 S
Naples	11/18 N
Oslo	0/7 N
Palma de M.	10/19 S
Prague	-2/10 S
Rome	11/18 N
Séville	11/20 N
Sofia	3/9 C
St-Pétersb.	-1/8 S
Stockholm	-2/8 N
Ténérife	17/21 S
Varsovie	0/11 S
Venise	7/9 P
Vienne	1/11 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	17/24 P
Buenos Aires	17/24 C
Caracas	23/29 S
Chicago	3/9 P
Lima	20/26 P
Los Angeles	12/16 S
Mexico	8/26 C
Montréal	7/15 P
New York	12/21 S
San Francisco	11/14 P
Santiago Ch.	7/23 S
Toronto	4/12 P
Washingt. DC	14/25 S
AFRIQUE	
Alger	8/22 N
Dakar	17/23 S
Kinshasa	22/28 P
Le Caire	14/26 S
Nairobi	15/27 S
Pretoria	15/29 S
Rabat	11/20 N
Tunis	14/22 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	29/36 P
Beyrouth	14/21 S
Bombay	26/33 S
Djakarta	24/31 P
Dubaï	21/33 S
Hanoï	24/27 P
Hongkong	20/25 S
Jérusalem	6/19 S
New Delhi	20/32 S
Pékin	9/16 S
Séoul	7/12 S
Singapour	27/29 P
Sydney	16/23 S
Tokyo	16/20 P

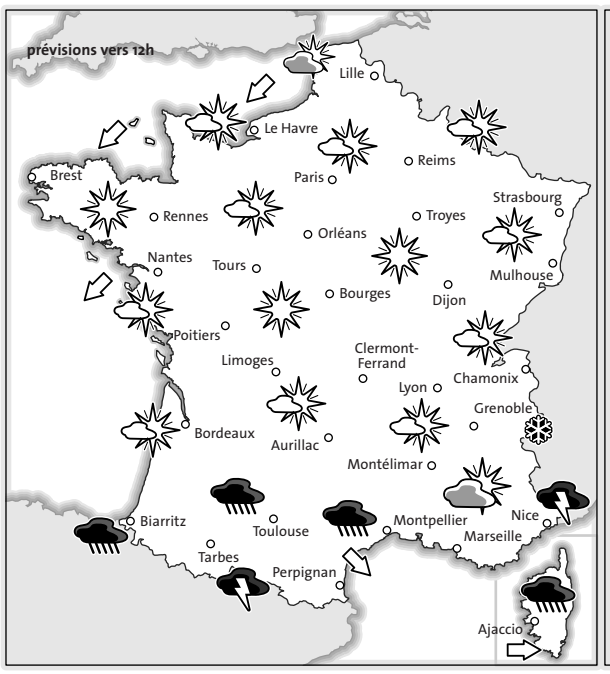

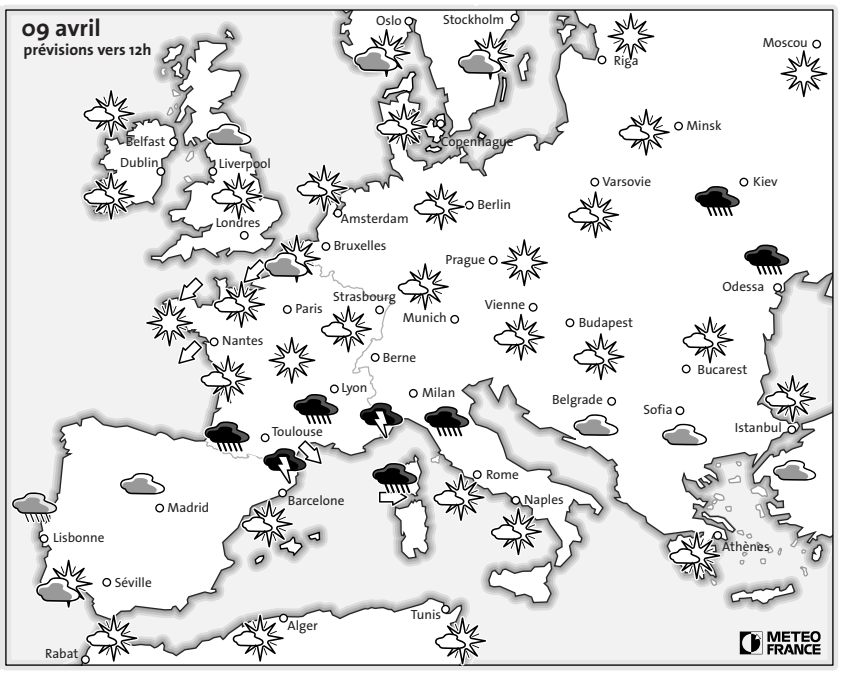

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

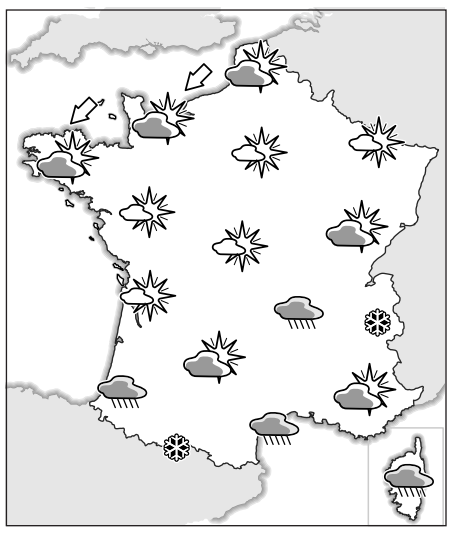

PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

le 10 avril
Sur une grande partie nord-ouest de la France, le ciel sera ensoleillé. Sur la moitié sud-est, les nuages seront nombreux et donneront des averses et de la neige en montagne à partir de 1 200 mètres. Les températures vont descendre en dessous des normales.

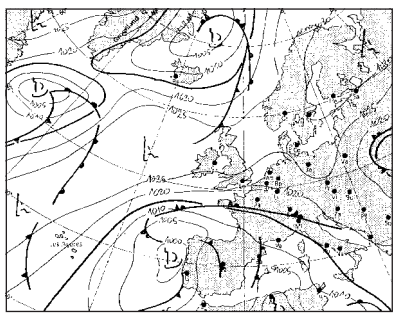

SITUATION LE 8 AVRIL À 0 HEURE TU

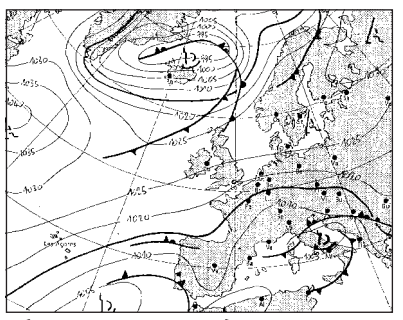

PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL À 0 HEURE TU

A la recherche d'une parade contre les astéroïdes tueurs

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

NOUS SOMMES le 16 mars 2880. Les astronomes du monde entier attendent ce jour depuis près de neuf siècles. Ils l'attendent depuis le 5 avril 2002, date à laquelle une équipe internationale de chercheurs publia, dans la revue *Science*, une étude sur l'astéroïde 1950 DA. Calculs faits et refaits, les auteurs de cet article affirmaient que ce gros caillou de 1 kilomètre de diamètre avait une chance non nulle (une sur trois cents) de percuter de plein fouet notre planète en ce 16 mars 2880.

Détecté pour la première fois en 1950, l'astéroïde avait été perdu au bout de dix-sept jours de suivi, avant d'être retrouvé, un demi-siècle plus tard, le jour de la Saint-Sylvestre 2000. Entre-temps, les méthodes d'observation avaient bien évolué et les astronomes disposaient du radiotélescope géant d'Arecibo (Porto-Rico), une parabole de plus de 300 mètres de diamètre. Ayant emmagasiné un bon stock de données, ces chercheurs avaient pu dessiner la trajectoire de 1950 DA avec une précision suffisante pour déterminer un risque de collision plusieurs siècles à l'avance, ce qui était alors tout à fait inédit.

Au début du XXIe siècle, l'astronomie et ses techniques commençaient tout juste à sortir de la préhistoire. Les scientifiques de ce temps-là débutaient seulement leur recension systématique de tous les astéroïdes potentiellement dangereux. Ils utilisaient pour cela quelques télescopes automatisés spécialisés dans la détection des « géocroiseurs ». Cette recherche s'avérait très modeste. Par exemple, aucun instrument n'était installé dans l'hémisphère sud. La sensibilisation des populations au risque majeur de cataclysme que représente un choc entre un astéroïde et la Terre (le plus important, et de loin, des risques majeurs) était quasiment nulle alors même que, en 1980, le Prix Nobel de physique américain Luis Alvarez avait publié un article expliquant que les dinosaures avaient probablement disparu à la suite d'un de ces accidents cosmiques. Le 17 mars 2002, le ministre australien de la science, Peter McGauran, avait annoncé, consternant bien des astronomes, que l'effort de détection des géocroiseurs était *« infructueux et inutile »* et que, par conséquent, son gouvernement ne financerait pas l'installation d'un instrument dans son pays, du moins tant que les chercheurs n'avanceraient pas des arguments plus convaincants qu'un risque illusoire...

Les scientifiques n'en ont pas baissé les bras pour autant, espérant en quelques années identifier 90 % des astéroïdes dangereux. Certains imaginaient même déjà le moyen d'éviter une collision au cas où l'on détecterait un bolide fonçant droit sur la Terre. Dans un rapport rédigé en 2001 par trois chercheurs américains à la demande de l'Institut de recherche du Sud-Ouest (Colorado), les auteurs expliquaient que seulement deux solutions étaient envisageables : détruire ou dévier le projectile de l'espace. Probablement pour battre en brèche des scénarios tels que celui du film-catastrophe *Armageddon*, où le héros part dans une navette à la rencontre de l'astéroïde afin de le faire exploser à l'aide d'une charge nucléaire, le rapport précisait que, *« dans un nombre élevé de cas, la destruction du corps pose le risque potentiel d'augmenter grandement le danger »*.

SOLUTION « ÉCOLOGIQUE »

A cette solution extrême, qui peut toutefois être retenue pour un astéroïde de petite taille, les auteurs préféraient celle de la déviation qui, selon eux, nécessite *« au moins mille fois moins d'énergie »*. En supposant que l'on pût régler des questions pratiques mais cruciales comme l'amarrage d'un vaisseau à un astéroïde ou à une comète, le rapport ajoutait qu'avec les engins de l'époque la tâche serait ardue : *« Le moteur principal de la navette spatiale pourrait juste dévier un astéroïde de 1 kilomètre de diamètre, à condition de s'y prendre trente ans à l'avance. Le premier étage d'une fusée Delta-2, avec une combustion durant quelques minutes, pourrait dévier un objet de 100 mètres de diamètre s'il agissait six mois avant l'impact. »*

Dans un article publié lui aussi dans le numéro de *Science* du 5 avril 2002, le chercheur américain Joseph Spitale imaginait une solution « écologique » pour détourner un astéroïde de son chemin : utiliser l'effet Yarkovsky. Les photons de chaleur qui émanent du bolide emportent avec eux un peu d'énergie, ce qui modifie très légèrement sa trajectoire. L'idée de Spitale consistait donc à modifier la température de l'astéroïde, soit en le peignant en blanc, soit en déposant de la poussière à sa surface. Seul inconvénient, de l'avis même de son inventeur, cette technique douce *« pourrait exiger un siècle ou plus pour être efficace »*. Or, à l'aube du troisième millénaire, les Terriens ne disposaient pas d'un tel délai pour réagir face à une menace venue de l'espace. Le 7 janvier 2002, un astéroïde de 300 mètres de diamètre passa à 825 000 km de la Terre, douze jours seulement après avoir été détecté. Quelques semaines plus tard, le 12 mars, un corps de quelques dizaines de mètres fut repéré quatre jours après avoir rasé notre planète.

Nous sommes le 16 mars 2880. Ce soir, 1950 DA frôlera à son tour la Terre. Les vols d'astrojets spécialement affrétés pour l'occasion sont tous complets. Ceux qui n'ont pas eu de ticket connecteront leur cerveau sur le canal 13.

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 12 avril 2002 (à Paris)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 085

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

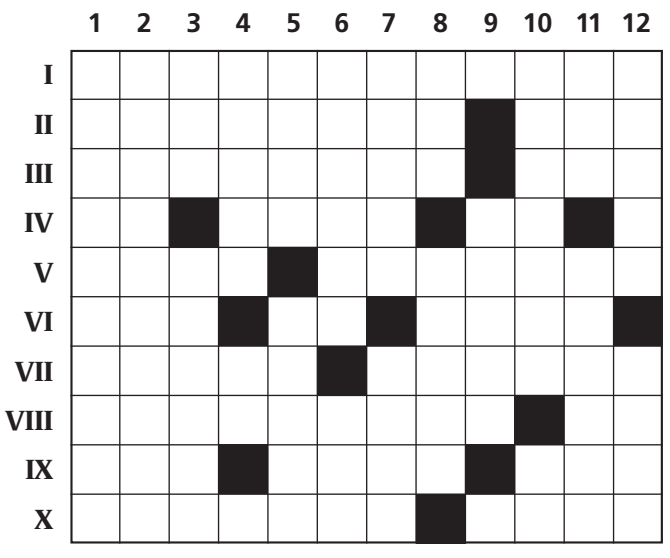

HORIZONTALEMENT

I. Excellente protection. - II. C'est le moment de les faire fonctionner. Colora délicatement. - III. De l'enthousiasme qui peut tourner à la violence. Entrepris. - IV. Un début de richesse. A prendre pour aller plus loin. Suivi des yeux. - V. Des jeunes d'aujourd'hui. Comme un jour où rien n'ira. - VI. Poil protecteur. Points. Accessoire académique. - VII. Pour être grand, il doit résister. Parc régional. - VIII. Retournement organisé. Personnel. - IX. Le premier pour Elizabeth. Senteur marine. Ses blancs font des bulles. - X. Facilite la lecture. Jardins ou prisons.

VERTICALEMENT

1. Sortie non autorisée. - 2. Un peu de repos ou pour se reposer. - 3. Mouvement dans les cordes. Fromage du Loiret. - 4. Disent tout à l'ouverture. Négation. - 5. Son père travaille beaucoup, mais pas longtemps. Marque en surface. - 6. Contraire au bon sens. Manque de bon sens. - 7. Cours ou filet. Echec ou avancement. - 8. Enzyme. Au nord de l'Ecosse. - 9. Posé en attendant. - 10. Préparée dans l'eau. Bas de gamme. - 11. Pour un accord. Dans une énumération latine. - 12. Pour attraper. Attrapées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 084

Horizontalement

I. Indiscrétion. - II. Noirceur. Omo. - III. Durée. Solin. - IV. Ive. Nos. Rê. - V. Cessation. Ah. - VI. Aa. Aras. Emma. - VII. Turbin. OE. Il. - VIII. Ex. Os. Obséda. - IX. Attelé. Ton. - X. Ressentiment.

Verticalement

1. Indicateur. - 2. Nouveaux. - 3. Dires. As. - 4. Ire. Sabots. - 5. Scénariste. - 6. Ce. OTAN. En. - 7. Ru. Sis. Olt. - 8. Ers. Obéi. - 9. Ornées. - 10. Iole. Eté. - 11. OMI. Amidon. - 12. Nonchalant.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 269

Le pavage de pentaminos

LES DOMINOS sont constitués de deux carrés accolés. De même, les triminos, quadriminos, pentaminos et autres polyminos sont obtenus en accolant par un ou plusieurs de leurs côtés trois, quatre, cinq carrés ou davantage.

Il existe douze formes possibles de pentaminos (à une symétrie près). Trouvez-les toutes !

Avec ces douzes pentaminos différents, sauriez-vous paver entièrement un rectangle de trois cases sur vingt ?

Solution dans *Le Monde* du 16 avril.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

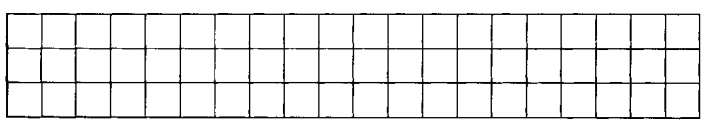

Solution du jeu n° 268 paru dans *Le Monde* du 2 avril.

Il y aura égalité parfaite entre les deux candidats.

En effet, s'il y avait moins de 1 001 Dufaux, par exemple 500, les affirmations des habitants 501 à 2002 seraient fausses, ce qui entraîne l'existence de plus de 500 Dufaux.

S'il y en avait plus de 1 001, par exemple 1 500, les affirmations des 1 500 premiers habitants seraient vraies, ce qui contredit l'existence de 1 500 Dufaux.

En définitive, il ne peut y avoir que 1 001 Duvrai (les habitants 1 à 1001) et 1 001 Dufaux (les habitants 1002 à 2002). Gare au réveil qui ne sonne pas le jour du scrutin !

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

La 26e édition de la manifestation la plus musicalement diversifiée de France, de l'électroacoustique à la fanfare, proposera du 9 au 14 avril plus de soixante concerts et spectacles, et pour la première fois une série de projections de documentaires musicaux (lire également page 34)

Les belles marges du Printemps de Bourges

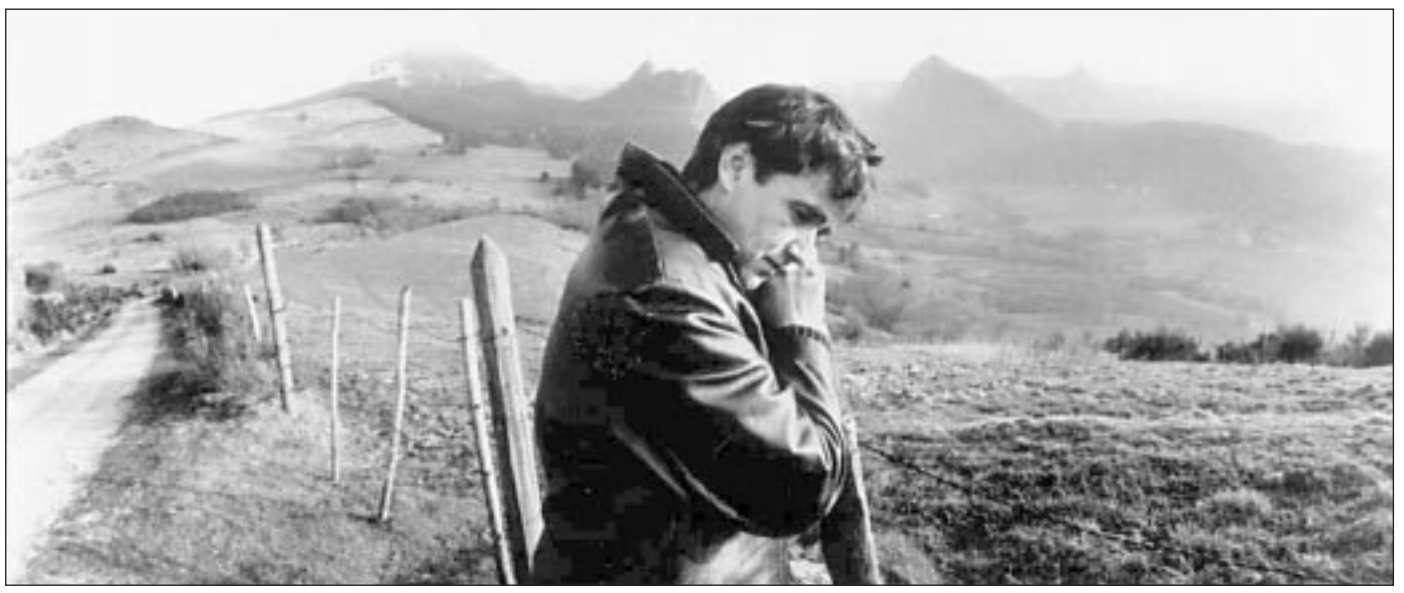

FRANCK COURTÈS

« Si l'on écrit une chanson, on doit pouvoir la chanter au troquet » : Jean-Louis Murat (le jeudi 11 avril à 17 heures au palais d'Auron).

JEAN-LOUIS MURAT, Christophe, Brigitte Fontaine, Miossec seront au Printemps de Bourges, du 9 au 14 avril, afin de représenter une certaine idée de la chanson française, résolument contemporaine, bien dans son époque, celle du rock, de l'électronique et de l'exception culturelle. Christophe est lunaire, Miossec à vif, Jean-Louis Murat est incorrigible. Et d'ailleurs faudrait-il le corriger ? Sûrement pas. Surtout pas. Murat tient sa place dans la société, il faut la lui laisser, et ne pas exiger de lui qu'il soit policé, conforme, doux.

Le chanteur vient de publier *Le Moujik et sa femme*, un album carré et gracieux préfigurant ses nouvelles prestations scéniques, en trio – batterie, basse, guitare. Jean-Louis Murat passe pour un emmerdeur parce qu'il a des opinions ; sur tout, disent ses détracteurs ; citoyennes, disent ses partisans. Ce n'est pas tellement que le chanteur crée des clans sur son passage. Mais il agace, il est ténébreux, il répond mal chez Ardisson, il en a le cœur fendu, dégoûté, il s'insurge contre *« la notoriété, qui prend le pas sur le talent »*. C'est-à-dire : l'image contre le contenu.

Il appartient, mais s'en extrait et la regarde de travers, à la génération *« grand écart »*, comme il définit ces individus pour lui bizarres qui *« font monter les ventes de leurs disques en dénonçant à la télé le capitalisme sauvage »* – mais de qui donc veut-il parler ? – ou encore tous ces militants reconvertis, qui furent à l'extrême gauche, trotskistes parfois, sont passés à gauche et continuent de parler de révolution permanente *« tout en défendant la primauté du marché et des finances sur l'homme. C'est le cégétiste qui bouffe avec le Medef tous les jours. Mais, aujourd'hui, il n'y a plus de honte à le dire. On nous donne de faux indices de rébellion et de révolte, on les emballe comme si c'était vrai »*. L'eau tiède n'est pas du goût de l'auteur de *Ceux de Mycènes*, tourmenté par l'invention romantique de l'amour et le gommage contemporain des cris et des larmes : *« Mon destin est de batailles/ aux confins des vallées/ pour l'amour d'une garce/ à la source des pleurs. »*

Ni Christophe, ni Miossec, ni Murat ne pensent comme il faut. Murat est sans doute celui qui offre l'image la moins marginale, et cela lui pose problème. On le croirait volontiers rangé dans cette catégorie de jeunes modernes qui ne haïssent jamais personne, et que la romancière Christine Angot, grande amie du chanteur, décrivait ainsi dans les colonnes d'*Epok*, le journal de la Fnac, où elle tient une chronique affûtée de la vie culturelle : *« L'esprit libre n'aura aucune honte, l'esprit libre ne connaît pas la honte, il est dans les idées, les idées sont au-dessus comme la tête. »* Murat décrit les prisons et propage l'hédonisme. La romancière aime Murat, qui le lui rend bien. Voilà un point positif dans la liste des inconforts murassiens ; il y en a d'autres. Par exemple, être inconditionnellement pour la République et l'égalité.

Jean-Louis Murat, ancré du côté du col de la Croix-Morand depuis belle lurette, entre bruyères, prairies et abbaye romane (celle d'Orcival), veut déménager dans le Sud, *« parce que l'école et la poste d'Orcival ont été fermées. J'anticipe »*. Et pour avoir chaud, plus chaud que dans le Massif central, ses volcans, ses violettes, ses primevères – toute une flore qui habite les chansons de cet urbain parti en campagne. Murat agace énormément aussi parce qu'il aborde la question économique de la musique, alors que la norme française est celle de l'omerta.

Officiellement, à quelques exceptions près (Johnny Hallyday), les chanteurs à succès continuent d'habiter là où ils sont nés : Montrouge, Astaffort. Ils participent aux Restos du cœur, que notre commentateur balaie d'un coup de gueule : *« C'est à l'Etat, à la République d'assurer, pas à des privés »* ; ils touchent beaucoup de royalties, de droits d'auteur, d'interprète, d'éditeur – l'un dans l'autre, aux alentours de 4,5 euros par album vendu –, ils sont mieux payés ici qu'outre-Atlantique, où les artistes sont soumis au régime du copyright. *« A côté, ils ne laissent personne exister. »* Murat se fait des ennemis, mais il a des cibles.

> *« Dans deux ou trois générations, nous serons confrontés à une grande variété européenne d'essence anglo-saxonne et à des chanteurs régionalistes, français, comme les Basques ou les Bretons ; enfin, bref, la France d'avant Louis XI »*
>
> ***Jean-Louis Murat***

Artiste de la maison Virgin, passé depuis trois albums sur un label (Labels) capable de travailler plus finement que la maison mère les profils qui ne collent en rien aux courants majoritaires, Jean-Louis Murat taille un costard aux majors du disque, *« entreprises ultralibérales, symboles du capitalisme sauvage »*. Le visage s'effondre ? l'œil s'affadit ? le seuil de rentabilité est dépassé ? *« Ils virent. »* Murat est toujours là, mais si les ventes du *Moujik et sa femme* tombent sous la barre des 50 000 exemplaires, on lui coupera le budget de son prochain album de 50 %. *Mustango*, paru en 2000, sans doute l'un des meilleurs de sa carrière, est presque disque d'or. Le suivant, *Madame Deshoulières*, enregistré avec Isabelle Huppert, s'est pris les pieds dans son maniérisme. *« Je suis exigeant, je coûte cher »*, conclut l'auteur.

Jean-Louis Murat n'est pas seul dans cette tranche de notoriété. Les chanteurs les plus passionnants de la scène actuelle y plafonnent, Dominique A, Miossec, Brigitte Fontaine. D'autres décollent tranquillement – Etienne Daho, Laurent Voulzy –, ne rejoignant jamais le bataillon avancé de ceux qui passent sur la bande FM – Cabrel, Goldman, De Palmas, Obispo – et qui font l'objet *« d'échanges-produits »* (pubs, points sur les ventes, supports concerts) entre les médias et les maisons de disques. Jean-Louis Murat n'a ni l'âme ni la gueule à ça.

Chez Virgin, le PDG (aujourd'hui d'EMI Music Europe), Emmanuel de Buretel, a développé des structures légères pour traiter des cas perdus en apparence (Henri Salvador ou Air chez Source) ou à part (Dominique A, Jean-Louis Murat, chez Labels, tout comme Moby ou les Chemical Brothers). Miossec a décidé de rester chez PIAS, label indépendant, *« car*, nous expliquait-il, *quand je vends 130 000 albums, pour eux, c'est super bien. Dans une multinationale, ce ne serait jamais suffisant »*. Oui, mais le chanteur populaire doit être populaire, la barre quantitative est aujourd'hui très haute. Paul Misraki racontait avant sa mort un des instants les plus heureux de sa vie : *« J'étais dans ma petite voiture, arrêté au feu rouge. Un disque venait de sortir avec Ray Ventura et ses Collégiens. Un ouvrier parigot à vélo, mégot aux lèvres, casquette en arrière, vient s'appuyer sur le capot et, en attendant que le feu passe au vert, se met à siffloter* Tout va très bien, madame la Marquise. »

Qui donnerait tort à Jean-Louis Murat lorsqu'il dénonce l'écrasement des talents par le bas. *« Il y a une seule chose pour laquelle je me battrais : si l'on écrit une chanson, on doit pouvoir la chanter au troquet, comme ça, sans rien, quitte à prendre des verres de bière sur la tête. Avant, on testait les chansons sur le public, en concert, puis on les enregistrait ; maintenant, le premier auditeur, c'est un directeur artistique de maison de disques. »* Murat part sur les routes en trio et a revisité son ancien et son nouveau répertoire dans un esprit d'économie minimale, pour quatre-vingt-quatre concerts faciles à transporter. Au Printemps de Bourges, la halte est attendue : *« Il y aura Belle & Sebastian »*, groupe chéri de longue date par le chanteur.

L'avenir ? *« Dans deux ou trois générations, nous serons confrontés à une grande variété européenne d'essence anglo-saxonne et à des chanteurs régionalistes français comme les Basques ou les Bretons ; enfin, bref, la France d'avant Louis XI. »* En somme, des perspectives d'asphyxie. D'un côté, la mévente qui précipite l'artiste aux oubliettes ; de l'autre, le patrimoine posthume. Murat a une dette : *« Envers Bayon, de* Libération. *En 1988, je bossais dans l'ombre, je publiais 45-tours sur 45-tours. Il est descendu à Clermont pour me voir, il a écrit un papier, le lendemain j'ai signé un contrat pour un album* [Cheyenne Autumn]. »

Véronique Mortaigne

Du salutaire usage de l'imprévisible

PAR DÉFINITION, le spectacle vivant ne devrait pas se répéter. En tout cas pas trop, même si une mise en scène ou une chorégraphie obligent à respecter certains déplacements, un ton. Dans la musique, le champ de l'imprévisible est probablement plus ouvert, en particulier dans les sections dites « actuelles » qui, pour l'essentiel, ne reposent pas sur l'interprétation d'un répertoire. Par imprévisible, il ne s'agit pas d'évoquer les incidents techniques de sonorisation ou de lumière, mais plutôt cet instant où, sur scène, l'adrénaline, l'interaction avec le public, la volonté des artistes de sortir du cadre peuvent faire basculer un concert vers un état de grâce comme de rage.

JOHNNY VOLCANO/RETNAUK/STARFACE

Lâché sur une scène, le trio du Jon Spencer Blues Explosion se permet tout (le 13 avril à 20 heures, à L'Igloo).

Par la diversité et la taille de ses lieux (100 places au palais Jacques-Cœur, un monument historique, 1 000 dans l'une des salles de la maison de la culture, édifice type, jusqu'à 4 000 sous le chapiteau de L'Igloo), sa programmation étendue à l'ensemble des genres musicaux (du classique à l'électronique), les possibilités de cet imprévisible restent nombreuses au Printemps de Bourges, qui ne reçoit que quelques tournées dont le fonctionnement est lié à un déroulé préétabli (The Cranberries, Christophe, Belle & Sebastian...). Quand l'époque serait plutôt à la reproduction à l'identique des chansons d'un disque ou des images d'un vidéo-clip, le parti pris du risque scénique devient salutaire.

DÉPASSER LES RESTRICTIONS

Ce risque san calcul apparent, à l'instinct, on devrait en trouver de beaux exemples chez Chocolate Genius, Mass Hysteria ou Jon Spencer Blues Explosion. Comme Frank Zappa, qui faisait répéter plus de cent compositions pour que chaque soir de tournée soit une surprise pour les musiciens, comme les jazzmen qui ont dans les doigts tous les standards du genre pour pouvoir rebondir à la moindre sollicitation, ces formations ne se reposent pas sur un fonds d'une dizaine de titres à égrener en cinquante minutes. Leurs valises débordent de thèmes.

Si ça ne décolle pas, ils ne sont pas plus du genre à aller trouver des responsabilités chez pas de chance, un mauvais rhume ou l'arbitre. Comme le dit souvent Iggy Pop en substance, « Bouge ton cul, le reste suivra ». Celui qui a brûlé douze vies sur scène sait de quoi il parle. L'important est aussi de savoir dépasser les restrictions que pourraient appeler les genres respectifs. Les six Parisiens de Mass Hysteria ont beau avoir convoqué les machines de la techno sur leur fusion métallique, ils ne se reposent pas sur la rigidité d'une mécanique rythmique et mettent en valeur les guitares héroïques. Marc Anthony Thompson, sous le nom de Chocolate Genius, perpétue vocalement sur disque la tradition de la soul bien menée, mais il n'hésite pas à en secouer l'allure générale en public en poussant ses musiciens à virer aussi bien vers la pop la plus nunuche qu'en flirtant avec le rock symphonique.

Quant aux Jon Spencer Blues Explosion, le seul point de référence perceptible chez eux serait leur nom. Et encore. Le blues selon Jon Spencer (guitare), Judah Bauer (guitare aussi, pas de basse dans ce groupe) et Russell Simins (batterie) est passé au surmultiplié du rock punk ; le psychédélisme hendrixien rejoint la scansion du rap. Lâchés sur une scène, les trois musiciens se permettent tout, réagissent à l'instinct, dans l'esprit des grands improvisateurs free. Pas toujours confortable pour les organisateurs, qui ne savent jamais trop comment les choses tourneront avec ces durs à cuire, mais nettement revigorant.

Sylvain Siclier

En bon indicateur des tendances, le Printemps de Bourges terminera sa folle semaine dans L'Igloo, aux sons de ces orchestres de parade qui souhaitent sortir des canons de la variété et retrouver certaines racines du jazz

Les fanfares, au cœur d'une expression populaire

DANS une acception assez large du Sud-Ouest, axe Bordeaux-Madrid, on les appelle des bandas de musica ; comme au Mexique, tandis que l'Italie se contente du terme banda. A La Nouvelle-Orléans, terre fondatrice du jazz, un peu partout en Louisiane et à l'occasion de n'importe quelle manifestation sportive – basket et football américain – aux Etats-Unis, ce sont les *brass bands,* appellation toujours en vigueur dans les territoires de l'ancien Empire britannique (Inde). Bref, les fanfares.

Elles sont généralement royales en Belgique et plus démocratiquement municipales en France, où elles ont souvent été cantonnées à un imaginaire renvoyant à la geste militaire ou aux harmonies de quartier supposées ringardes. Mais depuis quelques années, miraculeusement affublées du terme « nouvelles », les fanfares ont la cote en France. Le Printemps de Bourges, toujours en bon indicateur des tendances, devrait conclure, dimanche 14 avril, sa 26e édition avec force trompettes, saxophones et quelques tambours, fanfares en tête et bal à l'ancienne.

Ces orchestres s'épanouissent particulièrement en plein air, que cela soit dans les rues, sur les places ou bien tassés dans le kiosque à musique d'un jardin. A Bourges, les quatre formations qui empruntent dans leur instrumentation et leur inspiration plus ou moins du genre seront, elles, sous l'Igloo, un chapiteau. Une manière de bien relier cet après-midi aux autres manifestations du festival, l'Igloo pouvant à l'occasion se transformer en un lieu mouvant pour parades et festivités.

TRANSMISSION D'UNE CULTURE

Communauté plutôt démocratique – même si la présence d'un chef y est nécessaire –, la fanfare a souvent été le premier accès à la musique pour nombre d'artistes. Jusqu'au début des années 1970, une grande partie des jazzmen afro-américains, interdits d'apprentissage dans le cadre des écoles, étaient passés par les orchestres de l'armée ou les *brass bands* de parade. Le jazz dit « new-orleans » doit beaucoup à ce répertoire. Ses principes d'improvisation collective rejailliront, hors du cadre mélodique et rythmique, sur le free-jazz, tandis que le Dirty Dozen Brass Band apparu en 1984 y mêlera des air des ensembles de carnaval du Mardi-Gras et le funk.

D. R.

Ceux qui marchent debout, l'une des formations qui concluront le festival le 14 avril.

La notion de transmission d'une culture musicale apte à toucher le plus grand nombre est aussi inhérente à ces pratiques. Ce qui ne veut pas dire que l'exigence artistique y soit sacrifiée. En Italie, les grands airs de l'opéra, Rossini et Verdi en tête, sont joués au quotidien ; dans le nord de la France, terre singulièrement riche en matière de fanfare, tout un répertoire de chansons folkloriques et populaires est vivifié par ce biais. De quelques musiciens à plusieurs dizaines, assemblée d'amateurs avertis comme de professionnels, la fanfare aujourd'hui a aussi une relation souple à ses propres codes.

Pour les « nouvelles » fanfares, le terrain était donc largement défriché et le mouvement a accompagné l'essor d'une chanson française souhaitant sortir des canons de la variété ou réinscrire le jazz dans une partie de ses racines. Des formations comme Les Têtes raides ou La Tordue utilisent des instruments rois comme l'hélicon ou le trombone, les membres de Des d'où ? Dingues emmenés par Andrew Crocker et Frédéric Firmin adaptent aussi bien les standards du jazz que les thèmes pris dans les Antilles ou l'Europe de l'Est des musiques à danser.

EFFET DE RETOUR RÉJOUISSANT

A Bourges, ce bouillonnement qui évacue les frontières géographiques et stylistiques sera idéalement représenté avec Les Hurlements d'Léo et Les Ogres de Barback, La Compagnie du 26 Pinel, Les Fils de Teuhpu et Ceux qui marchent debout. Chacun puisant, à des degrés divers, dans la java-musette, le tango des rues sombres, la musique tsigane en voyage perpétuel (une inspiration que l'on retrouve dans le récent Gotan Project), le funk, le reggae ou le ska, jusqu'au rock plus ou moins énervé.

Par un effet de retour réjouissant, on a pu entendre au hasard de fêtes de village quelques thèmes originaux de ces diverses formations rejoindre le répertoire de base d'harmonies et fanfares. Si une musique populaire est à chercher quelque part, le cœur des fanfares est le bon endroit.

S. Si.

Les « toiles » musicales du Printemps

C'EST UNE PREMIÈRE au Printemps de Bourges : six films documentaires musicaux, des portraits d'artistes, seront projetés sur grand écran, à la Maison de la culture. Cette initiative est une reconnaissance importante pour un genre boudé par les chaînes de télévision, y compris par le service public, ou, dans le meilleur des cas, acheté à un prix dérisoire et diffusé loin des horaires de grande écoute.

On a fait chemin ensemble. Le titre de ce documentaire consacré au couple aveugle malien Amadou & Mariam pourrait résumer la démarche entreprise il y a quelques mois par Bruno Boutleux et Daniel Colling. Le premier est directeur du Fonds pour la création musicale (FCM), émanation de six sociétés d'artistes et de producteurs (Sacem, Adami, Spedidam, SACD, SPPF, SCPP). Le second dirige le Printemps de Bourges. Sous le titre « Cinéma et musique », ils ont imaginé une programmation aux couleurs « Printemps ». Rap, chanson, musiques du monde ou rock, avec Fonky Family, Louise Attaque, Amadou & Mariam, Mathieu Chédid, Les Têtes raides, Silmarils.

Pour la plupart, ces films n'auraient pu exister sans l'apport déterminant du FCM, qui a soutenu leur réalisation à hauteur de 25 % des budgets (avec un plafond de 30 000 euros par film). Cette aide au financement a été assortie de l'obligation d'un contrat de diffusion avec une chaîne française, qu'elle soit hertzienne, du câble ou locale. Thierry Afflalou, producteur de *Haute tension*, un vingt-six minutes consacré à Fonky Family, réalisé par Jean-Christophe Gaudry, insiste : *« Cela a été une opportunité extraordinaire pour le groupe, pour le film et pour nous. »* Enthousiaste, ce producteur âgé de 34 ans, auteur également du premier clip du groupe, est prêt à renouveler l'expérience dans un format plus long si les conditions financières sont réunies. Ce film a déjà été diffusé sur AB Sat, mais ni MCM ni Paris Première, deux chaînes contactées et susceptibles de diffuser des films musicaux, n'ont encore acheté *Haute tension.*

SÉANCES SUIVIES D'UNE RENCONTRE

En attendant, il salue l'initiative du Printemps de Bourges, cette *« belle vitrine »*. Philippe de la Rocca, le producteur du film de Tania Goldenberg *Autour de Végas 76*, ira à Bourges recueillir les premières impressions des amateurs, accompagné de la réalisatrice et des six membres du groupe Silmarils. Conçues pour faire *« participer le public »*, presque dans l'esprit d'un *« ciné-club »*, les séances seront suivies d'une rencontre avec tout ou partie de l'équipe du film.

Ce coup de pouce du FCM pour les formats longs (26 minutes et 52 minutes), par opposition aux clips, date de fin 1999. Quarante-cinq films ont, depuis, bénéficié de cette aide. *« On donne la possibilité aux artistes et à leurs producteurs de prendre leur temps*, poursuit Bruno Boutleux. *On a cinquante-deux minutes pour être avec le groupe, pour oublier le côté très propre du clip. On les voit discuter, manger, s'engueuler, vivre, tout simplement »*, confirme Philippe de la Rocca.

Autre aspect positif de ce mécénat : selon Bruno Boutleux, les producteurs de disques, qui, il y a à peine trois ans, se *« désintéressaient totalement du format documentaire »*, commencent à investir de l'argent. *« Quand on a dit à Sony Music qu'on avait un apport du FCM, ils étaient nettement plus rassurés. »* Cet intérêt s'explique notamment, selon Bruno Boutleux, par le succès du DVD, devenu le *« support idéal »* pour la musique et l'image. Les producteurs de disques commenceraient à percevoir l'importance d'une banque d'images autour de leurs artistes. Le directeur du FCM constate que la moitié des films subventionnés par le Fonds en 2001 ont fait ou feront l'objet d'une exploitation en DVD.

Les artistes, eux, à en croire ceux qui les entourent, n'ont pas attendu le DVD pour imaginer l'utilité d'un film : *« Ce sera intéressant de les voir dans quelques années, ils ont déjà beaucoup changé depuis 1998 »*, remarque Yann Hamon, manager de Louise Attaque. De son côté, Emilie Chédid, productrice et réalisatrice de *Du baptême à je dis M*, consacré à son frère Mathieu, affirme : *« J'ai su dès le début que ce film, réalisé par étapes, de 1994 à 2000, deviendrait un film mythique dans quelques années. »*

Catarina Mercuri

L'électroacoustique rapproche musiques actuelles et contemporaines

COMPOSER de la musique aujourd'hui conduit souvent à utiliser des nouvelles technologies. Du synthétiseur au studio, la recherche de sons inédits entre pour une large part dans l'identité du produit final. Le Printemps de Bourges en effectue le constat par le biais d'une exposition d'instruments et de machines conçus au XXe siècle ainsi que par une série de débats sur le thème des « Pionniers et héritiers des musiques électroniques », présentés au palais Jacques-Cœur.

Le 5 octobre 1948, à 21 heures, a lieu au Club d'essai de la RTF à Paris, le premier Concert de bruits. Dans son texte de présentation d'*Etudes* réalisées à partir de sons de chemin de fer, de tourniquets ou de casseroles, Pierre Schaeffer pose une question cruciale : *« Serait-il possible, dans la riche matière des bruits naturels ou artificiels, de prélever des portions qui serviraient de matériaux pour une construction organisée ? »* Schaeffer aurait voulu définir le sampler (échantillonneur) qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Associé à Pierre Henry, le chef du service de recherche de la radio pose les fondements de la « musique concrète » avec la célèbre *Symphonie pour un homme seul.* La « musique électronique » voit le jour au sein d'une autre radio, la WDR de Cologne, le 26 mai 1953, avec des pièces de Robert Beyer et d'Herbert Eimert puis s'affirme avec les deux *Etudes électroniques* diffusées par Karlheinz Stockhausen dans ce centre le 19 octobre 1954.

DÉCLARATIONS BELLIQUEUSES

Le compositeur allemand décide de ne pas utiliser de sources électroniques instrumentales mais de travailler avec un générateur de fréquences à la première composition fondées sur des ondes sinusoïdales. Tandis que les voies jugées divergentes de la musique concrète et de la musique électronique se développent à grand renfort de déclarations belliqueuses des deux camps, une troisième orientation se dessine, outre-Atlantique, en 1960.

Employé près de New York par les Bell Laboratories, Max Mathews entreprend la réalisation de programmes de synthèse et de traitement du son par ordinateur qui seront à la base du lancement de l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (Ircam) fondé par Pierre Boulez à Paris en 1976. Laurent Bayle, directeur de l'Ircam de 1992 à 2001, confirme : *« Electronique et musique concrète ont été dépassées par l'usage de l'informatique dès la fin des années 1960 et le pari de l'Ircam a consisté à miser sur ces bases américaines à une époque où personne ne croyait en l'avenir musical de l'ordinateur. »*

Aujourd'hui, l'informatique, ou tout au moins la technologie numérique, constitue à l'évidence le point commun entre toutes les tendances que l'on regroupera sous la bannière électroacoustique. Au sens de travail, partiel ou total, sur des sons produits à l'aide d'un signal électrique. Daniel Teruggi, directeur de l'INA-GRM (institution qui descend en droite ligne du Groupe de recherches musicales fondé par Pierre Schaeffer) connaît les difficultés de labellisation de ce secteur. Dans son entourage on produit de la musique électroacoustique ou de la musique acousmatique mais pas de musique électronique, car, *« lorsque l'on utilise ce terme au singulier, c'est par référence au mouvement né à Cologne et, quand on l'emploie au pluriel, c'est pour désigner des productions de musiques dites populaires »*.

Daniel Teruggi ajoute que le rapprochement de la musique électronique semble, compte tenu du profil de ses représentants, plus naturel avec la musique concrète qu'avec les musiques électroniques. Selon lui, il existe toutefois un lien entre l'action d'un Pierre Schaeffer ou d'un Pierre Henry et l'activité des musiciens techno dans *« la volonté de casser une manière habituelle de faire la musique »*. Cette attitude concerne de nos jours bon nombre d'utilisateurs, amateurs ou professionnels, de l'outil électroacoustique.

Jean-Michel Jarre en fait partie et c'est sans doute dans ce sens qu'il faut interpréter sa présence à Bourges puisque, après avoir fréquenté en 1971 non pas le GRM mais la classe de Schaeffer au Conservatoire, le créateur d'*Oxygène* a eu le mérite de faire connaître au grand public l'existence du médium électroacoustique. Quant à la rencontre annoncée de Luc Ferrari (membre du GRM dès 1958) et de DJ Olive, elle pourrait symboliser la disparition des frontières entre musique contemporaine et musiques actuelles qui tend à caractériser l'électroacoustique du nouveau siècle.

Pierre Gervasoni

dernières
Paul Claudel
L'Otage / Le Pain dur
mises en scène Bernard Sobel
jusqu'au 13 avril
en alternance - dernière intégrale samedi 13 avril
Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National - Location 01 41 32 26 26
télérama
-scope
France Inter

Palais des Arts
10 et 11 avril - 20h30
La Princesse Maleine
Maurice Maeterlinck
mise en scène
Yves Beaunesne
1 place de l'Europe
Nogent-sur-Marne
RER E station Nogent-Le Perreux
01 48 72 94 94

Concerts, spectacles et cinéma

Le 26e Printemps de Bourges est organisé du 9 au 14 avril à la maison de la culture (la Hune, la Soute, salle de cinéma), au village d'Auron (l'Igloo, le palais d'Auron), au palais Jacques-Cœur, à l'Espace Germinal et à la cathédrale. Par ailleurs, de nombreux concerts gratuits sont organisés parc Saint-Paul et place Séraucourt sur les scènes du village du festival.

● **Concerts et spectacles**

– **Le 9 avril.** Les Valentins, The Cranberries (Igloo, 20 heures) ; Les Enfants des autres, Tarmac, Miossec (palais d'Auron, 18 heures) ; Chocolate Genius, BumCello, Mei Tei Sho (Germinal, 22 heures).

– **Le 10.** « Echantillon gratuit », cirque jeune public par la Cie Remise 9 - Théâtre des Faux-Semblants (la Hune, 14 heures) ; Crackout, X Syndicate, Pleymo, Mass Hysteria (palais d'Auron, 18 heures) ; Bénabar, Sinclair, Luke (Igloo, 20 heures) ; Gigi, Rokia Traoré, Susheela Raman (la Hune, 21 heures).

– **Le 11.** Audio-brunch avec Luc Ferrari, DJ Olive, Christian Fennesz et débat « Qui sont les pionniers de l'électronique ? » (palais Jacques-Cœur, 14 heures, entrée libre sur invitation à retirer à la billetterie de la maison de la culture) ; Haven, Belle & Sebastian, Jean-Louis Murat (palais d'Auron, 17 heures) ; Les Sages Poètes de la rue, Adelante, Kery James, Cannibal Ox, Saïan Supa Crew (Igloo, 18 heures) ; Sébastien Tellier, Christophe (la Hune, 21 heures) ; Mclusky, Zen Guerrilla, The Dirtbombs (Germinal, 22 heures) ; Nuit du zapping en faveur de Solidarité sida (palais d'Auron, 23 heures).

– **Le 12.** Audio-brunch avec Jean-Michel Jarre, Soul Designer et débat « De Schaeffer à la techno : héritage ou trahison ? » (palais Jacques-Cœur, 14 heures, entrée libre sur invitation à retirer à la billetterie de la maison de la culture) ; Original Uman, Elephant Man, Tiken Jah Fakoly, Steel Pulse, Bounty Killer (Igloo, 18 heures) ; Uncommonmenfrommars, Stupeflip, la Ruda Salska (palais d'Auron, 20 heures) ; The Notwist, Gotan Project (la Hune, 21 heures) ; Quatuor Mosaïques, Irmin Schmidt & Kumo (palais Jacques-Cœur, 21 heures) ; Rocé et Netik, DJ Mehdi, Detroit Grand Pubhas (Germinal, 22 heures).

– **Le 13.** Audio-brunch avec Chazam, Roudoudou et débat « Inventeurs, bricoleurs ou savants fous ? » (palais Jacques-Cœur, 14 heures, entrée libre sur invitation à retirer à la billetterie de la maison de la culture) ; Lambchop, Yann Tiersen et l'Ensemble orchestral Synaxis (palais d'Auron, 17 heures) ; Dionysos, The Jon Spencer Blues Explosion, Garbage (Igloo, 20 heures) ; Stereo Total, Brigitte Fontaine (la Hune, 21 heures) ; Yeah Yeah Yeahs, The Come Ons, The (International) Noise Conspiracy (Germinal, 22 heures).

– **Le 14.** Entrée libre à tous les spectacles. Un air, deux familles, la Compagnie du 26 Pinel, Les Fils de Teuhpu, Ceux qui marchent debout, le Grand Orchestre du bal (Igloo, 15 heures) ; Orchestre de Tours - région Centre (palais d'Auron, 16 heures).

● **Cinéma**

Projections à la Soute de 19 heures à 21 heures. Entrée libre sur invitation à retirer à la billetterie de la maison de la culture.

– **Le 10.** *Haute tension*, de Jean-Christophe Gaudry, *Les Chroniques d'Alger*, de Kamel Saleh, *Toute cette histoire*, de Thierry Villeneuve.

– **Le 11.** *On a fait chemin ensemble*, de Jean-François Naud et Christophe Cheleux, *Du baptême à je dis M*, d'Emilie Chédid.

– **Le 13.** *Autour de Vegas 76*, de Tania Goldenberg, *K-O debout*, de Thierry Robert,.

● **Billetterie et renseignements**

Un accueil public est ouvert à la maison de la culture, mardi de 17 h 30 à 23 heures et du mercredi au samedi de 11 h 30 à 23 heures. Tél. : 02-48-24-30-50. Internet : www.printemps-bourges.com

De 10 € à 30 € selon les concerts et spectacles.

Concert Les blessures de Mary J. Blige

PARIS Fin mars, Mary J. Blige a pris ses quartiers à l'Hôtel Royal-Monceau, pour annoncer son concert au Palais omnisports de Paris-Bercy, mercredi 10 avril. L'entourage est discret, pas de mastard en grande tenue d'agent de protection ou de zigoto mimant les poses du ghetto. Mary J. Blige, pionnière du rapprochement entre le débit du hip-hop et l'envoûtement mélodique de la soul music, ne veut pas de ces signes extérieurs d'appartenance. Dix années de carrière, une voix à tomber, profonde, vibrante, dans l'émotion, la volonté d'être son propre maître, ont fait d'elle la jeune doyenne de la féminisation du mouvement hip-hop versant nu-soul ou r'n'b'.

Née le 11 janvier 1971 dans le Bronx, Mary J. Blige – J pour Jane – a grandi dans le quartier de Yonkers, l'un des coins en perdition des hauteurs de New York. Les paroles de ses premières chansons indiqueront clairement que les choix de survie n'étaient pas légion. *« Pour m'évader, il y avait l'église. En même temps, on nous disait "Aime ton prochain, et tout ira bien", mais dès que je ressortais je voyais bien que ce n'était pas aussi simple. Dans cet environnement tu passes ton temps à te battre. Sans raison, juste pour dire j'existe. »*

Avec en tête le modèle d'Aretha Franklin, qui, à la fin des années 1960, a sorti les chanteuses noires du rôle de jolies poupées, Mary J. Blige va secouer le milieu hip-hop, éminemment masculin. *« Un sourire de garce et un maillot de bain, c'est tout ce qu'ils voudraient, pour se rassurer. Il m'a fallu en prendre conscience. Si je parle de mes blessures, c'est parce que des hommes m'ont frappée ; si je chante la douleur de mes règles, c'est parce que ça te casse en deux ; que cela plaise ou non. »* La jeune femme a fait le nettoyage dans sa vie de violences, de drogues et d'autodénigrement (*My Life,* son deuxième album en 1994, est un catalogue assez effrayant de ce quotidien), et impose son timbre et sa créativité. Mary J. Blige ayant ouvert la porte, les jeunes prétendantes au trône de diva vont débouler à la fin des années 1990. Ses copines Missy Elliott et surtout Lil Kim en rajoutent dans l'agressivité du cliché sexuel, Lauryn Hill s'échappe des Fugees pour mixer soul et reggae, Erykah Badu, Angie Stone, Jill Scott ou, plus récemment, Alicia Keys affirment l'ancrage dans les racines gospel. Sur scène, Mary J. Blige combine tous ces éléments, sûre d'elle, avec pour mot d'ordre *« Soyez vous-mêmes, repoussez la facilité »*, exaltante et digne, star et intensément humaine.

S. Si.

Concert au POPB, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. M° Bercy. Tél. : 01-40-02-60-60. Le 10 avril, à 20 h 30. De 18,60 € à 45,20 €. Album *No More Drama*, 1 CD MCA/Universal Music. Photo : © AP Photo / Jim Cooper.

Rock

PARIS

Belle & Sebastian

Après un premier essai, *Tigermilk,* tiré à 1 000 exemplaires vinyles qui n'ont pas manqué depuis d'affoler le marché des collectionneurs, le groupe écossais Belle & Sebastian – du nom de la série télévisée inspirée des personnages de Cécile Aubry – avait enregistré en 1996 l'album *If You're Feeling Sinister,* qui avait constitué l'une des plus belles révélations de l'année. Des comptines folk pastorales, mâtinées de pop rêveuse, cousines de la mélancolie de Nick Drake et de Love. Depuis, Belle & Sebastian n'a pas toujours évité le piège de la répétition. Au Grand-Rex, le groupe devrait révéler les titres d'un album à paraître en juin, *Storytelling,* inspiré par le film éponyme du subversif réalisateur américain Ted Sollondz.

Le Grand-Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-9e. M° Bonne-Nouvelle. Le 9 avril, à 20 heures. 26 €.

Architecture

BORDEAUX

Matière d'art

Pour être déconcertant à première lecture, le titre de cette exposition, déjà présentée au Centre culturel suisse de Paris, définit parfaitement le meilleur de l'architecture helvétique, l'une des plus fécondes actuellement dans le monde. Le tandem Herzog et de Meuron (auteur de la Tate Modern à Londres), Livio Vacchini, Peter Zumthor sont peut-être les plus connus parmi les dix-sept personnalités représentées. Les autres ne témoignent cependant pas d'un moindre talent lorsqu'il s'agit d'associer une rigueur structurelle qui frôle parfois le calvinisme et l'utilisation de matériaux nouveaux ou réinterprétés par les techniques modernes, et dont la subtilité sent le soufre romain. L'un des apports de cette exposition est de tordre ainsi le cou au concept passe-partout de « minimalisme », appliqué plus que de raison à ces constructeurs chevronnés.

Arc-en-Rêve, Entrepôt, 7, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde). De 11 heures à 18 heures, sauf lundi ; le mercredi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 28 avril. Tél. : 05-56-52-78-36.

Danse

LYON

Les Meubles, le dimanche

« Réhabiliter le monde de l'enfance, défendre l'écologie, croire en l'utopie et en l'éphémère, faire valoir les concepts féminins ». C'est le propos du spectacle *Les Meubles, le dimanche,* un spectacle tout public conçu par Annie Delichères et sa compagnie. Présenté en studio, il met en scène trois danseurs qui évoquent des *« situations familières »* avec pour décor une table et trois chaises en carton kraft.

Centre national de la danse, 40 *ter*, rue Vaubecour, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-56-10-70. Le 10, à 14 heures. Puis à la Grange de Boudet, Châteaubourg (Ardèche). Tél. : 04-75-58- 52-32. Le 12, à 14 heures.

Sélection revues d'art et d'architecture

Arearevue)s(

Elle est superbe, la nouvelle revue créée par le critique Alin Avila. Le premier numéro consacre un important dossier au regretté François Mathey, qui fut un conservateur hors norme, le premier à organiser dans un musée français une exposition d'un artiste vivant. Alternance d'écrits de Mathey, de témoignages de collègues et d'amis, mais aussi d'artistes, avec un chapitre important sur l'exposition « 72-72 », dite « Pompidou ». Epoque lointaine où les politiques aimaient les arts plastiques. Les aimaient trop, d'ailleurs, à en croire l'analyse que fait de cette exposition controversée le peintre François Derivery. Car c'est une des originalités d'*Arearevue)s(* que de donner la parole aux artistes. Pour parler de leur travail, ce qui est commun, mais aussi de celui des autres, ce qui l'est moins. C'est ainsi que Christophe Cuzin interviewe Bernard Cousinier, que Katerine Louineau et Antoine Perrot critiquent le rôle de l'institution. Que le peintre François-Xavier Fagniez se transforme en reporter pour interroger le député Yves Dauge, et Christine Jean en photographe pour rendre compte de l'inauguration du Palais de Tokyo. Riche et revigorant. – Ha. B.

***Arearevue)s(*, n° 1, mars 2002. Trimestrielle. 176 p., 20 €. 50, rue d'Hauteville, Paris-10e. Tél. : 01-45-23-31-52. Et chez les libraires spécialisés.**

Euler-Sfac

Publication professionnelle d'une entreprise financière d'assurance-crédit, le Bulletin économique *Euler-Sfac* consacre un numéro au marché de l'art, sous-titré « La France au cœur de la mondialisation ». Sans apporter de réelles révélations, le dossier est une intéressante synthèse de seize pages, très à jour, bien documentée, de l'état actuel du marché de l'art mondial. Des graphiques et des schémas très clairs permettent de retrouver sa voie dans cette nébuleuse. Une galaxie qui tient parfois du *space opera,* comme lorsque la planète Drouot voit débarquer les martiens Sotheby's et Christie's. Une seconde partie rappelle avec pertinence et humour les aléas conjoncturels de ce marché. On y apprend ainsi que les hivers doux lui sont préjudiciables : moins de décès, donc moins de ventes aux enchères. – Ha. B.

Bulletin économique *Euler-Sfac,* n° 1062, février 2002. 1, rue Euler, Paris-8e. Tél. : 01-40-70-51-49.

Urbanisme Tranquillité/ Sécurité

Tranquilllité, sécurité ! Voilà deux mots qui résonnent bien en ouverture du dernier avatar (mars-avril, n° 323) de la revue *Urbanisme,* dont la rédaction peaufine doucement la nouvelle formule. Le dossier central du numéro apporte des éléments de réflexion nécessaires, mais aussi quelques réponses (lumineuses pour certaines) à ce leitmotiv des élections présidentielle, législatives, municipales. Le premier intérêt de cette démarche est de faire un lien entre l'urbain et le social, de chercher ce qui se passe derrière les maquillages architecturaux comme derrière les mots passe-partout du vocabulaire de la ville. Est-ce pour respecter sa nouvelle grille de lecture tripartite (magazine, dossier débats) ? Presque tout le numéro aurait pu se ranger derrière la même banière, tant la violence, la misère et les faux-semblants qui les masquent semblent devenus parties intégrantes de la question urbaine. Ainsi les articles sur Disney à Val-d'Europe, sur les nouvelles capitales du tiers-monde, ou l'interview d'Henri Mendras, spécialiste d'un monde rural singulièrement urbanisé. – F. E.

***Urbanisme,* n° 323, 18 €. En vente dans les librairies spécialisées ou sur abonnement. Tél. : 01-45-45-40-00.**

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS

SAM. 13 AVR. 20H30
musiques et danses du
Mozambique
Silita (trio) timbilas, chant
José Mucavele chant
Ensemble de femmes *macuas*
2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

OURS D'OR BERLIN 2002

UN FILM DE HAYAO MIYAZAKI

LE VOYAGE DE CHIHIRO

Un enchantement.
Débordant d'imagination, mené à un rythme effréné, un spectacle extraordinaire, d'une qualité exceptionnelle et d'une rare beauté. Prenez votre ticket sans attendre.
STUDIO MAGAZINE

Un monde enchanté en dehors du temps.
Une merveille...
CINÉ LIVE

Un aller-retour de bonheur.
L'EXPRESS

Une invention visuelle ébouriffante.
TÉLÉRAMA

TOKUMA SHOTEN STUDIO GHIBLI NIPPON TELEVISION NETWORK
DENTSU BUENA VISTA HOME ENTERTAINMENT TOHOKUSHINSHA FILM ET MITSUBISHI PRÉSENTENT UNE PRODUCTION STUDIO GHIBLI
" LE VOYAGE DE CHIHIRO " PRODUCTEUR EXÉCUTIF YASUYOSHI TOKUMA HISTOIRE ORIGINALE ET SCÉNARIO HAYAO MIYAZAKI MUSIQUE JOE HISAISHI
CHANSON INTERPRÉTÉE PAR YOUMI KIMURA PRODUIT PAR TOSHIO SUZUKI RÉALISÉ PAR HAYAO MIYAZAKI

MERCREDI 10 AVRIL

mcm www.mcm.net
Libération
www.chihiro.msn.fr
msn msn.fr
Europe

Olivier Blanckart, agitateur tout-terrain

Jugeant inéquitable le traitement des arts par la société, cet artiste combattant dérange en retournant contre elle les icônes qu'elle produit

SÉBASTIEN CAMBOULIVE/ALEPH

IL S'APPELLE Olivier Blanckart. Il s'appelle aussi Jean-Paul Sartre, Fabien Barthez, Guy Debord, Yves Klein, Joseph Beuys, Philippe Sollers et Elton John. Du premier il a le strabisme et la pipe, du deuxième la calvitie et le maillot, du troisième l'air d'un moine, et ainsi de suite. C'est selon les circonstances. Olivier Blanckart a inventé le transformisme citationnel artistique.

Explication : l'apparence de ces grands hommes est connue de tous par quelques photographies reproduites à l'infini. Blanckart les refait. Il se change en Sartre, tel que le philosophe a été fixé par Henri Cartier-Bresson sur le pont des Arts. Il trouve la paire de lunettes convenable. Il cherche la pipe la plus ressemblante possible. *« Là, j'ai eu de la chance. Je suis allé dans la boutique où Sartre achetait ses pipes, et la marchande m'a immédiatement aidé : elle se souvenait du modèle, de la qualité du tabac. J'ai donc acheté la pipe de Sartre. »* Aux Puces, il trouve une canadienne qui fera l'affaire. Il ne reste plus qu'à prendre la pose sur la passerelle un jour de brouillard. Ainsi s'obtient une vraie image d'un faux Sartre plus Sartre que le vrai. Ainsi une perturbation est-elle introduite dans l'économie des images.

Elle provoque le malentendu, le trouble, le rire. Le malentendu quand de pieux admirateurs du situationnisme prennent son pseudo-Debord pour une relique miraculeusement préservée ; le trouble quand le visiteur commence à se douter de quelque chose parce que la ressemblance n'est pas toujours parfaite et parce que Blanckart, si habile soit-il à se métamorphoser, est plus crédible en Coluche qu'en Beuys, en Spielberg qu'en Balzac ; le rire quand l'artifice est dévoilé. *« Une exposition dans laquelle les gens se marrent, ce n'est pas très fréquent dans l'art contemporain. »*

BIOGRAPHIE

▶ **1959**
Naissance à Bruxelles.

▶ **1979**
CAP de plombier-chauffagiste à Saint-Brieuc.

▶ **1991**
S'installe à Paris, à l'Hôpital Ephémère.

▶ **1996**
Début des « Remixes » et des portraits photographiques.

IRRÉDUCTIBLE OPPOSANT

Aussi Blanckart a-t-il eu longtemps la mauvaise réputation de ne pas être un artiste sérieux, mais un énergumène vulgaire encombrant. En 1998, il provoque un incident diplomatique entre le Luxembourg et la France pour avoir exposé au Casino Luxembourg *Le Bity,* représentation scabreuse de Jacques Chirac. En 1999, il surprend la Biennale de Venise en parcourant les canaux sur une embarcation en forme de phallus. En 2000, il assiste à une conférence de presse de Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, costumé en Coluche et tenant un panneau où il avait écrit *« Vive le syndicat ! »*. On imagine l'agacement des institutionnels.

Lesquels ont tout essayé pour régler le cas Blanckart : les menaces de procès et les propositions d'exposition, le mépris et la douceur. En pure perte. Sur ce sujet, Blanckart est infatigable : pétitions, tracts, collectifs, affiches sont au nombre de ses spécialités, servies par un style polémique qui fait mal. Une lettre ouverte à la délégation aux arts plastiques est intitulée : *« Plus que l'inaction et moins que le mouvement : ramper »*...

Irréductible opposant, il voit aujourd'hui dans le Palais de Tokyo le siège de *« la bourriaud-cratie* (du nom de Nicolas Bourriaud, codirecteur dudit Palais) *qui chasse en meute ». « Ce n'est pas la présence de l'Etat dans l'art qui me gêne, ni la compétition entre artistes, mais le fait que sa politique en matière de création manque absolument d'équanimité. La génération des artistes qui ont aujourd'hui autour de 60 ans a été vaporisée dans l'artosphère. Encore, dans les années 1980, a-t-on exposé les artistes de Supports/Surfaces. Ensuite, le pouvoir a été pris par un groupe et il ne l'a plus lâché. C'est très français, cette manière d'agir : on chasse entre soi, entre anciens élèves d'une même école d'art par exemple. Alors quand, comme moi, on n'est passé par aucune école... Dès que je suis arrivé à Paris, je me suis heurté de plein fouet à ce système. »*

Quand il arrive à Paris, en 1991, il a derrière lui une initiation aux techniques de la photo, une large expérience de la lutte antinucléaire, un CAP de plombier-chauffagiste – *« Ça me sert, cette formation »* –, toutes sortes d'emplois temporaires, quelques rencontres délicates avec les forces de l'ordre et la justice et un désir d'aller vers l'art si fort qu'il a ouvert une galerie à Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse) en 1983 – *« sa base arrière »* à l'époque, *« avant que le village ne soit à la mode »*, précise-t-il –, suivie d'une deuxième, en 1989, sans plus de succès. Trois ans après, à Paris, il fonde la Galerie des Urgences, qui n'est pas une galerie mais une structure d'information sur le sida. L'affiche *L'art contre le sida ne sert à rien : mettez des capotes*, c'est lui. Pourquoi un artiste n'interviendrait-il pas dans la société où il vit, pour l'inquiéter à défaut de pouvoir la changer ?

Les pseudo-portraits sont une manière de l'inquiéter, en pervertissant l'imagerie publique, en mettant en évidence les codes de représentation et de propagande. Les sculptures en Scotch en sont une autre, plus spectaculaire.

Depuis plusieurs années, Blanckart reconstitue méthodiquement des photos célèbres : l'exhibition du cadavre du Che, l'exécution d'un suspect dans une rue à Saïgon, d'après Eddie Adams, les fermiers américains ruinés vus par Walker Evans, les femmes nues de Helmut Newton. Autant d'icônes. Il les recompose en papier kraft et Scotch. Il les appelle des *Remixes. « C'est très simple. Je froisse une feuille, comme ça* – démonstration immédiate –, *en forme de bras. Avec le Scotch, je fixe la forme. »* Ainsi construit-il ses figures, morceau par morceau. L'injection de résine assure le durcissement et la conservation. Pour les figures les plus complexes, une armature peut être glissée à l'intérieur de la masse de papier afin de la faire tenir droite. Elles n'ont que les couleurs qu'autorisent ces matériaux pauvres : brun, blanc, gris, noir.

Pour ses femmes d'après Newton, Blanckart a ajouté des chevelures d'étoupe. Elles sont terrifiantes, à mi-chemin entre le mort-vivant et la Vénus classique. *« Ma stratégie consiste à récupérer certains outils et images que la société produit, y compris parfois dans ce qu'ils ont de plus dérisoire et artificiel, pour en retourner la force contre ce qui est combattu. »*

Philippe Dagen

« Don't go Breaking my Art », Galerie Loevenbruck, 2, rue de l'Echaudé, Paris-6e. Tél. : 01-53-10-85-68. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 avril.
« Quasi-objets », Musée de l'objet, 6, rue Franciade, Blois (Loir-et-Cher). Tél. : 02-54-55-37-40. Samedi et dimanche, de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 28 avril.

LES GENS DU MONDE

■ **Adam Sandler** reste quasiment inconnu en France, ce qui n'empêche pas cet acteur comique américain *(Little Nicky)* d'appartenir au Club des 25 millions de dollars, qui réunit les comédiens hollywoodiens qui gagnent cette somme (cachet, participation et droits dérivés compris) à chaque film. Selon l'hebdomadaire américain *Variety,* ce groupe comprend **Tom Hanks, Mel Gibson, Jim Carrey, Tom Cruise, Harrison Ford, Mike Myers, Arnold Schwarzenegger** et **Bruce Willis.** Comme dans *Ocean's Eleven,* une seule femme a été admise : **Julia Roberts.**

■ La comédienne française **Virginie Ledoyen** sera la maîtresse de cérémonie du 55e Festival de Cannes, a annoncé vendredi soir, dans un communiqué, Canal+, la chaîne qui diffusera les cérémonies d'ouverture (15 mai) et de clôture (26 mai) du festival de cinéma. L'actrice, qui prépare actuellement le tournage de *Bon voyage*, de **Jean-Paul Rappeneau,** aux côtés notamment d'**Isabelle Adjani** et **Vincent Lindon,** avait déjà été maîtresse de cérémonie à Cannes en 2000.

■ *Le Film français* et *Ecran total,* les deux hebdomadaires français des professionnels de l'audiovisuel, se livrent comme chaque année au petit jeu des pronostics en vue du prochain Festival de Cannes. Le premier évoque la possible sélection, au titre des films étrangers, des films de **Roman Polanski** *(The Pianist),* **Steven Soderbergh** *(Full Frontal),* **David Cronenberg** *(Spider),* **Mike Leigh** *(All or Nothing),* **Christopher Nolan** *(Insomnia),* **Ken Loach** *(Sweet Sixteen),* **Michael Winterbottom** *(24 Hours Party People),* **Lynne Ramsay** *(Morvern Callar),* **Atom Egoyan** *(Ararat),* **Marco Bellocchio** *(L'Ora di religione),* **Amos Gitaï** *(Kedma),* les frères **Dardenne** *(Le Fils),* **Aki Kaurismäki** *(Le Vagabond).*

■ Pour ce qui est des films français en lice pour être sélectionnés, *Ecran total* évoque ceux de **Claire Denis** *(Vendredi soir),* **Nicole Garcia** *(L'Adversaire),* **Claire Devers** *(Les Marins perdus),* **Tonie Marshall** *(Au plus près du paradis),* **Catherine Breillat** *(Scènes intimes).* Sans compter les prochains **Claude Lelouch** *(And Now, Ladies and Gentlemen),* **Delphine Gleize** *(Carnages),* **Gaspar Noé** *(Irréversible),* **Yolande Zauberman** *(La Guerre à Paris),* **Vincent Perez** *(Peau d'ange),* **Olivier Assayas** *(Demon Lover),* **Robert Guedigian** *(Marie-Jo et ses deux amours)* et **Claude Berri** *(Une femme de ménage).* A cette liste, non exhaustive, *Le Film français* ajoute les prochains films de **Michel Blanc** *(Embrassez qui vous voudrez),* **Olivier Dahan** *(La Vie promise),* **Christophe Honoré** *(Dix-sept fois Cécile Cassard),* ainsi que le dessin animé de **Sylvain Chomet** *(Les Triplettes de Belleville).* Réponse le 24 avril lors de la conférence de presse de **Thierry Frémaux**, le directeur artistique du festival.

DOMINIQUE DHOMBRES

La guerre des images

DES MANIFESTATIONS propalestiniennes samedi et proisraéliennes dimanche, à Paris et en province. Des attentats antisémites désormais quasi quotidiens. Il ne faut surtout pas importer en France le conflit du Proche-Orient, répètent depuis des semaines les responsables politiques. En réalité, c'est fait. Et les journalistes sont de plus en plus souvent pris à partie. Les jeunes militants de la Ligue de défense juive leur faisaient la chasse autant qu'aux pacifistes, dimanche soir à la Bastille. Bousculé, insulté, un cameraman de France 2 continuait à filmer ses assaillants, imprimant le tournis à son objectif, comme on pouvait le voir au journal télévisé de cette chaîne. Sur TF1, un reporter, rendant compte lui aussi de la fin du défilé du CRIF à Paris, disait avec beaucoup de flegme *« pardon, monsieur »* à un manifestant très excité qui criait *« Arafat est un terroriste ! »* derrière lui.

Les images jouent un rôle considérable. De nombreux juifs français estiment que les journaux télévisés penchent en faveur des Palestiniens. *« Ils tendent à angéliser Arafat et à diaboliser le premier ministre israélien »,* disait la semaine dernière Roger Cukierman, président du CRIF. En réalité, la couverture en images est déséquilibrée, au détriment des Israéliens, pour une raison simple : on voit d'un côté des tanks et de l'autre une population civile apeurée, d'un côté Ariel Sharon qui plastronne au conseil des ministres et de l'autre Yasser Arafat assiégé dans son bureau, lançant des appels au secours au monde entier à la lueur des bougies.

Ce n'était pas le cas, dimanche soir, avec le reportage réalisé à Naplouse, en Cisjordanie, par une équipe de France 2. Des combattants palestiniens étaient filmés avec leurs fusils, leurs grenades et leurs cocktails Molotov. Les chars israéliens ne peuvent pénétrer dans le dédale de la casbah de Naplouse. C'est donc une bataille de snipers, de tireurs d'élite postés autour de la vieille ville et sur les toits. Mais, même là, le contraste était évident entre le maigre armement des Palestiniens et la puissance de l'armée israélienne. Et, une fois de plus, on voyait la population civile prise au piège, comme cette femme terrorisée interpellant sur le pas de sa porte les journalistes français et leur reprochant de la laisser là, sans défense. Ces images sont désastreuses pour Israël. Est-ce la faute des journalistes ?

RADIO

Thriller pour les oreilles

Jusqu'au 31 mai, l'actrice Sophie Duez prête sa voix à Diane Thiberge, personnage principal d'un feuilleton radiophonique haletant diffusé chaque jour sur France-Inter. Diane, jeune femme torturée, est entraînée dans une aventure par Lucien, l'enfant qu'elle a adopté en Thaïlande. L'histoire débute en France avec un mystérieux accident de voiture qui laisse Lucien entre la vie et la mort. Au fil des quarante épisodes de cette saga, Diane verra resurgir l'étrange passé de son fils adoptif. Une découverte qui l'entraînera jusqu'au cœur de la taïga mongole... Pour ce nouveau thriller radiophonique, France-Inter est restée fidèle à Jean-Christophe Grangé. L'auteur du *Concile de pierre* (éd. Albin Michel) avait déjà offert un beau succès à la radio avec l'expérience réussie des *Rivières pourpres*, contées par André Dussolier pendant l'été 1997. Les auditeurs retrouveront donc un univers familier dans l'adaptation de ce roman. Mais l'angoisse insidieuse, si chère à Grangé, se teinte cette fois d'exotisme.

On s'abandonne vite à la voix tendue, un peu cassée, de Sophie Duez, qui laisse percer une colère contenue et une détermination convaincantes. Hyperréaliste, ce feuilleton pêche parfois par excès de détails. Pourtant le plaisir est là, même s'il reste court : cinq minutes quotidiennes seulement. – A. Lu.

« Le Concile de pierre », du lundi au vendredi, 12 h 55, France-Inter.

MARDI 9 AVRIL

▶ **Alter ego**
10 h 00, France-Inter
Patricia Martin évoque le viol et la prise en charge des victimes, en compagnie de Florence Féroé pour son livre *De l'inconvénient d'avoir été violée* (éd. Albin Michel).

▶ **Surpris par la nuit**
22 h 30, France-Culture
Imaginait-on l'écrivain occitan Max Rouquette écrire en français ? Certes, depuis la première traduction de sa saga panthéiste *Vert Paradis*, on pouvait le lire sans connaître la langue des troubadours. La publication des volumes suivants fit de l'auteur le propre passeur de sa langue. Se traduisant avec une énergie qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses chantiers littéraires (théâtre, poésie, nouvelles, roman), Max Rouquette a livré en décembre 2001, à quelques jours de ses 93 ans, une superbe invitation à partager sa traversée du siècle, *Ils sont les bergers des étoiles* (éd. Anatolia / Le Rocher).

TÉLÉVISION

MARDI 9 AVRIL

▶ **Un enfant d'ailleurs**
20 h 15, Arte
On a vu beaucoup de documentaires sur l'adoption. L'arrivée dans une famille occidentale d'enfants étrangers pose des questions délicates. A priori, utiliser un événement aussi intime pour construire un feuilleton documentaire fait peur. Peut-on jouer avec les sentiments pour alimenter un suspense ? On est rassuré, au vu du moins des deux premiers épisodes (il y en a cinq). Catherine Goldie y va en finesse. Pas de jugement, mais elle sait montrer qu'il y a des processus d'adoption meilleurs que d'autres.

▶ **Thema : bosser jusqu'au bogue**
20 h 40, Arte
Ce sont les plus jeunes retraités du monde : certains ont à peine 30 ans ; les plus âgés ont autour de la quarantaine. Tous sont anciens de Microsoft, et millionnaires. Ils seraient près de 2000 environ, ces employés de Bill Gates qui se sont enrichis en vendant leurs stock-options. Ils ont vécu pendant des années les yeux rivés sur leur écran, moulinant des lignes de codes. Jusqu'au jour où ils ont craqué. Ils ont décidé d'abandonner Redmond, banlieue boisée de Seattle où est installé le « campus » Microsoft, pour vivre enfin. Du moins essayer. Car l'ombre de Bill pèse encore. *« Bill, on peut toujours le quitter, jamais on ne se débarrasse de lui »*, comme l'explique un témoin du film. C'est cette difficulté à retrouver des repères que montre le documentaire de Corinna Beltz et de Regina Schilling *Y a-t-il une vie après Microsoft ?*, diffusé en première partie de cette Thema, à travers le témoignage de sept anciens développeurs des produits Microsoft.

▶ **L'Enfant des Lumières**
21 heures, France 2
Second volet de la fiction adaptée du roman éponyme de Françoise Chandernagor situé dans le XVIIIe siècle finissant. Nathalie Baye, qu'on n'avait pas vue à la télévision depuis vingt-cinq ans, qui interprète le rôle d'une comtesse ruinée, rude et courageuse, retrouve le réalisateur Daniel Vigne, qui l'avait dirigée au cinéma dans *Le Retour de Martin Guerre.* Réalisation et dialogues soignés, costumes et maquillages remarquables, mais quelques longueurs.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 8 AVRIL

TF1

14.45 Chien de flic 2 Téléfilm. C. T. Kanganis. Avec James Belushi (EU, 1999) **16.30 Exclusif** **17.05 Melrose Place** Vivre et mourir à Malibu. Série **17.55** 7 à la maison Jeux dangereux. Série **18.55 Le Bigdil 20.00** Journal, Météo.

20.55 Père et maire Mariage à tout prix. Série. Avec Christian Rauth, Ginette Garcin, Daniel Rialet, Cécile Auclert, Gérard Hernandez. 2321576
Après quinze ans de vie commune, un couple décide d'officialiser cette union pour le bonheur de leur fils. Les « Don Camillo et Peppone » français s'affairent pour célébrer ce mariage.

22.45 Confessions intimes Magazine présenté par Géraldine Carré. 4356717 **0.25 Rallye** Rallye de Tunisie. Résumé des moments forts de la journée 7092002 **0.30 Football** Ligue des champions 1128915.

1.00 Exclusif **1.35 Sept à huit** Magazine **2.25 Reportages** « Triomphant », le sous-marin du silence **2.50 Enquêtes à l'italienne** Série **3.45 Histoires naturelles** **4.15 Musique** **4.50 Mode in France** Magazine (65 min).

FRANCE 2

16.20 En quête de preuves Série **17.15** Qui est qui ? **17.55** JAG Le choix. Série **18.45** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **19.45** Campagne électorale présidentielle **20.00** Journal **20.25** Elections 2002 **20.50** Météo.

21.00 L'Enfant des Lumières Téléfilm. Daniel Vigne. Avec Nathalie Baye, Jocelyn Quivrin, Rémi Allemand, Sylviane Goudal (Fr. - Bel., 2002) [1/2]. 9349866
Au XVIIIe siècle, la comtesse de Breyves, après le suicide de son époux ruiné, se réfugie dans la Creuse où elle apprend à élever seule son fils.

22.50 Mots croisés Violences antisémites, tensions entre communautés : y a-t-il un risque d'embrasement en France ?. Débat présenté par Arlette Chabot. 9903392 **0.25 Journal, Météo** **0.55 Musiques au cœur**.

2.15 Gérard Lesne **2.40 On aura tout lu !** Justice et média, les disparues de l'Yonne. Antisémitisme à la une **3.30 J'ai rendez-vous avec vous** **3.50 Infos** **4.15 Rome, ville impériale** **4.35 Contre-courant** Poussières de paix.

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier **18.05** ET 22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Foot 3.

20.55 Le Retour du Grand Blond Film. Yves Robert. Avec Pierre Richard, Mireille Darc, Jean Rochefort, Michel Duchaussoy, Jean Carmet. *Comédie* (France, 1974). 5073446
Un violoniste maladroit (Pierre Richard) est à nouveau pris pour un espion.
22.20 Météo **22.25** Soir 3.

23.25 Strip-tease Magazine. Au sommaire : Des souris et des hommes ; La fureur de vivre ; Il était une fois dans l'Ouest. 1860232 **0.25 Ombre et lumière** Magazine. Invité : Jean-Christophe Rufin 91809.

0.55 La Case de l'oncle Doc Izzo, un itinéraire marseillais **1.50 Foot 3** **2.10 Soir 3** **2.35 Elie Kakou au Cirque d'hiver** **3.50 Pièces à conviction** Pédophilie : silence à tous les étages (95 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40 Futurama** Forte tête. Série **19.05** Le Journal **19.20** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles ○ **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.

20.45 Soirée Russell Crowe - Révélations ■ ■ Film. Michael Mann. Avec Al Pacino, Russell Crowe, Christopher Plummer, Diane Venora, Philip Baker Hall. *Drame* (Etats-Unis, 1999) ◯. 77462798
Un journaliste d'investigation (Russell Crowe) dénonce les méfaits de l'industrie du tabac.

23.20 Gladiator ■ Film. Ridley Scott. Avec Russell Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nielsen, Oliver Reed, Richard Harris. *Aventures* (Etats-Unis, 2000, v.o.) ◯. 1258798 **1.50 En aparté** Magazine 3198002.

2.40 La Vierge des tueurs ■ ■ Film. Barbet Schroeder. Avec German Jaramillo. *Drame* (Fr., 2000, v.o.) ◯ 4269170 **4.20 Stick** *Omblical* ○ **4.45 Yves Saint Laurent** 5 avenue Marceau 75116 Paris. Documentaire (85 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.30 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Nature Vol au-dessus de la Ruhr **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs. [1/5].

20.45 Cycle « Truffaut & Léaud » - Baisers volés ■ ■ ■ Film. François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud, Delphine Seyrig, Claude Jade, Michael Lonsdale. *Drame* (France, 1968) ◯. 860156
Antoine Doinel hésite entre une femme plus âgée que lui et une sage jeune fille. Une éducation sentimentale et un sens très personnel du romanesque.

22.15 Grand format - Les Vivants et les Morts de Sarajevo Documentaire. R. Tadic (Fr., 1993). 465069 **23.30 Court-circuit (le magazine)** Joseph Morder ; Sixpack a dix ans ; *Pointête* 65934.

0.20 Une chanson d'amour et de mort Film. Rolf Schübel. Avec Joachim Król, Erika Marozsán. *Drame* (All., 1997) 7722996 **2.10 Le Caire, mégalopole exemplaire ?** Documentaire. Andrea Brown (45 min) 7858373.

M6

17.05 Highlander Série **17.55 Sept jours pour agir** Les pionniers. Série **18.55 The Sentinel** L'alibi. Série **19.45** ET 20.40 **Caméra Café** Série **19.54 Le Six Minutes, Météo** **20.05 Notre belle famille** Le monde à l'envers. Série.

20.50 The Mask ■ Film. Charles Russell. Avec Jim Carrey, Cameron Diaz, Richard Jeni, Peter Green, Amy Yasbeck. *Comédie* (Etats-Unis, 1994) ◯. 194595
Un personnage timide (Jim Carrey) découvre un masque qui le change en créature de bande déssinée. Un film qui mêle le comique et le fantastique. Amusant.

22.45 A toute allure ■ Film. Adam Rifkin. Avec Charlie Sheen, Kristy Swanson, Henry Rollins, Josh Mostel, Ray Wise. *Comédie policière* (Etats-Unis, 1994) ◯. 847205

0.15 Los Angeles Heat Vacances perturbées ○. Série. 5168444 **1.00 Jazz 6** Jazz à Vienne 2001 : Courtney Pine 3826489 **1.59 Météo** **2.00 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (300 min) 30388286.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.50 Les Mines du roi Salomon ■ ■ Compton Bennett et Andrew Marton (Etats-Unis, 1950, v.m., 110 min). **TCM**
14.15 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ Alexander Korda (GB, 1933, N., v.o., 95 min) ◯ **Cinétoile**
15.10 La Chair de l'orchidée ■ ■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ◯ **CineCinemas 1**
17.30 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., 110 min) ◯ **Cinétoile**
17.35 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 100 min) ○ **CineCinemas 2**
18.55 Affliction ■ ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1997, 110 min) ◯ **Cinéstar 1**
19.20 Le Secret ■ ■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) ◯ **Cinétoile**
20.45 Dans les ténèbres ■ ■ Pedro Almodóvar (Espagne, 1983, 105 min) ◯ **Canal Jimmy**
21.00 Vivement dimanche ! ■ ■ François Truffaut (France, 1983, N., 110 min). **Paris Première**
22.25 Elvire Jouvet 40 ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1987, N., 65 min). **Festival**
23.55 Fantôme à vendre ■ ■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 80 min) ◯ **CineClassics**
0.05 Le Docteur Jivago ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1965, v.m., 190 min) ◯ **TCM**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : L'Esprit du rire. Invité : Olivier Mongin. **LCI**

MAGAZINES

14.45 Comme à la télé. Invités : Jean-Pierre Foucault ; Gérard Louvin ; Fabrice. **Match TV**
19.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. **i Télévision**
20.10 L'Invité de PLS. **LCI**
20.45 Match magazine. Le bidonville de Cassis. La route de l'héroïne. Marinette Pichon : à la conquête de l'Amérique. **Match TV**
21.45 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire ; Roland Petit. **Match TV**
22.10 Un jour dans le monde. **LCI**
22.30 Arrêt sur images. Territoires : Blocus sur l'info. Invités : Slimane Zeghidour ; Olivier Guland ; Thierry Thuillier. **france 5 Sat**
23.00 La Route. Invités : Smaïn ; Monseigneur Di Falco. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.30 La Route panaméricaine. **Voyage**
19.00 Mitterrand vu par... François Dalle. **Histoire**
19.15 Multi-manga. **Planète**
20.00 Ecosse, hors du temps. **Voyage**
20.00 A la recherche des pandas géants. **Nat. Geographic**
20.15 Hollywood Stories. Joe Eszterhas. **Paris Première**
20.45 Du rugby et des hommes. [5/5]. Vivement dimanche. **Planète**
21.00 Olivia Newton-John. **Téva**
21.00 Australie, voyage dans le nord. **Voyage**
21.00 La Trilogie de la guerre du Pacifique. [1/3]. **Histoire**
21.15 Thomas Edison et le phonographe. **La Chaîne Histoire**
22.00 L'Invincible Armada. [3/3]. La débâcle. **Histoire**
22.00 Michel Petrucciani. Non Stop Travel. **Mezzo**
22.00 Biographie. Pol Pot. **La Chaîne Histoire**
22.00 La Fièvre des dinosaures. **National Geographic**
22.20 Danger réel. K 9, Unité spéciale. **13ème RUE**
22.30 California Visions. [10e volet]. **Canal Jimmy**
23.00 Gardiens de la vie sauvage. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. La Tunisie et la Libye. **Voyage**
23.25 Les Mystères de l'Histoire. Mystérieuse île de Pâques. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Cyclisme. Tour du Pays basque (1re étape) : Zalla (139 km). **Eurosport**
0.00 Curling. Championnats du monde. Tournoi féminin : Canada - Allemagne. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Mise en scène de Pierre Jourdan. Par l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois et l'ensemble Mille E Tre, dir. Jérôme Pillement. **Muzzik**
21.00 Michel Petrucciani Trio. Avec Anthony Jackson (basse), Steve Gadd (batterie). **Mezzo**
23.30 Nancy Jazz Pulsations. En 2000. Avec Tania Maria (chant), Zé-Luis Oliveira (saxophones), Carlos Werneck (basse), Mestre Carneiro (percussions), Julio Goncalves (percussions), Luiz Augusto (batterie). **Mezzo**
0.30 Zachary Richard Acoustique. En 1999. **Mezzo**

THÉÂTRE

18.00 Ordo Virtutum. Pièce de Hildegar. Mise en scène de Bingen. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.00 Police future. Rick King ○ **TF 6**
23.15 Une femme dans la tourmente. Serge Moati ◯ **TMC**

SÉRIES

19.55 Le Caméléon. Comportement étrange. **Série Club**
21.20 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex. **Canal J**
22.05 Frasier. Joyeux Noël Mary ! ◯ **Série Club**
22.30 Sex and the City. Narcisse (v.m.) ○. **TSR**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en question.
20.30 Décibels.
22.00 Journal. **22.10 Multipistes.**
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach, Yefim Bronfman, piano : œuvres de Penderecki, Prokofiev, Chostakovitch.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Fauré, Ravel. 20.40 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi : œuvres de Adès, Beethoven, Brahms.
22.30 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Clementi, Benda, Eberi.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 9 AVRIL

TF1

12.50 A vrai dire Mariage : compte à rebours. Magazine. **13.00 Journal, Météo** **13.55 Les Feux de l'amour** Feuilleton **14.45 Espions en herbe** Téléfilm. John Murlowski. Avec Hulk Hogan, Matthew McCurley (Etats-Unis, 1996) **16.30 Exclusif** Magazine **17.05 Melrose Place** Brooke. Série **17.55** 7 à la maison Le groupe de rock. Série **18.55 Le Bigdil** **19.55 Météo, Journal, Météo.**

20.55 Tuer n'est pas jouer ■ Film. John Glen. Avec Timothy Dalton, Maryam d'Abo, Jeroen Krabbe, Joe Don Baker, John Rhys-Davies. *Espionnage* (EU, 1987). 1482199
James Bond aide un transfuge soviétique et tombe amoureux d'une tueuse du KGB. Le premier film où 007 est incarné par Timothy Dalton.

23.20 Le Droit de savoir Banlieues : enquête sur des violences sans remède. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 8625828
Le quotidien de la « cité judiciaire » de Bobigny, le Tribunal de grande instance, où sont jugés des délits mineurs et des vols aggravés.
0.45 Football Ligue des champions. Retour sur les deux quarts de finale disputés ce mardi.

1.15 Exclusif Magazine **1.45 Reportages** Attention urgences ! 1194720 **2.15 Très chasse** **3.10 Enquêtes à l'italienne** Le cas de l'étrangleur de girafe. Série **4.05 Histoires naturelles (60 min).**

FRANCE 2

13.25 Journal, Météo **13.55** ET 19.45 **Campagne électorale présidentielle** **14.30 Inspecteur Derrick** Alerte. Série **15.25** Un cas pour deux Argent sale. Série **16.25** En quête de preuves Voyage sans issue. Série **17.05 Un livre** **17.20 Qui est qui ?** **17.55** JAG La jungle des miroirs. Série **18.45** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.25** Elections 2002 Magazine **20.50** Météo.

21.00 L'Enfant des Lumières Téléfilm. Daniel Vigne. Avec Nathalie Baye, Jocelyn Quivrin, Rémi Allemand, Sylviane Goudal, David Bennent (France - Belgique, 2002) [2/2]. 9316538
Alors que la Révolution gronde, Alexis, au grand désespoir de sa mère, rêve de conquêtes, de fortune et d'aventure à Paris.

22.50 Y'a un début à tout Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. Invités : Gad Elmaleh, Alexandre Devoise, Cristiana Réali, Robert Hossein, Dossiers : La Bouffe ; La Météo. Les confidences des cinq nominées dans la catégorie « meilleure comédienne » pour la 16e nuit des Molières. 8248915
0.55 Journal de la nuit, Météo **1.25 Didier Bénureau** Enregistré en 1999 74482671.

2.35 Chanter la vie **3.25 Un ticket pour l'espace** Les pionniers de l'espace 7706519 **3.55** 24 heures d'info **4.20 Portraits d'artistes contemporains** Raynaud 1875213 **4.45 Contre-courant** L'attentat 1149958 (70 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Le Choix de Salomon Téléfilm. Andrew Tennant. Avec Joanna Kerns (EU, 1992) **16.35** TO3 **17.20** A toi l'actu@ **17.35** C'est pas sorcier La peinture **18.00** Un livre, un jour **18.05** ET 23.40 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.55 En route pour l'Eurovision Divertissement présenté par Ariane Massenet et Dave. Invités : Sandrine François, Patrick Bruel, Natacha St-Pier, Lara Fabian, Dani et Daho, Roch Voisine, Marie Myriam. 1491847
Cette soirée permet de découvrir la candidate française.
23.10 Météo **23.15** Soir 3.

0.15 L'exorciste, la suite ■ Film. William Peter Blatty. Avec George C. Scott, Ed Flanders, Brad Dourif, Jason Miller, Scott Wilson. *Fantastique* (EU, 1990) ◯. 1304590
D'horribles meurtres sont commis dont l'origine semble être démoniaque. Une suite de L'Exorciste. *Une relative réussite. L'horreur y est efficacement suggérée ou décrite par la parole plutôt que montrée. Méconnu.*

2.00 Libre court *Un matin par temps pluvieux* **2.15 Ombre et lumière** **2.45 C'est mon choix... ce soir** **3.05** Soir 3 **3.30 Strip-tease** Magazine 7708126 **4.30 La Case de l'oncle doc** Izzo, un itinéraire marseillais (50 min).

CANAL+

14.00 Le Prince d'Egypte ■ Film. B. Chapman, S. Hickner et Simon Wells. *Animation* (EU, 1998) ◯ **15.30 Surprises** **15.55 Samia** ■ ■ Film. P. Faucon. *Drame* (Fr., 2000) ◯ **17.05 Happy Texas** ■ Film. Mark Illsley. *Comédie* (EU, 2000, DD) ◯ ► *En clair jusqu'à 20.05* **18.40 Futurama** Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles **19.55** Les Guignols.

20.05 Football Ligue des champions (quarts de finale retour) : Bayer Leverkusen - Liverpool. 20.45 Coup d'envoi en direct de Leverkusen. 673489
22.45 Football Ligue des champions (quarts de finale retour) : Résumé de l'autre rencontre de la soirée, FC Barcelone - Panathinaïkos. 6866847

23.30 Le Monde des ténèbres Belle d'un jour ○. Série. Avec Wolf Roth, Rochelle Redfield. 61373
Une jeune femme qui rêve de devenir mannequin se rend dans une étrange clinique isolée dans l'espoir de réaliser son rêve.
0.15 La Racine du cœur ■ Film. Paulo Rocha. Avec Luis Miguel Cintra. *Comédie dramatique* (Fr. - Port., 2000, v.o.) ○ 1312519.

2.05 Surprises 7751687 **2.20 Cinéma de quartier : Cycle gladiateurs - Spartacus** ■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier. *Aventures* (EU, 1960, 185 min) ◯ 41747687.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05 Derniers paradis sur Terre** [6/12]. Le Bhoutan, un royaume dans l'Himalaya **15.05 Femmes chinoises** **16.00** Les Hommes du cinquième continent **17.00** Le Monde d'Etienne [1/6] **17.30** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Archimède 300e numéro **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs [2/5].

20.40 Thema - bosser jusqu'au bogue Y A-T-IL UNE VIE APRÈS MICROSOFT ?. Documentaire. Corinna Beltz et Regina Schilling (All., 2001). 103528064
Ils ont décidé d'abandonner l'entreprise qui a fait leur fortune, pour vivre enfin.
21.55 Thema Sois créatif et tais-toi. Documentaire. Norbert Buse (All., 2001). 2517083.

23.00 Music Planet 2Nite - the cure et saffron Magazine. 85625

0.00 La nuit s'anime Spécial Japon (n°2). Japan Connection (2) 9045 **0.30 Cinémaniac** Série animée. Un poing c'est tout 9849590.

0.55 Du bleu jusqu'en Amérique Film. Sarah Lévy. Avec Samuel Jouy. *Comédie darmatique* (Fr., 1999) ◯ 19205519 **2.30 The Tree** Court métrage. Tim Holloway. Avec Ronan Wilmot, Julie Hale (1994, 15 min) 1795836.

M6

13.35 La Maison Blanche ne répond plus Téléfilm. Mark Sobel. Avec Joan Van Ark (EU, 1998) ◯ **15.20 La Famille du bonheur** Série **16.15** M6 Music **16.35 Madame est servie** Série **17.05 Highlander** Série **17.55 Sept jours pour agir** Série **18.55 The Sentinel** Série **19.50** ET 20.40 **Caméra Café** Série **19.54 Le Six Minutes, Météo** **20.05 Notre belle famille** Les jeux vidéo rendent fou. Série.

20.50 E = M6 Spécial Maigrir : la vérité sur les régimes. Magazine présenté par Mac Lesggy. Au sommaire : Régime express : perdre 3 kilos en 8 jours ; Maigrir en couple : pourquoi les hommes sont-ils avantagés ? ; Sportifs de haut niveau : rester mince pour gagner ! ; Maigrir au quotidien : ayez les bons réflexes ! ; Régimes de la dernière chance, etc. 552422

22.50 Une ombre dans la nuit Téléfilm. Kevin Connor. Avec Veronica Hamel, Jack Scalia, Page Moseley, Sam Behrens (GB - EU, 1994) ○. 1223809
Eperdument épris de son enseignante, un étudiant éconduit va jusqu'à harceler celle-ci. Terrorisée, elle s'enfuit et s'installe à San Franscisco pensant pouvoir refaire sa vie...

0.29 Météo **0.30 Capital** Faillites, arnaques et victimes. Magazine 7281774 **2.20 Culture pub** Magazine 6396316 **2.45 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (255 min) 14228364.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Ben Hur ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.m., 205 min). **TCM**
14.30 La Chienne ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1931, N., 95 min) ◯ **Cinétoile**
15.40 L'Honneur des Winslow ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, 100 min) ◯ **TPS Star**
16.45 Tenue de soirée ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) ◯ **Cinéfaz**
17.05 Bons pour le service ■ ■ James W. Horne (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 80 min). **TCM**
18.25 Victor, Victoria ■ ■ Blake Edwards (EU - GB, 1982, v.m., 125 min) ◯ **TCM**
20.45 Louis, enfant roi ■ ■ Roger Planchon (France, 1992, 160 min) ◯ **TPS Star**
22.15 L'Impasse ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1993, 140 min) ◯ **13ème Rue**
22.45 Kika ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, v.o., 115 min) ◯ **Paris Première**
23.50 Raging Bull ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., v.o., 125 min) ○ **Canal Jimmy**
23.55 La Mort de Belle ■ ■ Edouard Molinaro (France, 1960, N., 100 min) ◯ **CineClassics**
0.10 La Vie privée d'Henry VIII ■ ■ ■ Alexander Korda (GB, 1933, N., v.o., 95 min) ◯ **Cinétoile**
0.25 Les Révoltés du Bounty ■ ■ Frank Lloyd (Etats-Unis, 1935, N., v.m., 135 min). **TCM**
0.35 L'Honneur des Winslow ■ ■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, v.o., 105 min) ◯ **Cinéstar 2**

DÉBATS

21.20 Lieu public. Aéroports : la Région wallonne se moque-t-elle des riverains ? **RTBF 1**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. **National Geographic**
15.45 Open club. Invité : Marcel Mazé. **CineClassics**
15.55 Courts particuliers. Benoît Poelvoord. **Paris Première**
16.55 Les Lumières du music-hall. Jacques Dutronc. Florent Pagny. **Paris Première**
17.00 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire ; Roland Petit. **Match TV**
18.55 « J'y étais ». **Match TV**
19.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre Navajo. Les origines du jeu. **National Geographic**
19.10 L'Invité de PLS. **LCI**
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. **i Télévision**
20.45 FBI. Invités : Raymond Devos ; François Léotard ; Emmanuelle Devos. **Match TV**
21.05 Temps présent. Le jardin des délices. **TV 5**
21.40 Comme à la télé. Invités : Jean-Pierre Foucault ; Gérard Louvin ; Fabrice. **Match TV**
22.15 Ça se discute. Comment vivre avec une mort sur la conscience ? **TV 5**
22.45 RPC Interview. Invité : No Doubt. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.00 Galilée, le messager des étoiles. **Histoire**
17.05 Hep taxi ! Cape Town. **Odyssée**
18.00 Procès de Berlin. **Histoire**
19.00 Mitterrand vu par... Jacques Delors. **Histoire**
19.15 Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. **Mezzo**
20.15 Hollywood Stories. Michael Keaton. **Paris Première**
20.30 Orques de Norvège. **National Geographic**
20.45 Mémoire vive. Les présidents de la République. **La Chaîne Histoire**
21.00 La Jeune Fille afghane. **National Geographic**
21.25 Histoire de France. L'affaire Dreyfus. **La Chaîne Histoire**
21.45 Afghanistan 1362, journal de voyage. **Planète**
22.00 Grandes épidémies. [2/3]. **National Geographic**
22.40 Slamnation. Poésie à tous les étages. **Planète**
22.55 Biographie. Ronald Reagan, le rêve de toute une vie. **La Chaîne Histoire**
23.00 Mitterrand vu par... Laurent Fabius. **Histoire**
0.15 Rap, les premiers maîtres. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Cyclisme. Tour du Pays basque (2e étape) : Zalla - Vitoria-Gasteiz (183 km). **Eurosport**
17.30 Curling. Championnats du monde. Tournoi féminin. Suisse - Allemagne. **Eurosport**
20.05 Football. Ligue des champions (quarts de finale retour) : FC Barcelone - Panathinaïkos. **Canal + vert**
20.30 Boxe. Combat international. Poids super-légers : Christophe Carlier (Fr.) - Gavin Down (GB). **Eurosport**
23.15 Curling. Championnats du monde. Tournoi messieurs : Canada - Etats-Unis. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Mozart. *Requiem* en ré mineur. Avec Inessa Galand (soprano), Nina Romanova (alto), Alexeï Martynov (ténor), Anatoli Safjulin (basse). Par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Yehudi Menuhin. **Mezzo**
22.00 Chants et musiques d'Arménie. En 1999. Avec Yegishé Manoukian (doudouk), Maïs Avoyan (dehol et daf), Agop Boyadjian (doudouk), Gricha (chant). **Mezzo**
1.00 Fusion Muzzik et Mezzo. Fiche Concert Relais (Nice Jazz Festival 1999 (programme 6). **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 Le Trésor de la famille Bastable. Juliet May. **Canal J**
20.50 Les Disparues du pensionnat. M. Robinson ○ **TF 6**
21.00 Prisonniers sans chaînes. Michael Apted ○ **Paris Première**
22.45 Jésus de Nazareth. Franco Zeffirelli [2/4] ◯. **Festival**

SÉRIES

18.20 Les Craquantes. Affaire de famille ◯ **Téva**
18.35 Brigade des mers. Une femme disparaît. **RTL 9**
19.05 Homicide. Mauvais traitement ○ **Série Club**
19.55 Le Caméléon. La folle équipée. **Série Club**
20.45 Le Fugitif. Ma chair et mon sang. **13ème RUE**
20.45 Friends. Celui qui venait de dire oui (v.m.) ◯. Celui qui avait un sweat rouge (v.m.) ◯ **Canal Jimmy**
21.50 Ally McBeal. Playing with Matches (v.o.). **Téva**
23.40 X-Files, aux frontières du réel. [1/2]. La sixième extinction (v.m.) ○. **TSR**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. A l'occasion de l'année du cirque.
22.00 Journal. **22.10 Multipistes.**
22.30 Surpris par la nuit. Max Rouquette.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal. En public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.
22.00 En attendant la nuit. Marc Vignal.
23.00 Jazz, suivez le thème. *Stella by Starlight* [2/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rossini, Bellini, Donizetti. 20.40 Edvard Grieg. *Danses symphoniques* op. 64, de Grieg, dir. G. Rojdestvensky ; Œuvres de Liszt, Grieg, Dvorak, Tchaïkovski.
22.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvre de Chostakovitch, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. M. Jansons.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◯ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◯ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◯ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◯ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

La belette fait débat

ON ne le perçoit peut-être pas. Mais dans les chemins creux et par-dessus les haies, la bataille fait rage entre les troupes en tenue camouflée de Chasse, pêche nature et tradition et les légions vertes de Noël Mamère.

Tous les candidats à la présidence de la République ne se voient évidemment pas voguant vers l'azur élyséen. Tous n'ont pas l'absolue conviction de leurs chances dans la conquête du fameux trophée. Mais il n'empêche : une campagne présidentielle de premier tour, c'est aussi cela, l'art de compter ses voix et de lobbyiser.

A cet égard, sans faire trop de bruit, sinon celui des cors de chasse, mais en faisant systématiquement salle pleine, le chantre d'une ruralité menacée et d'un art cynégétique en péril, Jean-Saint-Josse, mène une excellente campagne. Les grands candidats étant occupés à ce que chacun sait, se marquer à la culotte de si près qu'on ne sait pas toujours qui propose quoi et inversement, des espaces se sont libérés.

Les partisans de CPNT s'y sont engouffrés avec d'autant plus d'efficacité que leur recrutement, bien loin d'être limité à la caricature que l'on en fait parfois, celui des seuls et réels malades de la gâchette et de l'extrême chasse, est très diversifié. Jean Saint-Josse, si l'on peut dire, chasse large. Et son gibier électoral a toutes les couleurs d'un plumage arc-en-ciel. L'électeur potentiel CPNT vient de partout : extrême droite, droite, centre, gauche socialiste, gauche communiste, et peut-être même, de façon plus marginale, de l'extrême gauche rurale et protestataire.

Autrement dit, si la cause peut paraître un peu relative, le recrutement, lui, est multiple et la détermination apparaît profonde à défendre un art de vie et cette fameuse ruralité estimée en danger. Pour mieux s'en persuader, les chasseurs, terme générique, car beaucoup ne chassent pas autre chose qu'une certaine idée de la convivialité à la française, avaient besoin d'ennemis, de leur fameux Grand Satan vert quand il n'est bruxellois.

Aussi bien, cela aide à resserrer les rangs. Par exemple cette double bataille engagée la semaine dernière et dont le fracas le dispute à la drôlerie. Au *Journal officiel,* sont parus, jeudi, deux arrêtés signés d'Yves Cochet, ministre de l'environnement. Deux arrêtés très « chasse ». Le premier a consisté à retirer de la liste des animaux nuisibles trois espèces de bêtes : la martre, le putois et la belette. Ce seul énoncé fait fable. Et de fait, dans les rangs CPNT, ce déclassement a fait hurler de rire avant que de rage. Expliquer à un rural que la belette par exemple ne boulotte pas les petits lapins, ou les petits poussins, c'est faire insulte à une juste approche de la nature et de M. Jean de La Fontaine.

Deuxième arrêté, plus important et plus fondé, l'interdiction des plombs de chasse, à partir de 2005 dans les zones humides. Des plombs de chasse en plomb s'entend. Ici expliquons brièvement pour le citadin. Les plombs de chasse, ceux qui n'ont pas atteint leur cible, se dispersent dans les étangs. Et les canards, fouillant la vase, les boulottent eux aussi et meurent de saturnisme. D'où la solution proposée, des plombs d'acier. D'où la colère des chasseurs, non contre le principe, mais contre ce qu'il suppose : un changement des canons de fusil anciens. Qui dira encore que la campagne est morne, au bord des étangs ?

CARNET DE CAMPAGNE

Jacky et Marcel, agriculteurs, séduits par François Bayrou

LES ÉCHETS (Ain)
de notre envoyé spécial

Ils voteront *« peut-être »* pour lui. Ou peut-être pas. A les entendre, ces choses-là doivent rester *« personnelles »* ; elles sont affaire de discrétion autant que de conviction. N'empêche : les frères Jacky et Marcel Plantier, agriculteurs dans l'Ain, ne cachent pas une forme de sympathie pour François Bayrou. L'homme les séduit ; ses idées aussi. Ils louent volontiers son *« sens de l'humain »*, sa *« modération »*, ses *« origines campagnardes »*. *« Vous savez*, estiment-ils d'une même voix, *le milieu rural est modéré et se tourne surtout vers les gens qui ont du cœur et du bon sens. Or M. Bayrou défend des valeurs qui nous plaisent... » « Et puis,* poursuit Marcel, le cadet, *il est d'un âge raisonnable. On en a marre d'avoir des vieillards à la tête du pays ! Votera-t-on pour lui ? Nous verrons bien. De toute façon, c'est une évidence, nous n'irons pas de l'autre côté... »* Sous-entendu : à gauche.

JOURNAL DE LA CÔTIÈRE

Jamais une telle personnalité n'avait mis les pieds dans la ferme des deux frères.

Ici, en lisière de l'agglomération lyonnaise, personne ne cache ses colères face à certaines décisions de *« Bruxelles »*, encore moins ses craintes devant les *« chamboulements »* du monde. Pas question, non plus, d'évacuer les maux de l'époque : l'insécurité, la pollution, la malbouffe...

Malgré tout, le rejet des extrêmes et aussi une forme d'optimisme finissent souvent par l'emporter. *« Même si c'est de plus en plus dur,* explique Marcel Plantier, *on continue de s'accrocher, il faut garder le moral et faire notre métier du mieux possible, en innovant sans cesse pour être plus performants. »* D'où cette *« proximité d'idées »*, à défaut d'un engagement partisan, avec le candidat de l'UDF, perçu comme un *« homme d'avenir »*.

Autant dire que ce dernier est ici en territoire ami. L'autre jeudi, un jour de grand beau sur les marais de la Dombes, il est d'ailleurs venu dans cette vaste exploitation (270 hectares), propriété de la famille depuis trois générations. Sa voiture a emprunté l'allée des vieux tilleuls et s'est garée à deux pas du hangar à tracteurs. Des journalistes l'accompagnaient, ainsi qu'une poignée de collaborateurs.

De leur côté, les Plantier, prévenus la veille, avaient convié quelques parents et amis, des gens du « métier » pour la plupart. M. Bayrou a passé une heure sur place ; le temps de visiter les lieux et de saluer la mémoire de l'oncle de ses hôtes, son ami Pierre Cormorèche, militant du CDS et figure du syndicalisme agricole, décédé fin 1999.

Jacky, l'aîné du clan Plantier, a prononcé un bref discours ; quelques mots sans façons pour souhaiter notamment que les *« élus »* soient à l'avenir des *« gens honnêtes, droits, humanistes »*. Son frère Marcel, conseiller municipal (sans étiquette) d'une commune voisine (Miribel), a souligné son envie *« d'aller de l'avant »*, malgré les *« difficultés du monde agricole »*. M. Bayrou s'est informé des productions locales (céréales, volailles, maïs « bio »...), il a bu le verre de l'amitié près du petit étang, puis s'en est allé poursuivre son périple électoral à Lyon, vingt kilomètres plus au sud.

Pour les deux frères, qui gèrent l'exploitation depuis une vingtaine d'années, cette visite fera date. Jamais une telle personnalité n'avait mis les pieds dans leur ferme. Jamais, non plus, ils n'avaient vu un postulant à l'Elysée s'aventurer ainsi sur le « terrain ».

Marcel Plantier y voit des raisons supplémentaires d'espérer dans l'avenir du monde rural : *« J'aimerais bien que les autres candidats fassent pareil, que ce soit chez nous ou ailleurs, peu importe, simplement pour se rendre compte des réalités. J'ai donc beaucoup apprécié cette démarche, même si je sais bien que cela ne va pas changer le monde. Mon choix pour les élections n'est pas fait, mais François Bayrou est un homme qui va dans le sens de mes convictions. »*

Jacky, lecteur attentif d'un ouvrage publié en 1996 par ce même François Bayrou (*Le Droit au sens*, Flammarion), est tout aussi enthousiaste : *« On se plaint souvent de ne pas voir les élus. Là, il vient chez nous, alors on ne peut être que satisfait. A mon petit niveau, je suis heureux d'avoir pu communiquer, dire ce que j'avais au fond de moi. Je ne vous dirai toujours pas pour qui je voterai, mais il est certain que nous allons vivre des élections bien plus importantes que les précédentes. Le monde évolue de telle manière qu'il va falloir à la tête du pays quelqu'un qui tienne la route. Et moi, j'apprécie l'humanisme de François Bayrou. »*

Philippe Broussard

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Provence d'Henri Bosco

DANS LE PETIT LIVRE d'affectueuse admiration qu'il consacre à Henri Bosco, M. Jean Lambert a bien défini le double domaine physique et spirituel de l'auteur du *Mas Théotime* et de *Malicroix.* C'est toujours exactement la Provence. Mais rien n'est à nous, et quelqu'un peut venir qui en prendra possession d'une manière différente. Peinte par Vlaminck ou par Corot, l'église d'Auvers est toujours l'église d'Auvers, et cependant ce n'est pas la même. Il y a la Provence de Mistral et celle de Daudet, celle d'Aubanel, celle de Joseph d'Arbaud, celle de Paul Arène, celle de Maurras, celle de Giono. Entre la plaine d'Aix et le Rhône, la Durance et le Lubéron, Bosco est chez lui, et ses paysages sentent bon des mêmes herbes parfumées des Alpilles, du même thym, de la même lavande, des mêmes pins, des mêmes kermès : ce sont des paysages de Bosco où à tout instant on croit voir bondir du fourré le centaure, fuir l'oréade au bord de la source, guetter le faune au pied fourchu ou passer de nuit comme une trombe les sangliers énormes de quelque chasse fantastique. Ces mythologies verbales sont réelles et vivantes pour Bosco. Il est en relation profonde avec tout ce paganisme éternel qui semble avoir trouvé dans la Haute Provence un de ses refuges.

Emile Henriot
(9 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **« Irak, un pays en guerre »** est le titre du dossier « Repère » que lemonde.fr consacre à ce pays. Il comprend quatre volets : l'histoire (depuis la fondation du royaume d'Irak), la guerre du Golfe, une fiche géographique, démographique et économique ainsi qu'un aperçu du régime politique irakien.

■ **Tout sur la présidentielle.** Un site commun au monde.fr et à tf1.fr à l'adresse *elections.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 7 - lundi 8 avril 2002 : 588 425 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie », et, pour Paris - Ile-de-France, un encart publicitaire « Dell ».

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 9 AVRIL 2002

FOCUS
Le BIP 40, baromètre que vient de créer le Réseau d'alerte sur les inégalités afin de mieux appréhender la pauvreté en France, devrait contribuer au débat public **p. V**

TRIBUNES
Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie, publie aux éditions Fayard, « La Grande Désillusion », véritable réquisitoire contre le Fonds monétaire international **p. VI**

EMPLOI
• SPÉCIAL INGÉNIEURS
Les entreprises sont prêtes à relancer leurs recrutements... à condition que la reprise se confirme **p. VIII**
• La polémique soulevée par Sylvie Brunel, ex-présidente d'Action contre la faim, ouvre la discussion sur les salaires dans les ONG **p. X**

OFFRES D'EMPLOI
• Ingénieurs p. XII à XVI
• Dirigeants p. XVII
• Conseil p. XVIII et XIX
• Gestion et Administration p. XX
• Banques, Assurances p. XXI
• Marketing p. XXII
• Collectivités territoriales p. XXIII et XXIV

LE FINANCEMENT DES PROMESSES DES DEUX CANDIDATS SE HEURTE AUX ENGAGEMENTS EUROPÉENS DE LA FRANCE

La fiscalité, le vrai clivage entre la droite et la gauche

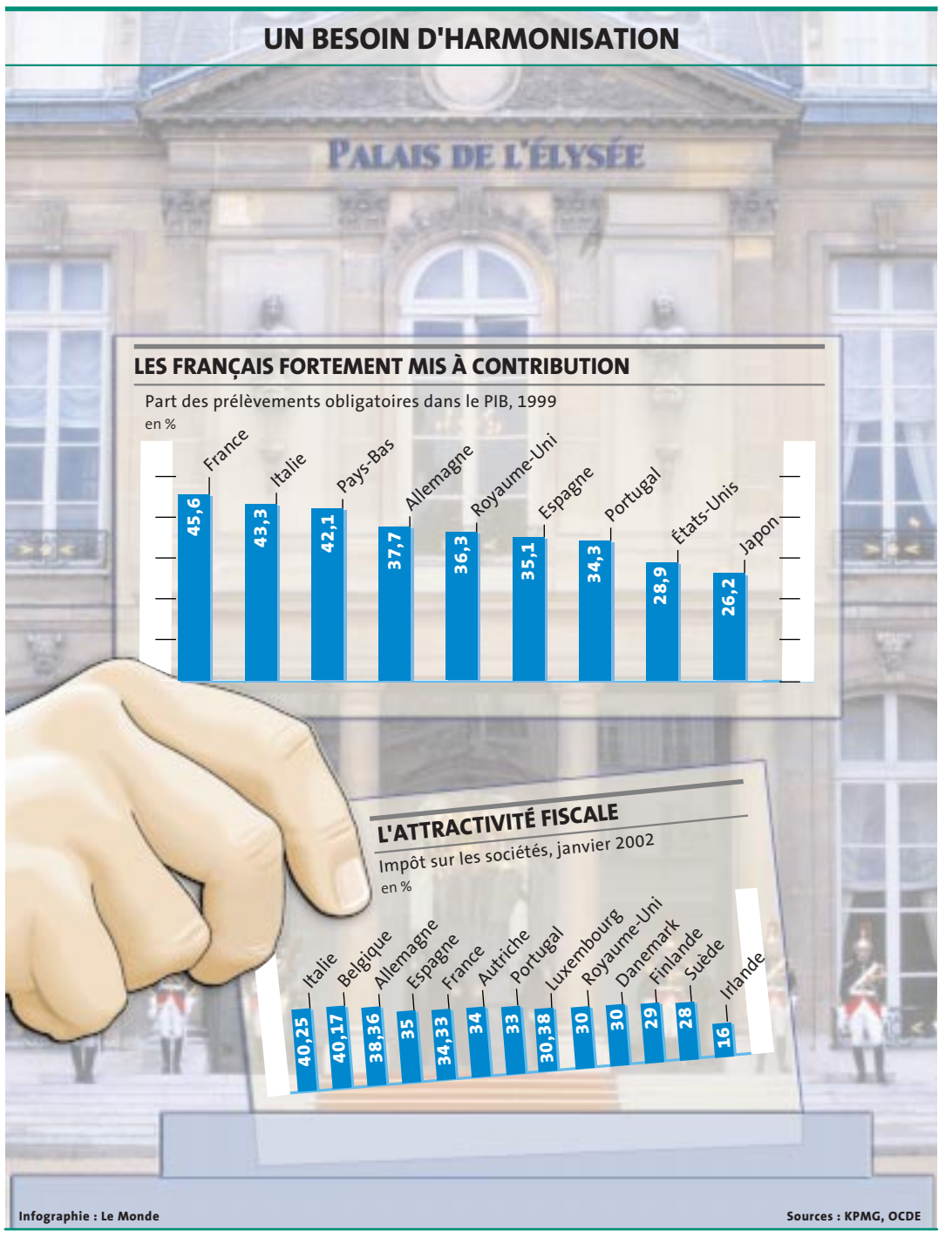

Voilà un dossier qui fait la différence ! Alors que les électeurs peinent à discerner ce qui oppose les deux principaux candidats à l'élection présidentielle tant sur l'emploi que sur la sécurité, la fiscalité fait apparaître un véritable clivage entre la droite et la gauche.

Pour Jacques Chirac, c'est d'abord la classe moyenne, sur laquelle l'impôt sur le revenu (IR) pèserait trop lourdement, qui doit profiter de ses largesses. Le président-candidat se donne donc cinq ans pour diminuer l'IR de près d'un tiers, c'est-à-dire de 15 milliards d'euros. Il toucherait ainsi la moitié la plus riche des Français qui y est assujettie. Pour les autres ménages, M. Chirac ne prévoit rien, si ce n'est une baisse de 2 milliards d'euros de la taxe d'habitation, qui devra par ailleurs être « remise à plat » en concertation avec les collectivités locales.

Pour *« maintenir la compétitivité de la France »*, Jacques Chirac avance aussi une série de propositions à l'égard des entreprises : 6 milliards d'euros de baisses de charges sur les bas salaires et 7 milliards d'euros d'allégements fiscaux, au premier rang desquels l'impôt sur les sociétés qui devra être ramené au niveau moyen européen.

Lionel Jospin, lui, veut se concentrer sur les ménages. Pas de nouvelle baisse de charges, ni d'allégements fiscaux supplémentaires pour les entreprises, hormis ce à quoi il s'était engagé sous l'actuelle législature (poursuite de la diminution de la taxe professionnelle, fin de la suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés).

Avec son souci de *« réconcilier les classes moyennes et les classes populaires »*, le premier ministre-candidat distribue de manière extrêmement équilibrée ses deniers : 5 milliards d'euros pour ceux qui payent un impôt sur le revenu, 5 milliards d'euros pour ceux qui n'en paient pas via l'augmentation de la prime pour l'emploi (PPE). Créée en 2001, la PPE est un crédit d'impôt accordé aux salariés les plus modestes dont la rémunération se situe entre 0,3 et 1,4 fois le smic. Ses bénéficiaires – quelque 8,5 millions de contribuables – sont pour l'essentiel (70 %) exonérés d'IR.

Soucieux des équilibres économiques mais aussi politiques, Lionel Jospin, qui connaît les réticences d'une partie de sa majorité à la baisse de l'IR, propose d'alourdir la fiscalité de l'épargne (augmentation du prélèvement libératoire sur les intérêts des obligations et de l'imposition des plus-values) pour la compenser partiellement. Dans les faits, tout le monde s'accorde à dire que cet alourdissement, s'il intervenait, serait marginal. Il promet, enfin, de diminuer de moitié la taxe d'habitation considérée comme *« l'impôt le plus archaïque et le plus injuste »* pour un montant de 4,3 milliards d'euros.

Combien coûteront ces promesses fiscales ? Jacques Chirac évalue son programme à 30 milliards d'euros, Lionel Jospin chiffre le sien à 18 milliards d'euros, dont 4,28 milliards correspondent à des mesures déjà annoncées par l'actuel gouvernement, notamment dans le cadre du plan Fabius de baisses des impôts pour la période 2001-2003.

> M. Chirac évalue son programme à 30 milliards d'euros, M. Jospin chiffre le sien à 18 milliards

Ces promesses fiscales sont-elles tenables, alors que la conjoncture donne des signes de ralentissement depuis un an et que les déficits publics sont repartis à la hausse ? Dans un contexte européen qui fait de l'équilibre des finances publiques un objectif à moyen terme, la bagarre est lancée. Le programme fiscal de Jacques Chirac est qualifié *« d'irréaliste, irréalisable et d'inéquitable »* par Lionel Jospin. De son côté, le président-candidat a annoncé qu'il jugeait *« irréaliste »* l'objectif de retour à l'équilibre des finances publiques en 2004 affiché par l'actuel gouvernement.

Dans le programme pluriannuel des finances publiques que la France a remis à Bruxelles en décembre 2001 pour la période 2003-2005, le gouvernement s'engageait à ce que les comptes publics reviennent à l'équilibre en 2004, alors qu'ils devraient être déficitaires de près de 2 % du produit intérieur brut à la fin 2002. Jacques Chirac a décidé de ne pas s'encombrer de cet engagement politique, annonçant d'emblée qu'il repousserait cet objectif à 2007. Pas question pour le président-candidat de renouveler l'expérience de 1995 qui l'a vu augmenter de deux points la TVA pour satisfaire aux critères de Maastricht... et perdre les élections législatives de 1997.

Lionel Jospin, lui, a fait le choix inverse. Mais pour avoir une chance de parvenir à l'équilibre des finances publiques, le premier ministre-candidat devra consacrer l'intégralité de ses marges de manœuvre dégagées par la croissance d'ici à 2004 à la réduction des déficits. Ce n'est qu'après qu'il pourra commencer à mettre en œuvre son plan de baisse des impôts, à l'exception des mesures déjà inscrites dans le plan Fabius pour 2003. M. Jospin garde le cap européen, mais, par là même, se lie les mains pour les prochaines années. Il fait, en réalité, le pari que la reprise sera au rendez-vous et que la croissance sera plus forte que les 3 % par an que lui et M. Chirac prévoient. Une « cagnotte » qui lui permettrait de jouer sur plusieurs tableaux.

Martine Laronche et Virginie Malingre

Les dossiers « Spécial Présidentielle » du « Monde Économie »
■ L'emploi (daté 3 avril)
■ La fiscalité (daté 9 avril)
■ Les trente ans qui ont dessiné la France d'aujourd'hui, spécial 10 pages (daté 16 avril)
■ Les retraites et les fonds de pension « à la française » (daté 23 avril)
■ La protection sociale et la santé (daté 29 avril)

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*
***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec **professeurs américains,** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*
Admissions : janvier, avril, octobre.
◆
ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York, ou** 22 séminaires mensuels à **Paris**
◆
DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à **Paris**. 320 heures et thèse
◆
MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**
◆
e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA
ISM

Ils proposent

■ JACQUES CHIRAC (RPR)
La baisse de la pression fiscale est indispensable pour libérer l'initiative, encourager l'effort et créer de l'activité. Les priorités : alléger d'un tiers sur cinq ans – et 5 % dès 2002 – l'impôt sur le revenu, qui freine le travail et la consommation, engager la réforme de la taxe d'habitation en concertation avec les collectivités locales et ramener la fiscalité des entreprises à la moyenne européenne en 5 ans, avec un effort sur l'impôt sur les sociétés et la transmission des entreprises. L'Etat dressera un inventaire des « petits » impôts qui comportent des coûts de gestion disproportionnés et constituent une nuisance pour les Français. Ils seront allégés ou supprimés.

■ LIONEL JOSPIN (PS)
La coordination des politiques économiques doit être accrue avec une harmonisation des assiettes de l'impôt sur les sociétés et la fixation d'un taux minimum, ce serait une première étape vers un impôt européen. Le candidat propose qu'au niveau européen les décisions fiscales susceptibles d'affecter le marché intérieur soient prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. Il préconise d'alléger la fiscalité sur les bas revenus avec une extension de la prime pour l'emploi, une réduction de moitié de la taxe d'habitation, de continuer de rééquilibrer la fiscalité en faveur des revenus du travail en réduisant l'ampleur des dispositifs qui permettent à certains types de revenus d'échapper à l'impôt, et en augmentant les prélèvements libératoires sur les intérêts et l'imposition sur les plus-values. Enfin, sera engagée une réflexion sur une réforme d'ensemble de l'imposition du revenu permettant d'en alléger le poids et, le cas échéant, d'effectuer un prélèvement à la source.

■ ALAIN MADELIN (Démocratie libérale)
Il faut alléger, simplifier l'impôt sur le revenu, en y intégrant la CSG. Ramener le nombre de tranches à 3 et le taux maximum à 33 %. Pratiquer la retenue de l'impôt à la source. Supprimer l'impôt sur les successions pour les petits et moyens patrimoines. Instituer un revenu familial garanti. Il faut revoir l'ensemble de la fiscalité qui pèse sur les entreprises, à commencer par l'impôt sur les sociétés pour être compétitif au niveau européen. Supprimer la taxe professionnelle. Exonérer les droits de succession pour les transmissions des entreprises à titre gratuit dans la limite d'un plafond concernant 95 % des entreprises. Encourager le développement des activités de service à forte main-d'œuvre par une TVA à taux réduit (dans le cadre d'une négociation européenne). Remettre à plat la fiscalité de l'épargne pour éviter une surimposition qui pousse à la délocalisation.

■ JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (Pôle républicain)
La simplification de l'impôt sur le revenu doit être recherchée au travers d'un examen restrictif des niches fiscales. Seul l'abattement de 20 %, qui est une incitation au civisme fiscal, apparaît justifié. Le prélèvement à la source est nécessaire. Le candidat propose aussi l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des entreprises de moins de trois ans, la réduction de la TVA dans la restauration ou la rénovation de l'habitat ancien, pour la ramener à 5,5 %.

■ ROBERT HUE (PC)
Les allégements d'impôts sur les foyers modestes et moyens doivent être compensés par une hausse des prélèvements sur les grandes fortunes et les revenus financiers du capital. Le produit de l'impôt sur la fortune doit être doublé. L'impôt sur les sociétés doit être modulé pour favoriser l'investissement créateur d'emplois, et les actifs financiers des entreprises doivent être intégrés dans le calcul de la taxe professionnelle. La France doit agir pour une harmonisation par le haut des fiscalités européennes et pour la mise en place de la taxe Tobin sur les transactions sur les devises.

■ FRANÇOIS BAYROU (UDF)
Pour les particuliers, simplification et allégement de l'impôt sur le revenu avec trois tranches, dont la plus élevée à 40 %. Pour les entreprises, baisses ciblées de TVA sur les secteurs à forte main-d'œuvre, allégement de l'impôt sur les sociétés, suppression des droits de mutation sur les transmissions à titre gratuit des PME non cotées, allégement et simplification des droits de succession et des donations.

■ NOËL MAMÈRE (Verts)
Créer une véritable fiscalité écologique et renforcer les principes pollueur payeur, non-pollueur – non-payeur. Intensifier la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent sale. Instaurer la possibilité de retenue à la source de l'impôt sur le revenu. Supprimer la taxe d'habitation, remplacée par un impôt progressif. Réintégrer les stock-options dans les revenus. Augmenter l'imposition des très hauts revenus.

■ ARLETTE LAGUILLER (Lutte ouvrière)
Il faut cesser d'abaisser les taux d'imposition sur les tranches les plus élevés, et supprimer les impôts indirects, à commencer par la TVA. Il faut, de la même manière, relever l'impôt sur les sociétés et supprimer l'avoir fiscal.

■ JEAN-MARIE LE PEN (Front national)
Le pacte fiscal pour la prospérité française prévoira une baisse très significative des prélèvements obligatoires ainsi que celle des dépenses publiques et le niveau maximal de ces prélèvements (35 %) sera inscrit dans notre Constitution. L'impôt sur le revenu sera supprimé et la fiscalité locale simplifiée.

L'impôt sur le revenu au cœur de la stratégie des deux candidats

Ce prélèvement, moins lourd que la CSG ou la TVA, reste néanmoins au centre de toutes les attentions

La gauche ne court pas beaucoup de risques d'être battue par la droite, mais elle peut l'être par les impôts et les charges... » Trop tôt encore pour savoir si la prophétie de Laurent Fabius – lancée en août 1999, alors qu'il présidait l'Assemblée nationale – se réalisera. Mais en tout cas, elle voyait déjà juste : la fiscalité est bien au cœur de la campagne électorale.

L'impôt fait donc l'objet de toutes les attentions. Mais pas n'importe lequel : celui qui concerne les ménages et qui est perçu directement sur leurs revenus. La gauche n'affiche pas, en effet, de priorité pour les entreprises. Lionel Jospin se contente de prôner une « *harmonisation européenne* » en matière d'impôt sur les sociétés. On comprend moins, en revanche, que Jacques Chirac, qui dénonce la perte de compétitivité de la France et exprime ses craintes de voir les entreprises se délocaliser, ne soit pas plus offensif sur le sujet.

A l'inverse, il est surprenant de voir le candidat socialiste faire abstraction de la TVA, un impôt proportionnel sur la consommation, indépendant des ressources du consommateur dont le Parti socialiste dénonce traditionnellement l'injustice. Le président candidat est plus fidèle à ses troupes quand il se contente, en la matière, de promettre une réduction de la TVA pour les hôtels et les restaurants.

MM. Jospin et Chirac, malgré des choix fiscaux clairement différents, ont donc ceci en commun de faire porter l'essentiel de leurs efforts sur l'impôt sur le revenu. Il est pourtant loin d'être le prélèvement le plus important supporté par les ménages, représentant moins d'argent que la CSG ou la TVA. En 2001, il a rapporté à l'Etat quelque 53,5 milliards d'euros, soit 3,5 % du PIB, alors que l'ensemble des prélèvements obligatoires pesait 45 %. A titre de comparaison, les recettes de la TVA ont représenté près du double de celles de l'impôt sur le revenu en 2001 pour atteindre 105,2 milliards d'euros tandis que la CSG rapportait 62 milliards d'euros.

L'impôt sur le revenu en France a pour caractéristique d'avoir une assiette relativement étroite – l'an dernier, sur 32,9 millions de foyers fiscaux, seuls 17,2 millions étaient imposables – contrairement à ce qui se fait dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Si politiques comme économistes sont d'accord pour vanter les mérites d'un impôt sur le revenu qui aurait une assiette plus large et des taux plus bas, personne ne s'est attaqué jusqu'ici à une réforme qui irait dans ce sens. D'un point de vue économique, l'impôt sur le revenu reste donc un instrument fiscal à portée structurellement limitée. Et il semble politiquement difficile d'y remédier.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le gouvernement de M. Jospin a créé en 2001 la prime pour l'emploi (PPE). Il s'agit d'un crédit d'impôt que l'Etat accorde aux salariés dont la rémunération se situe entre 0,3 et 1,4 fois le Smic, ceci sous conditions de revenus au niveau du foyer fiscal. En 2002 comme en 2001, la PPE représentera 2,26 milliards d'euros et touchera 8,5 millions de foyers fiscaux, soit près de 10 millions de personnes. Encore totalement marginale par rapport aux autres impôts, elle permet néanmoins de toucher la moitié des Français la moins aisée, qui ne paie pas d'impôt sur le revenu. En 2001, 70 % des bénéficiaires de la PPE étaient dans ce cas-là, et ont donc reçu à ce titre un chèque de l'Etat. Les autres ont vu leur imposition réduite.

Si la PPE en est aujourd'hui à ses débuts, elle vient en tout cas compléter l'impôt sur le revenu et pourrait être à l'avenir exploitée beaucoup plus largement. La droite était d'ailleurs favorable à sa création, arguant, comme la gauche, qu'elle permet d'augmenter les revenus des salariés les plus modestes et donc d'inciter financièrement au travail. Jacques Chirac n'en dit mot dans son programme mais ne serait pas opposé à sa montée en puissance. Lionel Jospin, lui, l'a inscrite au cœur de sa stratégie fiscale.

Virginie Malingre

LA MOITIÉ DES FRANÇAIS EXONÉRÉS

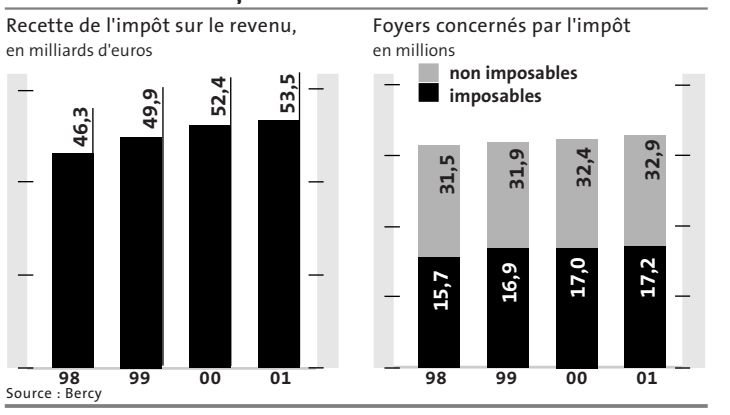

Source : Bercy

La taxe d'habitation, un dossier explosif manié avec prudence

« Obsolète », « opaque », « injuste », « archaïque »... Depuis des années les mots ne sont pas assez durs pour qualifier la taxe d'habitation. Cet impôt est d'abord inéquitablement réparti. Si 52 % des contribuables concernés – soit 12,6 millions de personnes – sont exonérés ou bénéficient de dégrèvements, les disparités se concentrent sur les 11,8 millions d'habitants qui payent une taxe complète pour leur résidence principale. « *N'étant pas liée aux revenus, elle pèse davantage sur les classes moyennes,* déplore René Dosière, député socialiste de l'Aisne et l'un des experts de Lionel Jospin sur cette question. *Bref, plus vous gagnez d'argent, moins la taxe d'habitation est lourde.* »

Autre injustice : la mauvaise évaluation de la valeur du logement. Le critère de calcul repose sur les conditions du marché locatif... de 1970. « *C'est totalement irréaliste !* », insiste-t-il, puisque, à l'extrême, une HLM en banlieue peut être considéré comme un logement neuf.

Le dossier étant très sensible d'un point de vue électoral, aucune réforme de fond n'a donc été engagée. Seuls des aménagements ont été réalisés au fil des ans. Dans leur programme, les deux principaux candidats abordent le sujet en entretenant le flou sur les modalités. Jacques Chirac envisage « *une réforme d'ampleur* » en concertation avec les collectivités locales. Sans en dire plus.

« *Dans un programme de baisse d'impôts, on dissocie ce qui relève d'un projet présidentiel d'un programme législatif, c'est pour cela qu'on ne détaille pas la mise à plat de la taxe d'habitation* », affirme Jean François Copé, l'expert économique du RPR. Quoi qu'il en soit, sur les 30 milliards d'euros de réduction envisagée en cinq ans, 2 milliards viendront de la taxe d'habitation.

MESURE PHARE

De son côté, Lionel Jospin fait de la réduction de moitié de la taxe d'habitation, soit 4 milliards d'euros, l'une des mesures phares de son programme fiscal. « *Cette réduction concerne la partie supportée par les seuls contribuables, qui s'est élevée à 8,031 milliards d'euros en 2001 sur un montant total perçu de 12,739 milliards* », précise René Dosière.

Au nom de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), son président, Bruno Bourg-Broc, député et maire RPR de Châlons-en-Champagne (Marne), s'inquiète du manque à gagner pour les communes principales bénéficiaires de la taxe que représente la réduction de cet impôt. Il redoute que l'Etat ne compense cette diminution par une dotation, « *or celle-ci est accordée selon les critères du moment et ensuite n'évolue pas,* affirme-t-il. *De quoi porter atteinte au principe d'autonomie des collectivités locales* ». Les élus de tous bords préfèrent en effet des recettes directes.

N'ayant pas osé réformer la taxe d'habitation en 1992, à quelques mois des élections législatives, les députés socialistes prônent désormais sa suppression et son remplacement par un nouvel impôt communal reposant à la fois sur le revenu et sur la valeur locative des logements réactualisée. Le gouvernement vient d'achever des simulations mais cela ne préjuge en rien de la suite.

Dominique Gallois

La réforme de l'impôt sur les sociétés sous contrainte européenne

L'harmonisation de la fiscalité sur les bénéfices des entreprises est prônée par les deux principaux candidats

Europe oblige, Jacques Chirac comme Lionel Jospin affichent tous les deux dans leur programme la volonté d'harmoniser la fiscalité sur les entreprises. Alors que l'Allemagne a ramené l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS) à 25 % et que le débat sur les délocalisations agite de façon récurrente le patronat, la mesure apparaît d'actualité. Mais harmoniser ne veut pas forcément dire baisser et seul le candidat de la droite semble avoir opté pour ce choix.

Pour Jacques Chirac, l'objectif est de ramener la fiscalité sur les entreprises à la moyenne européenne en cinq ans avec un effort particulier sur l'IS. Cette proposition avait été amoindrie par Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR. « *Il n'y a pas de baisse d'impôt sur les sociétés prévue. On verra en fin de législature ce qu'auront fait les autres pays. Et on s'ajustera éventuellement* », avait-il déclaré le 21 mars, revenant dès le lendemain sur ses déclarations. « *Le mot d'ordre, c'est la compétitivité fiscale européenne,* explique-t-il désormais. *Nous voulons nous situer à la fin de la législature dans la moyenne européenne.* » Et de préciser que 7 milliards d'euros sur cinq ans seront consacrés à la baisse des impôts en faveur des entreprises, dont l'IS recevra « *une masse importante* ».

Rien ne dit, en revanche, dans le programme du candidat Lionel Jospin qu'il faut alléger la fiscalité des entreprises. Les partisans de cette réforme, au sein du Parti socialiste, n'ont pas obtenu gain de cause. Michel Charzat, député PS de Paris, proche de Laurent Fabius, avait remis en juillet 2001 un rapport au premier ministre sur l'attractivité du territoire. Après le départ de l'actrice Laetitia Casta à Londres pour des raisons fiscales, la réflexion sur les menaces de délocalisation des sièges sociaux et des grosses fortunes était à nouveau au programme.

SIRÈNES LIBÉRALES

Dans son rapport, M. Charzat soulignait que la réforme fiscale allemande et les projets à l'étude au Royaume-Uni et en Italie plaçaient désormais la France dans une position « *minoritaire* » en Europe. Il préconisait notamment de réduire le taux de l'impôt sur les sociétés pour le ramener de 33,3 % à 25 % et de créer un régime fiscal avantageux pour les « impatriés » (cadres supérieurs et chercheurs étrangers). Mais même cette dernière proposition, reprise par Laurent Fabius en septembre, n'avait pas été retenue par Lionel Jospin.

Sur ce terrain, le candidat ne veut pas donner l'impression de céder aux sirènes libérales. En ce qui concerne l'IS, il propose que « *les assiettes soient harmonisées et qu'un taux minimum soit fixé* ». En précisant que « *ce serait la première étape vers un impôt européen* ». Mais encore faudrait-il pour cela que les Quinze soient d'accord, ce qui, sur le terrain de la fiscalité, chasse gardée des Etats, est une gageure. Pour y parvenir, le candidat socialiste propose que « *les décisions fiscales susceptibles d'affecter le marché intérieur soient prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité.* »

En matière de fiscalité des entreprises, l'équipe de campagne de Lionel Jospin fait valoir que des mesures ont déjà été engagées. La suppression progressive de la surtaxe de 10 % instituée en 1995 par Alain Juppé, alors premier ministre, va permettre de ramener l'impôt sur les sociétés de 36,6 % à 33,3 % en 2003. En 1999, une réforme de la taxe professionnelle a également été engagée sur cinq ans avec la suppression de la part salariale de cet impôt local, ce qui a représenté pour l'Etat de 1999 à 2001 une dépense de 3,54 milliards d'euros.

Enfin, note Didier Migaud, porte-parole de Lionel Jospin sur la fiscalité et le budget, « *on ne compare pas toujours ce qui peut l'être. En France, on se focalise sur les taux de l'IS, qui apparaissent optiquement élevés* ». Et de dénoncer cette vision trompeuse qui ne prend pas en compte l'« *assiette* », en d'autres termes, la base fiscale, qui dans l'Hexagone serait étroite. Résultat, la France ne serait pas, comme beaucoup l'affirment, si mal placée dans la compétition européenne.

RÉSULTATS CONTRADICTOIRES

Deux études, aux résultats très divergents, montrent la difficulté à faire des comparaisons. La première est un document officiel de la Commission. Publiée en octobre 2001 et intitulée « Vers un marché intérieur sans entraves fiscales », elle établit une comparaison des taux moyens d'imposition effectifs chez les Quinze. En tête, l'Irlande affiche un taux moyen de 10,5, suivie par la Suède (22,9) puis par la Finlande (26,6). En queue, on trouve le Portugal (37), l'Allemagne (34,9) et la France (34,7).

Mais, selon une autre étude non officielle réalisée par Gaëtan Nicodème, de la direction des affaires économiques et financières de la Commission, on obtient des résultats qui n'ont plus rien à voir. Cette fois-ci, l'auteur a travaillé non pas sur un modèle théorique, mais sur l'impôt effectivement payé par les sociétés dans l'industrie manufacturière dans onze pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon en pourcentage du résultat brut d'exploitation. La place de la France y est beaucoup plus honorable : elle se trouve au sixième rang sur 14 avec un taux de 13 %, contre 20,4 pour l'Allemagne ou 20,2 pour l'Italie.

Si l'on considère en revanche les taux d'IS annoncés par le cabinet d'audit KPMG, ils s'élèvent au 1er janvier 2002 à 34,33 % pour la France, contre 34 % pour l'Allemagne ou 30 % pour le Royaume-Uni. En fait, les entreprises, à côté du taux, disposent de bases fiscales et de méthodes comptables qui rendent aléatoires les comparaisons. Dans ce contexte, la Commission préconise la mise en place d'une base d'imposition consolidée de l'IS pour leurs activités menées à l'échelle de l'Union.

Martine Laronche

François Bourguignon, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« La question du financement est la grande absente des programmes »

François Bourguignon

● 1988. Spécialiste de la distribution et de la redistribution des revenus dans les pays en voie de développement et dans les pays développés, François Bourguignon fonde le Delta, unité mixte de recherche CNRS/Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et Ecole normale supérieure (ENS), dont il est le premier directeur.

● 1986. Cet économiste et statisticien est maître de conférences à l'Ecole polytechnique, jusqu'en 1999. En détachement de la Banque mondiale, il dirige actuellement la *World Bank Economic Review*.

– Quel est, à vos yeux, le principal handicap du système fiscal français ?

– C'est l'existence de taux marginaux de prélèvements très élevés, qui découragent de gagner plus. Ils se situent tout en haut de l'échelle, à des niveaux de revenus extrêmement élevés, et tout en bas, pour les plus modestes. Pour ces dreniers, un gain de revenu peut se traduire par la perte des allocations logement, ou des allocations familiales ou encore du RMI. Il y a donc confiscation du revenu du fait du retour à l'activité ou de l'augmentation de salaire.

– De ce point de vue-là, pensez-vous que la situation se soit améliorée ces dernières années ?

– En ce qui concerne les plus hauts revenus, il y a eu une baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Mais elle reste très faible et ne change pas grand-chose. Ces contribuables restent soumis à des taux marginaux d'imposition proches de 80 %. Pour cette catégorie, une baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu (IR) ne semble pas très efficace. Si on veut agir, il faut le faire en touchant aux charges davantage qu'à l'impôt. Il serait utile, notamment, de modifier le système des retraites, en le déplafonnant.

– Et pour les personnes aux revenus les plus modestes ?

– Il y a eu des progrès, incontestablement. Le gouvernement Jospin a augmenté la période pendant laquelle un bénéficiaire du RMI continue à percevoir l'allocation même s'il reprend une activité. Et puis, il y a eu la création de la prime pour l'emploi (PPE).

Personnellement, j'étais favorable à la création d'un véritable impôt négatif, sur le modèle de l'allocation correctrice de revenu que proposait l'économiste Roger Godino, qui ne serait pas conditionné au niveau d'activité. Je trouve aussi que la PPE, en plus de dépendre du nombre d'heures travaillées, ne tient pas suffisamment compte de la situation familiale. Maintenant qu'il est avéré que la direction générale des impôts sait aussi faire des chèques, plus rien n'empêche d'aller vers un impôt négatif dont la PPE n'est finalement pas si éloignée.

Une réforme fiscale idéale consisterait pour moi à incorporer à l'impôt sur le revenu tous ces mécanismes – RMI, PPE, allocations, et à considérer la CSG comme un impôt sur le revenu et non plus comme une cotisation. Qu'on arrête de dire que 50 % des Français ne paient pas d'impôts : c'est faux, tout le monde paie la CSG. Un système d'impôt généralisé sur le revenu est possible, on y viendra.

– Depuis 1993, les gouvernements successifs ont allégé les charges sociales. Qu'en pensez-vous ?

– Ces allégements ont été salutaires. Tout le monde, aujourd'hui, s'en félicite. M. Jospin ne les a pas remis en cause. Il les a aménagés et accrus pour accompagner le passage aux 35 heures.

– Faut-il aller plus loin ?

- Il faut d'abord et surtout aménager la situation actuelle. Les entreprises qui sont passées aux 35 heures ont droit à des allégements de charges pendant deux ans. Qu'en est-il ensuite ?

Il y a aussi le problème des deux SMIC – horaire ou sur une base de 35 heures – qui se traduira, en 2005, par une forte augmentation du salaire minimum horaire qu'il faudrait compenser par une nouvelle baisse des charges.

Mais il sera probablement nécessaire d'aller plus loin. C'est vrai qu'il reste peu de cotisations employeurs qu'on pourrait alléger. Mais on pourrait subventionner les bas salaires. Ce serait la même logique que l'impôt négatif, mais pour les entreprises. Je regrette que les candidats ne parlent pas beaucoup de baisses de charges pour se focaliser sur l'impôt sur le revenu. Pourquoi pas ? Mais il faudrait d'abord garantir que le coût du travail ne va pas réaugmenter subrepticement avec le passage aux 35 heures et l'arrêt des mesures d'accompagnement.

– Que vous inspirent les programmes de M. Chirac et de M. Jospin ?

– En France, il y a cette idée fixe que les impôts seraient trop élevés. C'est vrai qu'ils le sont, en partie, mais certains ne sont pas des prélèvements. Si vous prenez, par exemple, les cotisations sur les retraites, il ne s'agit pas d'un prélèvement puisqu'il y aura une redistribution au moment de la retraite. Or si on retire les cotisations retraites, on tombe sur des niveaux d'imposition comparables à ce qui se fait au Royaume-Uni.

Cela dit, on peut toujours dire qu'il y a trop d'impôts. Mais c'est une question d'équilibre budgétaire : si on veut baisser les impôts, il faut que les dépenses publiques croissent moins vite, et que l'Etat soit plus efficace. Si on annonce une baisse des impôts maintenant, il serait bon de dire comment on réduit les dépenses publiques. Or cela est absent des programmes.

Malgré tout, je pense que les propositions de M. Jospin vont dans le bon sens et que son projet est plus redistributif que celui de M. Chirac. Elles prolongent ce qu'il a fait depuis 1997, en continuant à baisser l'impôt sur le revenu et à augmenter la prime pour l'emploi.

Concernant M. Chirac, pourquoi choisit-il de consacrer l'essentiel de ses marges à la baisse de l'impôt sur le revenu qui n'est payé que par la moitié la plus riche des Français. Pourquoi ne pas baisser la TVA ?

– Pensez-vous qu'il faille accélérer l'harmonisation européenne ?

– Pour les entreprises et l'épargne, d'une certaine manière, oui. En revanche, je peux imaginer une Europe où il y aurait plusieurs pays dont la fiscalité des différents revenus serait supérieure à celle de leurs voisins, mais dont l'offre de services publics serait également supérieure.

Le vrai problème aujourd'hui, c'est que les Français ont le sentiment qu'ils paient davantage d'impôts que les autres mais que l'Etat ne leur offre pas plus de services. La véritable priorité, c'est la réforme de l'Etat. Et l'on n'en entend pas beaucoup parler.

Propos recueillis par Martine Laronche et Virginie Malingre

En Allemagne, un enjeu majeur pour les prochaines élections de septembre

LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES ET LES INCERTITUDES CONJONCTURELLES ONT RELANCÉ LE DÉBAT FISCAL

FRANCFORT
de notre correspondant

« *La plus grosse baisse d'impôt de l'après-guerre* » : le gouvernement allemand n'est pas avare de superlatifs quand il évoque la réforme fiscale engagée en juillet 2000. A l'époque, le vote de la loi constitua, il est vrai, une belle victoire pour le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, qui réussit à imposer son texte contre les consignes des ténors de l'opposition. A moins de six mois des prochaines élections législatives, le 22 septembre, l'ambitieux plan d'allégements reste un des atouts de la coalition rouge-vert, tandis que les dossiers socio-économiques dominent les débats de campagne. Entrée en vigueur dès le début 2001, la réforme n'en est pas moins contestée.

Le gouvernement peut, certes, se vanter d'avoir frappé un grand coup. En 2005, les allégements du seul impôt sur le revenu devraient représenter de l'ordre de 32 milliards d'euros par rapport à 1998, date de l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Le taux minimum d'imposition sur le revenu aura ainsi été réduit de 25,9 % à 19,9 % en 2001, et le sera à 15 % en 2005. Le taux plafond passera lui de 53 % à 48,5 %, puis 45 %. Les entreprises n'ont pas été oubliées : l'impôt sur les bénéfices a été porté à 25 % dès le 1er janvier 2001 (contre 40 % auparavant). Aux yeux du gouvernement, il s'agit d'alléger le poids des prélèvements publics dans un pays où ces derniers représentaient au total 37,7 % du produit intérieur brut (PIB) au tournant du siècle.

Néanmoins, l'imminence des échéances électorales et les incertitudes conjoncturelles ont relancé le débat fiscal. Afin de dynamiser le pouvoir d'achat des ménages, patronat, opposition, syndicats, se sont plus ou moins fortement prononcés en faveur d'une accélération de la réforme, alors que celle-ci est prévue pour entrer en vigueur par paliers, sur plusieurs années. Certaines voix critiquent, aussi, son caractère inégalitaire : les hauts revenus auraient été privilégiés par rapport aux classes moyennes et aux familles ; les grandes entreprises ont bénéficié d'allégements nettement supérieurs à ceux consentis aux sociétés plus modestes. Le candidat de l'opposition, Edmund Stoiber (CSU), promet ainsi une politique plus favorable aux petites et moyennes entreprises, qui font la vitalité de l'économie allemande.

De nombreux partis entendent d'ailleurs mettre en chantier une nouvelle réforme fiscale ; le gouvernement lui-même étudierait le meilleur moyen d'améliorer le dispositif... en cas de succès électoral. Le ministre des finances, Hans Eichel, se veut néanmoins très prudent : « *Je n'émettrai pas de chèque en blanc. Nous avons fait beaucoup et mis beaucoup de choses en branle. Notre réforme fiscale et les augmentations des allocations familiales ont apporté un soulagement d'importance aux travailleurs, aux familles et aux petites entreprises* », a-t-il récemment indiqué.

Les marges de manœuvre des uns comme des autres sont réduites. La faiblesse de la croissance allemande, après la récession subie au second semestre 2001, incite à la plus grande prudence. Le dérapage des comptes publics limite sans aucun doute l'ampleur d'éventuelles baisses d'impôt supplémentaires : selon Berlin, avec une croissance de 0,75 % en 2002, l'Allemagne devrait connaître un déficit équivalent à 2,5 % de son produit intérieur brut, soit proche des 3 % définis par le pacte de stabilité et de croissance.

Afin d'éviter une mise en garde pour non-respect des règles de l'union monétaire, la première puissance économique de la zone euro a promis en février de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2004. L'objectif fait encore l'objet d'un relatif consensus, même si les méthodes divergent pour y parvenir. De l'avis général, l'Allemagne ne peut se permettre de multiplier les cadeaux fiscaux. Mais rien ne dit que cette approche raisonnable primera tout au long de la campagne électorale.

Philippe Ricard

UN CADEAU FISCAL PEU UTILISÉ

C'était une des mesures les plus attendues de la réforme fiscale votée en juillet 2000 : la défiscalisation des plus-values réalisées sur la cession de participations détenues par des entreprises devait accélérer la mutation du capitalisme germanique. Banques, assurances et grands noms de l'industrie se frottaient les mains à l'idée de profiter de cet avantage pour décroiser les liens tissés entre les différents pôles de l'économie allemande. Ces profits étaient auparavant taxés à 50 %, ce qui décourageait tout projet de cession.

Pourtant, depuis son entrée en vigueur, le 1er janvier 2002, le cadeau fiscal n'a eu que des effets modestes. Quelques grands groupes, à l'instar du géant de l'énergie RWE, ont annoncé la vente d'activités marginales, mais on est loin de la ruée attendue.

Pas d'empoignade à propos de l'épargne

LES DEUX PRINCIPAUX CANDIDATS FONT CONFIANCE À L'EUROPE AFIN D'ÉVITER DES CONCURRENCES DÉLOYALES

La fiscalité de l'épargne – notamment dans sa dimension européenne – n'est pas un enjeu du débat électoral. On ne peut pas dire, bien sûr, qu'il existe un consensus entre MM. Chirac et Jospin, mais l'épargne ne représente pas un enjeu fort, et aucune empoignade n'est annoncée à ce sujet. Même à propos du « déclin de la France » ou de la dégradation de sa compétitivité par rapport à des pays plus indulgents en matière d'imposition des revenus du patrimoine.

Le camp du premier ministre se comporte en la matière en « sortant », c'est-à-dire que Didier Migaud, député de l'Isère et porte-parole du candidat socialiste pour les questions budgétaires et fiscales, rappelle qu'il s'agit d'une campagne présidentielle où seuls les grands principes doivent dominer, les modalités étant renvoyées au programme de gouvernement. Ce qui veut dire que les taux d'imposition et les assiettes n'ont pas encore été arrêtés.

M. Migaud rappelle donc qu'il s'agira de « *rééquilibrer les prélèvements entre les revenus du capital et ceux du travail* », donc d'augmenter les montants des prélèvements libératoires (actuellement 15 % sur les dividendes et les intérêts et 16 % sur les plus-values des valeurs mobilières, auxquels s'ajoutent les 10 % de prélèvements sociaux) ; « *ces prélèvements nouveaux seraient compensés, euro pour euro, par une baisse de l'impôt sur le revenu* », souligne M. Migaud.

Pas question de toucher à la fiscalité des autres formes d'épargne telles que les livrets « administrés » ou les stock-options. Les socialistes renvoient aux propositions élaborées à Bruxelles pour tout ce qui concerne l'harmonisation des taxations des revenus de l'épargne.

Chez Jacques Chirac, on préfère attaquer sur le point sensible des retraites pour réclamer une franchise d'impôt pour tous les Français qui voudraient souscrire à un système de retraite par capitalisation.

Pour le reste, Gilles Carrez, député du Val-de-Marne et secrétaire national du RPR pour l'économie, estime que, d'après ses calculs, le programme de Lionel Jospin obligerait à renchérir de quelque 40 % les prélèvements libératoires sur les revenus des capitaux mobiliers ou sur les plus-values. Ce coup de griffe donné, M. Carrez souscrit à l'harmonisation fiscale en préparation à Bruxelles, car « *on ne peut pas faire du dumping fiscal en matière de revenus de l'épargne* ».

Les deux principaux candidats tombent donc d'accord pour faire confiance à l'Europe afin d'éviter des concurrences déloyales en matière d'épargne. Pourquoi ? Voilà des années que les Quinze ont dénoncé l'absurdité qui consistait pour chaque Etat membre à taxer les revenus de l'épargne de ses ressortissants et à exonérer celle des non-résidents, histoire d'attirer les fonds des particuliers.

Après bien des tergiversations qui ont permis aux Britanniques et aux Luxembourgeois de freiner l'harmonisation (l'unanimité des Quinze est requise en matière de réforme fiscale), la Commission, le Conseil et le Parlement sont tombés d'accord sur un schéma garantissant une imposition effective des revenus de l'épargne dans l'ensemble de l'Union.

Chaque Etat membre devra fournir des informations aux autres Etats membres sur les intérêts qui auront été payés chez lui à des particuliers résidant dans les autres Etats membres.

Pendant une période transitoire de sept ans, la Belgique, le Luxembourg et l'Autriche seront autorisés à continuer à prélever une retenue à la source de 15 % à 20 % sur ces revenus. A l'issue de cette période, ces trois pays seront astreints aux mêmes obligations d'information que les autres. L'adoption formelle de cette directive pourrait intervenir d'ici l'été.

Alain Faujas

POUR EN SAVOIR PLUS

> **Les hauts revenus en France au XXe siècle,** de Thomas Piketty. (Grasset, 2001, 800 p., 30 €).

> **L'architecture des prélèvements en France : état des lieux et voies de réforme,** rapport de François Bourguignon et Dominique Bureau au Conseil d'analyse économique. (La documentation française, 1999, 141 p., 5,34 €).

> **La commune et ses finances,** de René Dosière et Dominique Hoorens, (Editions Imprimerie nationale, 2001, 263 p., 26,68 €).

> **Les impôts en France 2001-2002 : traité de fiscalité** (Editions Lefebvre, 2001, 592 p., 37 €).

> **Les impôts en Europe :** (Editions Eura-Audit International, Editions Dalloz, 2002, 165 p., 22 €).

sans interruption de votre vie professionnelle
CADRES EN ACTIVITÉ
DEA e-management
Septembre 2002 - Juillet 2003
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Département d'Education Permanente
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 05 40 88 - giovanangeli@dep.dauphine.fr
www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm

BOUSSOLE

EUROPE

VERS UNE ZONE DE LIBRE ÉCHANGE EURO-MÉDITERRANÉENNE

Part de l'Union européenne dans le commerce des pays partenaires méditerranéens en 2000, en Europe, en %

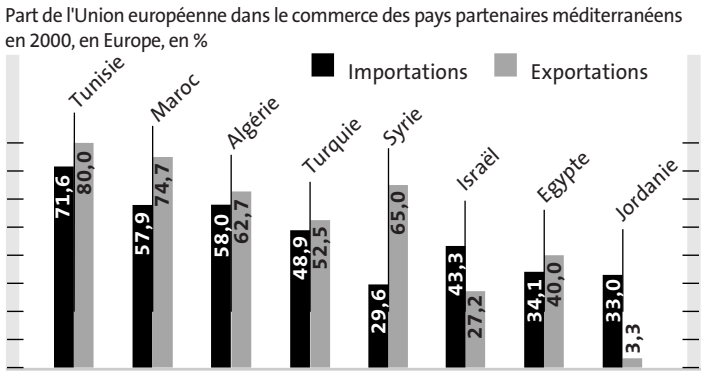

Source : Eurostat

■ EN 1995, LES QUINZE signaient avec douze pays partenaires méditerranéens (PPM) la déclaration de Barcelone, visant à renforcer les relations euroméditerranéennes. Un des objectifs est d'établir, d'ici à 2010, une zone de libre-échange.
■ EN 2000, LES PPM ont réalisé presque la moitié de leur commerce (importations et exportations) avec l'Union. Les Etats-Unis arrivent au deuxième rang avec 14 %. Les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sont les plus tournés vers l'Europe.
■ ENTRE 1995 ET 2001, les importations de l'Union en provenance des PPM ont augmenté de 110 %. Elles concernent non seulement l'énergie (+ 120 %), mais aussi les autres biens (+ 105 %). Les exportations vers les PPM ont progressé de 49 %.
■ EN 2001, la Turquie, Israël et l'Algérie ont été les trois partenaires les plus importants, réalisant 60 % du commerce total.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (déc. 2001, en %) : Sur un an	– 4,4	– 4,1	– 2,8	– 9,9**	– 6,4	–2,7	– 8,2	– 5,1	– 6,7	n. d.	n. d.
Sur un mois	0,6	– 0,8	1,7	– 2,1**	– 1,2	– 0,9	1,6	3,2	– 0,3	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (fév. 2002, en %) : Sur un an	2,4*	2,3*	1,8	2,5	3,2*	2,3*	2,7*	4,5*	1,6*	1,1*	(11/01) – 1,4*
Sur un mois	0,1*	0,1*	0,2	1,7	0,1*	0,2*	0,3*	0,5*	– 0,4*	0,2*	– 0,2*
PIB en volume (4e trimestre 2001, en %) : Sur un an	0,8	0,6	0,0	– 0,6	2,3	0,9	0,7	0,2	1,7	0,4	– 1,9
Sur trois mois	– 0,2	– 0,1	– 0,3	– 0,3	0,2	– 0,1	– 0,2	0,0	0,0	0,3	– 1,2
Déficit public/PIB (en %) 2000	0,3	1,2	1,3	0,0	– 0,3	– 1,3	– 0,3	2,0	4,4	(1999) 1	(1999) – 7,6
Dette publique/PIB (en %) 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	(1999) 105,4
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, janv. 2002)	– 7,5	– 0,6	8,3***	– 0,5***	– 3,2***	0,4***	1,9***	2,4***	– 4,8	(6/01) – 42,3	(6/01) 8,6
Investissement (FBCF) (3e trimestre 2001, en %) Sur trois mois	– 0,8	– 0,8	– 0,9	0,1 (3eT01)	– 1	– 0,1	– 0,1	– 0,1 (3eT01)	– 1,7	– 1,3	– 8,1

n. d. : non disponible, * provisoire, ** novembre 2001, *** dévembre 2001

PAYS ÉMERGENTS

LA MONNAIE ARGENTINE EN GRANDE DIFFICULTÉ

Evolution du change, en peso/dollar

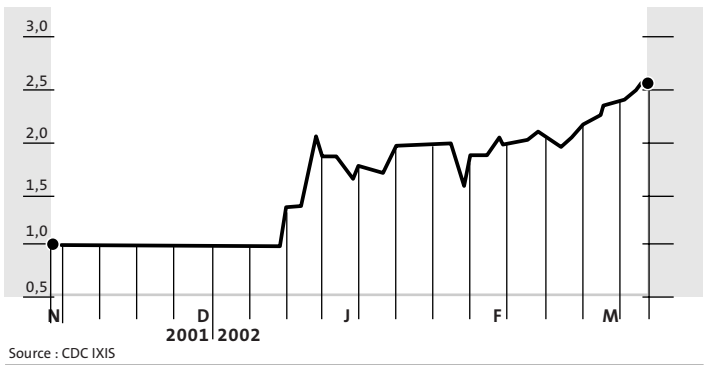

Source : CDC IXIS

■ APRÈS ONZE ANS de parité peso-dollar, le gouvernement du président Eduardo Duhalde a dévalué la devise nationale le 6 janvier et libéré les changes le 11 février.
■ LA MONNAIE ARGENTINE ne cesse de se déprécier depuis, face à la devise américaine. A fin de mars, la Banque centrale révisait le cours officiel du peso, le ramenant à 2,90/3 pour 1 dollar sur le marché au détail.
■ LA DÉGRINGOLADE du change va de pair avec l'effondrement de l'activité économique et l'accélération de l'inflation.

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	- 0,4 % (01/02)	+ 1,2 %
Taux d'épargne	16,4 %	+ 1,2**
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	+ 3,6***
Commerce extérieur (en milliards d'euros)	+ 0,8 (déc. 2001)	+ 0,8
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 3,3 (11/00-12/01)	- 0,5
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	- 15 (mars)	0**
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 30 (fév.)	+ 20**
Créations d'entreprises	21 567 (02/02)	- 1,5 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 325 (10/01)	- 3,9 %***

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement
Source : Insee, Douanes

INNOVATION

INCERTITUDES SUR LES TECHNOLOGIES DU MOBILE

Principaux obstacles au développement du marché du téléphone mobile* en pourcentage

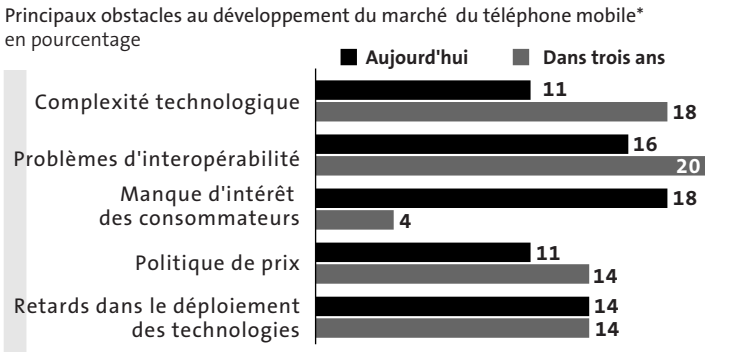

Source : 3i *selon 39 fournisseurs de solutions mobiles interrogés en janvier 2002

■ UNE ENQUÊTE menée par la société d'investissement britannique 3i auprès des 29 principaux acteurs du marché de la téléphonie mobile essaie de trier les rêves et les angoisses suscités par cette technologie. L'enquête indique, par exemple, que si les obstacles demeurent nombreux, le marché se situera dans le domaine des loisirs (87 %) et des services (41 %), plutôt que dans celui du m-commerce (38 %) et des services financiers (26 %). Le revenu attendu proviendra essentiellement de la voix, suivie des données et des messages écrits, et en dernier de la publicité et des ventes en ligne.

UN CHIFFRE

-0,1 %

HYPOTHÈSE DE BAISSE DE CROISSANCE POUR LA ZONE EURO EN CAS DE CHOC PETROLIER

Créé en 2001, l'European Forecasting Network (EFN), réseau européen qui fédère plusieurs organismes de prévision macroéconomique, vient de présenter sa première estimation de la zone euro.

La croissance devrait être de 1,2 % cette année et de 2,2 % en 2003. Ce scénario repose sur un baril de brent à 20 dollars. En cas de hausse de 30 % des prix du pétrole passant à 26 dollars, l'augmentation « *n'aurait pas d'effet dramatique* ». La croissance diminuerait de 0,1 % revenant à 1,1 % en 2002 et 2,1 % en 2003. Quant à l'inflation, elle augmenterait de 0,3 % successivement à 2,3 % et 2,5 %.

CADRES EN ACTIVITÉ
Executive MBA Dauphine
Réunion d'information le mardi 21 mai à 19 h à l'Université Paris Dauphine
www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 41 81

Le financement des pays émergents devient très sélectif

LES CAPITAUX À DESTINATION DES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT SE RARÉFIENT ET SE CONCENTRENT DE PLUS EN PLUS SUR QUELQUES ÉTATS

Jusqu'ici, il était d'usage de séparer les pays en développement en deux groupes principaux : les économies émergentes, bénéficiaires d'un accès aux marchés des capitaux privés, et les pays les plus pauvres, a priori condamnés à se contenter de l'aide publique.

Les crises émergentes et l'accroissement de l'aversion au risque sont passés par là. La réunion sur le développement de Monterrey, à la mi-mars au Mexique, a mis en lumière la grande frustration des gouvernements d'un troisième groupe d'économies : les pays intermédiaires, beaucoup trop avancés pour prétendre à l'aide publique ou à l'annulation de dette, mais trop risqués pour attirer des capitaux privés. Le rapport annuel de la Banque mondiale sur le financement dans le monde, publié quelques jours auparavant, avait constitué une sorte de mise en garde. Retraçant l'évolution des flux de capitaux, il relevait la raréfaction, mais également la forte concentration des flux nets de capitaux à destination des économies en développement.

Rappelons-en ici l'essentiel : en 2001, les flux nets de financement n'ont même pas atteint 200 milliards de dollars (226,8 milliards d'euros), plancher toujours dépassé depuis 1993. Ces flux avaient totalisé un maximum de 350 milliards de dollars en 1997. Parmi eux, les flux publics (comprenant notamment l'aide publique au développement) sont restés rares mais stables : 36 milliards de dollars, tandis qu'ils oscillent entre 30 et 60 depuis le début des années 1990. En revanche, les flux privés ont connu un véritable effondrement à 160 milliards de dollars, contre 260 milliards de dollars en 2000 et 300 milliards en 1997.

Les financements qui ont bien résisté sont concentrés sur quelques rares Etats. Les dix premiers pays bénéficiaires d'investissements directs (Chine, Brésil, Mexique, Argentine, Pologne, Chili, Malaisie, Corée du Sud, Thaïlande et Venezuela) accueillent en effet près de 65 % du total des flux. Chine mise à part, ces derniers sont également les principaux émetteurs sur le marché de la dette (65 % du total des encours). En revanche, le financement par crédit bancaire a fortement reculé. Si les dix pays précédemment cités en reçoivent moins de 50 %, de nombreuses économies « intermédiaires » y ont recours exclusivement (Inde, Arabie saoudite et Emirats...).

Dans tous les cas, certaines d'entre elles n'ont pas, ou plus, accès aux marchés des titres (Indonésie, Egypte, Algérie, Russie). Nombre d'économies sont donc, à présent, confrontées à un tarissement des financements. Cela hypothèque certainement l'avenir du développement et représente un risque en termes de solvabilité.

La théorie économique, rejointe pour une fois par l'expérience, enseigne, en effet, que le taux de croissance nominale d'une économie (hors amélioration ou creusement exceptionnel des déficits) ne doit pas être inférieur au niveau du taux d'intérêt apparent de la dette. Dans le cas contraire, et si cela perdure au-delà du simple choc conjoncturel, l'Etat peut se retrouver en situation d'insolvabilité. Son ratio de dette sur le produit intérieur brut (PIB) augmente alors structurellement.

Historiquement, on observe que le taux apparent descend rarement en dessous de 5 %. La croissance du PIB subit, pour sa part, de fortes fluctuations, comprenant des périodes de récession durables. Celles-ci correspondent généralement aux grandes crises de solvabilité. En 2000-2001, on a pu observer un phénomène très nouveau. La croissance n'a pas redémarré, alors que les conditions de crédit internationales auraient pu être favorables.

> Les dix premiers pays bénéficiaires d'investissements directs accueillent près de 65 % du total des flux et, Chine à part, ils sont également les principaux émetteurs sur le marché de la dette.

UNE CROISSANCE EN DÉCLIN MALGRÉ LA BAISSE DES TAUX

Taux d'intérêt et croissance nominale du PIB (moyenne calculée sur 48 économies en développement)

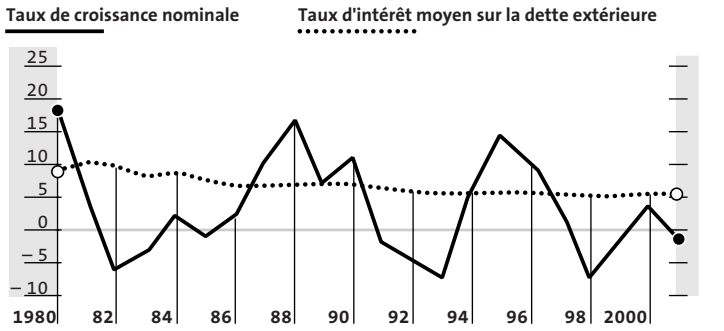

Source : CDC-Ixis

Comme le souligne le rapport de la Banque mondiale, 2001 est la première année où, en période de forte contraction de l'activité, l'afflux de financements lié à des conditions monétaires favorables ne sera pas venu jouer un rôle d'amortisseur de récession. En prolongeant le raisonnement, cette raréfaction de crédits peut entraîner les plus fragiles dans une spirale d'insolvabilité. Au sein des pays émergents, certains se sont à présent affranchis de cette contrainte. Ils obtiennent, sur le marché obligataire souverain, des conditions de financement en accord avec leur taux de croissance moyen. Les pays d'Europe centrale les mieux notés (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovénie) se refinancent à moins de 2 % au-dessus des taux des emprunts d'Etat américains ou européens. C'est aussi le cas de la Chine, de la Malaisie, du Chili, voire, parmi les emprunteurs importants, du Mexique. Ces économies sont à même de supporter une brusque dégradation du marché de la dette, le dérapage des taux d'intérêt restant limité pour ces meilleurs risques. Ce n'est pas le cas pour les autres.

Dans la meilleure des hypothèses, les pays les plus pauvres bénéficieront d'un programme d'annulation de dette ou d'une aide publique au développement accrue. Mais le problème spécifique des économies intermédiaires n'a, quand à lui, pas encore été posé.

Pierre Laurent, économiste à CDC-Ixis, et Nathalie Ricœur-Nicolaï, responsable du risque pays recherche marchés émergents de CDC-Ixis

L'idée de taxer les flux de capitaux continue de diviser la communauté internationale

A MONTERREY, PLUSIEURS PAYS ONT PLAIDÉ POUR UNE INITIATIVE QUI PERMETTRAIT DE FINANCER « DES BIENS PUBLICS MONDIAUX »

Monterrey (Mexique)
de notre envoyée spéciale

Ni l'idée d'un impôt international, ni celle plaidant en faveur de la création de « biens publics mondiaux », toutes deux pourtant au centre des débats sur la régulation internationale, n'ont été retenues par la Conférence des Nations unies consacrée au financement du développement, du 18 au 22 mars, à Monterrey (Mexique). La réticence très vive de nombreux pays explique cette absence.

En marge du « consensus de Monterrey » – texte officiellement adopté à l'issue de la conférence – plusieurs gouvernements n'ont cependant pas hésité à monter au créneau pour en prendre la défense et alimenter une discussion, que la communauté internationale ne pourra pas, selon eux, éternellement refuser. Johannesburg (Afrique du Sud), qui accueillera à la fin du mois d'août le sommet consacré au développement durable, dix ans après celui de Rio, aura, de ce point de vue, valeur de test.

A Monterrey, la ministre allemande de la coopération et du développement, Heidemarie Wieczorek-Zeul a ainsi soumis à la réflexion des participants, une étude réalisée à la demande de son gouvernement par Paul Spahn, un professeur de théorie financière de l'université de Francfort qui conclut à la faisabilité d'une taxe sur les transactions financières internationales. Pour cet économiste qui travailla au début des années 1990 au Fonds monétaire international, cet impôt aurait le double avantage d'améliorer la stabilité des taux de change au niveau mondial et de protéger les pays émergents des mouvements de spéculation. Le principe – pas totalement identique à celui de la célèbre taxe Tobin – serait le suivant : à côté d'une taxe très faible appliquée à toutes les transactions en devises – Spahn suggère un taux de 0,01 % –, les pays émergents auraient la possibilité d'imposer une surtaxe qui varierait en fonction de la volatilité de leur devise.

L'économiste allemand soutient qu'il existe une *« bande de fluctuation »* normale pour une monnaie et qu'en dehors de ces limites préalablement définies, un pays qui voit sa monnaie « *anormalement* » chahutée – même en période de crise économique – est certainement l'objet d'une attaque spéculative. Les pays émergents

> Les pays émergents auraient la possibilité d'imposer une surtaxe qui varierait en fonction de la volatilité de leur devise.

auraient ainsi – grâce à ce nouvel outil – la possibilité de contrer ces attaques en décidant de façon unilatérale de l'ampleur de la sanction à infliger aux investisseurs spéculateurs. Spahn prétend que cette taxe – à l'inverse de ce qu'avancent souvent ses détracteurs – n'aurait pas d'effet dissuasif sur les investissements privés étrangers. Au contraire, puisqu'elle offrirait, selon lui, un gage de stabilité monétaire, précieux pour ceux qui veulent investir à long terme dans un pays.

Les quelques pays – dont la France – qui se sont aujourd'hui rangés à l'idée d'un nouveau système de taxation international mettent en avant le fait qu'il permettrait de dégager de nouvelles ressources à côté d'une aide publique au développement déclinante. Des ressources nécessaires, selon eux, pour assurer la pérennité ou la création de biens publics mondiaux. Cette idée de « biens publics mondiaux » formalisée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) dans un rapport paru en 1999, fait petit à petit son chemin dans les cénacles internationaux.

A Monterrey, la France et le Pnud ont organisé un séminaire sur le sujet, en focalisant les discussions sur la lutte contre le sida et les autres maladies comme la tuberculose et le paludisme qui déciment des générations entières en Afrique. La création d'un Fonds mondial sida et santé à l'initiative des Nations unies, témoigne de la reconnaissance de cette démarche consistant à plaider pour que soient pris en charge au niveau mondial un certain nombre de problèmes relevant de l'intérêt général de l'humanité. Mais, moins d'un an après son lancement, cette initiative dont l'objectif est de fournir à moindre coût des médicaments aux pays du Sud, trébuche déjà, faute d'argent, a expliqué l'économiste américain Jeffrey Sachs, très impliqué dans le projet.

Pour autant, les défenseurs de ce nouveau concept estiment qu'il offre la bonne approche pour répondre aux besoins de régulation de la mondialisation. La liste des sujets qu'il serait possible de traiter par ce biais, couvre, selon eux, à peu près tous les maux d'une planète globalisée. Pour simplifier, il est possible de les classer en deux catégories. D'un côté, les biens publics qu'il conviendrait de préserver comme la qualité de l'environnement, la biodiversité, l'accès à l'eau, la qualité de l'air... Et ceux qu'il conviendrait de créer, comme l'accès aux soins de santé pour tous, un système de lutte contre le terrorisme ou le trafic de drogue...

Reste évidemment à convaincre les pays qui, comme les Etats-Unis, se montrent, pour des raisons idéologiques, très sceptiques sur le projet et les nombreux pays en développement qui redoutent, qu'au bout du compte, le financement de « biens publics mondiaux » ne se substitue à l'aide publique au développement.

Laurence Caramel

UNE LOTERIE MONDIALE POUR LA PAUVRETÉ

Pour doper les fonds d'aide au développement, la Finlande a proposé, à Monterrey, de créer une loterie mondiale. *« Nous avons besoin d'imagination pour compléter l'aide publique au développement »* a déclaré la présidente de la République finlandaise, Tarja Halonen.

Une étude préliminaire de faisabilité a été commandée et elle devrait être publiée dans le courant de l'année, rapporte l'AFP. La Finlande a eu recours aux jeux de hasard pour financer, en partie, son système de sécurité sociale. Forte de cette expérience, elle plaide pour cette idée qui pourrait, selon elle, permettre de *« générer des revenus substantiels »*.

De son côté, la Belgique a proposé que les 23 pays les plus riches de la planète créent un fonds spécial consacré à la réduction de la dette des pays en développement, doté pendant quinze ans, de contributions équivalent à 0,1 % de leur Produit national brut – soit environ 23 milliards de dollars. Cela permettrait d'aller plus loin, que l'initiative actuelle en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). *« J'entends faire de cette proposition une priorité personnelle »*, a déclaré le Premier ministre belge, Guy Verhofstadt.

Le BIP 40, pour mesurer les inégalités

DES CHERCHEURS, DES SYNDICALISTES ET DES MILITANTS ASSOCIATIFS ONT CRÉÉ UN INDICATEUR DE PAUVRETÉ

C'est autant un outil de travail qu'un moyen de pression. A quinze jours du premier tour de l'élection présidentielle, il n'est pas vain de vouloir éclairer d'un jour nouveau le débat public sur les plus démunis en France. Les animateurs du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), qui regroupe, depuis l'occupation de l'immeuble de la rue du Dragon en 1994, des chercheurs, des syndicalistes et des militants associatifs, ont concocté un baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP). Ils se sont associés avec le mensuel *Alternatives économiques*, qui consacre, dans son numéro d'avril, un dossier de dix pages aux résultats de ce premier indicateur. Triste et édifiant constat ! Les inégalités ont bel et bien progressé en France, depuis le début des années 1980. Le BIP monte sensiblement à partir de 1983, marque un temps d'arrêt en 1987, avant de repartir à la hausse, à partir de 1992 jusqu'en 1998 et 1999. En 2000, on redescend légèrement pour se retrouver au même niveau qu'en 1997.

Pour la sociologue Catherine Lévy et le chercheur Pierre Concialdi, spécialiste des questions de salaires et de revenus, tous deux membres du RAI, *« il s'agissait de pallier un vide et d'essayer de donner à voir tout ce que l'on n'a pas l'habitude de montrer »*. Dans leurs travaux respectifs, ils percevaient un décalage croissant entre la réalité du terrain et celle enregistrée par les statistiques sur la montée des inégalités en France depuis les années 1980.

Nommé BIP 40, à la fois en référence et pour faire la nique au CAC 40, l'indicateur des valeurs boursières, ce nouvel indice synthétique est construit à partir de l'addition d'une soixantaine de séries statistiques. Sont prises en compte des données extraites de l'ensemble de l'appareil français : Insee, ministères des finances, du travail, de l'éducation, etc. Cela va par exemple du classique taux de chômage défini par le Bureau international du travail, en passant par la part des femmes dans le travail à temps partiel, au taux d'accès au baccalauréat par génération ou encore au nombre de plaintes en justice des bailleurs pour impayés de loyers.

Si, sur certains secteurs comme l'emploi, les différences de revenus ou de niveau d'éducation, les données chiffrées existent, en revanche, dans d'autres domaines comme les transports, les services ou la santé, les concepteurs du baromètre ont dû renoncer, faute de statistiques sur période longue. Pour mieux appréhender les phénomènes de pauvreté, il pourrait par exemple être utile de recenser le nombre de coupures d'électricité pour impayés ou celui des amendes dans les transports en commun. Véritable travail de bénédictin, la collecte des informations a été effectuée par Vincent Marcus, un étudiant en économie.

Vient ensuite la confection de l'indice qui comporte nécessairement une part d'appréciation subjective dans le choix des indicateurs retenus, tout comme dans le poids accordé à chacun d'eux. Comment en effet additionner des taux de chômage et des inégalités de revenus, des expulsions et des nombres de Français soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune ? Les concepteurs de l'indice se sont librement inspirés des travaux des Nations unies et de ceux du Prix Nobel d'économie Amartya Sen. Depuis 1990, l'ONU établit ainsi un indice du développement humain (IDH) qui agrège pêle-mêle espérance de vie, taux d'alphabétisation et PIB par habitant.

L'objectif ? Fournir des données nouvelles et fiables pour alimenter le débat public, ce que tente de faire le RAI avec des moyens très modestes, s'appuyant sur CERC-association, l'association créée après la dissolution du Centre d'études des revenus et des coûts par Edouard Balladur, en 1994. En effet, les derniers chiffres officiels rendus publics sur les niveaux d'inégalités et de revenus en France remontaient à 1997. L'idée est d'enrichir désormais ce nouveau baromètre et d'en assurer la mise à jour régulièrement.

Alain Beuve-Méry

★ www.cerc-association.org

UNE HAUSSE DEPUIS VINGT ANS

Echelle de 1 à 10 points

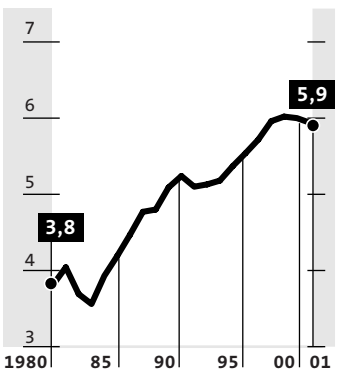

La valeur de l'indicateur n'a pas de signification précise. Ce sont surtout ses variations qui sont significatives. Une hausse du BIP 40 traduit un accroissement des inégalités et de la pauvreté tandis qu'une baisse reflète le mouvement inverse.

Source : RAI cercle association

DES CRITÈRES QUALITATIFS

Selon les chiffres de l'Insee, le taux de pauvreté n'a pas progressé depuis vingt ans. Quant aux inégalités, elles sont restées quasi stables, après avoir légèrement augmenté au début des années 1990.

Pour les créateurs du BIP, la pauvreté monétaire – dont le seuil est défini par la demi-médiane des niveaux de vie – et qui s'est stabilisée à 7 % de la population depuis le milieu des années 1980 (soit 4,2 millions de personnes en 1997) ne peut pas être le seul critère pris en compte.

Pour être à la fois visible et lisible, l'ambition affichée des créateurs du BIP est d'ajouter des critères qualitatifs aux différentes mesures quantitatives, afin de privilégier une approche multidimensionnelle. Car, en vingt ans, la pauvreté a connu de profondes mutations : de ruraux et âgés, les nouveaux pauvres sont devenus de plus en plus jeunes et habitent désormais les villes.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

Une tradition centralisatrice

LA FRANCE EST-ELLE LIBÉRALE ? Historiquement ? la réponse est sans doute négative. Notre pays n'est pas un Etat fédéral et une culture centralisatrice s'y est constituée siècle après siècle.

Au Moyen Age, il s'agit d'abord pour le roi de s'imposer face aux pouvoirs locaux. Lever l'impôt, c'est avoir de l'autorité sur ses sujets. Les dépenses sont d'abord militaires. La guerre de Cent Ans voit la création de nouveaux impôts : le fouage, qui deviendra la taille, et la fameuse gabelle. La personnalité du roi est alors capitale. Sous Louis XI, les recettes issues de la taille sont multipliées par quatre entre 1461 et 1483. A sa mort elles baisseront. Sous Louis XIV, les dépenses militaires représentent un tiers des dépenses pendant les périodes de paix. Deux tiers en temps de guerre ! En 1673, la guerre de Hollande absorbe 61 des 93 millions du budget. Et les conflits qui jalonnent l'histoire de France forment autant de paliers dans la progression des dépenses de l'Etat.

Le XVIIe siècle est celui de l'essor de la pensée libérale. Le budget de l'Etat a pourtant triplé pendant cette période. Car le problème n'est pas de savoir s'il est trop important, mais qui le contrôle. Pendant que l'on débat, les guerres et les dépenses continuent. Mais les impôts ne suffisent plus. Pour livrer bataille en Amérique, on dépense 1 à 1,3 milliard, dont 900 millions sont empruntés. Pendant la Révolution, l'Assemblée applique le nouveau principe d'unité et d'indivisibilité du pays. Le 5 septembre 1794, les finances locales et celles de l'Etat fusionnent. Les recettes perçues par l'Eglise seront désormais gérées par l'Etat. On centralise un peu plus. Mais les affaires vont mal. Après l'échec des assignats, le Directoire décide, en 1797, de mettre l'Etat en banqueroute. Les deux tiers des dettes de l'Etat sont annulées... par l'Etat.

Cette débâcle monétaire appelle la réorganisation napoléonienne, dont l'administration sera le cœur du système. L'empereur a besoin d'un pays organisé pour nourrir ses ambitions militaires. La centralisation avance donc encore d'un cran. Avec le Second Empire, les idées libérales sont davantage appliquées, et s'ouvre, avec la révolution industrielle, la seule vraie période libérale qu'ait connue la France. On assouplit les réglementations douanières et on favorise le libre-échange. A la veille de la première guerre mondiale, les dépenses militaires représentent 1,2 milliard de francs. Quatre fois plus que l'instruction publique ! Pendant la guerre, les dépenses de l'Etat doublent tous les ans : 10 milliards en 1914, 21 en 1915, 41 en 1918 ! La France a fait la guerre à crédit. Pour financer ces dépenses, l'Etat s'endette et crée de la monnaie, ce qui provoque une forte inflation. La vie économique quotidienne des Français est directement conditionnée par la gestion des deniers publics.

En matière de dépenses publiques, tout n'est qu'une *« simple question d'accoutumance, pour l'administration, comme pour le contribuable »*, indique l'historien du droit Michel Bottin dans *L'Histoire des finances publiques*. Le poids de l'Etat recule avant 1929, mais le krach de Wall Street l'oblige à franchir une nouvelle étape. Il intervient désormais pour régler des problèmes économiques et sociaux. Dix milliards de francs sur 5 ans sont engagés pour réaliser de grands travaux. En 1941, 400 millions de francs sont demandés par jour par les Allemands. Le budget de l'Etat explose. Les « comités d'organisation » ordonnent la gestion des matières premières et définissent les prix.

Les dépenses de l'Etat triplent presque entre 1939 et 1944. Après la guerre, on ne reviendra pas en arrière. Au contraire. La Sécurité sociale, les nationalisations, le soutien au logement sont les mesures qui caractérisent le nouvel Etat-providence. C'est l'âge d'or de la planification. Certes, le général de Gaulle se désintéresse de *« l'intendance »* et de *« la corbeille »*, où *« ne se fait pas la politique de la France »*, mais le premier président de la Ve République ne veut pas voir l'Etat se désengager de la sphère économique. Cette dernière doit servir ses projets politiques. La France des « trente glorieuses » est prospère et les volontés de changement sont isolées.

Dans les années 1970, la France est le seul pays non communiste à encore planifier son avenir économique. Les politiques, grisés par leur pouvoir sur la chose économique, ont du mal à renoncer à ce privilège. Valéry Giscard d'Estaing, un libéral convaincu arrive à l'Elysée en 1974, mais la crise pousse l'Etat à faire croître son niveau d'intervention. En 1981, on assiste à une nouvelle vague de nationalisations. Il faudra attendre les privatisations massives sous les gouvernements Balladur et Jospin pour voir la présence de l'Etat dans l'industrie et dans la banque reculer.

Aujourd'hui, la présence de l'Etat dans l'économie est une fois de plus au cœur du débat électoral. Un débat qui, au regard de la tradition centralisatrice de la France, ne sera pas clos demain.

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION IESTO

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets
(niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)
(niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 11 et 25 avril, 16 mai 2002, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@cnam.fr

PARIS
LYON
MONTPELLIER
NANTES

CNAM-IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
✆ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

Joseph Stiglitz fait le réquisitoire du Fonds monétaire international

DANS « LA GRANDE DÉSILLUSION » QUI PARAÎT AUX EDITIONS FAYARD LE 16 AVRIL, JOSEPH E. STIGLITZ, PRIX NOBEL 2001 D'ÉCONOMIE, EST LE PREMIER DU SÉRAIL À METTRE EN CAUSE, AUSSI VIOLEMMENT, LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES. BONNES FEUILLES.

AURORA/COSMOS

Joseph E.Stiglitz

● A 59 ans, professeur d'économie de Columbia (New York), il vient d'obtenir le prix Nobel pour ses travaux sur l'« asymétrie d'information ».

● Sa notoriété lui vient aussi de son passage à la Maison blanche, comme conseiller de Bill Clinton et, surtout, dans ses fonctions d'économiste en chef à la Banque mondiale. Poste à partir duquel, en pleine crise asiatique, il commença à mettre cause la politique des institutions financières internationales.

Les adversaires de la mondialisation accusent les pays occidentaux d'hypocrisie. Et ils ont raison. Les Etats d'Occident ont poussé les pays pauvres à démanteler leurs barrières douanières, mais ils ont conservé les leurs, empêchant ainsi les pays en développement d'exporter leurs produits agricoles et les privant d'un revenu à l'exportation dont ils avaient désespérément besoin.

Les Etats-Unis, bien sûr, ont été l'un des grands coupables. Quand j'étais président du Council of Economic Advisers, j'ai lutté avec acharnement contre cette hypocrisie. Non seulement, elle nuit aux pays en développement, mais elle coûte des milliards de dollars aux consommateurs et aux contribuables américains. Trop souvent, mes combats ont été vains. Des intérêts commerciaux et financiers particuliers l'ont emporté et, quand je suis passé à la Banque mondiale, je n'en ai vu que trop clairement les conséquences. Mais en dehors même de cette hypocrisie, l'Occident a organisé la mise en place de la mondialisation de façon à recevoir une part disproportionnée de ses bénéfices.

LA GRANDE HYPOCRISIE

Le FMI a fait des erreurs dans tous les domaines où il est intervenu : le développement, la gestion des crises et la transition du communisme au capitalisme. *(...)* Trop souvent il s'adresse aux pays sur le ton du maître colonial. Une image peut valoir mille mots, et une photo saisie au vol en 1998, et montrée dans le monde entier s'est gravée dans l'esprit de millions de personnes, en particulier dans les ex-colonies. Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, un ex-bureaucrate du Trésor français de petite taille et bien vêtu, qui se disait autrefois socialiste, se tient debout, regard sévère et bras croisés, au-dessus du président indonésien assis et humilié. Celui-ci, impuissant, se voit contraint d'abandonner la souveraineté économique de son pays au FMI en échange de l'aide dont l'Indonésie a besoin. Officiellement, la cérémonie était la signature d'une lettre d'accord – ses termes sont dictés par le FMI, mais, par artifice, on fait comme si la « lettre d'intentions » venait du gouvernement concerné !

PRIVATISER VITE !

En Côte d'Ivoire, le service téléphonique a été privatisé, comme c'est si souvent le cas, avant la mise en place d'une réglementation adéquate et d'un cadre juridique assurant la concurrence. La firme française, qui a acheté les actifs de l'Etat, a persuadé le gouvernement de lui donner le monopole, non seulement du réseau existant, mais aussi du nouveau secteur du téléphone portable. Cette société privée a procédé à des hausses de tarifs d'une ampleur telle que, par exemple, les étudiants du supérieur ne pouvaient s'offrir la connexion à Internet, essentielle si l'on veut empêcher que l'écart, déjà énorme, dans l'accès au monde numérique entre les riches et les pauvres, ne s'accroisse encore davantage.

Le FMI soutient que le plus important, et de loin, c'est de privatiser vite. Les problèmes de concurrence et de réglementation, on pourra les régler ensuite. Le danger, c'est que, une fois qu'on a créé un intérêt privé, il a la motivation et les moyens financiers de maintenir sa position de monopole, en étouffant dans l'œuf réglementation et concurrence et en semant au passage la corruption dans la vie politique.

LIBÉRALISER TOUJOURS

La libéralisation a de nombreuses dimensions. Aujourd'hui, même le FMI reconnaît qu'il l'a poussée trop loin, que la libéralisation des marchés de capitaux a contribué aux crises financières mondiales des années 1990 et qu'elle peut semer le chaos dans un petit pays émergent.

> « Le problème, ce n'est pas la mondialisation, c'est la façon dont elle est gérée. En particulier par les institutions économiques internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, qui contribuent à fixer les règles du jeu. »

La seule libéralisation qui jouisse vraiment d'un large soutien – au moins parmi les élites des pays industriels avancés –, c'est celle du commerce. Mais, si l'on regarde de plus près comment elle a fonctionné dans de nombreux pays en développement, on comprendra pourquoi elle suscite si souvent une telle opposition, comme l'ont montré les manifestations de Seattle, Prague et Washington.

La libéralisation est censée accroître le revenu d'un pays en le forçant à transférer ses ressources d'usages peu productifs à d'autres qui le sont plus : les économistes disent à utiliser son avantage comparatif. Mais transférer ses ressources d'usage peu productif à la productivité zéro n'enrichit pas un pays, et c'est ce qui s'est passé trop souvent, avec les plans du FMI.

Il est facile de détruire des emplois et c'est souvent l'impact immédiat de la libéralisation du commerce, quand des industries inefficaces disparaissent sous la pression de la concurrence internationale. L'idéologie du FMI soutenait que de nouveaux emplois, plus productifs, apparaîtraient quand on aurait éliminé les anciens, inefficaces, créés derrière les remparts du protectionnisme. Mais ce n'est pas ce qui se passe.

LA CRISE ASIATIQUE

Les mesures du FMI n'ont pas seulement exacerbé la crise, elles l'ont aussi en partie provoquée *(...)*. J'ai plaidé auprès du FMI pour qu'il change de politique, en soulignant bien le désastre qui se produirait s'il maintenait son orientation. Sa réponse a été cassante et laconique : si les événements me donnaient raison, le Fonds changerait sa politique. Je fus atterré par ce wait and see.

Une pensée géopolitique naïve, vestige de la realpolitik à la Kissinger, a aggravé les effets de ces erreurs. En 1997, le Japon a offert 100 milliards de dollars pour aider à créer un Fonds monétaire asiatique qui financerait les mesures de stimulation requises. Mais le secrétaire adjoint Summers et le secrétaire au Trésor Robert Rubin ont fait tout ce qu'ils ont pu pour étouffer l'idée. Le FMI s'est joint à eux. Pour une raison claire : s'il est un chaud partisan de la concurrence des marchés, lui-même ne veut pas avoir de concurrent et c'est justement ce qu'aurait été le Fonds monétaire asiatique.

Les motivations du Trésor des Etats-Unis étaient du même ordre. En leur qualité de seul membre du FMI disposant du droit de veto, les Etats-Unis exerçaient une influence considérable sur ses orientations. Chacun savait que le Japon était en désaccord profond avec ce que faisait le FMI – j'ai eu à plusieurs reprises des réunions avec les hauts responsables japonais où ils ont exprimé sur le sujet des doutes presque identiques à mes propres critiques. Si le Japon et peut-être la Chine, probables financeurs principaux d'un Fonds monétaire asiatique, suivaient cette orientation-là, leurs voix allaient l'emporter et jeter un vrai défi au leadership – et au pouvoir de contrôle – des Etats-Unis.

L'AVENIR

Aujourd'hui, la mondialisation, ça ne marche pas. Ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale. La transition du communisme à l'économie de marché a été si mal gérée que, partout, sauf en Chine, au Vietnam et dans quelques rares pays d'Europe de l'Est, la pauvreté est montée en flèche et les revenus se sont effondrés. Pour certains, la solution est simple : abandonnons la mondialisation. Ce n'est ni possible ni souhaitable. La mondialisation a aussi apporté d'immenses bienfaits. C'est sur elle que l'Asie orientale a fondé son succès, notamment sur les échanges commerciaux et le meilleur accès aux marchés et aux technologies *(...)*.

Le problème, ce n'est pas la mondialisation, c'est la façon dont elle est gérée. En particulier par les institutions économiques internationales, le FMI, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, qui contribuent à fixer les règles du jeu. L'exigence d'une réforme est palpable partout : des commissions nommées par le Congrès et des comités d'éminents économistes qui, avec le soutien des fondations, écrivent des rapports sur la transformation de l'architecture financière mondiale, jusqu'aux manifestations qui accompagnent la quasi-totalité des grandes réunions internationales.

Et, il y a déjà eu des changements. Le nouveau round de négociations commerciales lancées en novembre 2001 à Doha (Qatar) a été baptisé le Development Round : son objectif n'est pas seulement d'ouvrir encore plus les marchés, mais aussi de corriger certains déséquilibres du passé. Le FMI et la Banque mondiale ont changé de discours : ils parlent bien davantage de la pauvreté et, à la Banque mondiale au moins, des efforts réels ont lieu pour concrétiser, dans de nombreux programmes, la promesse de « mettre le pays sur le siège du conducteur ».

Mais beaucoup d'observateurs critiques des institutions internationales restent sceptiques. *(...)* Ils n'ont pas été rassurés quand, en 2000, le FMI a nommé comme numéro 2 une personne qui avait été économiste en chef de la Banque mondiale au moment où celle-ci s'était ralliée au fanatisme de marché et avait viré à droite. Et certains observateurs sont si sceptiques qu'ils continuent de réclamer des mesures plus radicales comme l'abolition du FMI. Je crois que cette dernière n'aurait pas de sens.

S'il était supprimé, le FMI serait très probablement recréé sous une autre forme. En temps de crise internationale, les chefs de gouvernement aiment sentir que quelqu'un prend les choses en main, qu'une institution internationale agit. C'est ce rôle que le FMI joue aujourd'hui.

La Grande Désillusion,
de Joseph E. Stiglitz.
Editions Fayard, avril 2002.
300 p., 16,77 €.

LIVRES

par Serge Marti

Un procès minutieux

INITIALEMENT, l'ouvrage devait s'intituler « La grande hypocrisie ». Finalement, ce sera *La Grande Désillusion*. Le terme est moins fort mais l'amère déception de Joseph E. Stiglitz ne s'est pas atténuée pour autant à en juger par le minutieux procès instruit contre tous ceux – gouvernements, institutions financières internationales avec le FMI en ligne de mire, évangélistes du libre-marché – qui ont, selon lui, contribué à aggraver, au lieu de l'améliorer, la situation des pays pauvres, par « *un curieux mélange d'idéologie et de mauvaise économie, un dogme qui parfois dissimulait à peine des intérêts privés* », selon l'auteur.

Ce livre est doublement important. D'abord, parce qu'il émane du prix Nobel d'économie 2001, une récompense qui a couronné les travaux de Joseph E. Stiglitz et de deux autres chercheurs également américains (George A. Akerlof et Michael Spence) sur « l'asymétrie d'information ». Ensuite parce que la personnalité et le parcours professionnel de l'auteur confèrent à ses propos et jugements quelque autorité.

Né en 1943 à Gary, dans l'Indiana, dans la même ville que Paul Samuelson, l'un de ses illustres prédécesseurs (Prix Nobel 1970), Joseph E. Stiglitz a fait ses études supérieures au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston, où il obtint son doctorat en 1966. Très tôt reconnu par ses pairs, il est nommé professeur à 27 ans et entre, deux ans plus tard, à la Société d'économétrie, le panthéon de la profession. Il enseigne, ensuite, dans de prestigieuses universités (MIT, Yale, Stanford, Princeton, Oxford) et c'est à l'université qu'il reviendra, en l'occurrence celle de Columbia, à l'issue de son passage dans l'administration Clinton puis à la Banque mondiale. Ce chercheur précoce a obtenu en 1979 la médaille John Bates Clark qui récompense le meilleur jeune économiste américain.

Considéré comme un des pionniers de « la nouvelle économie keynésienne » qui adapte à la macroéconomie les concepts et les outils généralement utilisés par la microéconomie, il s'est largement inspiré, dans ses fonctions gouvernementales et d'économiste en chef, de ses études sur « *les imperfections des marchés* » pour affirmer que « *les marchés ne fonctionnent pas aussi parfaitement que l'affirment les modèles simplistes fondés sur les postulats de la concurrence et de l'information parfaite* », ainsi qu'il l'explique dans son ouvrage.

« *Les prescriptions du FMI, en partie fondées sur l'hypothèse dépassée selon laquelle le marché aboutit spontanément aux résultats les plus efficaces, n'autorisent pas les interventions souhaitables de l'Etat sur le marché et les mesures qui visent à guider la croissance économique et à améliorer le sort de tous* », regrette le Prix Nobel. C'est à ce stade, où l'on bascule de la théorie à la pratique quotidienne, que *La Grande Désillusion* affiche une deuxième raison d'être publiée. Membre de l'équipe des conseillers économiques du président Bill Clinton (1993-1997) avant de prendre la tête de ce cercle resteint très écouté, puis *chief economist* à la Banque mondiale dont il démissionnera à la fin de l'année 1999 pour réintégrer l'Université, Joseph E. Stiglitz a vécu de l'intérieur, à la Maison blanche et à la Banque, pendant sept ans, tous les grands événements économico-politiques qui ont marqué la scène internationale et dont il a été un acteur. De la crise mexicaine de 1995 à la tornade asiatique de 1997, des dizaines de milliards de dollars accordés en pure perte à la Russie aux billets verts consentis au compte-gouttes aux pays africains et latinos, des vicissitudes du commerce mondial aux ratés de la mondialisation, il a tout vécu, tout analysé.

Son constat est sévère. « *Quand j'étais à la Banque mondiale, j'ai directement constaté l'impact dévastateur que la mondialisation peut avoir sur les pays en développement et d'abord sur leurs populations pauvres* », écrit-il en préambule. Persuadé que la mondialisation peut être une force bénéfique, potentiellement capable d'enrichir chaque habitant de la planète, il estime cependant indispensable que « *la façon dont on l'a gérée soit radicalement revue* ». A preuve, les désastres consécutifs à la « *thérapie de choc* » appliquée dans l'ex-URSS et, au contraire, les succès de « *l'approche graduelle* » qui est celle de la Chine depuis deux décennies et qu'il soutient.

> « Un curieux mélange d'idéologie et de mauvaise économie, un dogme qui parfois dissimulait à peine des intérêts privés »

Plus radical, l'auteur se dit aussi très choqué par « l'hypocrisie » des institutions – le FMI et le département du Trésor américain – qui réclamaient fermement la transparence en Asie, au plus fort de la crise, « *alors qu'elles comptaient elles-mêmes parmi les moins transparentes que j'ai jamais connues dans la vie publique* ».

Le propos de Joseph E. Stiglitz ne se limite pas à un long réquisitoire contre les dysfonctionnements de la mondialisation et, notamment, des injustices du système commercial mondial, des politiques qui rendent les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Il préconise aussi une politique et une philosophie économiques « *qui envisageraient l'Etat et le marché dans un rapport de complémentarité, de partenariat et qui admettraient que, si les marchés sont au centre de l'économie, l'Etat a aussi un rôle à jouer, limité mais important* », notamment vis-à-vis du chômage, des inégalités, de la pollution... « *Réinventer l'Etat*» était le message qu'il avait réussi à faire passer auprès de Bill Clinton. Sur ce chapitre, son séjour à la Banque mondiale lui a valu moins de succès. D'où, là aussi, sa « *grande désillusion* ».

Le Monde
EMPLOI

SPÉCIAL INGÉNIEURS

Afin d'éviter que leurs consultants n'attrapent le blues entre deux missions, les sociétés de conseil en services informatiques doivent dépenser des trésors d'imagination : départs en formation, échanges de compétences... mais aussi démarcharges de clients, réduction du temps de travail et même congés sabbatiques p. IX

Pour exercer leur métier, les ingénieurs ne peuvent plus ignorer les conséquences environnementales et sociétales de l'activité de l'entreprise. Les écoles commencent à peine à mettre en place des nouveaux enseignements mais hésitent encore sur la pédagogie à adopter p. IX

MUTATIONS ET INITIATIVES

Après les déclarations de Sylvie Brunel, ex-présidente d'Action contre la faim, sur la dérive « business » des ONG, le débat est ouvert sur les rémunérations des responsables et des salariés. Certains prônent un alignement sur les entreprises privées. Comme c'est déjà le cas, aux Etats-Unis, pour les plus grosses structures p. X

Le marché du développement durable attise les convoitises des cabinets de conseil et des « communicants ». A partir de 2003, les entreprises françaises cotées devront indiquer dans leur rapport annuel comment elles gèrent les conséquences environnementales et sociétales de leur activité. p. XI

Les ingénieurs dans la salle d'attente de la reprise

POUR CERTAINS RECRUTEURS, UN VENT D'OPTIMISME SOUFFLE DÉJÀ SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI. POUR D'AUTRES, L'INCERTITUDE GÈLE TOUJOURS LES EMBAUCHES. NÉANMOINS, LES ENTREPRISES DOIVENT GÉRER LES JEUNES INTÉGRÉS AU COURS DES ANNÉES D'EUPHORIE

Comment se faire une opinion ? Alain Nervet et Arnaud de Thoré, du cabinet TMP Nervet Pont, estiment que *« dans le jeu de "stop and go" du recrutement, les entreprises ont enlevé en février-mars le doigt du bouton stop, mais elles n'ont pas encore appuyé sur le go »*. Agnès Chauvin, du cabinet Temps denses, reprenant la même image, pense au contraire que *« les recruteurs sont encore complètement dans la phase stop »* ?

Tremplin UTC, l'association qui gère le site emploi de l'Université technologique de Compiègne, constate que la chute du nombre d'offres reçues, débutée en octobre, s'est poursuivie en janvier et février ; alors que Stéphane Dassé, de l'association des anciens de l'Ecole des ponts, se réjouit du redémarrage des offres depuis début février après une baisse de 10 % à 20 % par mois depuis juin. Bref, le marché de l'emploi des ingénieurs tergiverse, et il est d'autant plus difficile de se faire une idée que, comme le dit carrément un consultant en recrutement, *« certains de mes collègues n'hésitent pas à mentir sur une soi-disant reprise de leurs affaires pour rassurer le marché. Il est vrai que nous avons tous perdu 50 % de nos missions en 2001... »*. Reste donc à classer sur les deux plateaux de la balance d'un côté ce qui peut inciter au pessimisme, de l'autre ce qui peut prêter à l'optimisme.

Tout d'abord, la crise du secteur high-tech et des télécommunications n'est pas terminée. La lueur venue de l'autre côté de l'Atlantique semble bien palote, puisque, selon l'indicateur du cabinet Challenger Gray & Christmas, les suppressions d'emplois dans la high-tech – tout comme d'ailleurs le taux de chômage américain – sont reparties à la hausse en mars, après quatre mois de baisse. Pour Jacques Scarinoff, du cabinet éponyme spécialisé dans la high-tech, *« il y a encore d'importants sureffectifs, et les licenciements continuent, même s'ils sont plus discrets »*.

Certes, les ingénieurs qui se retrouvent sur le marché – Bruno Semain, de l'association des anciens élèves de Télécoms Paris, en rencontrent une dizaine par mois depuis décembre 2000 – retrouvent vite un job, bien souvent chez les clients des sociétés de conseil ou des opérateurs qu'ils viennent de quitter. Mais ils vont entrer en concurrence avec les jeunes diplômés de juin prochain.

Alcatel par exemple dit vouloir conduire à son terme son plan de réduction d'effectifs de 123 000 salariés en 2000 à 83 000 fin 2002. *« Nous attendons la fin de l'année pour avoir une meilleure visibilité »*, indique-t-on chez Cisco. ST Microelectronics constate une meilleure orientation du marché mais reste prudent et maintient son gel des embauches jusqu'au second semestre. Altran, qui a pourtant prévu d'engager en 2002 cinq mille ingénieurs, cherche *« moins de professionnels des télécoms et des technologies de l'information »*, précise Violaine Moraillon, directrice du recrutement.

Dans le secteur des services informatiques et du conseil, l'optimisme revient, teinté cependant d'une certaine réserve : *« Nous envisageons d'engager, en 2002, 1 500 personnes, contre 1 600 en 2001,* dit Eric Estrier, directeur général d'Unilog, chargé du recrutement. *Pour l'instant, ces arrivées se font sur un rythme lent et devraient s'accélérer au second semestre. »* Cap Gemini Ernst & Young, dont le robinet des embauches est fermé depuis l'automne dernier, relance au compte-gouttes le recrutement au vu des *« frémissements »* de l'économie. *« La confirmation de plusieurs grands projets différés pendant quelques semaines, nous laisse penser que nous tiendrons nos prévisions de 1 200 embauches en 2002 »*, estime Bruno Carrias, directeur du développement de Sopra Group. Mais cette gestion au fil du carnet de commandes est à la merci du moindre événement : hausse du pétrole, conflit au Proche-Orient... Dans l'industrie, la donne est plus ouverte. Les secteurs de l'aéronautique, de l'énergie, de l'automobile, de la pharmacie, du bâtiment, cherchent des compétences. Un millier d'ingénieurs et cadres devraient rejoindre PSA au cours de l'année *« pour participer à la création des 25 nouveaux modèles que nous voulons lancer dans les trois ans »*, explique-t-on chez Peugeot. Mais, constate Victor Ernoult, du cabinet éponyme, *« la demande des industriels porte sur des ingénieurs expérimentés plutôt que sur des débutants car,*

> « Il est vrai que nous avons tous perdu 50 % de nos missions l'année dernière »

comme chez les équipementiers par exemple, il s'agit de gérer les conséquences des acquisitions et d'obtenir des gains de productivité ».

De son côté, Péchiney affirme vouloir conserver un flux permanent de recrutement, quels que soient les aléas de la conjoncture pour renouveler ses effectifs, atteints par des départs massifs en retraite. L'industriel compte enrôler 350 ingénieurs et cadres, dont une majorité de jeunes diplômés. Mais, outre le fait que *« seuls les très grands groupes anticipent véritablement le choc démographique, cette démarche risque de passer par un maintien des plus âgés dans l'emploi plutôt que par le recrutement de jeunes »*, note Pierre Lemahieu, du cabinet du même nom.

Enfin Thalès, après avoir engagé 3 600 collaborateurs en 2001, dont 80 % d'ingénieurs, prévoit d'embaucher cette année 1 500 personnes. *« Nous revenons à un niveau normal de recrutement, après avoir profité de la dynamique de l'an passé pour anticiper sur les besoins de compétences en 2002 »*, assure Viviane Magnard, responsable de l'emploi. Mais là encore, Françoise Dissaux-Doutriaux, du cabinet Persona, estime que *« la plupart des entreprises vont, avant d'embaucher des jeunes, "digérer" les recrutements massifs opérés en 1999 et 2000 »*. Au final, les ingénieurs doivent donc s'attendre à des perspectives d'embauche en demi-teinte...

Nathalie Quéruel et Antoine Reverchon

CAPT'N FLUO

GROUPE HEC

Vous êtes diplomé d'une Grande Ecole, d'une maîtrise ou d'un DEA, d'un MBA ou d'un Master of science,

Rejoignez

le DOCTORAT HEC

- *SPÉCIALISATIONS : Finance - Information, Contrôle et Organisation - Marketing - Ressources Humaines et Organisation - Stratégie et Management*
- *Des bourses et des aides financières tout au long de la scolarité*
- *Une pédagogie, une formation à la recherche et un encadrement de qualité*
- *Un placement dans des institutions françaises et internationales de renom*
- *Partenaire de 2 Ecoles Doctorales avec l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*

UN DIPLÔME NATIONAL HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DEPUIS 1985

LES 3 ACCRÉDITATIONS ACADÉMIQUES INTERNATIONALES DU GROUPE HEC

AMBA EQUIS AACSB

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Date limite de réception des dossiers : 15 Mai 2002

Contact : Tél. 01 39 67 72 38
E-mail : doctorat@hec.fr Web : http://www.hec.fr

(Publicité)

Les idées,
l'expertise,
l'engagement,
ça finit toujours par payer.

Top Com d'or pour la campagne de recrutement RATP.
Grand Prix Top Com Stratégie de communication pour la campagne institutionnelle Fret SNCF.
Top Com d'argent pour la campagne B to B Accor Services.

Pour rencontrer TBWA\CORPORATE,
acteur majeur de la communication Ressources Humaines (recrutement et motivation),
contactez Nicolas André > nandre@tbwa-corporate.com

TBWA\ CORPORATE
L'agence du Capital Corporate ™

50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt - Tél. : 33 (0)1 49 09 25 25 - Fax : 33 (0)1 49 09 27 27
www.capital-corporate.com

En attendant la reprise, il faut gérer les temps morts entre deux missions

LES PÉRIODES D'INTERCONTRATS SONT SOUVENT MISES À PROFIT POUR PROCÉDER À DE LA FORMATION

Même si la reprise économique est censée pointer le bout de son nez, les ingénieurs travaillant dans les sociétés de service informatique (SSII) ou d'ingénierie se trouvent encore bien souvent désœuvrés entre deux missions. Le « taux d'intercontrats », s'il affiche une légère baisse depuis un ou deux mois, reste encore supérieur à la normale. En attendant que les entreprises revoient significativement à la hausse leurs investissements, comment occuper cette « matière grise » dont on hésite d'autant plus à se séparer que le bout du tunnel ne semble plus aussi éloigné ?

« L'objectif numéro un est d'abord de réduire au maximum la période de transition entre deux projets », affirme Jean-Michel Rale, DRH de Cap Gemini Ernst & Young France. Et pour ce faire, pas de mystère, il faut aller à la pêche aux contrats. Répondre à des appels d'offres, accompagner son manager chez les clients, faire de l'avant-vente, effectuer des études marketing sur de nouveaux secteurs d'activité..., les ingénieurs sont invités à élargir leur champ d'action en endossant l'habit du commercial. Mais tous n'en ont pas les capacités.

Chez Assystem, société d'ingénierie et de conseil technologique à l'industrie, 3 300 salariés, un système de cooptation interne a été mis en place en mars dernier : *« Les spécialistes qui réalisent des projets chez les clients démarchent sur place et reçoivent une prime de 400 euros par mission trouvée,* explique Catherine Humblot, DRH. *Nous espérons ainsi conforter une certaine solidarité entre les ingénieurs, motiver le personnel et... augmenter l'activité. »*

Mise à part la « chasse aux affaires », les SSII recourent peu ou prou aux mêmes méthodes pour valoriser le temps de travail non facturé des ingénieurs. Ces « phases de latence » sont généreusement mises à profit pour envoyer les ingénieurs en formation – de toute façon indispensable pour maintenir à jour les compétences pointues de ces spécialistes, ou pour accompagner les évolutions de carrière. *« Nous y voyons également l'occasion de renforcer la polyvalence de nos collaborateurs,* précise Bruno Carrias, directeur du développement de Sopra Group, 4 500 salariés en France. *Ceux qui ne maîtrisent par exemple que les applications classiques apprennent le langage java ou l'x-net. Ainsi, nous serons en mesure de redéployer nos effectifs vers des technologies plus porteuses, qui correspondent aux besoins les plus récents des entreprises. »*

Avec la disponibilité accrue des ingénieurs, le *knowledge management* trouve une nouvelle vigueur dans les sociétés de conseil. *« Capitaliser le savoir-faire de nos ressources humaines, recenser les bonnes pratiques et les faire connaître... L'intervalle entre les missions constitue un instant propice pour s'atteler à ces tâches »,* souligne Eric Estrier, directeur général d'Unilog. Chez Altran, cette *« fertilisation croisée »* est optimisée grâce aux *« centres de compétences »* : ils fonctionnent comme un réseau d'entraide où chaque ingénieur peut partager son expérience et acquérir des informations.

> Les ingénieurs sont invités à élargir leur champ d'action en endossant l'habit du commercial

Ces activités hors clientèle s'avèrent-elles suffisantes pour éviter le blues de l'intercontrat ? *« Dans un premier temps, les collaborateurs soufflent et se disent qu'ils vont en profiter pour classer leurs dossiers, rédiger des comptes rendus qu'ils n'ont pas eu le temps de faire,* constate Jean-Michel Rale. *Puis vient le temps du doute, voire de la remise en question. C'est aux managers des* business units *qu'il revient de chasser ces interrogations en animant davantage leurs équipes, en donnant des perspectives... »*

« Affecter les ingénieurs à des tâches qu'ils estiment réellement utiles pour eux et pour l'entreprise me paraît la meilleure garantie dans la période actuelle, estime Claude-Emmanuel Boisson, directeur scientifique chez Altran. *Ils doivent rester actifs et moteurs : c'est le moment de faire fructifier ses contacts, d'aller rencontrer d'autres managers avec des idées concrètes, soit pour venir en renfort sur la mission d'une équipe en clientèle, soit pour participer à des projets transversaux en interne. »*

Plus facile à dire qu'à faire, surtout pour les jeunes qui ont démarré leur carrière avec le boom de la fin des années 1990 et qui ont peut-être plus de mal à adhérer à un discours tranquillisant du type *« la valeur ajoutée de l'ingénieur, ce n'est pas seulement de la facturation chez le client » !* D'autant qu'on leur a tenu le discours inverse dans la période antérieure... Et quand on les prie de prendre des congés ou leurs jours de RTT, voire un congé sabbatique, pour limiter les temps morts de l'intercontrat, cela n'aide pas forcément à positiver.

« Il est clair qu'aujourd'hui l'éventail plus restreint des missions et la nécessité d'affecter les ressources dans les agences qui, dans tel ou tel coin de France, en ont le plus besoin, ne correspondent plus toujours au désir de mobilité professionnelle ou géographique des ingénieurs, reconnaît Nicolas Gros, secrétaire général de Coframi, 1 300 salariés. *Ces frustrations peuvent se montrer délicates à gérer. »* Elles le seront d'autant plus si l'amélioration de la conjoncture tarde à se faire sentir.

Nathalie Quéruel

Les écoles d'ingénieurs veulent sensibiliser leurs élèves au « développement durable »

IL N'EST PLUS POSSIBLE D'IGNORER LES NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Organiser un colloque sur le développement durable est devenu une banalité, tant le concept a fait florès depuis son invention, en 1987, par Gro Harlem Brundtland, alors ministre de l'environnement de Norvège et actuelle présidente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais se pencher sur l'enseignement de cette notion aux jeunes ingénieurs témoigne en revanche d'un questionnement inédit.

Le 5 mars à Paris, la moitié des participants au colloque « Développement durable : les ingénieurs sont-ils préparés à ce nouveau défi ? », organisé par le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (Cnisf), étaient enseignants. *« Si le développement durable est aujourd'hui un acquis pour les chercheurs, reste à l'intégrer dans les cursus des écoles. Et, là, c'est un immense chantier que nous avons devant nous »,* précise Bernard Tramier, président du colloque et directeur du département développement durable et environnement de TotalFinaElf.

« L'attente des élèves, plus responsabilisés que nous ne le sommes sur ces sujets, est très forte », assure Claude Maury, délégué général du Centre d'études des formations d'ingénieurs (CEFI). Or, *« si, en France, toutes les écoles d'ingénieurs l'abordent de façon informelle dans leurs cours, il reste à forger de vrais outils pédagogiques »,* estime Pierre Delaporte, président du conseil d'administration de l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP).

C'est sur la forme que prendra cet enseignement que se noue actuellement le débat. Faut-il créer des cursus spécialisés en développement durable, de type masters ou DESS – à l'image de la génération des DESS « environnement » qui a vu le jour dans les années 1990 –, ou bien, comme l'affirme Christian Brodhag, directeur de recherche à l'Ecole des mines de Saint-Etienne (EMSE), le développement durable est-il *« une attitude générale qui doit pouvoir se décliner dans tous les cours, de façon que chaque élève, quelle que soit sa formation, en tienne compte dans la pratique de son métier »* ? Cette dernière approche remporte généralement l'adhésion. Ainsi Pierre Delaporte se félicite-t-il que l'ESTP l'ait systématisée, depuis la rentrée 2001, *« dans tous ses types de cours, génie civil comme ouvrages d'art ou matériaux de construction. A ma connaissance, nous sommes les seuls, en France et à ce jour, à l'avoir fait ».*

La difficulté de la mise en place d'un tel enseignement tient à la complexité du concept de développement durable, qui embrasse simultanément les champs environnemental, économique et social. *« Une notion ambitieuse et multiforme, qui envahit tout et finit par donner le sentiment de flou, si on l'aborde de façon superficielle »,* reprend Christian Brodhag, qui fut président de la commission gouvernementale sur le développement durable de janvier 1996 à janvier 1999. Difficulté accrue par le fait que *« pareil cours ne peut s'avérer efficace que lorsque les ingénieurs se sont déjà un peu frottés à la réalité. Il est beaucoup plus simple de le dispenser pendant l'exercice de la profession, en formation complémentaire, plutôt qu'en formation initiale »,* estime Daniel Ameline, le délégué général du Cnisf. Ce qui amène Christian Brodhag à penser que ce seront, in fine, les entreprises elles-mêmes qui impulseront ce nouveau type de formation dans les écoles d'ingénieurs : *« Les écoles seront pilotées par la demande, par des entreprises leaders en matière de développement durable, tels le cimentier Lafarge, le groupe Suez ou EDF. »* Non pas que les activités économiques nées du « marché » de l'environnement ou du « développement durable » aient vocation à créer des milliers d'emplois d'ingénieurs ; mais il deviendra de moins en moins pensable, pour un ingénieur, d'exercer son métier et d'accéder à des responsabilités sans connaître et comprendre ces nouveaux enjeux.

Lorraine Rossignol

QUESTIONS-RÉPONSES

Emploi

1 Combien de cadres les entreprises ont-elles recrutés en 2001 ?

Selon les résultats du panel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC, 11 000 entreprises représentatives interrogées du 12 novembre 2001 au 3 janvier 2002), les entreprises françaises ont recruté 190 000 cadres en 2001, en augmentation de 2 % par rapport à 2000, contre 12,5 % en 2000 par rapport à 1999.

Les jeunes diplômés ont été les premières victimes de ce ralentissement : leur recrutement a diminué de 7 % (50 700 au lieu de 54 600 en 2000), en raison des difficultés du secteur tertiaire, dont le recrutement a reculé (de 1 %) pour la première fois depuis 1993, et en particulier des services informatiques (– 15 %), qui représente à lui seul 40 % des embauches de jeunes diplômés dans le tertiaire.

2 Et combien en recruteront-elles en 2002 ?

Les entreprises devraient recruter 20 % de cadres en moins en 2002 qu'en 2001, avec 150 000 à 155 000 recrutements annoncés selon l'APEC. Cette diminution affectera particulièrement les jeunes diplômés, dont le nombre d'embauches devrait diminuer de 27 % pour s'établir de 35 000 à 39 000, contre 50 700 en 2001.

La part des entreprises annonçant une augmentation de leurs effectifs cadres en 2002 est la plus faible depuis la création du panel, il y a dix ans : 14 %. Cependant, la part de celles qui annoncent une diminution de ces mêmes effectifs est également faible (5 %) : l'attitude largement dominante est donc la stabilité (81 %).

Cet attentisme atteint particulièrement les grandes entreprises, dont 26 % seulement annoncent une hausse d'effectifs, alors qu'elles étaient 46 % à le faire l'an dernier. Comme en 2001, le recours à la promotion interne devrait toutefois encore augmenter (de 7 % environ) : le tiers des postes de cadres devraient ainsi être pourvus par cette voie en 2002.

3 Quels métiers exercent réellement les ingénieurs « télécoms » ?

Pour la première fois, une étude menée par la délégation relations entreprises de Télécoms Paris auprès de ses promotions 1998 à 2000 montre la diversité des métiers effectivement exercés, soulignant en particulier le poids des activités de développement de logiciels (28 %) – quel que soit le secteur d'emploi –, mais aussi du conseil (24 %), ou encore des fonctions de commercial ou de manager (14 %) ; la création d'entreprises n'a finalement concerné que 2 % des diplômés.

Ces ingénieurs étaient employés dans 23 % des cas par des cabinets de conseil généralistes, l'industrie des télécoms (15 %), des opérateurs télécoms (12 %), l'industrie électronique (12 %), les entreprises utilisatrices (industrie, banque, etc., 12 %), les sociétés de services informatiques ou d'ingénierie (10 %), les éditeurs de logiciels (7 %), l'industrie informatique (6 %).

4 Quelle est la situation de l'emploi des diplômés 2001 de Télécoms Paris ?

La crise des télécoms n'a pas empêché 88 % des diplômés de la plus importante école d'ingénieurs du secteur, Télécoms Paris, de trouver un emploi après la fin de leurs études. Le salaire moyen brut annuel (36 000 euros) et la part des contrats à durée indéterminée (92 % contre 94 %) n'ont guère varié non plus.

Les seuls signes de difficultés concernent la part des diplômés en recherche d'emploi au moment de l'enquête (4 % contre 2 %), et surtout la durée de la recherche du premier emploi : 77 % des diplômés 2000 avaient été embauchés avant même d'être sortis de l'école, 19 % dans les deux mois suivants, et 4 % de deux à six mois après la sortie. Pour la promotion 2001, ces chiffres s'établissaient respectivement à 70, 18 et 12 %.

19, 20 & 21 juin 2002
le Symposium International des Ressources Humaines
Palais des Congrès de Marrakech

Dirigeants, DRH, DSI,
aujourd'hui l'intelligence est collective.

Programme complet, inscriptions, tarifs
www.planete-rh.com
ou téléphonez au 33 (1) 49 53 04 85

Thématique 2002:
"Mobiliser l'Intelligence Collective",
les Leviers Organisationnels,
Managériaux et Technologiques de l'Entreprise

le SIRH
Marrakech 2002
le Symposium International des Ressources Humaines

PeopleSoft. mediasystem. BERNARD BRUNHES CONSULTANTS PWC CONSULTING
PARTENAIRES STRATÉGIQUES
PARTENAIRES EXPERTS

Le Monde · L'Expansion Management Review · L'Expansion · L'Entreprise · rhinfo.com · 01 · Le Nouvel Hebdo · CONSULTING City · fm Paris 96.4 · références · RH TRIBUNE · L'ECONOMISTE · économie · L'Expansion centre de management · Cigref · Association des Dirigeants de Personnel BELGIQUE (A.D.P.) · AGEF · CGEM · OFPPT

ONG : le débat sur les salaires est ouvert

LES PROPOS DE SYLVIE BRUNEL, EX-PRÉSIDENTE D'ACF, DÉNONÇANT LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS ONT FAIT L'EFFET D'UNE BOMBE DANS LE MILIEU ASSOCIATIF. LA POLÉMIQUE A AU MOINS EU UNE VERTU : POSER LA QUESTION DE L'ARGENT FACE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT DANS LES STRUCTURES QUI PÈSENT AUSSI LOURD QUE DE GROSSES PME

Sur la page d'accueil du site Web, d'Action contre la faim (ACF), un carré orange clignote pour attirer l'attention de l'internaute. « Démission de Sylvie Brunel », peut-il lire. Depuis que, le 7 mars, leur ex-présidente a démissionné avec fracas en dénonçant, dans une tribune à *Libération*, les dérives du « business » humanitaire, le manque de transparence et des salaires nets à 30 000 francs mensuels (4 573 euros) pour les cadres dirigeants, ACF – qui fait partie des poids lourds du milieu associatif avec un budget de 49,39 millions d'euros en 2000 – peine à sortir de la tempête. Au point d'avoir dû, le 27 mars, publier un deuxième communiqué de presse, dans lequel, à côté d'une nouvelle mise au point sur les rémunérations au sein de l'association, les responsables révèlent que Sylvie Brunel, avant de les dénoncer, avait, au cours de ses douze années de présence, profité d'un traitement comparable.

L'histoire n'est certainement pas terminée. « *Nous allons écrire à nos 300 000 donateurs pour leur donner les vrais chiffres, cela va nous coûter 1 million de francs* », explique Franck Hourdeau, directeur de la communication et du marketing. A ACF, le salaire mensuel net le plus élevé est de 4 440 euros, le salaire le plus bas de 1 094 euros et le salaire moyen de 1956 euros. Salaires choquants ? Justifiés ? Représentatifs ? Au moment où le Haut Commissariat aux réfugiés accuse des membres de grandes organisations non gouvernementales (ONG) d'être les auteurs d'abus sexuels dans les camps de réfugiés, l'affaire ACF tombe, pour le moins, au plus mal.

Si aucune association ne semble pour l'instant avoir été interpellée massivement par ses donateurs – dont financièrement elles dépendent en moyenne à 60 % –, beaucoup ont choisi de prendre les devants en se livrant à un exercice de transparence pour se mettre à l'abri des critiques et des amalgames. « *Au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), la moyenne des dix salaires les plus hauts se situe à 3 900 euros brut par mois et la moyenne des dix salaires les plus bas à 1 716 euros brut, soit un écart de 2,2* », explique Jean-Marie Fardeau, 40 ans, qui dirige cette association aussi grosse qu'une grande PME avec ses 180 salariés, ses 15 000 bénévoles et un budget de 29 millions d'euros environ. Un courrier a été envoyé au quatre-vingt-dix-neuf comités diocésains.

Même réaction chez Handicap International où une note interne a été adressée aux deux cents salariés. Le sujet sera également abordé dans la prochaine lettre d'information que reçoivent les 450 000 donateurs. « *Notre fourchette des salaires hors ancienneté va de 14 051 à 47 965 euros brut annuels. Le salaire net mensuel le plus haut est de 3 474 euros, ancienneté incluse. Il n'existe ni treizième mois, ni avantages en nature* », précise Philippe Chabasse, codirecteur qui gagne lui-même 3 293 euros par mois après quinze ans d'ancienneté. « *Ces salaires permettent de recruter des professionnels expérimentés, capables de gérer des volumes d'activité importants. Ils ne s'appliquent qu'aux structures les plus grosses et pas à la grande majorité des ONG* », poursuit-il.

> « Nous sommes des organisations contraintes à la performance comme une entreprise avec des actionnaires. Nous ne pouvons pas nous permettre de décevoir nos milliers de cotisants »

Les sommes pointées du doigt par Sylvie Brunel ne concernent en effet qu'une minorité d'associations qui brassent au minimum plusieurs millions d'euros par an. L'étude publiée en décembre dernier par la Commission Coopération Développement recense 164 organisations de solidarité internationale comprenant des mastodontes de l'humanitaire comme Médecins sans frontières, des associations de développement comme Acted et des structures beaucoup plus petites comme Max Havelaar. Sur cette liste, 57 disposaient, en 1999, d'un budget supérieur à 1,5 million d'euros. Mais 18 seulement captaient les trois quarts des 671 millions d'euros de ressources allant vers l'ensemble de ces associations.

C'est au niveau de ces grandes structures qui fonctionnent désormais comme des entreprises qu'il existe « un marché » de l'emploi, pour directeurs financiers, juridiques, marketing, informaticiens etc., comparable dans ses besoins à ceux du secteur marchand. « *Nous sommes des organisations contraintes à la performance comme une entreprise avec des actionnaires. Nous ne pouvons pas nous permettre de décevoir nos milliers de cotisants.* », raconte Bruno Rebelle, directeur de Greenpeace en France. « *Il y a vingt ans, lors de notre création, tout le monde recevait le même salaire*, se souvient Philippe Chabasse de Handicap International, *puis, au bout de cinq ans, nous avons été obligés d'introduire une échelle de 1 à 2, pour résoudre, déjà, nos problèmes de recrutement. Aujourd'hui, elle est de 1 à 3,5 et nous avons encore du mal à embaucher des financiers ou des informaticiens.* »

« *Nous avons besoin de compétences tout en offrant des rémunérations souvent de 40 % inférieures à celles du marché* », confirme Philippe de Belzunce, responsable du recrutement au Secours catholique (1 000 salariés permanents). « *Nous devons trouver un compromis entre notre engagement éthique qui justifie des salaires inférieurs à ceux du privé et la réalité de l'association.* » D'autres plaident, au contraire, pour un alignement sur le privé. « *Les responsabilités sont les mêmes, on ne peut pas être toute notre vie des moines-soldats* », rétorque Franck Hourdeau d'ACF, qui devra lever 12 millions d'euros auprès des donateurs d'ici à la fin de l'année. Philippe Lévêque, directeur de Care France, 16 salariés, 8 millions d'euros de budget, tient, sans se plaindre de son sort, le même discours. Diplômé d'HEC, 41 ans, il touche avec 76 000 euros annuels un des plus beaux salaires du milieu, mais deux fois moins que ses condisciples du secteur privé. « *En Amérique du Nord, il n'y a plus de différence de salaires entre les ONG et les entreprises et cela ne me choque pas tant que les donateurs et les bailleurs sont informés* » indique-t-il. Le débat est ouvert.

Laurence Caramel

A Médecins du monde, « l'envie d'aider » ne suffit plus

POUR FAIRE FACE À DES MISSIONS DE PLUS EN PLUS POINTUES, L'ASSOCIATION SE PROFESSIONNALISE

Rue Marcadet, à Paris, le siège de Médecins du monde (MDM) occupe un immeuble entier. Cinq étages dans lesquels travaillent plus de deux cents salariés. L'association humanitaire, issue du mouvement des French Doctors en 1980, a connu une forte croissance depuis dix ans ; 365 volontaires travaillent aujourd'hui pour MDM à travers la planète, pour un budget de 41 millions d'euros. On est loin du mythe du médecin aux pieds nus.

A la faveur de ce développement rapide, l'ONG s'est professionnalisée pour faire face à des missions pointues, dans un contexte international plus complexe depuis la fin de la guerre froide. MDM recrute non seulement des médecins spécialisés et rodés au terrain, mais aussi des logisticiens, des coordonnateurs et des administrateurs immédiatement opérationnels.

La fibre humanitaire ne suffit plus pour partir. « *Nous avons aujourd'hui une vraie démarche de gestion des ressources humaines,* affirme Anne-Gaëlle Huot, chargée du recrutement. *On part d'un besoin plutôt que de l'envie individuelle d'aider, comme il y a cinq ans. Pour partir, il faut avoir suivi une formation spécialisée ou avoir déjà une expérience du terrain.* »

A vingt-huit ans, Lucile Papon fait partie de la nouvelle génération des humanitaires. Avant de rejoindre Médecins du monde en 1998, elle a suivi un programme de logisticien à Bioforce – un organisme de formation spécialisé dans la solidarité internationale –, et passé trois ans sur le terrain. Consciente de ne pouvoir postuler tout de suite dans une grande ONG *« où il est devenu très difficile de partir pour une première mission »,* elle fait ses armes au sein de Première Urgence, en Bosnie, puis se rend en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) au moment de la fuite des réfugiés rwandais. Le temps de perdre beaucoup d'illusions – *« J'ai mis du visuel sur le mot génocide »,* dit-elle – mais aussi d'acquérir une solide expérience, avant de rejoindre MDM en Ouganda et au Soudan.

En tout, quatre ans de terrain où, en tant que volontaire, Lucile touche une indemnité de 762 euros par mois en moyenne. *« C'est un statut précaire,* explique Anne-Gaëlle Huot, *d'autant que les volontaires n'ont pas les mêmes droits sociaux que les salariés. Beaucoup voudraient voir ce statut évoluer. On ne fait pas de l'humanitaire pour gagner de l'argent, mais ils voudraient tout de même jouir d'une certaine sécurité. »*

> Mieux formés, spécialistes dans leur domaine, les humanitaires ont aujourd'hui plus d'exigences

Mieux formés, spécialistes dans leur domaine, les humanitaires ont aujourd'hui plus d'exigences. Médecins du monde est sur le point de créer dix postes salariés au sein de ses missions pour répondre à la demande d'un meilleur statut. *« L'engagement humanitaire n'est plus seulement militant, mais également professionnel »,* note Aude de Calan, en charge elle aussi du recrutement. Ce qui implique une autre évolution de taille : les jeunes qui s'engagent espèrent, pour certains, faire carrière dans l'humanitaire. *« Il y a dix ans, les volontaires ne faisaient pas de projection et s'engageaient en général pour une période courte, d'un an ou deux »,* se souvient-elle. Certains tentent de faire profiter les institutions internationales de leur expérience de terrain et rejoignent le Haut Commissariat aux réfugiés, le Programme alimentaire mondial, l'Unicef... Plus généralement, les volontaires deviennent salariés du siège. Aujourd'hui Lucile Papon est responsable du desk Afrique en charge des programmes d'une partie du continent, pour un salaire de 1 677 euros net par mois. *« On est dans les starting-blocks : on attend un financement européen pour réhabiliter des centres de santé au Congo »,* dit-elle. Le retour sur le terrain la taraude, et elle compte bien repartir. Mais la plupart des anciens volontaires demeurent au siège.

A leur retour, ils côtoient des salariés issus d'une tout autre culture, et c'est là l'autre changement majeur des ONG. Depuis quelques années, Médecins du monde a placé à la tête de secteurs-clefs comme la communication, les ressources humaines ou la gestion financière, des professionnels sans expérience associative. Isabelle Finkelstein y est ainsi devenue directrice de la communication et du développement après avoir passé dix ans chez Hachette. L'idée est simple : la communication, qui mobilise vingt personnes pour un budget de 1,22 million d'euros à MDM, requiert une véritable expertise. Celle-ci se paie – les directeurs touchent en moyenne 3 800 à 4 270 euros brut par mois –, même si ces professionnels acceptent une perte conséquente de salaire en travaillant dans l'humanitaire.

« J'ai perdu 1 500 euros par mois et de 7 600 à 12 000 euros de prime annuelle », explique Isabelle Finkelstein, qui réfute la polémique déclenchée par Sylvie Brunel, ex-présidente d'Action contre la faim. Et de rappeler que l'expertise en communication permet de faire d'importantes économies en évitant de se cantonner à de l'achat d'espace publicitaire, très onéreux. *« On ne peut pas reprocher à la fois aux ONG d'être amateurs, de mettre leurs copains aux postes du siège et... de faire appel à des professionnels ! »*

Marine Lamoureux

LES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE FRANÇAISES

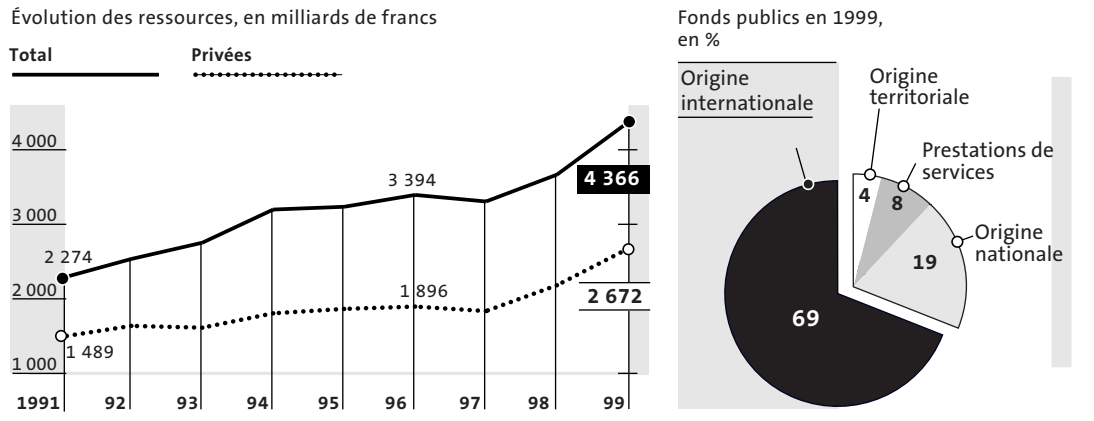

Source : Commission Coopération Développement, 2001

Des propositions pour renforcer la collecte de fonds privés

UNE MEILLEURE SÉCURITÉ JURIDIQUE AFIN D'AIDER LES ONG À FAIRE APPEL AUX DONATEURS NON INSTITUTIONNELS

Il va de soi que le monde des ONG est conduit à rendre des comptes, à avoir une gestion claire et transparente et une pratique de terrain qui respecte les droits », expliquait Jean-Claude Faure, président du Comité d'aide au développement de l'OCDE, en présentant en mars un rapport sur l'Etat et les ONG.

Hasard du calendrier, cette étude, lancée par le Commissariat du Plan à la demande du premier ministre Lionel Jospin un an plus tôt, a été présentée au moment où le monde humanitaire est montré du doigt et où est exigé un meilleur contrôle de son fonctionnement. L'étude ne traite pas de ces aspects, mais évoque la nécessaire amélioration de la sécurité juridique des ONG, pour renforcer leur capacité à faire appel aux dons privés. Premier constat, *« en France et dans les principaux pays industrialisés, les dons versés sont relativement faibles, souvent inférieurs aux contributions publiques et aux recettes privées qu'elles parviennent à réunir ».* La fiscalité demeure *« un levier indispensable pour renforcer les fonds propres des associations, condition aujourd'hui nécessaire à leur survie et à leur coopération avec l'Etat comme avec les bailleurs de fonds internationaux ».*

> « Des opérations commerciales à but humanitaire défiscalisées »

Plusieurs pistes sont proposées concernant la fiscalité. Pour les particuliers, il faut *« simplifier et harmoniser le mécanisme de réduction d'impôts pour les contribuables des tranches moyennes ».*

Dans cette perspective, le rapport propose d'aligner le droit commun sur l'amendement dit « Coluche », permettant d'avoir une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons consentis à un organisme fournissant une aide gratuite de nourriture, contre 50 % sur les dons consentis à des organismes plus classiques. Il se prononce également pour que les ONG aient la faculté *« de mener des opérations commerciales à but humanitaire défiscalisées »,* comme, par exemple, la réalisation et la diffusion de disques, la vente aux enchères philanthropique.

L'amélioration du dispositif juridique passe quant à lui par *« le maintien de la reconnaissance d'utilité publique »,* pour souligner la volonté d'une collaboration plus étroite avec l'Etat. A cela s'ajoute la nécessité de *« simplifier et d'alléger la procédure de reconnaissance ».*

Ces réformes devront s'accompagner d'un renforcement des relations entre les organisations de solidarité internationale et les pouvoirs publics. La concertation passerait par *« un rendez-vous annuel permettant de confronter les approches, d'identifier des lignes prioritaires pour leurs actions respectives ».* Une manière, selon Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan, d'aller dans le même sens.

Dominique Gallois

LE SOCIAL DANS L'UNION

par **Francis Kessler**

Le mirage de la « démutualisation »

S'IL EST UN TRAIT COMMUN à l'ensemble des pays européens, c'est bien le développement, au cours du XIXe siècle, d'un secteur alternatif « de secours mutuel » et d'auto-organisation d'activités financières, aux côtés des grands opérateurs économiques capitalistes. On pense évidemment aux banques « Raiffeisen » allemandes, aux *montepios* espagnols ou portugais – ces monts-de-piété réorientés vers la protection des risques vieillesse et invalidité –, aux tontines de Dublin, aux coopératives d'assurance suisses, aux *friendly societies* britanniques, aux caisses de secours et... de grève belges, finlandaises ou françaises, qui trouvaient là un abri face à la répression des coalitions.

Ces mouvements ont été consacrés à la fois dans les législations bancaires, dans celles des assurances et enfin dans celles de la protection sociale naissante. Il existe ainsi, aujourd'hui encore, de multiples institutions qui présentent la caractéristique d'être un groupement de personnes à but non lucratif garantissant à ses membres, moyennant le versement d'une cotisation, le règlement intégral des engagements contractuels pris dans le cadre d'activités telle la prévoyance, l'assurance, l'assistance sanitaire ou le crédit.

Ces organismes, dont l'activité tombe évidemment sous le coup des règles communautaires de libre prestation des services financiers, voient depuis quelques années se profiler une nouvelle mode, dite de la « démutualisation », de la transformation de ces mutuelles en sociétés à capital et à but lucratif. Ce mouvement s'explique par la recherche de fonds financiers, afin de faire face à un avenir incertain marqué par l'intensification de la compétition et par l'européanisation, voire la mondialisation, des marchés financiers. Le statut de société commerciale permet, de plus, d'éviter de définir de façon démocratique des « objectifs de solidarité », fondements même d'une mutuelle ; seul le bénéfice compte.

Concrètement, la « démutualisation » transforme en trésorerie les richesses institutionnelles accumulées par les générations passées, afin de rémunérer les apporteurs de capitaux et de s'insérer dans le marché aux mêmes conditions que les compétiteurs, banquiers ou assureurs à but lucratif. Il est en effet considéré comme un handicap pour une entreprise de ne pouvoir lever de l'argent au nom de l'activité future en utilisant les bénéfices réalisés sur les activités passées comme indicateur de profits futurs auxquels des investisseurs peuvent être conviés.

Les exemples de « démutualisation » viennent d'abord, en Europe, du Royaume-Uni. Ainsi, les banques mutualistes de prêt immobilier ont quitté massivement leur statut. D'autres pays sont concernés : on pourrait multiplier les exemples d'assureurs mutualistes suédois, danois, suisses, finlandais. En France, la grande banque mutualiste Crédit agricole s'est muée en société commerciale. En Espagne ou en France, les métamorphoses directes sont prohibées par les législations sur les mutuelles de prévoyance et d'assurances. La démutualisation est alors rampante. Ainsi, l'on peut transférer des portefeuilles de contrats d'une mutuelle à une SA ou créer des filiales sous forme de SA pour pouvoir lever des fonds extérieurs au sociétariat originel. On sait la saga d'AXA, groupe contrôlé à partir de quatre mutuelles, qui a développé une importante activité capitalistique.

Il en résulte une rupture de l'échange classique au sein de la mutuelle, dans laquelle le « client » est en même temps l'« apporteur de fonds » ; la solidarité disparaît. Si l'étiquette mutualiste et les références historiques subsistent, les techniques de gouvernance utilisées changent nécessairement. Ainsi, dans le domaine de la santé, sont mises en œuvre les techniques de sélection des risques, de segmentation, de refus d'assurance, de surtarification pour les risques aggravés.

Curieusement, le salut des valeurs mutualistes pourrait venir des marchés eux-mêmes. Non seulement les mutuelles restées fidèles à elles-mêmes présentent des indicateurs financiers satisfaisants, mais les « démutualisations » sont le plus souvent des échecs pour les dirigeants et pour les actionnaires frais émoulus : les nouvelles sociétés ont été dépecées et/ou absorbées par des rivaux. Ces fiascos conduiront peut-être à remettre la solidarité au cœur des actuels projets mutualistes et, pourquoi pas, à débloquer au niveau communautaire la proposition d'un statut de la mutualité européenne ?

Les mutuelles recherchent des financements pour faire face à un avenir incertain marqué par l'intensification de la compétition

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon - Sorbonne.

Le développement durable attise les appétits des consultants

GRANDS CABINETS ET « COMMUNICANTS » VIENNENT CONCURRENCER LES PIONNIERS DU CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

Les entreprises ne peuvent plus échapper au développement durable. Apparu pour la première fois en 1987, ce concept qui qualifie un développement incluant simultanément les trois critères de rentabilité économique, de cohérence sociale et de respect de l'environnement, est plus que jamais d'actualité.

Le dernier épisode s'est joué en février avec la publication du décret d'application de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) qui impose aux sociétés françaises cotées d'indiquer dans leur rapport annuel *« la manière dont elles prennent en compte les conséquences environnementales et sociétales de leur activité »*, et ce à compter de 2003.

Le compte à rebours a commencé. Les entreprises sont appelées à jouer la transparence. D'autant qu'en sus de ces obligations légales, elles ont à faire face à un questionnement croissant des agences de rating, d'ONG, de fonds d'investissement sur leur démarche dite de responsabilité sociale. *« A titre d'exemple, la Société générale reçoit en ce moment, en moyenne, une demi-douzaine de questionnaires de ce type par semaine »*, assure Alain Jaunet, directeur associé du cabinet de conseil BMJ Développement durable. Tout concorde donc pour donner du grain à moudre à des acteurs venus du monde de la communication, du conseil ou de l'audit, prêts à proposer leurs services à des entreprises encore bien souvent démunies sur ces questions.

« Aujourd'hui, quand on prononce les mots "développement durable", beaucoup d'entreprises entendent encore "environnement" », confirme Julia Haake, chef de projet chez 02 France, un cabinet d'éco-conception et de conseil en développement durable. Dans ces conditions, il est tentant de se rebaptiser *« spécialiste en développement durable »* après un léger lifting.

Le marché est alléchant. Il y a d'abord celui des rapports annuels, convoité par les agences de communication spécialisées ou non sur ce créneau. Euro RSCG Omnium, déjà partenaire du « Prix du meilleur rapport environnement », a lancé en septembre 2001 « l'Observatoire des rapports développement durable ». Une manière de montrer, pour cette agence de communication économique et financière du groupe Havas Advertising qui produit près de 50 rapports annuels, son intérêt pour le sujet.

Des cabinets spécialisés sur la communication du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises comme Utopies ou Man-Com Consulting, qui compte une dizaine de consultants, sont eux aussi présents sur ce type de prestations. *« Les entreprises viennent nous trouver pour les aider à rédiger leur rapport et elles repartent avec la conscience que le développement durable est une démarche qui ne se décrète pas du jour au lendemain »*, explique Claire Pardo, chargée de mission chez Man-Com Consulting. *« Notre cadre d'intervention dépasse largement la rédaction d'un rapport, il induit toute une réflexion en amont »*, assure-t-elle. *« L'approche trop communication du développement durable présente certains risques,* modère Jean-Pierre Sicard, président de Novéthic, *celui de faire de la "cosmétique", mais aussi celui d'avoir un sérieux retour de bâton de la part des parties prenantes qui vont être de plus en plus attentives à ce que les entreprises vont dire sur ce sujet. »*

Au-delà de la rédaction des rapports, les offres de conseil sur la mise en place d'une démarche de développement durable sont convoitées par les grands cabinets de conseil et d'audit. C'est le cas d'Andersen via son département environnement mais surtout de PriceWaterHouseCoopers, qui depuis 1992 a créé un département dédié au développement durable. Les 35 consultants qui y travaillent avouent être aujourd'hui complètement débordés par les demandes des entreprises.

« Il y a beaucoup d'opportunisme dans l'engouement des cabinets de conseil »

« Notre force est de proposer une offre qui couvre l'ensemble des étapes d'une démarche développement durable », explique Thierry Raes, associé chargé du département développement durable France. Pour élargir encore son offre, le cabinet vient d'ailleurs de signer en mars un partenariat avec l'agence de conseil en communication Harrison & Wolf Corporate.

Autre créneau : la certification des questions sociétales et environnementales sur laquelle se positionnent déjà les grands cabinets d'audit comme KPMG. Cet appétit des « Big Five » pour le développement durable fait pourtant grincer les dents d'un certain nombre d'acteurs plus petits qui craignent que le concept de développement durable ne soit dévoyé. *« Je doute que ces cabinets soient les mieux placés pour parler des valeurs que véhiculent le développement durable »*, s'insurge un consultant. *« Ils ont fait leur fortune sur la rationalisation financière, sur une vision de l'entreprise très anglo-saxonne, et les entendre parler aujourd'hui d'ouverture vers les parties prenantes de l'entreprise fait un peu sourire. »*

Dominique Bourg, professeur et directeur du centre de recherches et d'études interdisciplinaires sur le développement durable à l'université technologique de Troyes, est lui aussi très sévère : *« Il y a beaucoup d'opportunisme dans leur engouement pour ces questions. Je trouve révélateur qu'aucun de ces grands cabinets qui revendiquent une compétence sur ces sujets n'a donné suite à nos sollicitations pour des échanges. Alors que certaines entreprises l'ont fait. »* L'uniformisation de leur offre leur est aussi reprochée. *« Il faut, dans ce domaine, du sur-mesure. Si on réplique un modèle, on est davantage dans le domaine du politiquement correct que du développement durable »*, remarque Gabriel Prager, consultant manager chez Eurogroup. Un argument repris par la multitude de petits cabinets, qui espèrent aussi une part de ce gâteau.

Catherine Rollot

Des entreprises à tâtons entre transparence et langue de bois

A PARTIR DE 2003, LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES SERONT OBLIGÉES DE S'ENGAGER DANS LEUR RAPPORT ANNUEL

Avec la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), voici les entreprises françaises cotées astreintes à plus de transparence : à partir de 2003, leur rapport annuel devra faire le point sur leurs relations environnementales et sociales. Comme le prouve l'exemple de deux « bonnes élèves », elles hésitent encore entre l'ascèse de l'information et les mises en scène de la communication.

Comment les sociétés Ciments Calcia et Monoprix pourraient-elles ne pas avoir la conscience tranquille, elles qui mettent depuis des années sur la place publique leurs efforts en faveur du développement durable ? Comme le souligne Guillaume Jouët, directeur de la communication, Ciments Calcia, filiale de Ciments français, a investi 53,4 millions d'euros pour réduire ses rejets polluants et notamment les poussières, installé un responsable environnement par site (soit 15 responsables) et fait certifier tous ses établissements selon la norme ISO 14001 qui garantit l'existence d'un « système de management environnemental ».

« Nous avons établi un premier rapport en 2000, mais nous voulions que ce ne soit pas un beau document de communication, explique-t-il. *Nous avons donc invité une association particulièrement compétente – les Amis de la Terre – à venir le critiquer devant un parterre de 150 associations. Et nous avons participé à l'élaboration d'un guide contenant les lignes directrices pour établir un bon rapport environnemental. »*

Monoprix, filiale du Groupe Galeries Lafayette, n'est pas en reste : dès 1987, son président Philippe Houzé, s'inspirait des produits « verts » canadiens ; en 1990, il lançait les produits « bio » et, en 1998, les cafés « équitables » de Max Havelaar. Aujourd'hui, Monoprix chasse de ses sacs de caisse le pigment blanc et économise ainsi 65 tonnes par an d'oxyde de titane ; il a cessé d'importer des produits textiles d'une usine méditerranéenne où les salariés étaient trop jeunes pour satisfaire aux exigences de l'Organisation internationale du travail.

COMMUNICATION À REVOIR

Comment améliorer encore ces démarches ? *« En faisant appel à des partenaires extérieurs »*, répond M. Jouët. Des cabinets d'audit ? *« La décision n'est pas prise, mais ils coûtent très cher. Nous préférerions travailler avec les associations qui défendent l'environnement. »*

« Les consultants, comme ceux de 02 France ou de PriceWaterHouseCooper, nous ont aidés à définir nos engagements, lorsque nous n'étions pas encore assurés devant notre "feuille blanche", explique Stéphanie Levet, directrice des relations extérieures et du développement durable de Monoprix. *Notre objectif est, désormais, de nous approprier la démarche en nous appuyant sur les quinze personnes chargées de la politique de développement durable que nous voulons – humblement – optimiser. »*

Qu'en pense Franca Morroni, de l'Observatoire de la certification et de la communication environnementales et sociales, qui travaillait à l'époque pour les Amis de la Terre, sollicités par Ciments Calcia ? Elle est admirative, car *« c'était la première fois qu'une entreprise acceptait de se faire critiquer publiquement »*.

Mais sa lecture des rapports d'entreprises européennes la fait critiquer vertement la communication des françaises : *« Les entreprises britanniques disent combien de plaintes et combien de condamnations leur ont été infligées, mais les françaises jamais. C'est un peu désespérant : elles vont publier ces rapports parce qu'il faut le faire, où elles vont dire : "On est les meilleures." C'est devenu un marché, alors que le but de la loi NRE était d'obtenir une meilleure transparence... »*

Alain Faujas

Formation Continue - Université de Rennes 1
DU Biotechnologies, droit et société
Service Formation Continue
4, rue Kléber - 35000 Rennes
tél. 02 23 23 39 50 - http://sfc.univ-rennes1.fr
rentrée oct. 2002
Faculté de droit et science politique

['Formations' ESCP-EAP]
> Développez vos talents de Manager
Vous êtes **cadres confirmés** et vous souhaitez accéder à des responsabilités de direction, renforcer vos compétences managériales tant stratégiques qu'opérationnelles, afin de vous préparer à exercer des fonctions plus globales.
Le **STEGE* Management Général** alterne des apports théoriques et études de cas, échanges d'expériences. Il inclut un diagnostic global d'entreprise, réalisé sur le terrain en temps réel et constitue un des modules du cycle **"Direction et Management Stratégique des Entreprises"**, homologué au niveau 1.
* Stage d'entrainement à la gestion des entreprises
Directeur scientifique et Professeur à ESCP-EAP
Jacky BOUDEVILLE
25 jours à raison d'une semaine par mois
début du programme **27 mai 2002**
Madame Dominique JAMET
01 49 23 21 52 - jamet@escp-eap.net
79 avenue de la République – 75011 Paris
www.escp-eap.net
"Apprendre pour diriger sans frontière"
ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.*
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS